

PREFACE



A la fois historien, romancier du passé et chroniqueur local et régional, M. Guy Tauzin nous offre, au travers de ses narrations intéressantes, souvent plaisantes, un regard en arrière très documenté et riche d'enseignements sur les hommes et les choses de notre cité Girondine.

Autodidacte méritant, doué d'une curiosité inlassable, d'une passion dévorante pour les lieux, les écrits, les documents anciens et autres vieilles pierres, l'auteur de ce livre a su, grâce à ses travaux personnels de recherche, à sa patience d'écoute des mémoires vivantes, réanimer « *Ce tas de cendres éteint que l'on nomme passé* » (Victor Hugo).

Pour avoir été de ceux qui avaient sollicité la confection du premier recueil traitant de l'histoire locale de Castres-Gironde, j'avais à ce moment là, fortement félicité et remercié M. Guy Tauzin et M. Jean-Pol Puisné, son « éditeur artisanal », pour la naissance de leur premier livre, fruit d'un long travail difficile et courageux.

Ces mêmes compliments et remerciements s'adressent aujourd'hui, à « l'éditeur professionnel », M. Hervé Dorian, Président de l'association Saint-Blaise de Cadillac, mais aussi à tous les membres bénévoles et infatigables de ce groupe, expert dans la réalisation de ce type d'oeuvre.

Si la mémoire d'une terre s'émousse et si les voix de l'homme s'éteignent vite, les écrits se calquent sur temps éternel pour raconter au lecteur, un jour futur, l'histoire et ses détails.

Tel est, dans un cadre modeste, le noble objet de l'ouvrage de Guy Tauzin où j'ai trouvé, pour ma part, plaisir et enseignement.

Daniel Constant.
Maire de Castres Gironde

Le mot de l'éditeur du premier livre



Monsieur Guy Tauzin, après avoir bourlingué en temps qu'officier parachutiste en Afrique et en Extrême-Orient, est revenu à son port d'attache et a consacré énormément de temps à chercher des renseignements et autres anecdotes diverses aux archives départementales, notariales, religieuses et privées, ainsi que sur le terrain, pour raconter avec talent la vie de Castres-Gironde d'antan.

Le maire de la commune, M. Daniel Constant lui proposa en Juillet 1994, de faire publier cette histoire sur le bulletin municipal. Cette proposition fut portée à la connaissance du public dans le bulletin municipal n° 21 sur lequel également M. Guy Tauzin remercia le maire de lui réserver quatre pages pour y noter le résultat de ses recherches sous le titre de « RACONTE MOI... CASTRES ».

Guy Tauzin doit être encouragé et aidé. Cette oeuvre sur l'histoire locale mérite d'être présentée au grand public, non seulement dans le journal communal, document périssable, mais également en un volume plus important et plus facile à manipuler et surtout à conserver.

Un premier exemplaire du premier volume est déposé à la bibliothèque de Castres et aux archives départementales de Bordeaux, à la disposition de tous les chercheurs amateurs, passionnés, étudiants qui pourront y trouver une piste, un détail, une idée et beaucoup d'autres informations.

Avec la seconde édition plus importante, Castres possède enfin un document important sur son passé.

Colonel (ER) Jean-Pol Puisné.

Le mot du lecteur privilégié

Président adjoint du « *Cercle littéraire Etienne-Catin* »
Membre d'honneur de l'association Saint-Blaise



J'ai eu l'avantage de lire le manuscrit de l'ouvrage « Raconte-moi Castres » de M. Tauzin.

Ce qui m'a rempli en premier lieu d'admiration, c'est l'énorme somme de recherches sur le terrain ou dans les archives régionales et locales, la constance dans le besoin de découvrir, l'opiniâtreté dans l'appétit de la connaissance qui traduisent l'immense passion d'un homme pour les palpitations de la vie sur la terre des Graves.

J'ai découvert ensuite dans le texte la simplicité de celui qui sait et qui s'adresse au Béotien sur le ton familier de l'ami. Il m'a semblé que M. Tauzin s'adressait à moi dans ce langage direct que les populations du val de Garonne entendent chaque jour, le mien, puisque mes origines sont girondines. Et parfois, au milieu du message révélateur qui m'ouvrait des horizons inconnus, jaillissaient comme des offrandes des étincelles poétiques et frémissantes. Dans le texte, le plus souvent neutre, ces fleurs de rhétorique me semblaient l'expression profonde de l'amour du terrien pour ce coin de pays d'Aquitaine manifestée spontanément.

Tant de sujets abordés et fouillés, tant de soins de campagne oubliées et remis dans les esprits avec des informations insoupçonnées, tant de précisions sur de vieilles pierres, tant de souvenirs enfouis resurgis du passé oublié, tant et tant d'autres aspects qui firent Castres dans l'autrefois plus ou moins lointain, tout cela mêlé pour constituer l'histoire du groupement humain entre fleuve et forêt dont la saga fuse au cours des pages avec l'humilité de l'auteur !

Castres réveillé sous la plume alerte d'un de ses enfants, une somme de mémoire combien précieuse, voilà ce que le lecteur découvrira, ravi et fier d'une telle oeuvre.

Norbert Pouvereau

AVANT-PROPOS



Il y a plusieurs manières de retracer le passé d'un village : celle des historiens qui témoignent des événements majeurs des siècles passés, des généalogistes qui reconstituent les lignes patrimoniales, des géographes qui recherchent des structures, et, enfin celle des amateurs qui proposent une balade dans le souvenir du passé .

« Raconte-moi Castres » est un acte de foi.

Ce livre, né de la passion de M. Tauzin pour l'histoire locale, de sa volonté de la faire partager, de son désir de conserver intactes nos richesses patrimoniales parfois menacées par la négligence des hommes, se veut à la fois modeste et ambitieux.

Sans avoir la prétention de retracer l'évolution de Castres des origines à nos jours, l'auteur, à la façon d'un conteur, donne un éclairage documenté et original du passé de ce village. Il souhaite que ses habitants retrouvent leur mémoire collective.

A la lecture de ses « notes », nous avons pris conscience de l'intérêt des informations recueillies et de la nécessité de les mettre à la disposition de tous.

L'association Saint-Blaise, dont il est membre, le félicite et le remercie en lui demandant de ne pas mettre un point final à ses souvenirs.

« La valeur d'une vie ne repose point dans le nombre de ses jours mais dans l'usage que l'on en fait.- Un homme peut vivre longtemps sans tirer de la vie des satisfactions, il ne faut pas compter le nombre des années, mais sur sa volonté » (Montaigne).

Pourquoi faire moins alors qu'on peut faire toujours plus ?

Hervé Dorian
Président de l'Association Saint-Blaise

Remerciements



*« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles »
(Senèque)*

L'édition d'un livre est, pour l'association Saint-Blaise, une étonnante aventure.

Toute ma gratitude, mes encouragements à poursuivre à :

MmesBadie Anne-Marie
Dorian Isabelle
Rameau Stéphanie
MM. Palissat-Bégarie Jean-Claude
Pouvereau Norbert
Potié Denis
Villejoubert Eric

Je remercie bien sincèrement, M. Constant Daniel, maire de Castres et son conseil municipal, sans qui la présentation de ce livre n'eût pas été possible

Hervé Dorian
Président de l'Association Saint-Blaise

Je dédie ce livre à mes parents disparus
et qui ont tant aimé cette région.

Guy Tauzin

Introduction



Comment raconter en quelques lignes plusieurs siècles de la vie d'un village ; C'est un travail au delà de mes forces et de mes modestes compétences. Toutefois, le peu que j'ai tenté de faire revivre mériterait, me semble-t-il, d'être transmis aux générations futures. Nous avons envers elles, un devoir de mémoire ; nous n'avons pas le droit de ne pas essayer de donner aux gens de notre époque une certaine idée de la vie de leurs pères, de leurs grands-pères. Bien sûr, je n'ai pas la prétention d'être un écrivain : je tente de transmettre quelques événements du passé, avec toutes les imperfections que cela comporte de la part d'un amateur amoureux de ses racines, amoureux d'un passé si lointain et pourtant si près.

Je suis très honoré que l'association Saint-Blaise de Cadillac, accepte d'éditer mes notes, le résultat de moultes et moultes recherches aux archives diverses, mais aussi dans la poussière de vieux grimoires et chez l'habitant qui a bien voulu collaborer. Grand merci à M. Hervé Dorian, président de cette association connue sur toute la région, mais aussi à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont mis leur coeur, leurs compétences à la présentation de ce livre. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Dans ce modeste retour aux sources, il ne faut pas y voir une fuite, une certaine nostalgie, mais au contraire, le signe d'une ardente curiosité, d'une vitalité novatrice de gens de chez nous. C'est aussi un signe d'amour pour tous ceux qui se sont endormis et qui ont lutté, chanté ou pleuré afin que nous puissions être là aujourd'hui. Nous leur devons bien un petit hommage. Cette façon de voir, quelques maîtres à penser y voient sans doute une sorte de mépris et vont même jusqu'à condamner ces idées qu'ils disent « rétro ». C'était pourtant la réalité d'hier, une réalité violente ou pittoresque, comique ou tragique et qui, si l'on veut bien y réfléchir quelques instants persiste encore sous le manteau des moeurs nouvelles, derrière le nouveau visage des choses, des paysages et de la vie.

Le volume que nous avons l'honneur et le plaisir de vous présenter n'a pas la prétention de raconter toute l'histoire de Castres-Gironde, ce charmant et très accueillant village au coeur des Graves, en notre beau pays d'Aquitaine. Il a pour but, en remémorant quelques passages d'antan de tenter de réveiller un peu la mémoire des vivants, j'ose même dire, des survivants de cette noble phalange des anciens dont j'ai pu en rencontrer quelques uns , très peu, hélas ! avec lesquels j'ai eu plaisir à parler en modeste historien, mais aussi en philosophe et surtout en ami. Ce ne fut pas toujours très facile mais si passionnant, sans pédanterie ni prétention, mais avec la joie de leur faire revivre par leurs souvenirs, un peu de ce passé que certains avaient un peu oublié. J'ai pu revoir dans leur regard quelques étincelles tout d'un coup paraissant revivre. C'est sans arrières pensées que j'ai essayé dans ce livre de reporter leurs souvenirs, avec le soucis d'authenticité et l'espoir de

transmettre un peu d'air, de saveur d'un temps révolu. Avec aussi l'espoir de faire participer les lecteurs à ces instants vécus, à cette moisson de témoignages remontant de la nuit des temps à nos jours, pour la sauvegarde de tout un patrimoine, d'événements, de coutumes, de vie passée.

Portésien de naissance, mais Castrais de coeur, où j'ai le bonheur d'y compter de nombreux amis, mais aussi des racines familiales, la passion des vieilles pierres et mon attrait des documents anciens m'a bien vite amené à m'intéresser à la connaissance, la protection et la conservation de notre très riche patrimoine local et régional, longtemps oublié et qui, heureusement depuis quelques années semble renaître quelque peu. Patrimoine, dont je suis fier de dire, sans aucune vanité, que je suis devenu un ardent et obstiné défenseur.

A cet effet, j'ai pensé qu'il serait sans doute agréable aux habitants de Castres-Gironde de connaître ou de retrouver quelques bribes de leurs racines, quelques instants de leur passé. Je suis très reconnaissant envers le maire M. Constant et la municipalité, d'avoir au départ accepté la publication de cette histoire, par épisodes, sur le bulletin municipal de la commune. merci aussi à tous les habitants et amis qui ont bien voulu me faire confiance, j'en suis très honoré. Par la suite un Castrais, le Colonel en retraite, Jean-Pol Puisné, Breton de souche, mais venu s'implanter chez nous, séduit par notre belle région nous a aimablement et il faut le dire, bénévolement proposé de publier, à tirage réduit, un petit essai littéraire que l'on peut encore consulter à la bibliothèque de Castres et aux archives départementales de Bordeaux ; Ce petit livre, très bien construit, ne couvre qu'une partie de notre histoire, mais nous devons quand même un sincère remerciement à M. Puisné pour son remarquable travail.

L'inattendue et très sympathique proposition d'une édition officielle d'un second livre par les soins de l'association Saint-Blaise de Cadillac, à l'initiative de son incontournable président M. Hervé Dorian, nous est très agréable, redonnant ainsi un essor et par cela même enrichissant les résultats de cette opération culturelle. Ce livre qui nous vous présentons aujourd'hui, reprend la totalité du premier ouvrage édité par M. Puisné avec en plus de nombreux autres éléments recueillis sur le village, ce qui nous permet de placer la commune de Castres-Gironde sur un piédestal digne de son riche passé. Par la suite, il restera encore bien des choses à raconter et que nous tenterons de poursuivre si la vie nous le permet.

En attendant, nous espérons que ce livre saura capter votre attention, déjà ce sera pour nous une très grande satisfaction et marquera d'une pierre importante une partie de notre histoire, de nos origines, en hommage à tous ceux qui vécurent ces périodes de notre vie Castraise d'antan.

Guy Tauzin

Remerciements



J'ai grand plaisir à remercier très chaleureusement toutes les personnes de la commune et des communes environnantes qui ont bien voulu me recevoir, m'aider, m'informer et cela dans le cadre de la connaissance, de la préservation de notre patrimoine local et régional et, sans lesquelles il ne m'aurait pas été possible de vous présenter ce modeste livre sur Castres.

J'ai l'honneur de remercier tout particulièrement :

M. Daniel Constant, maire et son conseil municipal, les services administratifs, pour leur confiance et surtout leur patience à mon égard.
M. le chef de brigade de gendarmerie pour son aimable collaboration,
M. Rabau, président de l'association Saint-Martin, pour la sauvegarde de l'église,
M. Jean-Pol Puisné, colonel en retraite et éditeur du premier recueil,
Mme Neirinck, directrice des archives, rue d'Aviau à Bordeaux,
Mmes Anne-Marie Badie, Isabelle Dorian, MM. Norbert Pouvereau, Jean-Claude Palissat-Bégarie, Hervé Dorian, ma reconnaissance et la part de compliments qui revient à chacun d'eux dans l'édition de ce livre.

En ce qui concerne l'étude particulière sur l'église Saint-Martin de Castres, je remercie :

Monseigneur Eyt, archevêque de Bordeaux, évêque de Bazas, pour ses précieux conseils,
M. le vicaire général Grenier,
M. l'abbé Veissier qui m'a aimablement ouvert toutes les portes des archives religieuses
M. le chanoine Pierre Léglise, pour son aide théologique et ses traductions du latin,
MM. les abbés Bernat, Mercury, Fabre, Maréchal,
Les soeurs de la congrégation les Dominicaines des campagnes, pour leur accueil chaleureux en leur douce retraite.

Sans oublier, bien entendu toutes les dames de Castres et de Beautiran qui s'occupent de l'entretien de l'église et qui, elles aussi, m'ont bien aidé dans mes recherches.

Guy Tauzin

LES TEMPS PREHISTORIQUES



Trois siècles avant Jésus-Christ, nos ancêtres les Bituriges Vivisques, gens faisant partie du grand peuple celte, descendus des confins de l'Europe et même de l'Inde, trouvant sans doute notre région adaptée à la vie de l'époque établirent un habitat permanent sur la rive de notre belle Garonne. Ils étaient très actifs, très adroits, mais aussi commerçants.

Au début du siècle, quelques fouilles effectuées dans la commune, permirent de découvrir dans le secteur quelques tessons de poterie, outils et monnaies. Dernièrement, j'ai moi-même, en nettoyant de vieilles pierres, retrouvé une hache en pierre taillée, ainsi que d'autres témoins du passé. Ce qui prouve que notre région fut occupée depuis des temps immémoriaux. Je vous en reparlerai dans le cours de notre histoire.

Lorsque ces gens de l'Est arrivèrent chez nous, ils y rencontrèrent les Ibères. Ces populations refoulées dans la péninsule cantabrique, les Bituriges Vivisques, peuple gaulois, organisèrent donc leur vie autour de ce qui était le Bordeaux de l'époque, Burdigala, entre Peugue et Devèze. Ces gens étaient plus charpentiers que maçons, leurs habitations représentées dans nos livres d'histoire étaient rondes, mais il est prouvé que ces maisons avaient une forme rectangulaire. La toiture en chaume était supportée par de solides pieux enfoncés dans le sol. Les murs étaient constitués d'un mélange de branches, de pierres et de boue séchée. Toujours dans notre région furent retrouvés des faucilles, des serpes et autres objets, peut-être des bijoux.

Des restes de défenses retrouvés laissent à penser que la nourriture de base était faite de cochon. Cet animal ressemblait davantage à une sorte de sanglier. Peut-être y-a-t-il là un rapport avec cette historique vénération des druides pour le chêne producteur de glands ?

Les Gaulois cultivaient le blé et l'orge. Il n'y avait pas que des forêts dans notre région, mais aussi beaucoup de prairies qui furent quelques années plus tard plantées de vigne. Cette vigne qui est notre fierté ! La boisson favorite des Gaulois était une sorte de bière, la cervoise. Mais ils appréciaient aussi le vin, ce nectar venu d'Italie dans des amphores dont on a retrouvé des débris dans le sol de Castres et de la région.

En 56 avant J.C. un lieutenant de César (Publius Crassus) conquiert toute la région et créa une « civitas » (division territoriale) administrée par un conseil et

un prêtre. La langue, les moeurs, la religion de l'Empire romain prirent naissance à cette occasion.

De cette époque, il nous reste de beaux témoins comme le Palais Gallien à Bordeaux. Il y a peu de temps, sur l'emplacement actuel de la maison de retraite de Castres, existait un tumulus qui, d'après l'histoire locale, était peut-être un de ces anciens castras (camp fortifié), mais rien ne prouve qu'il s'agisse bien d'un tel édifice romain.

Il est certain que les objets trouvés dans ce secteur attestent une présence romaine ou gallo-romaine. Autour de ces camps fortifiés, cherchant une certaine protection - le pays était peu sûr à cette époque - des gens, Gaulois ou autres, venus d'ailleurs, s'établirent.

La proximité du fleuve et la configuration géographique étaient également des facteurs qui permirent l'implantation de ceux qui furent, sans doute, les premiers Castrais.

Etymologiquement, « castra » est le pluriel du latin « castrum » et désigne en principe, comme il est dit plus haut, un camp fortifié. Mais en Gironde, d'après une étude profonde faite par un éminent spécialiste, le chanoine Léglise, curé de Camblanes, il s'agit peut-être de ce que l'on appelait une « chapelle castrale », intégrée à un château fort. L'origine exacte du nom de la commune reste malgré tout très incertaine. Le risque de l'histoire locale vient de ce que l'on y fréquente bien des petits faits dont la rigueur n'est pas forcément la règle.

Nous nous efforcerons de nous approcher au plus juste de ce que peuvent nous apprendre ces témoins du passé que nous devons absolument connaître et surtout conserver. C'est notre mémoire, il nous faut la transmettre aux Castrais de demain.



SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Castres se situe, dans le bassin aquitain, sur la rive gauche de notre si belle Garonne, dans la région mondialement connue des Graves.

Pour ceux qui aiment les précisions, Castres se localise par 44°42 de latitude nord et 00°27 de longitude ouest. Elle fait partie du canton de La Brède, à 23 kilomètres de Bordeaux, 71 kilomètres d’Arcachon pays béni pour ses huîtres et autres succulents coquillages et fruits de mer. La capitale se trouve à 610 kilomètres.

Le territoire de Castres présente deux frontières naturelles :

- au nord : le fleuve ;
- à l’ouest : un charmant et ombragé petit ruisseau, le Gât-Mort.
- à l’est et au sud-ouest : les communes de Portets et de Saint-Selve.

En 1959, la superficie était de 696 hectares 97 ares et 5 centiares. Ce territoire a, grosso modo, la forme d’un trapèze.



Petit survol de l’Aruan

Certaines personnes consultées affirment que la commune de Castres fait partie d’un petit territoire allongé (l’Aruan ou Arruan) groupant plusieurs villages liés par une géographie, une histoire et des moeurs communes. D’autres disent toujours aussi fermement que Castres n’est pas en Aruan.

Connaissant certaines anciennes « frictions » entre notre commune et celle de Beautiran, dont je vous dirai plus tard quelques mots, je ne m’aviserai pas de prendre position sur cette question, ne voulant pas réveiller quelques petites querelles de clocher. Toutefois, il m’a semblé intéressant, malgré tout, de parler un peu des origines de ce mot « aruan ».

Bien des savants et encore plus d’amateurs, pourtant bien éclairés, se heurtent parfois à cette science quelque peu hasardeuse : la toponymie. Si on consulte l’excellent ouvrage de M. G. Dottin, « La langue gauloise », nous pouvons noter que certaines monnaies mérovingiennes portaient, sur une face, l’appellation gauloise d’une ville et, sur l’autre face, la traduction en langage de

l'époque. Certaines de ces pièces se trouvent au musée d'Aquitaine à Bordeaux. On peut constater ainsi que « Rottomagus » est devenu « Ruan » ou « Rouen ». Le terme « Rotto » provient du vieux gaulois, dialecte celtique qui se traduit par « gué ». Le préfixe « ar » veut dire « sur ». Nous pouvons donc traduire « aruan » par « sur le gué ».

Nous pouvons également citer l'ouvrage des professeurs Pierre Barrère et Robert Etienne, « Bordeaux antique », dans lequel on relève ce petit passage, je cite : « ... *un ou plusieurs passages à gué, sur la Garonne, semblent se situer vers le sud de Burdigala.* »

Aux environs de 650 avant J.C., il est permis de penser que furent utilisés les gués entre Castres et L'Isle-Saint-Georges.

Le chanoine Léglise semble se rallier à l'analyse de ce mot ci-dessus. Docteur en Sorbonne, très éminent étymologiste, le chanoine Pierre Léglise a bien voulu nous aider sur plusieurs sujets que nous traiterons plus tard et je le remercie publiquement.

Nous pouvons donc affirmer, sans trop de risques d'erreurs, que l'étymologie du mot « aruan » est scientifiquement assurée. Quant à savoir si Castres est en Aruan, c'est une autre histoire.



Relief

Si vous le voulez bien, chers lecteurs, nous allons nous intéresser un peu au relief, au sol et sous-sol de la commune. Etude réalisée d'après les travaux de M. Pothet en 1959 et qui firent l'objet d'une analyse très suivie par ses élèves à cette époque.

Castres, étant située dans la vallée de la Garonne, n'a pas de point réellement élevé. Le site le plus haut est à 31 mètres et se trouve au quartier de Faurès. On peut voir, sur le dessin, l'abaissement progressif de l'altitude en se rapprochant du Gât-Mort et de la Garonne. Les lignes de cotes, après le ruisseau, reprennent presque symétriquement, dessinant pour la commune voisine de Beautiran un profil semblable à celui de Castres, quoique plus plat.

Cette remarque avait été faite par M. de Belleyme ; celui-ci, au XVIIIe siècle, établit une carte de Guyenne qui fait encore référence de nos jours. Nous pouvons donc, par le dessin ci-joint, observer la conservation du profil général.

Un habitant de Beautiran, très connu dans notre région, a bien voulu me confier quelques pierres et cailloux de formes curieuses trouvés sur le domaine du « Grand-Bos », il y a quelques années. L'étude de ces pierres a été confiée au laboratoire de microanalyse de Pessac. La forme de ces cailloux et silex faisait penser qu'il s'agissait peut-être d'outils taillés par la main de l'homme.

En réalité, il s'agit d'une curieuse fantaisie de la nature. Il ne faut pas toutefois perdre de vue que d'autres silex et outils ont été retrouvés, ce qui est la preuve indéniable de l'occupation de notre région par l'homme depuis la nuit des temps. On trouve fréquemment ce genre de pièces sur les rives anciennes du fleuve.

Ma Région

Ma région est celle où je vis
Là où j'ai ma famille et où sont mes amis.
Le climat y est doux, les hivers tempérés
Pour moi cette Aquitaine, c'est un endroit rêvé.
Je voudrais donner à ce pays que j'aime
A défaut d'être riche, le meilleur de moi-même
En souhaitant que chacun puisse y vivre heureux.
Je dirais à ceux qui rêvent d'évasion
Partez vers d'autres cieux, faites comparaison
Mais l'imagination est bien souvent trompeuse
Alors vous reviendrez bien vite, souvent désabusés
Retrouver notre belle région que vous avez délaissée.

Madame Bruzaud



Le sol et le sous-sol

Lorsque fut creusé, à Portets, en 1882, le puits artésien au château Tardieu, le forage amena à la surface de précieux matériaux très utiles pour l'étude géologique de la région.

Le sol, d'une profondeur variable, selon le relief, est constitué par un mélange où dominant humus, argile, sables et graviers. Cette terre arable, légère et perméable, est particulièrement favorable aux cultures printanières.

L'analyse chimique révèle une faible proportion de matières azotées ou phosphorées. Le quaternaire se présente sous un aspect différent. Côté fleuve, la fréquence des inondations a créé autrefois de nombreux îlots, de nos jours presque tous soudés, où domine un humus riche avec sable et beaucoup d'argile. Ces îlots, que nous appelons « palus », donnent au vin rouge une saveur incomparable.

Le sous-sol offre une texture caractéristique, argile rouge, jaune ou bleue, sable et surtout cailloux roulés. C'est lui qui, par sa composition, a donné son nom à la région des « Graves ». Les galets ont contribué par leur abondance à la porosité du terrain, à sa chaleur, ce qui donne au vin de chez nous cette qualité appréciée des connaisseurs, légèreté, finesse, arôme que nos sympathiques viticulteurs castrais se font un plaisir de vous faire déguster. En outre, les témoins nombreux et irrécusables des siècles écoulés racontent les phases violentes de ce « diluvium pyreneum » qui souvent roula par monceaux incalculables les roches détachées des montagnes.

Par eux, nous sommes en mesure de retrouver trace de trois lits de notre belle Garonne.

Ce fut d'abord le lit majeur dont on peut voir encore quelques traces. Ce premier lit fut révélé par les cailloux que nous pouvons situer aux époques glaciaire. Il a pour limites les coteaux de Langoiran et de Benauges, et, au sud, les éminences de Saint-Selve et de Saint-Morillon. La Garonne était à cette époque beaucoup plus large, mais peu profonde.

Les deux vues prises à Castres et à Portets montrent le deuxième lit du fleuve, cela d'après les archives géologiques et hydrologiques relevées à Bordeaux. Le deuxième niveau se situait à cet endroit, à Castres, en bas de la rue du général Leclerc et, à Portets, près du château, rue du port.

Enfin le troisième lit est celui que nous connaissons de nos jours, lieux rêvés pour de merveilleuses promenades nautiques, paradis des amateurs de poisson à la ligne. L'étude de ces différents niveaux a permis de retrouver sur les terrains des rives de nombreux témoins de la présence de l'homme. La géographie est moins embarrassée que la botanique ou autre science. Il lui est facile de suivre les différentes et diverses lisières des cailloux et de retracer scientifiquement la carte des Graves de Virelade à Bordeaux. Elle est même en mesure de corriger une erreur historique qui jadis, classait le Sauternais dans les Graves, alors que la nature de cet îlot géologique constitué surtout par du

crétacé, lui donne une place privilégiée en viticulture et lui procure les moyens de produire le plus aristocratique des vins du Bordelais.

Les mêmes réserves s'imposent en faveur de plusieurs îlots égarés au milieu des Graves. Par exemple, à Castres sur la rive droite du Gât-Mort, ainsi que près du port de Nadon. Heureux viticulteurs qui ont pu planter la vigne sur ces parcelles !

Les puisatiers de Tardieu à Portets, creusèrent à plus de 25 mètres et passèrent des terrains tertiaires aux secondaires. Ceux-ci se présentaient sous forme de carbonate de chaux grossier faisant suite sur le même plan à celui de Castres.

Les roches sont d'origine marine, comme en font foi les nombreux coquillages dans leur tissu. Elles sont contemporaines de ces sauriens monstrueux qui mesuraient plus de 6 mètres. De nos jours, il est possible de voir au collège Saint-Genès, à Bordeaux, quelques restes de ces amphibiens antédiluviens qui furent trouvés dans un champ entre Castres et Portets. Leur développement, commencé depuis des millénaires, n'a pris fin que lorsque le refoulement des eaux salées, provoqué par de très importants plissements de terrain, eut laissé à découvert ce que l'on a appelé « l'étage burdigalien » .



La Garonne à Castres

Si nous parlions un peu de cette belle Garonne, grande dame qui transporta tant de monde, des plus humbles aux plus grands ? La vie de la commune était autrefois liée à ce beau fleuve qui rit ou pleure suivant les saisons et parfois se fâche. Garonne qui a tant donné et qui, de nos jours, est bien délaissée !

Ingratitudo des hommes ! Certains diront qu'il est inutile d'en parler : nous l'avons appris à l'école ; mais je pense qu'un petit retour en arrière ne peut faire de mal à personne, même si cela fait un peu sourire.

La Garonne est née dans le val d'Aran en territoire espagnol. Elle parcourt 93 kilomètres en Gironde, soumise à la marée jusqu'à Castets-en-Dorthe. C'est à cet endroit que commence le canal qui relie le fleuve au canal du Midi. Elle serpente depuis Langon dans un magnifique cadre de coteaux sur la rive droite. La rive gauche est basse et plate jusqu'à l'océan. Le lit du fleuve est très

vaseux : à la suite de fréquents dragages effectués il y a quelques années, les rives se sont en effet effondrées.

La Garonne, devant Castres, est large de 400 mètres environ, 506 mètres à Bordeaux, et plus de 2160 mètres au bec d'Ambès. En période d'équinoxe, la marée peut atteindre une hauteur de 5,60 mètres.

Vers la fin de l'hiver et au printemps, la Garonne est parfois sujette à des crues dangereuses pour les villages implantés sur ses rives. Castres en sait quelque chose. Ces crues sont dues aux influences météorologiques dans les Pyrénées et le Massif Central.

Nous avons eu la chance de retrouver quelques documents sur les plus importantes inondations de la commune. Nous allons vous les présenter et avec l'aide très précieuse des notes de M. Pothet et les excellents travaux effectués par ses élèves de Castres ; nous analyserons en détail ce fléau aux désagréments si multiples.

Au siècle dernier, en 1805 et 1875, les colères du fleuve furent terribles et causèrent bien des dégâts et des soucis aux Castrais. Beaucoup firent trempette ! Très cruelles furent aussi les crues des années 1923, 1927, 1930 et, plus près de nous, 1952.

Le village a été bâti avec bon sens par nos anciens, en grande partie sur la hauteur ; seules les prairies, quelques maisons et le quartier du port souffrirent de ces assauts liquides. Il n'y eut pas de danger réel, mais les désagréments furent multiples : déménagements en hâte, humidité persistante, dépôt de vase, sans parler des frais que cela entraîne et que l'on ne récupère pas toujours comme il faudrait. Autrefois, dans les bas quartiers de la commune, il fallait en plus nettoyer et désinfecter tous les puits, et ce n'était pas une mince affaire.

Mais notre belle Garonne, lorsqu'elle n'est pas en colère, nous procure quand même bien des plaisirs. Aux XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles, le réseau routier n'était pas comme aujourd'hui et le fleuve était très utile. Bien des générations, bien des commerçants et artisans vivaient et dépendaient du fleuve. Epoque où le Gât-Mort était un cordon ombilical pour Castres. Beaucoup plus large et plus profond que de nos jours, il était fréquenté par les gabares, yoles et autres bateaux de voyageurs. Nous en reparlerons plus tard.

En 1850, Castres faillit avoir son pont sur la Garonne. Cet ouvrage, devenant nécessaire, devait se trouver entre Castres et Portets, au niveau du marégraphe que les pêcheurs connaissent bien. Ce projet fut abandonné pour l'emplacement au niveau de Langoiran. Cette construction fut autorisée par décret du 19 octobre 1863. La décision d'instaurer un péage fut bien vite abandonnée car plusieurs communes acceptèrent de participer aux frais de cet important ouvrage qui fut inauguré en 1881. La commune de Castres faisait partie des souscripteurs comme le prouve le document ci-après :

- 1°/ De l'Etat, une subvention de 100 000 francs et l'autorisation de procéder aux enquêtes nécessaires pour obtenir le décret déclaratif d'utilité publique du pont de Langoiran ;
- 2°/ Du conseil général de la Gironde, une subvention de 150 000 francs et d'appeler les communes intéressées à s'imposer des sacrifices extraordinaires en faveur de cet ouvrage important.
- La différence entre ces ressources et le coût du pont serait couverte par un péage.

Nous sommes, Monsieur le préfet, etc.

Ont signé Messieurs les maires des communes ci-après :

<i>Langoiran</i>	<i>Gaubert</i>
<i>Cambes</i>	<i>Monnier</i>
<i>Tourne</i>	<i>Gallien</i>
<i>Castres</i>	<i>de Théodon conseiller municipal</i>
<i>Portets</i>	<i>Montel</i>
<i>St Médard d'Eyrans</i>	<i>Dantin</i>
<i>Beautiran</i>	<i>De Brommer</i>
<i>Saint-Morillon</i>	<i>Desmara</i>
<i>La Brède</i>	<i>Bordes fils</i>
<i>Martillac</i>	<i>Boué</i>
<i>L'Isle-Saint-Georges</i>	<i>Jules Des Grottes</i>
<i>Saucats</i>	<i>Depiot</i>
<i>Tabanac</i>	<i>Roujol</i>
<i>Hostens</i>	<i>Hazera</i>
<i>Ayguemortes</i>	<i>De Brommer</i>
<i>Madirac</i>	<i>Renou</i>
<i>Beaurech</i>	<i>Coullaud</i>
<i>Saint-Genès</i>	<i>Mathieu</i>
<i>La Sauve</i>	<i>De La Gineste</i>
<i>Targon pour le maire empêché</i>	<i>le conseiller municipal délégué Laffite-Dupont</i>
<i>Soulignac</i>	<i>Dulon</i>
<i>Cardan</i>	<i>Grousset</i>
<i>Villenave de Rions</i>	<i>Grousset</i>
<i>Paillet</i>	<i>Féry d'Esclands</i>
<i>Lestiac</i>	<i>Garaud</i>
<i>Créon</i>	<i>Angaud</i>
<i>Capian</i>	<i>De Fillol</i>
<i>Cénac</i>	<i>Auzerie</i>
<i>Haux</i>	<i>Chaine</i>



LE BOIS de SAVIS

Connaissant ma passion des vieilles pierres, M. le maire attira mon attention sur le site de Savis. Bois communal, lieu rêvé pour se reposer des folies de notre temps, havre de paix et, qui plus est, très bien aménagé pour la promenade ou pour le sport, sans oublier les jeux pour les enfants et, au centre de ce bois, quelques vieilles pierres cachées sous une végétation abondante.

Sur le plan de Castres datant de 1811 figurent une bâtisse et un puits. Ensemble qui, selon la forme et l'orientation, laisse à penser qu'il s'agit d'une très ancienne construction.

Le site me semble intéressant, le démon des vieilles pierres me prenant une fois de plus, j'obtins de M. le maire l'autorisation de nettoyer ces vestiges qui, malgré tout, font partie de notre patrimoine et à ce titre ne doivent pas tomber dans l'oubli, car même modestes, ces témoins du passé de la commune sont riches d'enseignement dans le cadre de la connaissance et de la conservation de notre patrimoine local.

Après moultes recherches administratives, religieuses, notariales, après avoir consulté bien des documents anciens, nous avons acquis la quasi certitude qu'existait autrefois en ces lieux, un édifice comportant une chapelle.

Peut-être une de ces nombreuses haltes sur les petits chemins vers Compostelle. A ce sujet, nous connaissons toutes les principales routes empruntées par les pèlerins allant prier à Compostelle. Mais il faut noter qu'en notre région d'Aquitaine, il existait autour des grands axes une multitude de petits chemins, véritable toile d'araignée. De très nombreux documents font foi de ces chemins utilisés par les pèlerins.

Un petit mot sur ces pèlerinages vers Saint-Jacques-de-Compostelle, en Espagne. Epoque de foi fiévreuse, tatillonne et généreuse, qui souleva les monts et déplaça les foules.

Les archives font état d'un de ces nombreux chemins. Celui-ci passait par le gué de l'Isle-Saint-Georges vers Saint-Michel-de-Rieufret via Castres.

Saint-Michel-de-Rieufret conserve encore, sous la haute autorité de M. de Villeneuve, de nombreuses traces de cette importante étape. Le chemin actuel qui traverse le bois de Savis, dont une partie sert de parcours de santé, était la voie qui reliait Castres à Saint-Michel-de-Rieufret. La route n'existait pas encore.

C'est au bord de ce chemin, en plein coeur du bois, que se situent ces vieilles pierres dont je tente de faire revivre l'âme. Sur ces itinéraires étaient implantées de petites haltes où les pèlerins pouvaient se reposer un peu. C'étaient des bâtisses grossières avec une écurie, une salle commune, et l'inévitable chapelle. Les pèlerins et leurs bêtes y trouvaient pour quelques heures repos, pitance, et pouvaient se ravitailler en eau. Suivant de nombreuses notes relevées aux archives régionales et surtout religieuses, j'ai pu reconstituer approximativement le dessin de l'une de ces haltes. Car il semble qu'elles étaient presque toutes construites sur le même modèle. Au dessus des deux pièces, se trouvait le grenier à foin. Ce modeste dessin est loin d'être exact, mais il donne une idée de ces petites haltes qui permettaient surtout et avant tout de prier.

J'ai représenté en gras, les parties nettoyées et reconstituées suivant les assises découvertes. On peut constater qu'une partie de ce qui semble être l'abside de la chapelle est mise à jour. A cet effet, je dois préciser qu'à la suite de nombreuses rumeurs disant que j'effectue des fouilles, il me faut mettre les choses au point. Pour le moment, je ne nettoie que de vieilles pierres. Dans le cas où, comme nous le pensons, ce site s'avérerait intéressant, à ce moment-là, nous y effectuerons des fouilles officielles. Mais tel n'est pas encore le cas.



Trouvailles à Savis

En dégageant ces ruines, j'ai eu l'agréable surprise de retrouver quelques objets. En particulier une hache en pierre taillée datant vraisemblablement du Paléolithique moyen (moins de 35 000 ans). Ce magnifique biface tend à prouver l'existence de l'homme dans la région. Une hache identique se trouve au musée d'Aquitaine à Bordeaux. Elle fut découverte en 1966 à Bègles (collection de S. Boyrie). Nous avons également retrouvé des morceaux de carreaux et de tuiles datant du XIVe ou XVe siècle. Autre découverte sur le même site d'un morceau de poterie du moyen-âge. C'est une sorte d'écuelle avec une étrange particularité comme on peut voir sur la photographie. Ces trous ont-ils été faits pour une raison utilitaire ou simplement par fantaisie de l'artiste qui a créé cette pièce ? Nous n'en savons rien pour le moment. Ces trous ne traversent pas complètement. Cette originalité laisse perplexes bien des connaisseurs consultés. Nous tentons actuellement de trouver, dans les musées ou sur les documents anciens, des traces de poteries identiques qui nous permettraient d'avancer quelques hypothèses sur l'utilisation des dits trous. Nous ne désespérons pas d'y parvenir.

Tout cela prouve quand même que ces lieux furent occupés depuis très longtemps. Mais revenons à notre histoire. Il semble bien que nous soyons en présence d'un très ancien édifice religieux. Toutefois, il nous faut rester très prudents. Nous espérons retrouver d'autres éléments qui nous autoriseraient d'affirmer qu'il s'agit bien là d'un lieu de prières.

J'aimerais terminer ce premier épisode en sollicitant des habitants de Castres des informations sur ces lieux. C'est aussi par ces petites informations, même anodines que, parfois, on avance d'un grand pas. Il est possible dans ce cas de contacter la mairie de Castres.

Références : archives de Bordeaux, archives de Castres

Documents : Messieurs Rostaing, Dauzat, Pothet, Coussillan.



SAVIS

Vers la fin du siècle dernier et au début du nôtre, ces lieux furent occupés par un berger. Quelques anciens s'en souviennent encore. C'était la "Maison du Berger". Les propriétaires de bétail désirant s'absenter quelques temps confiaient les vaches, boeufs ou moutons à ce berger.

Par la suite, cet édifice fut détruit, hélas ! et les pierres, récupérées pour la plupart. Bien des témoins du passé disparurent en même temps. Mais je persiste à penser que ces vestiges n'ont pas encore livré tous leurs secrets.

Ci-contre, quelques trouvailles qui nous incitent à persévérer dans nos efforts. Ce magnifique biface est bien plus ancien que le bâtiment (moins 35 000 ans).

Cette pièce est actuellement à l'étude. Sur le cliché de droite, on peut distinguer encore la partie de l'outil servant à couper. Le fil, encore coupant, a résisté au temps. A gauche, d'autres pièces trouvées sur les mêmes lieux. Ces pierres ont été travaillées par l'homme, sans doute une sorte d'écoulement d'eau. Cet élément de poterie, vraisemblablement une sorte d'écuelle, comporte comme on peut le voir, une assez curieuse particularité. Ces trous ont-ils été faits pour une raison utilitaire ou simplement une fantaisie de l'artiste qui a créé cette pièce ? Nous n'en savons rien pour le moment.

Ces trous ne traversent pas complètement. Cette originalité laisse perplexe bien des connaisseurs consultés. Nous tentons actuellement de trouver dans les musées, ou sur des documents anciens, des traces de poteries identiques qui nous permettraient d'avancer quelques hypothèses sur l'utilisation des dits trous. Nous ne désespérons pas d'y parvenir.

Les pierres, peu à peu, livrent leur secret. La largeur des murs est de 60 centimètres. Un angle du bâtiment est mis à jour ; dès que l'angle opposé sera trouvé, cela nous indiquera la largeur de l'édifice. Les traces d'une porte, sur lesquelles on peut voir un gond, ne figurent pas sur un plan ancien. Nous pensons que ce passage ouvert en direction du puits a été percé bien après la construction initiale. Le deuxième gond fut retrouvé quelques jours plus tard. Ils sont très anciens. Les recherches sur ce site sont de plus en plus intéressantes, mais il ne faut pas brûler les étapes. D'autres recherches sont également entreprises sur le plan notarial, ce qui, nous l'espérons, nous permettra d'avancer.



13 Octobre 1993 :

Nous venons de dégager une petite partie du chœur de la chapelle. Par rapport au sol, le chœur est légèrement plus haut mais, surtout, il était vraisemblablement carrelé. Nous avons retrouvé quelques carreaux. Leur forme, leur composition, nous indiquent qu'ils datent du XIV^e siècle.

Près de cette marche, quelques restes de poterie sur lesquels on peut encore apercevoir des traces de peinture au plomb. Ce genre de décoration était très utilisé aux XV^e et XVI^e siècles. Bien entendu, le site étant communal, M. le maire a été mis au courant de ces trouvailles. C'est peu à peu que les pierres de Savis livrent leurs secrets. J'ai pu retrouver les assises entières du chœur de la chapelle du moyen-âge. Partant de là, j'ai reconstitué les murs sur une hauteur de 30 centimètres environ. Ces travaux m'ont permis de découvrir diverses choses : une clé, quelques clous, vestiges semble-t-il d'une porte de la chapelle. En plus de quelques autres objets, une petite pièce d'or assez maltraitée par le temps, mais sur laquelle on peut encore distinguer trois fleurs de lys, symboles de la royauté. Il s'agit d'une pistole, petite pièce d'or de l'époque. Tous ces objets seront datés au carbone 14.

Certaines personnes m'ont demandé en quoi consiste le système de datation au carbone 14. En voici une petite description, la plus abordable possible. De nos jours, l'archéologie tend à devenir une science historique qui

fait appel à des disciplines variées. Par exemple, l'étude de l'homme passe par des recherches méticuleuses sur les objets retrouvés. Ces recherches enregistrent bien des données, y compris micrologiques par des laboratoires spécialisés. C'est au prix de raisonnements et d'observations très poussés que peut progresser la connaissance de notre passé à Castres. Une des méthodes de datation repose sur le fait que tout élément est plus ou moins radioactif et perd, en un temps donné appelé période, une bonne partie de cette radioactivité. Le carbone 14 est composé d'isotopes stables, C12 et C13, et d'une faible quantité de C14. Avec le temps, ce C14 se désintègre peu à peu. Sa période est de 5570 ans ce qui signifie que la moitié des atomes de C14 disparaissent pendant la dite période. Ainsi, en connaissant la teneur restante du C14 de l'élément à dater, on détermine l'âge du vestige exprimé en années B.P.(before present), 1950 étant l'année de référence. Avec une marge d'erreur de un sur trois.

Il existe une autre méthode de datation : la thermoluminescence. Mais nous ne sommes pas à la faculté des Sciences. Cette méthode est surtout utilisée pour la datation des pièces en métal ou en poterie. J'ai la chance de connaître le directeur général d'un très important laboratoire qui aimablement accepte de me fournir des informations très précieuses sur nos petites trouvailles que je lui confie.

Au moyen-âge, dans les campagnes, que ce soient des maisons d'habitation ou des bâtiments agricoles, les constructions étaient en gros moellons arrachés au sol de Langoiran. Les toits étaient recouverts de tuiles romaines. Les charpentes étaient en bois de chêne. Très souvent, les chevrons étaient grossièrement taillés dans les branches et la pièce maîtresse dans un tronc entier.

On retrouve encore, de nos jours, quelques rares maisons où l'on peut voir ces curieuses charpentes, assez solides pour avoir bravé le temps. Les moellons et les encadrements des portes et fenêtres étaient scellés par une sorte de mortier fait de terre et de poudre de pierre. Le ciment, très peu connu, n'était utilisé que très rarement. Les étables et les écuries étaient, pour la plupart, construites avec les mêmes matériaux. Le sol des écuries était souvent dallé, ce qui protégeait un peu les animaux du froid et de l'humidité. Malheureusement, les petites fermes ne présentaient pas toujours un domaine aussi soigné que pour les animaux. Le sol de l'habitation était en terre battue. Seuls, les lieux saints, avaient le privilège d'avoir un sol quelquefois magnifiquement carrelé. Il ne reste que peu d'édifices permettant d'avoir une idée de cet habitat dans nos campagnes. Les fosses à purin n'existaient pratiquement pas, et une grande partie de ce si bon engrais était perdue pour les cultures. De vastes hangars, formés de piliers qui soutenaient un toit de tuiles du pays, abritaient outils, charrettes et, pour les plus aisés, quelques barriques de vin.

Le grenier à foin se trouvait au dessus de l'étable, de manière à faire tomber le foin directement dans les mangeoires et râteliers des animaux. Très souvent, l'écurie et la salle commune n'étaient séparées que par un petit mur largement ouvert.

Le chauffage n'était pas aussi perfectionné qu'aujourd'hui et, malgré la grande cheminée, la chaleur des animaux n'était pas à dédaigner. On retrouve, encore de nos jours, ce genre d'aménagement dans quelques vieilles fermes landaises pieusement conservées par les amoureux du patrimoine.

Il semblerait qu'il existe encore à Castres une vieille maison où l'on peut voir quelques vestiges de cette occupation humaine et animale. Je vais tenter de la retrouver, en espérant que le propriétaire voudra bien me recevoir.

Chaque maison ou groupe de maisons qui, plus tard, donnèrent naissance à nos villages d'aujourd'hui, possèdent leur puits. Certaines fermes étaient même construites sur le point d'eau. Plus tard, des pompes y furent adaptées. Souvent dans la cuisine. J'ai pu en voir une à Castets, dans les Landes. J'aimerais savoir s'il en existe encore une à Castres. Mais nous en reparlerons plus tard. Sur le site de Savis, un puits existe toujours, près du bâtiment en ruine. Il serait très intéressant de le nettoyer, car il est prouvé que ces anciens puits nous informent très utilement sur les époques de leur utilisation. Mais ne brûlons pas les étapes. Le bois de Savis nous réserve certainement encore bien des surprises.



Le mortier de Savis

Je vous ai déjà parlé des objets et éléments découverts en nettoyant de vieilles pierres dans le bois de Savis. Pardon si je reviens en arrière, mais un fragment de poterie avait déjà fait l'objet d'une étude. Cet élément, aux dires des spécialistes, méritait d'être revu plus longuement. Ce qui fut fait et je viens de recevoir les résultats en provenance de Pessac et Paris. Il m'a semblé intéressant et normal de vous en faire part. D'où mon petit retour en arrière. Il s'agit bien d'un fragment de poterie datant des années 1500 à 1525.

C'est un mortier de cuisine. Les trous visibles sur cet élément servaient à refroidir ou réchauffer plus vite le contenu. C'est une pièce unique dans la région, à notre connaissance. Elle mériterait de figurer en bonne place dans un musée. D'un poids de 950 grammes, cette pièce fut fabriquée près de chez nous, à Sadirac. Grâce à la magie des ordinateurs, nous avons pu reconstituer la forme de ce mortier.

Les vieilles pierres de Savis n'ont pas encore livré tous leurs secrets. Nous ne manquerons pas, bien entendu, de vous tenir au courant de nos travaux. Il est quand même regrettable que certaines personnes prennent plaisir à casser ou bousculer ces pierres. Ce n'est pas très malin et cela ne nous aide pas.



Savis, conservation du patrimoine

Le beau temps revenu, je vais reprendre mes recherches sur les vieilles pierres de Savis. Je dois toutefois regretter l'inconscience de certains jeunes qui se font un malin plaisir de détruire le bien communal et public. Nous avions pensé qu'une petite information sur le site et les travaux en cours pouvait être présentée. Nous constatons avec regret que le petit panneau a été arraché et détruit, sans compter les autres déprédations. Plusieurs pierres d'un mur reconstitué ont également été renversées. Je préférerais que ces gens, s'ils ne sont pas d'accord, viennent me le dire en face, au lieu de tout casser bêtement. C'est bien entendu trop demander et c'est navrant.

Rêves d'enfants

Ce frais et vert ruisseau
Serpentant tout au bord des prés
Eveille par son mystérieux gazouillis
Les souvenirs de ma vieille vie.
Avec le tablier rapiécé de mon enfance
Pour moi tout était joie et espérance
Les grenouilles agiles sautaient
Dérangées par ma course endiablée.
« Poésies quotidiennes Raoul Constantin »



L'ÉGLISE SANCTUS MARTINUS



Saint Martin, évêque de Tours en 374, fut l'évangéliste de la Gaule. Excepté une partie de la crypte de Saint-Seurin à Bordeaux qui remonte à l'époque mérovingienne, il n'existe en Gironde que très peu d'églises antérieures au Xe siècle. Les rares édifices religieux, sauf les abbayes, étaient généralement en bois et furent brûlés, ruinés par les hordes de Wisigoths, de Sarrasins, et de Normands. Il est quand même prouvé que la plupart de nos paroisses rurales possédaient un lieu de culte pendant les périodes mérovingiennes et carolingiennes. Pendant les XIe et XIIe siècles, la plupart de nos églises furent reconstruites en pierre à bâtir que l'on trouvait dans notre région. L'église Saint-Martin de Castres fut donc bâtie au XIe siècle. Nos églises n'ont pas toujours eu la faveur des hommes, mais les abbayes, assez nombreuses en Gironde, ont été respectées, à quelques exceptions près. Elles jouèrent au moyen-âge, un rôle considérable dans la vie du pays, à la fois centre de vie religieuse et centre de culture. On peut encore de nos jours en retrouver d'importants beaux vestiges à travers le diocèse, par exemple, la plus connue, l'abbaye Notre-Dame-de-la-Sauve des moines bénédictins et celle de Saint-Pierre de La Réole, seul prieuré rattaché à celui de Fleury-sur-Loire.

Comme la plupart des églises de style roman, celle de Castres est orientée le chevet à l'est. Elle est placée de telle façon que lorsqu'on y entre, on chemine du couchant au levant, c'est à dire vers la lumière. L'homme avance ainsi vers le Christ qui a dit : *“Je suis la lumière du monde”*.

La première église de Castres était de style roman à trois nefs. L'art roman est caractérisé par une grande richesse du décor intérieur, peint ou sculpté, qui proliférait sur toutes les surfaces disponibles de l'église. Les tympans surtout étaient illustrés, non seulement par des personnages inspirés de l'Orient et de l'antiquité gréco-latine, mais souvent aussi par des scènes empruntées à l'Ancien ou au Nouveau Testament, voire de véritables récits en images.

Comme disait un très grand écrivain : *“L'église romane est une Bible de pierre qui se substitue pour la majorité illettrée des populations de l'époque aux enseignements liturgiques. Dieu y apparaît comme le dieu sévère et tout-puissant de l'Ancien Testament qui punit les méchants et récompense les élus. Ce qui nous a laissé de magnifiques représentations de l'Enfer.”*

La religion des Xe et XIe siècles était encore une religion de la crainte et du châtement. Reconstituée, notre église n'a conservé de ces époques que l'abside et l'absidiole nord. On peut admirer ces beaux témoins romans depuis les jardins du presbytère. Très belles, elles sont formées de trois murailles superposées différentes. La première partie, jusqu'aux fenêtres, est en petit matériau, puis en pierre de taille jusqu'à la corniche et en moellons au-dessus.

L'église Saint-Martin, comme beaucoup d'autres, s'est transformée en style appelé parfois avec quelques restrictions : le néogothique. La transition de l'art roman à l'art gothique, ou art français, est née vers le milieu du XIIe siècle en Ile-de-France et en Normandie. Les croisées d'ogive qui sont caractéristiques de cet art s'implantèrent peu à peu dans nos régions. Beaucoup d'églises romanes de fondation ont été complétées ou remaniées par des constructions gothiques.

Ce fut le cas de Saint-Martin. Mais l'art roman trouve quand même des adeptes jusqu'au début du XVIIe siècle. L'art gothique, c'est la volonté de faire pénétrer la lumière dans l'église. Désormais, l'église se fait plus claire et en même temps, s'élance vers le ciel. Nous verrons plus loin qu'un curé de Castres a beaucoup œuvré pour remplacer le vieux clocher, ramassé sur lui-même, par la flèche élancée que l'on peut admirer aujourd'hui. Le début du gothique, c'est aussi l'âge des cathédrales dans lesquelles s'ouvrent des rosaces et hautes fenêtres ornées de splendides vitraux. Nous avons la chance de posséder dans notre petite église une belle collection de vitraux dont certains ont été offerts par les grandes familles du village.

« Chaque fois que vous avez fait du bien à l'un des plus humbles de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »

N.S.Jésus-Christ.

Je ne peux terminer cette première partie de l'histoire religieuse et des édifices religieux sans remercier vivement, d'une part, M. le maire qui a bien voulu accepter mes recherches dans l'église de Castres, mais aussi Mmes Tardy, Maïs et Castevert qui m'ont fait confiance en me confiant les clefs de l'église. Je les remercie pour leur gentillesse.

Vox populi, vox dei
"La voix du peuple, c'est la voix de Dieu."

Cette belle formule est du moine Alcuin (735-804) et se trouve dans une épître qu'il écrivit à Charlemagne (732-814).





Nef et patrimoine

Sur un pilier de gauche, de cette vue ancienne de notre église, on peut apercevoir une plaque dédiée à M. l'abbé Fourgeaud, qui fut offerte par les paroissiens pour ses 50 ans de sacerdoce (noces d'or).

Bien des gens aimeraient que cette plaque soit remise à sa place. Ci-après copie d'une lettre de 1985 retrouvée dans les archives de la mairie concernant l'abbé Bernat. Ce prêtre sut, lui aussi, réunir beaucoup d'amitié, de gentillesse autour de lui. Ce fut le dernier curé de Castres. Nous lui devons bien ce modeste hommage.

Hier, il importait que le desservant soit à l'écoute et au service de tous, croyants ou non, pratiquants ou pas. Silhouette connue dans le village, il était de son devoir de se tenir à la disposition de tous, sans jamais se dérober, sans privilèges. Ce fut une règle à laquelle ne dérogea pas le curé Bernat ; il ne fut pas, comme tous ces religieux d'avant-hier qui n'entendaient qu'un son de cloche, celui des carillons dits "bourgeois". Notre abbé sut nouer de cordiales et solides relations avec ses paroissiens et partager leurs joies et leurs peines. Il laissa, en la mémoire de tous, un souvenir inoubliable. J'ai eu le plaisir de parler récemment avec lui. Ce n'est pas sans sincère émotion que notre bon prêtre me parla de sa paroisse où, m'a-t-il dit, est restée une partie de son coeur. Il me parla de tous les gens qu'il n'avait pas oubliés et à qui, par mon intermédiaire, il envoie toute son amitié.

Au cours de mes recherches dans l'église, j'ai eu l'agréable surprise de retrouver, oublié au-dessus d'un meuble couvert de poussière, un cadre qui attira mon attention par son étrange aspect. Ce très précieux objet, selon l'avis de spécialistes consultés, a une réelle valeur historique et présente un intérêt certain pour le patrimoine religieux de notre commune. Il s'agit d'une représentation d'un des clous ayant été utilisés pour la crucifixion du Christ. Cette réplique a été officiellement reconnue et bénie par les plus hautes autorités religieuses en l'an de grâce 1887, ce qui lui donne sa valeur religieuse. Comment cette sainte relique est-elle arrivée sur une armoire de sacristie ? Mystère !

C'est incontestablement une très belle pièce qui, de l'avis de gens éminents, mériterait d'être mise en valeur. A un certain moment, il avait été question de sceller cette relique contre le mur intérieur de l'église avec la traduction du texte latin qui authentifie ce témoin d'une autre époque. Il est vraiment dommage que cette curiosité traîne sur un coin de table de la sacristie. J'avais proposé de restaurer gratuitement le cadre un peu fatigué, mais hélas !

cela ne semble pas intéresser les gens responsables. Ce n'est pas une question de financement. Alors de laxisme ? Je ne le pense pas.

De toutes façons, ma proposition est toujours valable. Espérons que les responsables prendront conscience de la valeur historique de cette pièce (propriété de l'église) et agiront en conséquence afin qu'elle trouve en notre église la place qui lui convient. Mais serai-je entendu ? Mon devoir de défenseur du patrimoine me dicte de continuer la lutte et je le fais volontiers.

Universis et singulis praesentes literas inspecturis fidem facimus atque attestamus, hunc Clavum ferreum serica vitta rubri coloris parvo nostro sigillo munita colligatum, admotum fuisse sacro Clavo qui apud Nos Cisterciens adservatur in Sacello interiori sacrarum Reliquiarum Basilicae urbanae S Crucis ab Hierusalem, quique unus ex illis est, quibus D.N.J.C. Cruci affixus fuit ; eudemque adeo affabre elaboratum esse, ut similimus videatur

Dat Romae in nostro Monasterio S Crucis Hierosolymitanae

Die 4 mens Aprilis Anno 1899

D. NIVARDUS FIORUCCI
ABBAS

La traduction de ce texte a été aimablement effectuée par M. le chanoine Léglise, docteur en Sorbonne, étymologiste éminent, professeur agrégé en sociologie, philosophe et spécialiste en art religieux ancien. Le chanoine Léglise, très bien connu des Castrais, est aussi l'auteur d'une thèse sur François Mauriac, unique en France. Il était, à mon sens, le précieux collaborateur dont j'avais besoin et je dois le remercier pour sa gentillesse. Il fut d'ailleurs émerveillé par cette belle pièce et en a donné une traduction intégrale que j'ai le plaisir de reporter ici.

A tous et à chacun de ceux qui recevront avec une religieuse attention le présent texte, nous déclarons et attestons que ce clou de fer, muni de notre sceau, lié par un ruban rouge en soie est à l'image exacte du saint clou qui servit à la crucifixion de Notre Seigneur Jésus-Christ et qui est conservé chez nous, Cisterciens, dans le trésor des Saintes reliques de la basilique Sainte Croix de Jérusalem. Il a été ciselé avec un soin religieux et il a été béni par nous. Nous certifions et attestons que ce clou est une authentique relique religieuse ayant sa place dans les trésors sacrés de l'Eglise.
Donné à Rome, dans notre monastère de Sainte Croix de Jérusalem
Le 15 du mois d'avril 1899

Beaucoup de ceux qui ont vu cette relique aimeraient la voir un jour mise en bonne place dans notre église Saint-Martin. Nous terminerons cet épisode par un

petit texte sur notre commune que j'ai pu retrouver aux archives religieuses de Bordeaux.

Texte de Monseigneur Olivier Laroza

« L'église de Castres est un monument très beau et très ancien. Elle est le signe concret d'une implantation de la foi chrétienne qui remonte très haut dans le temps. C'est autour d'elle que les maisons se sont rassemblées comme des poussins autour de leur mère poule. Elle constitue par son ancienneté, sa beauté, son caractère, un patrimoine infiniment précieux qui a été légué aux hommes d'aujourd'hui par de longues générations, qui à travers les siècles, ont exprimé aussi leur foi et leur espérance. De nos jours, cette église, comme toutes celles de notre belle région continue à marquer d'une certaine façon, les populations, même si parfois hélas, elles semblent s'éloigner d'elle.

Archives épiscopales »



Vitraux et décoration

L'art du vitrail, connu depuis l'antiquité, est très employé dans les églises byzantines. Il eut son apogée avec la naissance de l'esprit gothique.

Si les grandes rosaces sont en général ornées de vitraux non figuratifs, magnifiques prismes aux couleurs éclatantes, les vitraux de fenêtres sur les côtés ou dans les absides représentent tous les épisodes de l'Histoire sainte, sur des thèmes consacrés à un seul personnage ou une seule scène, assez rares d'ailleurs avant les XIV^e et XV^e siècles. On peut y voir aussi de nombreux récits par superposition et dont la signification est très compréhensible pour les fidèles illettrés de l'époque. D'autres vitraux avaient été commandités par diverses corporations.

Pour commémorer cette participation financière, un petit médaillon y figure parfois représentant les dites corporations (maçons, charpentiers, potiers, etc.). Notre église de Castres possède de très belles pièces. On peut y voir aussi d'autres vitraux magnifiques offerts par les grandes familles de la commune : les Martineau, Laval, Gilet, Campana, Goumains, Bétille, Théobon, Coquet. Que ceux que je n'ai pas mentionnés ici, et qui sont encore avec nous, ne m'en tiennent pas rigueur, car il n'est pas toujours facile de déchiffrer les noms des

donateurs sur les vitraux. Ces vitraux sont tous d'une très grande beauté et d'une finesse très délicate.

La guerre de Cent Ans fut très funeste pour les églises de Gironde. Ruinées, brûlées et même parfois démolies, elles furent en partie abandonnées par les populations décimées et désorientées. Ce n'est que vers la fin du XVe siècle que l'on constate un renouveau, une sorte de résurrection. A cette époque, bien des églises restaurées, dans un style naissant, prirent peu à peu l'aspect que nous connaissons aujourd'hui. Les plafonds plats, souvent lambrissés, firent place à de splendides voûtes et la lumière entra largement par les fenêtres agrandies. D'autres furent, après coup, fortifiées du XIVE au XVIIe siècle. On peut encore, de nos jours, en trouver dans notre région.

C'est en ces temps, aussi, que les cimetières s'étendirent autour des églises. Puis vinrent les guerres de religion avec encore une fois le cortège de ruines et destructions, surtout ciblées sur les mobiliers et représentations du culte à l'intérieur des édifices. Nous voici enfin à l'époque dite Renaissance à partir du règne de François 1er. Les lieux de prières reprirent un peu de leurs richesses d'antan. Mais de nos jours, elles sont de nouveau dépouillées de leurs magnifiques atours.

Toutefois, si d'aventure vous passez par le village voisin de Saint-Michel-de-Rieufret, allez visiter son église. C'est une des rares de la région qui a conservé sa magnificence d'autrefois. Ceci grâce à l'opiniâtreté de M. de Villeneuve, très honorablement connu.

Chez nous, à Castres, il reste encore quelques souvenirs, malgré un certain dépouillement. Des époques anciennes, on peut admirer, à l'entrée du chœur, au dessus de deux colonnes, deux très beaux chapiteaux. Ils représentent un cheval, ainsi que Tobie et son poisson.

Bien des statues et des tableaux ont disparu, sauf une magnifique toile que l'on peut admirer en entrant dans l'église à droite. A mon humble avis, cette oeuvre n'est pas mise en valeur à la place qu'elle occupe.

Il s'agit d'une belle toile peinte par Lépicier (1735-1784), peintre du Roi et élève de Carl Van Loo. Elle représente, d'après certains, la Sainte Famille, d'après d'autres, c'est saint Jean-Baptiste enfant près de sa mère sainte Elisabeth et de son père Zacharie. Je laisse à chacun l'interprétation qui lui semblera la plus plausible. Aux archives de l'Archevêché de Bordeaux, plusieurs documents se contredisent.

Rien n'est isolé, rien n'est petit, la moindre conscience porte partiellement en soi toutes les destinées de

l'univers et ne peut s'améliorer sans tout changer
autour d'elle.

Père Teilhard de Chardin



L'abbé Vénot et le clocher

Nous ne pouvons dissocier notre beau clocher d'un digne homme d'église qui fit beaucoup pour la paroisse de Castres. Nous lui devons aussi le magnifique presbytère. J'ai le plaisir de parler, et vous l'avez certainement deviné, de M. l'abbé Vénot, ancien prêtre de notre paroisse.

Au XIV^e siècle, monseigneur l'Archevêque de Bordeaux, Bertrand de Goth qui, plus tard, deviendra sa Sainteté le pape Clément V, donna un très grand essor aux constructions et rénovations de nos églises dans notre beau Sud-Ouest. Beaucoup furent hélas ! brûlées et même parfois détruites pendant la guerre de Cent Ans.

A partir du règne de François 1^{er}, prit naissance un nouveau style appelé "Renaissance" ou "période moderne".

Sous Louis XIV, l'architecture religieuse subit fortement l'influence italienne. Nos églises de Gironde s'inspirèrent aux XVII^e et XVIII^e siècles des églises de Rome. Pur style dit "jésuite" (Barsac en 1710, Preignac en 1770).

Ce patrimoine fut encore mis à mal par la Révolution de 1789. Il n'en est pas moins vrai que bien des lieux de prière furent reconstruits, restaurés, améliorés et méritent d'être visités, mais aussi conservés dans leur état actuel.

En ce qui nous concerne, les historiens disent que le seul vestige du XII^e est la superbe abside que nous avons la chance de posséder. Mais il faut aussi noter la partie basse du clocher, vestige de ces constructions romanes, basses et trapues, sur lesquelles étaient plantés un ou deux clochetons. Nous pouvons voir au-dessus du porche de l'église, une séparation très nette entre l'ancien et le nouveau clocher.

Nous pouvons, au gré des promenades, admirer encore de nos jours, quelques vénérables petites églises et chapelles où l'on retrouve ce style roman qui, malgré tout, ne manquait pas d'allure. Phare d'espoir, dans un remarquable écran de verdure, c'est la vision que pouvaient avoir les pèlerins arrivant à Castres, par notre belle Garonne. Ils y trouvaient gîte, couvert et réconfort avant de poursuivre leur chemin et leur destin. Après moult et moult transactions,

sollicitations et prières auprès des autorités religieuses du diocèse, une importante correspondance aux archives religieuses en fait foi, notre courageux et obstiné curé Vénot eut la grande satisfaction d'obtenir l'autorisation de l'archevêché de faire construire le remarquable clocher que nous pouvons admirer aujourd'hui. Ce ne fut pas sans peine et sans gros sous. Les habitants de Castres n'étaient point riches, mais notre brave curé ne se découragea pas et dut mettre quelques pistoles personnelles. Nous ne pouvons que lui en être reconnaissants.

L'abbé Vénot rendit son âme à Dieu un sombre soir d'octobre 1861. Il avait bien mérité le Paradis. Ses obsèques furent dignes de l'amour qu'il avait su faire naître dans sa paroisse. Il repose toujours dans une petite crypte, en partie sous les fonds baptismaux, avec deux autres religieux. C'est la seule sépulture qui ne fut pas transférée lors de l'ouverture du cimetière actuel. Sur le mur extérieur de l'église, au-dessus du tombeau, furent scellées trois plaques de marbre blanc. Sur l'une d'elles, on peut lire :

HIC JACENT IN PACE DOMINI, MATH CORDES, SYIV VENOT

« *Ci-gisent, dans la paix du Seigneur, Mathieu Cordes, et Sylvain Vénot* »

(Traduction faite le 20 juin 1992 par l'abbé Barthélémy.)

Le 7 novembre 1861, une pétition de 164 signatures fut envoyée par les habitants de Castres à l'archevêché, sollicitant le remplacement du curé Vénot par son neveu l'abbé Moreau, vicaire de l'église Saint-Pierre, de Bordeaux. Cette demande fut promptement refusée. Les autorités ecclésiastiques, semble-t-il, n'ont pas apprécié qu'on leur dicte une décision. Ce fut par décret impérial, du 6 décembre 1862, que fut nommé curé de Castres, l'abbé Jean-Baptiste Manceau, professeur à l'école secondaire ecclésiastique de Bordeaux.

Cependant, s'élançant de la flèche gothique,
Un son religieux se répand dans les airs
Le voyageur s'arrête et la cloche rustique
Aux derniers bruits du jour, mêle le son de saints
concerts.

Alphonse de Lamartine

Trois cloches occupent le clocher. La plus ancienne date de 1863. On peut lire sur le bronze ces magnifiques vers :

J'annonce tour à tour, les fêtes et les heures,
Je chante ou je gémis quand tu ris ou tu pleures.

La plus grosse date de 1928 et porte l'inscription suivante :

« Henri de Coste, maire »

Les cloches faisaient partie de la vie du village, bien plus que de nos jours. Elles étaient les messagères de maints événements de la vie communale, sans qu'aucune notion de religion n'intervienne réellement. Le tocsin, le glas, le carillon, qui égrenaient leurs sons sur les campagnes, étaient annonceurs de joies, de peines, parfois de guerre et d'armistices.

On disait : "Le glas sonne pour le père Justin, il a fait son temps, le pauvre." Ou encore : "Voilà le tocsin, ce doit être la fumée que l'on voit du côté de Savis, ce serait un feu de bois ou un chai qui crame que cela ne m'étonnerait pas." Et aussi : "Voilà que sonne le carillon, ce doit être le baptême du drôle de la Germaine. Avec les huit autres, elle n'a pas fini de gringonner. (nettoyer)"

Un peu plus tard, au lavoir, au bar Landais, devant une "fillette" de blanc, ou chez Moncade, on commentait l'événement. Les langues allaient bon train et chacun y ajoutait son bout de gras. C'était plutôt sympathique, cela faisait partie de la vie communale au son des cloches.

Aujourd'hui, lorsque tinte la cloche électrique, froide et monotone, on ne distingue plus l'événement qu'elle annonce. C'est à mon sens moins poétique. Chaque sonnerie avait sa signification.

L'angélus, le soir, indiquait aux travailleurs de la terre, qu'il était temps de dételer la charrue ou de ranger les faux et les daillots. Pendant les moissons (il y avait bien moins de vigne que maintenant), lorsque sonnait au loin l'angélus, les paysans s'arrêtaient un petit instant et se signaient après une rapide prière, comme au temps de Millet. C'était en quelque sorte un remerciement à Dieu pour cette nouvelle journée qui venait de se terminer.

Le matin, dès les premiers rayons du soleil, le fier béguey (le coq) disputait allègrement son gai cocorico au clair tintement des matines, annonçant aux hommes une nouvelle journée. C'était une autre époque.

Une petite histoire pour sourire.

Le tigre et le curé.

Dans la jungle, un jour, s'aventure un brave curé. Un
tigre survint.
Prions, se dit l'abbé "Seigneur, je t'en conjure, fais que
ce tigre soit chrétien."

Comment le Très-Haut se débrouilla ? la chronique
n'en parla pas.
Le fauve en tout cas, s'agenouilla et dit : "Seigneur,
bénissez ce repas."
Jean-Luc Moreau



L'art campanaire

En cette fin du XXe siècle, l'homme en quête de spiritualité redécouvre en Europe les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et leurs étapes carillonnées, lieux de prières, de rencontres, de convergences et aussi d'espoir.

Nous avons la chance d'avoir, dans notre accueillante et belle Aquitaine, toute une série de clochers, de beffrois, parfois délabrés, parfois muets, mais bien là, ayant toujours leurs cloches. Quelques passionnés tentent de faire revivre ce précieux patrimoine, probablement l'un des plus anciens et des plus attachants de la vie religieuse des villages et des cités. Il s'agit en fait de retrouver ce que l'on pouvait appeler un paysage sonore fait de belles musiques, de messages qui, depuis des siècles, rythmait la vie quotidienne des hommes, ancré dans leur mémoire collective. Car c'est le souvenir sensible de joies, de peines, de drames, de peurs, de prières, mais aussi d'espoir. C'est ce que nous appelons "la mémoire de l'art campanaire".

Il existe dans le beau pays de Gers, dans une petite ville appelée L'Isle-en-Jourdain, le plus grand et le plus beau musée d'art campanaire de France et d'Europe. Il renferme des trésors internationaux qui enchantent les nombreux visiteurs qui ont la chance, comme moi, de l'avoir visité. On y entre souvent par curiosité, ne sachant pas trop ce que cet art un peu oublié nous réserve. On en sort émerveillé, conquis. Répartis dans ce superbe musée, l'art de la fonderie, l'expression du temps (horloges monumentales), la voix des cloches (sonnailles et grelots) et bien d'autres merveilles stupéfiantes. Ces superbes collections permettent aux visiteurs une déambulation à travers le temps, les civilisations, et les pays, dans cet étrange et déroutant univers de l'art campanaire mondial. C'est une merveille qu'il faut avoir vue.

Il suffit de regarder un grain de sable et tu verras en lui
toutes les merveilles de la création.
Proverbe chinois (1560).



Les presbytères et l'abbé Vénot

Derrière le monument aux morts (1997), adossée à notre église, une petite et bien modeste construction, au premier abord sans grand intérêt. Pourtant ce petit réduit a son histoire. Il fut construit au XVI^e siècle et c'est avec l'abside romane le plus ancien bâtiment.

Au temps de l'ancien cimetière, autour de l'église, cette construction était séparée en deux parties. La première, reliée au chœur par une petite porte, servait de sacristie et fut pendant de nombreuses années la maison du prêtre. A la fois son bureau, son logement, la pièce dans laquelle il recevait les paroissiens, avec souvent un peu de honte. Cette pièce bien triste, froide, humide, était pompeusement appelée "maison presbytérale". La seconde partie servait de morgue et de réduit pour les outils des fossoyeurs. Au moment de la suppression de l'ancien cimetière, cette dépendance fut vidée et annexée à la première. Les deux locaux n'en firent plus qu'un, et c'est la sacristie d'aujourd'hui.

Au milieu du siècle dernier, l'église de Castres avait un prêtre formidable. N'ayons pas peur des mots. Il a marqué son passage en nos murs.

Nous ne pouvions parler du presbytère actuel, sans penser à ce prêtre courageux : je veux bien entendu parler de l'abbé Vénot (ou Vénoz, selon certains documents). Notre curé n'a pas hésité à bouleverser la douce quiétude des hautes autorités religieuses de cette époque afin d'obtenir, après avoir durement et longuement lutté, l'autorisation de faire bâtir un nouveau presbytère digne de ce nom. Il a été entièrement pensé et dessiné par le curé Vénot. Nous lui devons aussi la construction de la superbe flèche du clocher actuel. Ce remarquable bâtiment est un des fleurons de notre patrimoine local et nous en sommes fiers. Nous ne pouvons que rendre hommage à ce prêtre qui aimait tant sa paroisse, au point de s'endetter sérieusement pour construire le presbytère. La commune participa aux frais, il y eut des emprunts et des dons, mais le curé offrit aussi jusqu'à son ultime denier.

Nous lui devons beaucoup et si, de là-haut, il nous regarde, je suis certain qu'il doit être heureux notre abbé. Il m'a semblé intéressant de reporter ici un extrait de la correspondance que le curé Vénot adressa à Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux le 24 août 1860.

Je cite :

« *Eminence,*

La maison dans laquelle j'ai vécu depuis 15 ans, ne pouvait tout au plus ne mériter que le nom d'abri hospitalier, sous lequel, à couvert de la pluie, il ne m'était pas possible d'éviter les tristes conséquences de cette obscure prison dans laquelle le soleil ne pouvait pas pénétrer. Sa position, au Nord, la rendait très froide et peu saine pour son habitant, votre très humble serviteur. Elle contribuait à engendrer toutes les douleurs qui m'accablent et me préparent à des maladies mortelles, par les fétides miasmes qui s'en exhalent, surtout pendant la nuit, de son sol imbibé, car les eaux, par temps de pluie, ruissellent à l'intérieur. Elles forment sous le plancher, un cloaque infect.

D'une exigüité déplorable, je ne pouvais avec ce petit local répondre correctement aux exigences de ma modeste position de Prêtre. Il me semble juste, Monseigneur, que je donne aujourd'hui à votre Eminence, le compte-rendu de cette belle construction et des pensées qui m'ont animé dans la poursuite des plans que j'ai eu l'honneur de vous soumettre.

Votre Eminence doit se souvenir de la Confirmation de 1850, où j'ai eu l'insigne honneur de recevoir votre Eminence sous des tentes prêtées par les pêcheurs de Castres. Ma chambre, toute petite, n'en était pas moins, mon dortoir, mon parloir, mon cabinet d'études et souvent mon réfectoire.

A tous ces inconvénients regrettables, j'ajouterai, Monseigneur, que ce pauvre réduit, adossé à l'église, empêche la rénovation du bas-côté de la dite église, qui vous avez pu le voir en a bien besoin.

Les habitants de Castres sont bien trop pauvres, pour participer à la construction du presbytère plus en rapport avec mes fonctions de Pasteur. Je vous prie donc, Eminence, de faire quelque chose pour nous.

Chez un peuple qui a bien peu de foi, un tel logement suffit au prêtre, fut-il même la triste bicoque du dernier des mendiants. Telle est la population de Castres. Il fallait donc que le prêtre lui-même, comprenant mieux sa dignité, se chargeât seul de la soutenir.

Il faudrait donc, Monseigneur, que la demeure du Prêtre soit en rapport avec le Prêtre lui-même et qu'un presbytère tel qu'il devrait être, prêchât au Prêtre, avec le Prêtre, les vérités dont il est le dispensateur.

Je suis très honoré que votre Eminence ait bien voulu il y a quelques temps me laisser un espoir et en remercie Dieu. Je me suis attaché, m'efforçant de répondre en cela à la parole de votre Eminence : "Il faut, si vous construisez un presbytère, que vous fassiez quelque chose de bien". J'ai eu l'honneur de soumettre à votre Eminence, un plan de l'édifice et elle a daigné le couvrir de votre approbation. C'est par les douze apôtres qu'il nous a été donné de parvenir à l'Eglise et d'en connaître les divers enseignements. C'est donc par 12 marches, que nous accéderons au perron qui comme la céleste Sion dont parle l'Apôtre Saint Jean dans son Apocalypse, prend jour par 12 ouvertures et dont l'entrée principale nous représentera le premier des apôtres doté par N.S Jésus Christ, d'un pouvoir particulier, portera sur son front, les marques de ce pouvoir.

Un écusson surmonté de deux clefs, en croix, symbole du pouvoir de l'Eglise est ombragé par l'Etoile qui symbolise la juridiction du Prêtre. On remarquera au-dessus, des branches de vigne chargées de raisins et quelques gerbes de blé, symbole de la Divine Eucharistie qui indique le Prêtre comme sacrificateur et représentant du Sauveur. C'est encore à cette idée que portera l'inscription "Ite Ad Joseph" placée en l'exergue dans l'écusson. Ceci indiquant que c'est au Prêtre que se remet N.S.Jésus Christ. Enfin, Monseigneur, car je ne veux rien omettre, je représenterai "La conversion des Gentils à la voix du Prêtre" par une ouverture à l'Ouest, d'une porte à perron, comme la principale, mais sans les décors qui ornent celle-ci.

Je ne sais, Monseigneur, si ces dispositions plairont à votre Eminence, en réponse de mes efforts. Elle verra au moins le désir de répondre à sa confiance et la continuation de l'affection paternelle dont elle a daigné, à ce jour m'honorer.

*Le très humble et obéissant serviteur et fils.
Vénoz curé de Castres, ce 24 août 1860*

Vénoz curé »

Nous avons la preuve aujourd'hui que notre bon et courageux curé Vénot fut largement récompensé de ses efforts. Le 24 novembre 1860 eut lieu la bénédiction solennelle du presbytère en présence du curé du village, l'abbé Vénot, de M. le chanoine Blatairou, représentant officiel de son Eminence le cardinal archevêque de Bordeaux. Hélas ! notre cher curé ne profita pas longtemps de ce magnifique édifice à qui il avait tant donné. L'abbé Vénot décéda un an plus tard le 7 novembre 1861. Il fut regretté de tous et eut droit à de somptueuses funérailles, dignes d'un haut personnage.

Décidée et entreprise dès 1994 par la commune de Castres et son maître d'ouvrage M. Constant, maire, la restauration complète se poursuit actuellement (toiture, fenêtres, intérieur) avec l'aide financière de l'Etat et le concours des Bâtiments de France (le site étant classé monument historique depuis 1908). Ci-dessous, copie partielle de la correspondance relevée aux archives religieuses de Bordeaux qui fait état du décès de l'abbé Vénot, par le conseil municipal de Castres à son Eminence le cardinal archevêque de Bordeaux, Monseigneur Donnet.

Castres ce 7ème 9 bre 1861

*Le Conseil municipal et les habitants de
Castres à son Eminence Monseigneur le Cardinal
Donnet Archevêque de Bordeaux*

Eminence

La commune de Castres vient d'être frappée dans ses plus chères affections, M. L'abbé Vénot curé de cette paroisse vient de décéder et cette mort prématurée a plongé toute la communauté dans



Tableaux

Découverte étonnante à Castres-Gironde par l'Association Saint-Martin. Monsieur Guy Tauzin, vice-président et historien local, aidé de Monsieur Rabeau, président, au cours de leurs recherches sur le passé de l'église de la paroisse, eurent l'heureuse surprise de retrouver, dans les caves de l'ancien presbytère, oubliés dans la poussière et les objets hétéroclites, cinq grands tableaux qui semblaient être de belles toiles de style religieux, et qui, d'après certaines personnes de la commune, étaient autrefois accrochées tout en haut de la grande nef.

En s'y intéressant de plus près, à la suite de sondages et d'essais de nettoyage par des spécialistes, il s'avère que l'épaisse couche de poussière durcie par le temps cachait une magnifique peinture du 17ème siècle, parfaitement conservée, et dont les superbes coloris ne semblent pas avoir souffert de l'indifférence des hommes. L'expertise, effectuée par les services

culturels de l'archéologie et du patrimoine, fait apparaître des oeuvres de grande valeur historique d'un peintre ayant été protégé par la grande famille des Ducs d'Epéron, très connue dans la région.

Il s'agit du peintre Christophe Crafft à qui l'on doit également les belles décorations des monumentales cheminées du château de Cadillac et le très beau Christ en croix que l'on peut admirer de nos jours sur le magnifique retable de l'église Saint-Blaise à Cadillac. Des recherches sont en cours afin de tenter de retrouver les raisons qui font que ces belles toiles se trouvent dans l'église de Castres-Gironde.

Nous savons déjà qu'elles faisaient autrefois partie d'un lot de 19 oeuvres commandées au peintre Crafft par le duc d'Epéron en date du 13 Août 1636 et qui furent placées d'une part dans la chapelle du château et, d'autre part, dans l'ancienne église Saint-Martin de Cadillac, de nos jours démolie (emplacement actuel du cimetière de Cadillac).

Découverte très importante pour le patrimoine car, jusqu'à ce jour, aucune des 19 oeuvres de Crafft n'avait été retrouvée. C'est une chance pour l'association Saint-Martin de Castres-Gironde dont le but est la sauvegarde de cette vénérable église construite au moyen-âge et qui renferme déjà une belle oeuvre, classée, du peintre Lépicié (1735-1784) peintre du Roi et élève de Carl-Van-Loo. Mais aussi découverte intéressante pour l'histoire de l'art pictural religieux du XVII^e siècle.

Ces oeuvres, actuellement en cours de nettoyage, intéressent vivement les Beaux-Arts et les services culturels de Bordeaux. Elles ont leur place dans les meilleurs musées de France et la paroisse de Castres est heureuse et très flattée de les posséder dans son église.

L'association Saint-Martin étudie la possibilité de les mettre en valeur car ce sont des oeuvres de choix. Pour les amateurs de peinture et de belles choses, voici les titres des cinq toiles :

« la Circoncision », « l'Adoration des rois », « le baptême du Christ », « l'entrée à Jérusalem », « la Cène ».

En ce qui concerne ce dernier tableau, il est assez exceptionnel, car en fait, il représente deux sujets en un : « la Cène » et « le Lavement des pieds ».

A la mort de Bernard d'Epéron, la lignée des de La Valette ducs d'Epéron, s'éteignit. L'héritage revint à Jean-Baptiste-Gaston de Foix de Candale, duc de Randan, fils de Marie-Claire de Beaufremont, elle-même belle-fille de feu le duc Bernard d'Epéron et remariée au duc de Randan.

Les héritiers vinrent loger au château de Cadillac le 15 Septembre 1675, mais plus de fortune, ils héritèrent des énormes dettes contractées par les d'Épernon. Il fallut donc vendre le château ainsi que la plupart des meubles, objets de valeur, tableaux, y compris les objets liturgiques et tableaux de l'ancienne église Saint-Martin qui se trouvait à l'emplacement actuel du cimetière. La chapelle du château fut elle aussi entièrement dépouillée.

Il est fort possible que c'est vers cette époque que le lot des dix-neuf toiles peintes par le peintre Christophe Crafft furent vendues, données, même récupérées, et partirent ainsi dans divers lieux de la région, y compris dans l'église Saint-Martin de Castres.

Ces toiles ont-elles été achetées ou acceptées en donation ?

Nous ne le savons pas pour le moment, car il faudrait retrouver des documents prouvant ces manipulations. Ils ont certainement existé et existent peut-être encore.

L'association Saint-Blaise, accepte la collaboration de l'association Saint-Martin afin d'unir nos efforts pour tenter d'en savoir plus sur cette affaire.

Bien entendu, ce n'est qu'une hypothèse, mais elle ne nous semble pas loin de la vérité. Il est incontestable que le fait d'avoir retrouvé cinq de ces oeuvres de Crafft est un événement dans le domaine de l'art pictural en ce qui concerne la conservation du patrimoine. D'autant que ces toiles, en cours de nettoyage, semblent avoir une assez grande valeur, d'après Mme Henri-Morlier, conservatrice du château de Cadillac.

Il est probable, comme l'a pensé Jacques D'Welles, que la plupart de ces meubles, objets et autres tableaux, se trouvent encore dans la région. Voici donc une explication possible sur la provenance de ces cinq toiles sur Castres.

Tant que nous n'aurons pas retrouvé des documents certifiant que ces oeuvres appartiennent à l'église de Castres, tout est possible, même éventuellement, leur retour au château ou le dépôt dans un musée.

C'est la raison pour laquelle il nous faut être très prudents en nos recherches. Mais cela vaut quand même le coup de rechercher la suite de cette histoire. Cette découverte est d'une grande importance.



Une autre piste nous semble également possible.

Nous sommes en 1737, le propriétaire du château et maître de la baronnie de Cadillac de l'époque vient de décéder. Il s'agit de M. de Moncassin, comte de Benauges et baron de Cadillac.

Son héritier est déjà bien connu ; Charles Louis comte de Pressac de Monlesun de Foix de Candale est un personnage orgueilleux, prétentieux et très désagréable envers tout le monde. Très vexé, humilié que ses parents décédés n'aient pu, suivant sa demande, être inhumés dans la chapelle ducale, il fit détruire certaines parties du château ainsi que la chapelle après en avoir déménagé tous les meubles, objets liturgiques, tableaux, enfin tout ce qui était de prix, et il les vendit autour de lui.

D'après certains documents consultés aux archives départementales et aux archives privées du château, du moins le peu qui fut sauvé des différentes destructions, il semblerait que cette chapelle était ornée de beaux tableaux, dont certains semble-t-il, de Christophe Crafft. Il est donc logique de penser que le sieur de Pressac, dans sa folie de distribuer les biens venant des d'Épernon, ait pu vendre ou donner cinq toiles à l'église de Castres. Encore une fois, pour le moment, rien ne nous permet de l'affirmer.

Ce n'est qu'une possible solution. Cette piste mérite elle aussi d'être étudiée.



Les cimetières

C'est le cyprès, ami des tombeaux,
Et pour finir, il faut le dire
Les morts, les morts découronnés
Plongent leur ombre dans son ombre
Sans sortir de leur sommeil profond.

Paul Chaulot

L'ancien cimetière

Comme presque partout, l'ancien cimetière de Castres était situé dans un enclos autour de l'église. Le concile rappelle que les cimetières sont réservés aux défunts et les églises aux vivants. Autrefois, ces décisions

ne furent jamais suivies ni respectées.

En 1080, la coutume était de se faire enterrer le plus près possible de l'église. De nos jours, on retrouve encore quelques anciennes tombes complètement accolées aux murs des églises. On recherchait ainsi une certaine protection divine. Les plus fortunés pouvaient obtenir le grand privilège de se faire inhumer dans l'église même. Des documents, des archives religieuses et de la mairie font état de plusieurs inhumations dans notre église Saint-Martin. En particulier, le 25 avril 1718, mise au tombeau de Mme Catherine Jeanne Lafargue, fille de Raymond Lafargue, qui repose dans la chapelle Sainte-Catherine au fond à droite. Un enfant repose aussi depuis 1719 au pied du second pilier à gauche en entrant. Ces deux inhumations furent organisées et bénies par M. Van-Kessel, curé de Castres.

Les cimetières des villes et des campagnes, y compris celui de notre village, étaient, dès le moyen-âge, le refuge de toute une population marginale composée de voleurs, de mendiants et de gens peu fréquentables.

Les morts étaient mis en terre par les plus vaillants ou les plus âpres au gain. Souvent de sérieuses bagarres avaient lieu avant chaque inhumation pour savoir qui ferait le travail, surtout si la famille semblait quelque peu fortunée. Moyennant quatre ou cinq pistoles, ces tristes gens creusaient le trou, enterraient les défunts, non sans les avoir le plus souvent détroussés de quelques bijoux et même souvent de leurs vêtements. Le soir, après avoir le plus souvent un peu trop bu, ces lamentables personnages dormaient à même la terre remuée dans la journée. Même les "gens d'armes" et autres prévôts n'osaient point s'y mêler.

Ces lieux de repos étaient entourés d'un halo de superstitions et de maléfices. Bien peu s'y aventuraient. Cette terrible et bien étrange situation dura plus de 300 ans après le moyen-âge, avant qu'une petite organisation, pas toujours recommandable d'ailleurs, mais un peu mieux structurée et contrôlée, fut mise en place.

Dans les campagnes, bien des gens préféraient se faire inhumer dans leur propre terrain, du moins ceux qui, là aussi, en avaient les moyens. De nos jours, la réglementation ne permet plus ce genre de choses, mais une dérogation autorise les tombeaux déjà en place à y rester. Dans le Médoc, au sein des grands vignobles, il est encore possible de voir quelques tombeaux au milieu des vignes.

De cet ancien cimetière, il nous reste quelques vestiges : les murs de clôture, toujours en place, le tombeau dans lequel reposent des religieux.

Selon des documents que je fus autorisé à consulter aux archives de la cathédrale Saint-André, avec l'aimable autorisation de Monseigneur Eyt qui m'a

fait le grand honneur de me recevoir et que je remercie, il semblerait que quelques habitants de la commune, au moment des transferts, n'ayant pas les moyens de régler de tels frais, acceptèrent, non sans douleur, nous en sommes conscients, de laisser leurs ancêtres sur place. Vraisemblablement, au moins trois tombeaux sont toujours et pour l'éternité sous les beaux arbres de la place Henri de Coste. Si tel est le cas, promeneurs qui passez en ces lieux, ayez une petite pensée pour ceux qui dorment quelque part sous vos pas. Toutefois, les documents consultés ne sont que des correspondances de notables avec l'Eglise. Il convient donc d'être prudent et de garder toute réserve sur cette hypothèse.

Par contre, au cours des travaux d'assainissement, une grande pierre tombale, certainement oubliée, fut découverte. Dégagée, nettoyée, elle a été judicieusement placée à côté de l'église sur l'emplacement de l'ancien petit jardin du presbytère. Elle mérite d'être remise en valeur car il s'agit d'un homme très honorablement connu et estimé dans la commune où il fit beaucoup de bien sur le plan agricole. J'ai pu retrouver aux archives l'acte d'inhumation en date du 5 juin 1831. Sur la stèle, on peut lire, je cite :

ICI REPOSE
HUGUE MONBRUN
CHEVALIER DE ST LOUIS
ET DE LA LEGION D'HONNEUR
DECEDE LE 5 JUIN 1831
AGE DE 76 ANS

BON EPOUX BON PERE
PASSIONNE DE L'AGRICULTURE
QU'IL AMELIORA
DANS CETTE COMMUNE
PLEURE DE SA FAMILLE
REGRETTE DE SES AMIS

Je n'ai pu savoir à ce jour, ce qu'a bien pu faire ce personnage pour améliorer l'agriculture dans la commune. L'emplacement où fut découverte cette stèle par les ouvriers municipaux figure en foncé sur le croquis de l'ancien cimetière.



Le cimetière actuel

En date du 20 janvier 1861, une pétition des habitants et des notables de Castres, adressée au préfet, sollicite soit l'agrandissement du vieux cimetière autour de l'église, soit et aussi de préférence, la construction d'un nouveau, un peu éloigné des maisons.

M. le préfet impérial de la Gironde, vu le décret du 23 prairial an XII, vu l'ordonnance royale du 6 novembre 1843 considérant les desiderata des paroissiens, estimant d'autre part qu'effectivement ce cimetière étant devenu trop petit et même insalubre (il y avait à l'époque 795 habitants) décida l'interdiction d'enterrement dès qu'un autre lieu mieux situé serait trouvé.

Ce document se trouve aux archives religieuses de Bordeaux et une copie est à la mairie de Castres. Décret signé en l'hôtel de préfecture de Bordeaux le 19 février 1861.

Déjà, devant cette décision, le conseil municipal en date du 21 mai 1860 demande l'autorisation d'achat d'un terrain. Toutefois, la commune, ne pouvant couvrir les frais, lance une souscription fixée à 100 francs, qui donnerait droit à une concession perpétuelle dans le futur cimetière. Toute demande de concession, hors cette souscription, coûterait 600 francs.

Cette proposition eut une bonne audience auprès de la population. M. le préfet est d'accord sur la forme, mais hélas ! il exige ses propres conditions, à savoir : une souscription de 300 francs.

La commune ne pouvant faire face, le préfet refuse cette nouvelle implantation. Il demande au maire de trouver une autre idée ; "tracasseries administratives, cela n'a pas beaucoup changé", alors que l'interdiction d'inhumer est déjà signée. En date du 23 novembre 1860, afin de trouver les fonds, le conseil propose une imposition exceptionnelle de 200 francs sur deux ans. Il devient absolument nécessaire et urgent de construire ce cimetière. Un vote fut donc organisé en conséquence. Sur 22 votants : 11 pour, 11 contre. La voix du maire étant de par la loi prépondérante, le projet fut enfin accepté par le préfet revenu à de meilleurs sentiments.

La construction se fit donc sur un terrain offert par M. Bordelair, en bordure de la « Route Royale », notre R.N.113 actuelle.

Le règlement du nouveau cimetière fut voté et adopté au cours de la réunion extraordinaire du conseil municipal en date du 12 février 1865. La

superficie a été fixée à 24 ares, dont 12 pour les inhumations ordinaires et 12 pour les constructions de tombeaux en dur.

- Prix des concessions perpétuelles en 1ère classe : 200 francs.
- Prix des concessions trentenaires en 2^e classe : 60 francs.
- Prix des concessions à 15 ans en 3^e classe : 30 francs.

L'autorisation de construire des caveaux ne sera accordée que pour les propriétaires de concessions perpétuelles.

Une étude pour la captation d'une source est envisagée, ainsi que la construction d'un petit abri réservé aux outils des fossoyeurs et au brancard de transport. Cette décision de capter une source a déclenché bien des polémiques. Certains estimaient que cette eau était nécessaire pour les fleurs et aussi pour l'entretien du cimetière. D'autres affirmaient avec force et aussi quelques bons gourdins de châtaignier que les vivants avaient cent fois plus besoin d'eau que les morts. On en vint à de si sérieuses empoignades, qu'il a fallu faire appel à la Garde nationale sédentaire.

Après moult discussions, plus ou moins orageuses, la source fut captée. Aujourd'hui, il n'en reste qu'une belle pompe, abandonnée dans un coin, victime elle aussi du progrès de notre civilisation.

Alors, tous les deux, la main enlacée
Nous suivrons le chemin même dans l'éternité
Malgré les soucis et parfois quelques larmes
Le chemin parcouru, le long de notre vie
A laissé en nos coeurs un bonheur infini.

Mamie Bruzaud



LA MAIRIE



Origine

Depuis bien des lustres, le terme de maire est utilisé. Au moyen-âge, ce titre était donné aux possesseurs de certains petits fiefs ; il se disait aussi d'un juge bas officier ou d'un chef de corps d'artisans.

Au XII^e et XIII^e siècles, à la cour du seigneur, le maire était aussi celui qui avait commandement et droit de vie ou de mort sur la domesticité et le bas peuple. Il était appelé également sénéchal. Pour les férus en géographie, il existe le détroit du Maire, situé à l'extrême sud des Amériques, entre un groupe d'îles et la Terre de Feu.

Ce n'est qu'après la Révolution que le titre et la fonction de maire prit l'importance bien spécifique que nous lui connaissons à ce jour. Avant 1789, cette fonction était attribuée par le seigneur, le préfet et avec l'avis incontournable des hautes autorités de l'Eglise. La dite fonction se nommait mairat.

Née au XIX^e siècle, dérivée de l'onomastique (étude des mots en général), la toponymie est une science très délicate et qui avance avec prudence. Si on s'y réfère, on peut penser que le mot maire peut provenir du latin « masius », « mariacum » (homme qui dirigeait une terre épiscopale) ou de « major » (le plus grand, celui qui domine). Un habitant de Castres pourra-t-il nous éclairer sur cette question ?

Pour la petite histoire, il existe aux archives municipales de la commune un document officiel concernant le serment prononcé en 1855 par M. Campana lors de son élection aux fonctions de maire. Ce serment débute ainsi : « Je jure obéissance et fidélité à sa Grandeur, notre très aimé et vénéré Empereur..... ».

Revenons, si vous le voulez bien, à notre mairie, appelée « maison communale » avant la Révolution, et dont les locaux pouvaient se trouver un peu partout sur la commune. En général, et jusqu'aux environs des années 1950, ce bâtiment administratif faisait souvent corps avec l'école, le corps de garde et le local à bagages. Sauf pour Castres où ce local à bagages se tenait au relais de poste, mais nous en reparlerons plus loin. Parfois même, les délibérations

publiques se tenaient sous le porche de l'église. Certaines affaires étaient annoncées en chaire par le curé du village.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat changea bien des choses en ce domaine.

Faisant suite aux sollicitations des habitants de l'époque, le conseil municipal dut rechercher un terrain ou un immeuble assez important pour implanter une nouvelle mairie, deux classes pour filles et garçons, un logement pour l'instituteur, un poste de garde, mais aussi, si possible, un local assez vaste pour accueillir éventuellement des troupes de passage.

Première possibilité : une maison sise à l'angle de la route nationale (R.N.113) et de la route dite de Saint-Selve ; maison appartenant à M. Campana, plus un terrain par derrière dont M. Mouchet était propriétaire ; le tout pour une somme de 30 000 francs. Seconde possibilité : la propriété de Mme veuve Laconfourque (partie gauche de la mairie actuelle), augmentée d'une pièce plantée en vigne en bordure de la route nationale, située à l'emplacement actuel du corps central de la mairie, dont M. Soulié voulait bien se séparer. Le lot pour une somme de 13 000 francs.

Par décision du conseil municipal des années 1881 et après avoir essuyé bien des discussions et polémiques surtout sur le plan financier, le dit conseil, en date du 29 octobre de cette même année, accepte enfin les propositions des divers propriétaires et sollicite les services d'un architecte, M. Prévot et d'un géomètre, M. Lapeyre. Dès cet instant, il est prévu la construction sur l'emplacement de la petite vigne, entre les deux maisons citées plus haut, d'un corps principal à usage de mairie et, sur l'arrière, la construction de deux classes, deux préaux, une grande cour de récréation coupée en deux par un petit mur.

En ce qui concerne la mairie et les autres services prévus, l'accord définitif fut signé pour la somme de 42 603,34 francs, puis de 48 153,04 francs, somme à laquelle il fallait ajouter les frais de construction et d'aménagement pour un montant de 21 019,38 francs. Dépense totale : 69 172,42 francs. Très lourde charge pour une petite commune. Le conseil municipal, justement préoccupé par la triste situation financière de tous les propriétaires viticulteurs durement touchés par une attaque très importante de phylloxéra, dut faire d'énormes sacrifices pour faire face aux frais engagés. Mais désireux de seconder les efforts du gouvernement de l'époque en ce qui concerne la politique de construction d'écoles et autres bâtiments publics, afin également de suivre le développement de l'instruction populaire, les élus de Castres durent chercher et obtenir des aides très utiles. Quant aux habitants, conscients d'un tel effort, ils acceptèrent en général de subir d'importantes augmentations d'impôts.

C'est ainsi que fut mise en service, la superbe mairie que nous pouvons admirer aujourd'hui.

Il reste toutefois un petit mystère à résoudre. En effet, au-dessus d'une porte d'entrée, on peut lire la date 1791. Certains historiens régionaux pensent que cette date est celle de l'année de construction de la mairie. Mais, en 1881, cet emplacement était un terrain planté de vignes. Est-ce une erreur de l'artisan qui a gravé cette date ? Peu probable, le maire de l'époque aurait immédiatement fait rectifier. Il est plus plausible que cette pierre provient de l'ancienne maison Campana achetée par la commune. Seules les archives notariales pourraient nous renseigner.



Le maire

Le Roi, par lettres patentes, crée en décembre 1789 la fonction de maire. A la veille de la Révolution de 1789, le système féodal laminé par le pouvoir royal est moribond. La médiocre entrée des impôts due à la répartition très injuste des taxes et aussi aux mauvaises récoltes (à cette époque, la région de Castres était essentiellement agricole), entraîne le délabrement de la plupart des grands domaines, des châteaux et des églises.

A côté des paysans, maintenus en servage plus ou moins strict, il s'est créé dans la paroisse de Castres, une classe de petits propriétaires aux dépens des terres seigneuriales. Un certain nombre de ces gens savaient lire et écrire. Des documents aux archives en font foi. Ils avaient des idées nouvelles, ils narguaient un peu le pouvoir du seigneur et celui du clergé qui jusque-là étaient très puissants et par cela même intouchables. Tout en étant toujours croyants et royalistes, certains faisaient partie de la franc-maçonnerie. Nous en connaissons au moins trois dans la commune. Respectueux de la libre pensée de chacun, nous ne pouvons citer de noms.

Il semble bien que la Révolution à Castres se soit manifestée par l'arrivée de commissaires du district qui vont mettre en place une sorte de municipalité dont les membres étaient choisis parmi les propriétaires dits « éclairés ». C'est ainsi que le 12 novembre 1792 fut nommé un certain M. Béguet qui devint donc le premier officier municipal. Il ne resta pas un mois en place, les documents consultés n'en disent pas plus.

Mais tout va mal, le peuple craint ces commissaires du district qui viennent tout contrôler, font des réquisitions souvent abusives, recrutent sans leur demander leur avis des jeunes gens pour la garde nationale, désignent aussi des gens qui, selon leur bon vouloir, devenaient suspects.

Le bon peuple de Castres qui avait cru naïvement qu'il n'y aurait plus d'impôts, de corvées, refuse ce qu'on lui impose à nouveau, même si c'était, disait-on, pour la bonne cause. De graves événements s'ensuivent dans la commune comme partout aux alentours.

On se rend compte que les informations et nouvelles arrivaient quand même assez vite, colportées par les courriers qui s'arrêtaient au relais de poste tout à côté. Ainsi, par exemple, l'arrestation du Roi à Varennes le 21 juin 1791, semble avoir été connue à Castres le 30 courant par l'indiscrétion d'un courrier royal de passage qui, un peu fatigué, avait fait halte au relais et, la boisson aidant, avait été un peu bavard.

Désormais, les biens nationaux furent vendus, les propriétés et domaines morcelés et redistribués, ce qui déclencha d'innombrables palabres et disputes dont certaines furent cruelles. On alla même jusqu'à tenter de retentissants procès, surtout pour le fief de la Contau. Je possède des documents qui me permettront de vous en parler un peu plus tard.

Les choses n'allant pas mieux, il fut créé dans la commune une sorte de milice préposée au maintien de l'ordre. Les hommes de 16 à 60 ans étaient recrutés sur place, à condition (disent les archives) qu'ils ne soient pas malades de la lèpre ou de la petite vérole. Cette milice prit le nom de Garde nationale et fut instaurée également dans presque tous les villages de la région. Ces gardes étaient armés de rares fusils, mais surtout de lances et de gourdins (préfiguration de nos bonnes vieilles et, paraît-il, douces matraques). Il ne m'a pas été possible de retrouver leurs locaux à Castres, mais il est certain qu'il y avait une escouade (12 à 15 hommes). Les exercices avaient lieu sur la place publique, au centre du bourg.

Un document en date du 25 septembre 1870, nous informe d'une telle organisation sous la haute autorité du maire de l'époque, M. Duluc Charles. Pendant ces troubles, le maire et quelques notables (volontaires, non élus) dirigeaient tant bien que mal la commune.

Les registres paroissiaux autrefois tenus par le curé deviennent l'état civil maintenant assuré par un officier municipal volontaire et ayant, comme on disait, belle plume. Les taxes et les impôts de plus en plus lourds, répartis par la municipalité, étaient perçus par un autre citoyen désigné par le maire, qui, pour sa rémunération, ne devait compter que sur les « années d'argent » (5%). Il était donc très impopulaire ; c'est la raison pour laquelle il y avait peu de prétendants à ce poste.

Souvent, les rues n'étant pas bien éclairées, quelques coups de gourdins inconnus se perdaient.

La justice autrefois seigneuriale était rendue par un juge de paix, siégeant au chef-lieu de canton. Avant cette nouvelle institution, le seigneur avait parfois droit de basse et haute justice sur le pauvre peuple et il ne s'en privait pas ; un texte du 8 avril 1669 (archives municipales) parle de :

« La décision de justice par Monsieur J.B. Procureur d'office pour notre région qui fait arrêter et mettre aux fers, un certain C.... habitant le hameau de Nadon qui avait été dénoncé pour avoir fauté avec la demoiselle D.... près du cimetière et cela, horreur.... ! en plein jour ».

On ne plaisantait pas en ce domaine à cette époque.

Après la Révolution, la vie fut donc très pénible pour tous. Le gouvernement était sans le sou. C'est alors que nos têtes pensantes, en haut lieu, eurent l'idée d'émettre ce que l'on a appelé les « billets gages » sur les biens nationaux (biens confisquée aux nobles émigrés et aux congrégations religieuses). Ce furent les fameux « assignats ». Mais les responsables firent une monumentale erreur qui devait avoir des conséquences imprévues.

Ces assignats ont été émis en trop grand nombre d'une part, par ailleurs, ils étaient bien trop faciles à imiter. Les faussaires s'en donnèrent à cœur joie et la France fut inondée de faux, à tel point que de nombreuses personnes furent entièrement ruinées (comme me disait un ami castrais, rien de nouveau sous le soleil). Il y eut tant de faux que les municipalités étaient envahies par la foule hurlante et déchaînée. Même à Castres, il a fallu donner la Garde nationale.

Malgré les mises en garde et autres publications officielles sur ces faux assignats, la toute jeune République faillit chanceler sur son socle. Ce fut la plus grande filouterie de l'Histoire. Tant bien que mal, la politique suivait son cours, les Rois, les Empereurs partaient, revenaient et, chaque fois, les maires devaient faire front à de grosses difficultés. Ils étaient toujours désignés par le préfet et à chaque changement de régime, ils devaient prêter serment : *« Je jure fidélité au Roi, à l'Empereur, à Louis-Philippe, de nouveau à l'Empereur, à la République, etc. »*. Mais, ce faisant, ils prenaient de l'assurance. C'est en 1848 que les maires furent élus pour la première fois par les conseillers, mais ce n'est qu'en 1880 que débuta l'application du suffrage universel.

Les premiers fondements de notre façon de vivre se préfiguraient au loin. Ce qui aura permis à une petite bourgeoisie de jouer un rôle dans les affaires publiques dont étaient encore exclus pour quelques années les paysans et les ouvriers qui n'auront le droit de vote que vers 1882 sous la III^e République. Les femmes ne l'auront que le 21 avril 1944 et les militaires, malgré leurs atrocès

sacrifices en 1914-1918 et 1939-1945, encore plus tard, le 17 août 1945, d'où le surnom : « la grande muette ». Souvenons-nous aussi des écriteaux dans certains jardins publics : Interdit aux chiens et aux militaires.
La République méprisait assez ses défenseurs !

Liste des maires de Castres

1792	M.	Béguet
1793	M.	Menguein Gérard
1816	M.	Chanterre Jean
1830	M.	Mayrieu Jean
1837	M.	Ronat
1843	M.	Roussereau Paul
1849	M.	Lassale Théodore
1850	M.	Chaurand Estienne
1855	M.	Campana Jean
1861	M.	Duluc Charles
1876	M.	Escatafal Jean
1881	M.	Lassale Joseph
1890	M.	Caurand Julien
1893	M.	Lamarque Gustave
1905	M.	Escatafal Oswald
1912	M.	de Coste Henri
1929	M.	Tardy Maurice
1935	M.	Laconfourque Pierre
1944	M.	Pralongue Pierre
1959	M.	Laconfourque Roger
1977	M.	de Boussier Henri
1989	M.	Constant Daniel



Le garde-champêtre

Nous sommes en l'an de grâce 1300. Castres avait déjà son « sergent des verdure » ». Il était au village ce qu'était à la ville le « sergent de guet ». La charge fut créée quand la terre fut divisée en propriétés individuelles,

admises et reconnues. Le titre changea souvent d'appellation ; les vieux grimoires en font foi. On le nomma : messier, messenger, bannier, bannard, bandier, bladier, vignier, degatier et, enfin, garde-champêtre.

Ce nom était autrefois bien adapté aux fonctions qui lui étaient dévolues. Dans la nuit des temps, il était surtout chargé de surveiller les récoltes des terres communales jusqu'à leur maturité. Puis les années passèrent et notre brave garde fut mis à toutes les sauces. C'était le « bon à tout faire » et il s'en faisait un honneur, car il était considéré par la population au même rang que les notables. Par exemple, il devait protéger les champs lors des chasses des seigneurs qui faisaient fi des récoltes, afin que le blé arrive à maturité. En effet, il n'y avait alors que peu de vignes par chez nous à cette époque. C'étaient surtout des champs de blé ou des pâturages.

Le garde des verdure devait aussi surveiller les oiseaux afin qu'ils ne détruisent pas les nouveaux semis, contrôler l'épandage des engrais naturels, surveiller les parcs à bestiaux et maisons de bergers, rechercher et ramasser les outils et autres socs et fers oubliés par les paysans et que les vagabonds utilisaient pour faire de mauvais coups. Bien d'autres travaux lui étaient demandés qui souvent avaient peu de rapport avec sa charge.

Plus tard, notre garde eut à se familiariser avec la circulation et les infractions sur les charrettes, tombereaux et autres véhicules de cette époque, surveiller l'entretien des chemins et faire combler les ornières, contrôler les trafics illicites nombreux des alcools, du tabac (Castres avait deux exploitations de culture de tabac), peser et suivre le commerce de la poudre à feu, du sel et autres compositions salines, surveiller les étalons et assister aux opérations de reproduction et enfin réprimander l'ivresse des gens sortant du « bar Landais » ou autre débit de boisson. Ouf, ça y est !!! on peut constater que notre brave garde n'avait pas le temps de rêver. Peu à peu, il devint l'âme de la commune, au même titre que le curé, le notaire, le maître d'école, l'apothicaire et le médecin. Précieux auxiliaire de la gendarmerie, car il connaissait tout le monde dans le village. Soigneusement choisi, ni trop jeune, ni trop vieux, il devait être probe, zélé, mais il n'était pas obligé de savoir lire et écrire. Il pouvait se faire aider, souvent par l'instituteur, et ne devait que signer les rapports et contraventions. Certains mettaient leur signe, croix ou dessin qui devait être toujours le même.

Le garde-champêtre fut, par la suite, assermenté et devait prêter serment devant le juge de paix du canton. Alors, on lui remettait une superbe plaque à son nom. Ainsi, tout ce qu'il disait devait en principe faire loi. Il possédait plusieurs képis, différents selon les manifestations ou cérémonies officielles. Mais, pour les travaux courants, il pouvait porter une casquette ou aller tête nue. Il était assimilé à l'officier de police royale, puis impériale et enfin républicaine et dépendit par la suite du maire du village et du chef d'escadron de gendarmerie. Peu à peu, la sélection devint plus sévère et, au siècle dernier, on

lui demandait au moins de savoir lire, écrire et compter, mais seulement jusqu'à cent. « *Ratione materiae et ratione locci. Ce qu'il faut, où il faut* ». Il savait ce que cela voulait dire car M. le curé le lui avait dit, mais il ne s'en servait presque jamais car il lui arrivait rarement de le prononcer correctement. On ne peut tout savoir.

Il représentait l'ordre social et la loi républicaine dans sa bonne ville de Castres. Coiffé du célèbre képi, il portait fièrement la rude vareuse réglementaire de drap sombre aux boutons argentés sur lesquels étaient gravée la devise « Sûreté Publique », tenue complétée par les attributs de sa fonction, et surtout la fameuse plaque de cuivre dont il était très fier, insigne incontestable de l'autorité sur le territoire rural.

Le respect de la liberté ne peut consister qu'à vouloir faire ce que l'on doit vouloir, et à n'être point contraint de faire ce que l'on ne doit pas vouloir

Montesquieu
(La Brède Juin 1742)

Question vélo, il en connaissait un rayon, Robert ! Vous l'avez bien sûr reconnu, notre ancien garde-champêtre, M. Pierre Ragues dit Robert. D'une famille très honorablement connue et estimée dans la commune et bien plus loin, Robert, père de Pierrot qu'il est inutile de présenter tant il est connu et estimé lui aussi, le sympathique retraité de la gendarmerie, président des anciens combattants et premier adjoint.

Mais revenons à son père Robert. Je disais qu'il en connaissait un rayon, cela est bien amical, car le vélo comme pour beaucoup de ses collègues, était son seul moyen de locomotion dans le cadre de ses fonctions. Cette bicyclette, un peu démodée et grinçante, je m'en souviens comme si j'étais encore le gamin de cette époque. Vieille bécane qui suffisait parfaitement à la force publique. Elle était increvable, presque jamais en panne, sauf la chaîne contestataire qui s'obstinait à sauter assez souvent.

Cette vénérable machine permettait à notre garde-champêtre de parcourir par tous les temps, routes et chemins de Castres, de Faurès à Nadon. Même la dure côte de l'église ne lui faisait pas peur. Garant de la sécurité de Castres, Robert sut se faire respecter mais aussi se faire aimer, car il était juste. Il avait à coeur de faire son travail le mieux possible.

Ce qui ne met pas à l'écart ses collègues qui eurent les mêmes fonctions. Ils ont tous assumé avec honneur et fidélité le travail qui leur était confié. Et cela continue.

A l'époque, j'étais jeune, je venais souvent à Castres où j'ai toujours de nombreuses attaches amicales et familiales. Nous connaissions bien, nous, les petits garnements de Castres, notre garde-champêtre. Il nous arrivait de temps en temps de le faire gronder dans sa moustache. Mais ce n'était pas méchant. Il nous faisait détalier comme des lapins, cela n'allait pas plus loin. Il n'aimait pas trop qu'on l'appelle « Rignes-Ragues », rapport au vélo. Il se fâchait et faisait sa grosse voix qui ne nous effrayait pas beaucoup. Né le 22 janvier 1906. Stagiaire du 1er décembre 1952 au 30 mars 1956, il devint titulaire le 24 novembre 1956 dans sa fonction officielle de garde-champêtre. Ce ne fut que 15 ans plus tard, le 31 janvier 1971 que notre ami Robert fit valoir ses droits à une retraite bien gagnée. Il nous quitta le 14 novembre 1982 après une vie bien remplie et de nombreuses années au service de tous.

Bien entendu, les nombreuses personnes avec qui je me suis entretenu, m'ont raconté mille choses sérieuses, souvent amusantes, sur Robert, mais cela demanderait plusieurs feuilles. Je ne puis vous présenter qu'un bien modeste survol. Je remercie publiquement tous ceux qui ont bien voulu m'aider à construire ces quelques pages. Merci en particulier aux membres de sa famille et surtout à mon ami Pierre de m'avoir autorisé à publier ces lignes.

Robert et tous ses collègues, l'ayant précédé ou suivi, méritent bien qu'on en parle un peu. Ils font partie de notre histoire locale.

A l'aide des documents que la municipalité a bien voulu mettre à ma disposition et des informations glanées chez l'habitant, voici l'historique des gardes-champêtres de Castres. Pardon si une éventuelle erreur a pu s'y glisser.

De 1793 au 15 novembre 1906, aucune fonction communale de garde n'existait à Castres. Pour des délits mineurs, le maire désignait un de ses conseillers quand la gendarmerie était prise par le service. Cela n'allait jamais plus loin qu'un vol de poule ou un petit esclandre au « bar Landais ». La seule fonction communale était celle de cantonnier, apparue au début du XVIIIe siècle. Nous en parlerons plus tard.

Au cours de la séance ordinaire du 15 novembre 1902, le conseil municipal de Castres, présidé par M. Gustave Lamarque, décida d'attribuer la fonction de garde-champêtre au cantonnier M. Joseph Jannot, sans pour autant le décharger de l'entretien des chemins.

M. Jannot assumait ses fonctions jusqu'au mois d'avril 1936 et fut remplacé par M. Marc Grivelli qui lui succéda jusqu'en octobre 1952. C'est le 1er décembre de cette année que nous retrouvons notre sympathique Robert Ragues qui sera employé lui aussi en plus de ses fonctions, comme cantonnier jusqu'au 31 mars 1971.

M. Teyssenet, puis M. Jean Veysset prirent la suite jusqu'à leur retraite. Depuis le 1er août 1990, le titre de garde-champêtre a été remplacé par celui de garde municipal. La fonction est actuellement assurée par M. Bartette Jean-Michel dont nous connaissons tous la gentillesse et la disponibilité.



Les cantonniers

Pour rester dans le domaine administratif communal, il m'a semblé intéressant de parler de ceux qui, bien que modestes, ne sont pas moins utiles à la commune. Ils méritent que l'on pense à eux dans notre petite histoire locale. Je veux et suis fier de parler des cantonniers.

Vous constaterez que je ne cite aucun nom. C'est volontaire et dicté par quelques réactions au cours de mon enquête sur ce sujet. J'ai quand même plaisir à vous narrer brièvement cette fonction communale, toujours d'actualité. L'origine de l'appellation « cantonnier » remonte bien plus loin que la Révolution et le changement des institutions publiques.

Le rôle du cantonnier, de la Renaissance au XVIIIe siècle, était surtout de nettoyer les rues et les places, mais aussi l'entretien des cours, des dépendances privées des seigneurs et autres notables. Ils étaient appelés « emboucaniers », de la racine : boue, éboueur, boueux. C'était un travail dur, peu agréable, mais aussi très recherché, car il donnait souvent droit à certains privilèges, comme la diminution des impôts et autres taxes. Les conditions de travail ont bien changé depuis, heureusement.

Longtemps le cantonnier était considéré comme un mauvais travailleur, à la solde de gens de haut rang, alors qu'en fait, c'est un métier comme tous les autres et par cela digne de respect. Comme écrivait Jean Azicard, je cite : « *Aimez tous les métiers, le mien, le leur, le vôtre, on voit de nos jours, bien des sots, mais jamais de sots métiers. Toute la terre est comme un chantier, où chaque métier sert tous les autres et tout travailleur sert au monde entier* ».

Comme je le disais plus haut, autrefois, la principale occupation du cantonnier (qui n'a rien à voir avec la racine « canton » comme le prétendent certains historiens) était le ramassage des ordures ménagères. Ces déchets

étaient amenés en un lieu appelé « bourrier » dans le parler bordelais. Ces détritiques étaient enlevés par le cantonnier et son tombereau tiré par un cheval ou une mule. Véhicule très pratique et parfaitement adapté à ce travail par son système à bascule. Ancêtre de nos mastodontes actuels, dont le système de déchargement n'a pas changé.

Certains lecteurs feront peut-être la moue en me lisant, mais qu'ils veulent bien se reporter au moyen-âge, par exemple, où les rues, les places des villes et des villages étaient de véritables bourbiers, d'épouvantables ramassis d'immondices malodorants. D'où l'expression : « tenir le haut du pavé » ; la rue pavée était bombée et en se tenant au plus haut, on se salissait moins les chausses. A chaque pas, il fallait faire attention à ne pas glisser et je ne parle pas des effluves. C'est alors que l'on se rend compte de l'utilité de nos sympathiques éboueurs.

Pendant longtemps, avant que se mettent en place les sociétés spécialisées, cette charge incombait aux municipalités. C'était un des travaux des cantonniers. Certains Castrais s'en souviennent encore et m'ont raconté quelques anecdotes, que vous me pardonnerez de ne pas rapporter ici car un peu trop croustillantes. Le cantonnier avait d'autres occupations, dont certaines sont encore en vigueur dans notre charmante ville de Castres. Certaines ont disparu, victimes du progrès. Le cantonnier est toujours solide au poste, nous en avons bien besoin.



Le conseil municipal d'enfants de Castres-Gironde

Le premier C.M.E.

Nous sommes en 1990, déjà dans le sacro-saint édifice de nos hautes autorités dirigeantes. Suite à diverses études effectuées auprès des directions régionales de l'enseignement primaire et secondaire, des instituteurs également, des pédagogues et autres personnalités en place sur le terrain, une grande question commence à se faire jour. Doit-on attendre 18 ans pour être, avec l'aide des adultes, responsables de la bonne marche d'une commune et apprendre les règles principales de la démocratie ?

Importante question qui va trouver une ouverture incalculable par la rapidité avec laquelle cette idée va se répercuter et susciter des initiatives heureuses pour nos enfants et, il faut le dire, pour la grande satisfaction des élus et des parents.

Le principe d'un conseil municipal d'enfants venait de naître et ne demandait qu'à se développer. Très vite, de nombreuses communes du pays adhèrent à ce projet, se faisant ainsi les interprètes de la volonté constructive et de l'intérêt de nos enfants pour la bonne marche des affaires publiques.

Dès 1989, le conseil municipal de Castres avait manifesté son souhait d'installer à brève échéance un conseil municipal d'enfants qui regrouperait les élèves de l'école primaire (cours moyen) et ceux fréquentant le collège. C'est ainsi que le 6 mars 1992 furent organisées, avec le concours des enseignants de la commune et des bénévoles de la commission pilote, les élections du tout premier C.M.E.

Pour l'occasion, M. Lagoueyte, conseiller général et M. Ducout, député-maire de la circonscription, honoraient, aux côtés de M. Constant, maire de Castres, cette manifestation où les enfants accomplissaient leurs premiers pas de citoyens.

Premier travail, premières préoccupations des enfants élus :

- Etablir un programme bien construit, avec un sérieux digne de leurs aînés.
- Aménagement d'un parcours de santé au bois de Savis, installation de jeux, de tables, et de bancs de repos.
- Visites des personnes âgées pour les aider à faire leurs courses ou leur faire la lecture.
- Créer un centre de jeunes, organiser des voyages, améliorer les locaux de l'école et de la cantine.
- Fleurir le centre du bourg, améliorer sur le plan de la circulation les points sensibles, Abribus, ralentisseurs.

Un programme bien chargé. Ce qui prouve combien nos enfants veulent s'intégrer dans la vie de la commune. Dans notre région, les statistiques montrent que Castres est dans le peloton de tête de ce genre d'occupations et nous en sommes très fiers.

Le 6 mars 1992, avant le vote, le maire, M. Constant, et quelques spécialistes organisèrent une importante réunion avec les enfants intéressés afin de brosser les grandes lignes et les modalités de fonctionnement d'un bureau de

vote. Les enfants, enthousiastes, furent vite de plein pied dans la vie communale des grands et assumèrent avec un sérieux admirable les rôles qui leur furent dévolus en tant qu'assesseurs et scrutateurs.

Les résultats du scrutin furent suivis de près par les enfants, mais aussi par les adultes présents. De nombreux parents et autres habitants furent très agréablement surpris par le sérieux de cette opération.

Résultat de ce premier vote en cette année 1992 :

Inscrits : 77	Votants : 43	Exprimés : 41
	Non exprimés : 1	Blancs ou nuls : 1

Ont été élus : Fenoll (C.M.1), Delhomme (C.M.1), Atienza (C.M.2), Balauze (C.M.2), Nerin (C.M.2), Bayol (C.M.2), Jeu (6°), Cridelauze (6°), Debeaupuis (5°), Zielinski (5°), Chaplet (5°).

La première réunion de ce C.M.E. était prévue pour après les vacances. Événement très apprécié de tous. Bien vite, les nouveaux élus prirent à bras le corps leurs fonctions, faisant honneur à la confiance que les grands leur accordaient.

Tout effort devant être récompensé et encouragé, les jeunes élus eurent, quelques temps après, le plaisir de visiter à Paris, le Palais-Bourbon dans lequel ils furent guidés par M. le député Ducout et son épouse qui leur expliqua le fonctionnement des services officiels de notre pays. Les questions furent nombreuses, pertinentes et très intéressées. Ce voyage proposé par M. Constant, maire, marqua les esprits car, voir Paris, la Tour Eiffel, les Champs-Élysées, le musée Grévin, augmentait le plaisir.

Ce voyage fut très fatigant, mais combien profitable par la suite à nos petits élus pour leurs fonctions civiques dès leur retour à Castres.

D'autres activités absorbèrent par la suite les enfants du C.M.E. Par exemple, leur très sérieux engagement pour les journées nationales de la banque alimentaire, de l'entraide vestimentaire, des nettoyages de printemps qui restèrent dans les mémoires.

Le conseil municipal d'enfants inspiré par M. Billette a envoyé un colis de stylos et crayons aux enfants de Bosnie par l'intermédiaire de l'organisation « Équilibre » de Lyon. Ce colis était accompagné de lettres de soutien et d'encouragement de chacun des membres du conseil. Nous avons retenu l'une d'elles.

Avec les 11 autres élus du conseil
municipal d'enfants de Castres-Gironde
je souhaite par cette lettre faire ta

connaissance et t'envoyer un signe
de solidarité depuis la France.
Nous espérons tous ici qu'en l'année
1993 ton pays retrouvera la paix
(« MIR SAVA ») dans le respect de tous ses
citoyens.

Ecris-moi, si tu veux, et nous
tenterons de garder un contact
même si nos langues et nos
frontières nous séparent.

Je t'envoie mon amitié

Debeaupuis

Il faut féliciter ces jeunes qui mettent, encore de nos jours, tout leur coeur, beaucoup d'énergie à ces opérations collectives. Par exemple, en ce qui concerne le ramassage des denrées alimentaires non périssables au profit de ceux qui luttent dans la détresse. L'année 1995 fut un encouragement, plus de 700 kilos de marchandises furent collectés.

Dans l'entraide vestimentaire, les jeunes élus donnent l'exemple avec une ardeur remarquable en participant avec les adultes membres de l'action sociale et les bénévoles pour trier les nombreuses poches de vêtements apportées à la mairie. Excellente initiative qui mérite d'être poursuivie.

Six heures du matin, dimanche 31 octobre à Castres-Gironde : les enfants invités par les jeunes du C.M.E. se préparent à partir à la découverte du « Futuroscope ». Ce voyage, cela fait quelques jours qu'ils en parlent, ceux qui s'y sont déjà rendus racontent leur visite à ceux qui n'ont pas encore eu cette chance. Découvrir le « Futuroscope » et faire partager ce moment à d'autres copains de la commune, cela faisait quelques temps que ce projet hantait la tête des C.M.E. Auparavant, il fallait organiser la journée. Cette tâche fut menée à bien par cette jeune équipe municipale dynamique.

Le jour J est arrivé : rendez-vous place Gustav- Lamarque ; le bus est bien là qui attend, mais aussi M. Constant, ainsi que les membres de la commission pilote qui vont accompagner les enfants. Bon courage ! Ils sont 53 qui débordent d'enthousiasme et de vitalité malgré l'heure matinale. Le bus est complet, succès total de cette initiative et c'est dans une très bonne ambiance que se déroule le voyage.

Vers 9 heures, ils sont accueillis au « Futuroscope » par l'hôtesse qui doit les conduire toute la journée à travers le parc. La succession des salles de projection fait connaître aux enfants des expériences sensationnelles. Le cinéma équipé de sièges dynamiques plaît beaucoup, mais d'autres scènes spectaculaires, d'autres paysages, d'autres impressions vont envahir cette journée.

Bien sûr, lorsque vient l'heure du départ, il reste tout un monde d'attractions à découvrir. Mais cette première approche au parc européen de l'image et de ses différents procédés de projection aura permis à tous de passer une journée à la découverte du monde et des hommes.

M. le président du Sénat, René Monory, président du conseil général de la Vienne, ayant répondu très généreusement à la demande de subvention formulée par M. le maire et les enfants du conseil, le coût du voyage a pu être réduit. Qu'il en soit respectueusement remercié.

Le second C.M.E

Le conseil municipal d'enfants de Castres-Gironde élu en mars 1994 a été renouvelé le lundi 13 mai 1996. Un peu de publicité.

« Si tu habites Castres-Gironde, si tu es à l'école primaire ou en 6°, 5°, 4°, ou 3°, ou si tu as 15 ou 16 ans et que tu es scolarisé à Castres ou ailleurs et si tes parents t'y autorisent, tu peux venir voter lundi 13 mai entre 13h30 et 18h30, à l'école de Castres. »

Mais voter pour qui ?

- Tu es à l'école de Castres, quelle que soit ta classe, tu peux voter pour deux élèves de C.M.1 et pour deux élèves de C.M.2.
- Si tu es au collège ou au lycée, tu peux voter pour deux élèves de la même classe que toi, qu'ils soient dans le même établissement que toi ou dans un autre.
- Tu peux être candidat pour ces élections, sauf si tu es en C.P, C.E.1, ou C.E.2 ; pour cela il faut que tu déposes ta candidature à la mairie et que tu présentes ta carte d'électeur **signée par tes parents** avant le 6 mai 1996.
-
- Si tu es élu. Tu seras pour deux ans, l'un des 16 conseillers municipaux jeunes de Castres-Gironde. Ensemble, vous choisirez les dates des réunions. A ces réunions, avec l'aide de quelques adultes qui forment la

commission pilote et de M. le maire, vous pourrez étudier les sujets que vous aurez choisis ou que d'autres enfants de Castres vous auront transmis. La mairie assurera le financement de certains projets que vous développerez. Avant d'aller voter, tu recevras la liste des candidats. Après le vote, tu pourras participer au dépouillement. Parles-en à tes parents et à tes amis.



L'ARBRE DE LA LIBERTE



Instauration

De nos jours, il reste peu d'arbres de la liberté et ceux qui survivent sont un peu oubliés. Nous avons la chance d'en avoir un à Castres. Il fut planté au début de notre siècle. Il m'a semblé intéressant de vous en narrer l'histoire.

Dès les premiers temps de la Révolution, cet usage s'est introduit en France. Généralement, on choisissait un jeune peuplier ou un chêne. Planté sur la voie publique, cet arbre symbolique devait grandir avec les institutions nouvelles. Certains ont vu là une simple imitation des événements passés après la guerre d'indépendance des Etats-Unis, d'autres ont pensé que l'usage de planter des arbres attachés à un ou plusieurs symboles était déjà et depuis de longues années en vigueur dans certaines provinces d'Espagne, depuis l'institution des « Fueros ».

Enfin d'autres ont évoqué l'antique cérémonie du « Mai », au cours de laquelle la population d'une ville ou d'un village allait planter, devant la porte du château du seigneur, un arbre qui devait ensuite y rester 30 jours. Une sorte d'hommage au premier notable du village. On retrouve un peu, de nos jours, cette coutume pour honorer les maires et les conseillers municipaux nouvellement élus.

Plus de 60.000 arbres de la Liberté ont été plantés en France dans les trois ans qui ont suivis la Révolution. Arbres auxquels bien entendu étaient attachés des symboles patriotiques. Ils étaient considérés comme des monuments publics et étaient religieusement entretenus. Des strophes patriotiques y étaient placardées et même souvent gravées sur le tronc, attestant la vénération des populations locales pour ces emblèmes patriotiques et révolutionnaires. La plus légère mutilation était considérée comme une profanation, une insulte à la liberté toute neuve.

D'après un décret de la Convention, il fut ordonné que l'arbre de la Liberté, renversé le 27 mars 1793 dans notre commune, soit replanté par ceux qui l'avaient arraché avant leur envoi au bagne. Cette histoire est tirée d'un document ancien, non officiel, aussi j'émetts toute réserve. C'est sans doute vrai, mais où fut replanté cet arbre ?

A l'époque, on ne plaisantait pas sur le sujet. D'autres décrets instituèrent de graves sanctions contre de semblables méfaits, assez nombreux, il faut le dire. Tout le monde n'était pas d'accord. C'est la base de la démocratie.

Sous la Restauration, ces arbres furent presque tous abattus ou déracinés. Mais le pouvoir ne pensait pas que l'origine était bien ancrée dans les esprits. Cette coutume fut reprise et dure jusqu'à nos jours, avec quelques variantes. La commune de Castres est une des rares communes qui perpétua cette façon de voir et cela jusqu'à la guerre de 1914-1918.

L'Histoire nous dit que Louis-Philippe fit planter devant sa porte un arbre avec cette inscription : « Jeune tu grandiras, vieux on te vénérera ». Il paraît que cet arbre existe toujours.

En 1850, le préfet de police Carlier ordonna, une fois de plus, de détruire ces arbres de la Liberté, autour desquels se déroulaient des cérémonies patriotiques. En 1852, il n'en restait que très peu en France.

Vers le début du siècle, surtout dès le début de la guerre, l'esprit de patrie reprit le dessus et l'on vit un peu partout repousser des plantations. Les occupants venus plus tard n'ont jamais compris ce qui poussait ces « petits français », comme ils disaient, à planter ou dresser ces arbres ; celui de Castres fut certainement planté avec la même foi patriotique que celle des anciens. Une carte postale, de 1918 d'après le cachet, montre un arbre ayant plusieurs années.

Certaines personnes, dignes de foi, pensent qu'il fut planté bien plus tard. Est-ce celui que l'on voit encore ? La question reste posée. Pour la petite histoire, il puise son énergie dans un puits fermé depuis longtemps. Nous pouvons espérer que ce témoin du passé reste debout. Il fait partie de notre mémoire, mais il n'a pas l'air en forme.



LES ANCIENS COMBATTANTS



Dis-moi pourquoi Papy

Dis-moi pourquoi Papy, je te vois si souvent
Défiler dans la ville avec tous tes copains ?
Vous portez des drapeaux dans la pluie, dans le
vent

Marchant du même pas, unis, main dans la main.
Dis-moi pourquoi Papy, de l'église au cimetière
Au monument aux morts, on entend le clairon ?
Vous déposez des fleurs sur les dalles de pierre
J'aimerais tant savoir, quelle en est la raison ?
Dis-moi pourquoi Papy, brillent sur vos poitrines
Ces médailles colorées que vous portez fièrement
Pourquoi vous défilez, silencieux, si dignes
Et que signifient tous ces rassemblements ?

En réponse, mon petit, notre Patrie la France
Pour être grande et forte, compte sur ses enfants.
Beaucoup d'entre eux sont morts, le coeur plein
d'espérance

Pour que vous puissiez vivre en paix, tout
simplement.

Regarde les passer, respecte leurs emblèmes
Car tous ils ont donné, avec le même élan
Leur jeunesse, leur sang, le meilleur d'eux-
mêmes

Sois fier de leur passé. Ce sont les anciens
combattants

Car tu vois, mon petit, notre Boum à nous ce
n'était pas la fête

Nous n'avions pour musique, que la voix du
canon

Tous ceux qui tombaient n'avaient qu'un seul
espoir

Eviter à leurs fils, de connaître la guerre.

Vie de la section

La section locale a été créée en 1919. Depuis, jusqu'en 1963, il ne nous a pas été possible de retrouver d'archives. La société ne fut jamais dissoute, mais elle est restée en sommeil. Le décès de son président, M. André Bergeron, le 12 août 1963, et celui de M. Guillaume Dudezert, secrétaire et trésorier, le 30 juillet 1963, lui avaient porté un rude coup.

En 1964, la "Fédération régionale du sud-ouest des Camarades de Combat", avisée de cette situation, décida de faire revivre cette mémoire patriotique à Castres.

Cette opération fut confiée à M. Chambaudet, président de la section de Portets, très connu à Castres et dans les environs. Le but était en priorité de redonner un essor nouveau, de tenter de regrouper tous les A.C. de tous conflits en ce monde, sans critère de race, de religion ou de politique, selon les statuts de la F.R.S.O.

C'est ainsi que le 30 mai 1964, à 21h00, eut lieu à la mairie, la première réunion de reprise. L'association "Les Camarades de combat" renaissait d'un long sommeil.

Le premier bureau fut élu ce jour et composé de :

M. Légglise : président ; M. Gilles : vice-président ;
M. Pothet : secrétaire ; M. Labat : trésorier ;
MM. Rivière et Cassat : porte-drapeau.

Premier travail, trouver des traces de l'ancienne association, mais sans résultat. Quelque part, dans de vieilles malles, dorment peut-être quelques souvenirs de cette époque. Nous serions heureux d'en avoir connaissance. Cela enrichirait notre mémoire patriotique.

Nous avons retrouvé dans les archives de la F.R.S.O. que MM.

- Bergeron, Dudezat, Delgueil et Monteil avaient reçu l'Insigne d'honneur de la F.R.S.O. au cours du premier trimestre 1950 ;
- Carriconde était titulaire de la Croix de guerre avec une citation, de la médaille de Verdun et avait reçu l'Insigne d'honneur en 1966 ;
- Cassat avait eu l'Insigne d'honneur en 1976, il avait également reçu le diplôme de porte-drapeau en 1979 et le témoignage de reconnaissance en 1981 à Portets, il était titulaire de la médaille coloniale "Maroc", l'insigne d'honneur en 1975 et la Croix du combattant en 1988 ;
- Robert Genin avait la Médaille militaire, la Croix de guerre 14-18 et 2 blessures de guerre ;

- Jean Gonzales avait la Croix de guerre avec une citation ;
- Edmond Hurmane avait la Médaille militaire, la Croix de guerre et la Médaille coloniale ;
- Etienne Labat avait été trésorier pendant plus de 40 ans, qu'il avait la Croix du combattant, la Médaille coloniale "Maroc", l'Insigne d'honneur et un témoignage de reconnaissance ;
- Eugène Lemaire avait la Croix de guerre et 2 blessures ;
- Mme Cazaubon avait la Médaille de la Résistance ;
- Lescarret était titulaire de la Croix de guerre avec une citation et la Croix du combattant ;
- Magna avait la Médaille militaire, une Croix de guerre et 2 blessures ;
- Mansecal la Croix de guerre et une blessure ;
- Minquoy la Croix du combattant ;
- Perret la Croix du combattant et la commémorative du Maroc ;
- Ragues la Croix de guerre et une citation ;
- Rivière Raymond avec une blessure invalide 30%, l'Insigne d'honneur en 1965 et le diplôme de porte-drapeau.

Nous n'allons que survoler les événements depuis 1964 à nos jours. Bien des gens ont rejoint l'association, beaucoup d'autres, hélas ! sont partis dans un autre monde. Ils furent très honorés par le respect que nous leur devons.

Dès septembre 1965, M. Dinouard, président de la « Fédération Régionale Combat du sud-ouest des Camarades » accepta que le congrès de la F.R.S.O eut lieu à Castres, pour honorer la renaissance de la section. Ce fut un événement d'importance. Plusieurs centaines de congressistes venus de toute la Gironde envahirent Castres. Ci-dessous, un extrait de "La voix du Poilu", ancien nom de la revue trimestrielle de la F.R.S.O, modernisée en "Camarade de Combat" :

La section de Castres pour employer une expression courante, se manifestait peu par suite des décès ou départs dans d'autres résidences des présidents, secrétaire ou trésorier ; mais heureusement grâce aux adhérents qui ne voulaient pas disparaître, il s'est trouvé que notre ami Léglise secondé par nos camarades locaux (M. Chambaudet de Portets) a repris en mains le flambeau de la section et comme un vieux chevronné a organisé le congrès 1965 de main de maître. Tout le monde a été mobilisé à Castres, de tous côtés des concours touchants se sont manifestés dont le plus apprécié a été celui de M. Laconfourque, maire, et de son conseil municipal. Aussi, le succès couronné de leurs efforts et leur récompense a été de réunir plusieurs centaines de congressistes malgré l'époque peu favorable pour tenir des assises semblables. Bravo donc à cette phalange castraise qui vient d'inscrire une page magnifique dont on se souviendra puisque c'est à Castres que l'amitié aidant, ont été battus tous les records de la générosité en faveur du Foyer de retraite du combattant et dont le résultat proclamé a été salué par une énorme ovation ! Merci, chers

camarades de Castres, vous êtes bien dignes de garder le fanion de notre fédération qui vous a été confiée pour un an.

Ce congrès a aussi été marqué par la venue du héros légendaire du fort de Vaux, l'aspirant Léon Buffet et de Kléber Dupuy héros du fort de Souville. C'est à cette occasion que fut inaugurée "la rue de Verdun" en présence des héros de Verdun.

Le congrès de la F.R.S.O. le 12 septembre 1965 fut une réussite. Un pantagruélique repas fraternel régala les congressistes de toute la Gironde et les nombreuses personnalités invitées. C'est d'ailleurs à la suite de ce congrès que fut adoptée la coutume du repas fraternel, toujours en vigueur et toujours aussi succulent.

Cette année 1965 fut donc très active, on acheta un drapeau flambant neuf. Le conseil municipal en paya les trois-quarts et le reste fut couvert par la vente très réussie de petits insignes tricolores, "Victoire", dont il me reste un exemplaire.

La remise du drapeau eu lieu le 11 novembre 1965. Assistaient à cette manifestation : M. le député Cazenave, ardent défenseur des A.C., M. Laconfourque, maire de Castres, M. Naud, maire de Beautiran, M. l'abbé Le Porz, curé de la paroisse, l'adjudant-chef Leignac, chef de la gendarmerie, M. Guitet, président des A.C/P.G, ainsi que de très nombreux castrais et amis des alentours. Cette cérémonie fut suivie d'un repas en musique animé par la toute nouvelle fanfare "La Liberté de Castres" dirigée par M. Brou.

Le 11 novembre 1966, importante manifestation patriotique, rehaussée par la toute nouvelle et très agréable présence de deux "Madelons" : Mlles Annie Lecompte et Marie Claude Loradou. Une autre jeune fille, Mlle Colette Bedouret était prévue selon les archives, mais elle ne put y assister. En fait, cette délicieuse pratique ne dure pas. L'année suivante, une seule jeune fille est en mesure de paraître, Mlle Françoise Vallecillos. Depuis cette année mémorable, cette sympathique tradition qui existe ailleurs a cessé ici.

Au cours de la réunion du 18 avril 1970, le bureau composé de MM. Légglise, Labat, Gilles, Pothet, Lescaret, Lariau, Perret, Fortage, Lamaire et Masson décida qu'à chaque décès d'un camarade, une palme serait offerte aux familles pour être officiellement déposée sur la tombe, au lieu d'une gerbe de fleurs trop vite fanées. La section comportait à cette époque trente-cinq membres. Bien vite, la palme fut abandonnée pour revenir aux fleurs. Je n'en connais pas la raison. Depuis 1986 on utilise les plaques de la F.R.S.O.

L'année 1974 fut très pénible pour tous. La section perdit en très peu de temps, cinq de ses membres. Il ne restait que sept anciens de 14-18. Tel est le

destin. Heureusement de nouvelles adhésions regonflèrent les effectifs. En 1986, le 20 avril, un nouveau président est élu. C'est M. Ragues qui est encore et toujours solide au poste. Le président Légglise, son prédécesseur, avait quitté la présidence pour cause de santé déficiente après 20 ans de bénévolat. Il resta cependant président honoraire de la section jusqu'à son rappel à Dieu survenu bien trop tôt. Nous souhaitons à Pierre Ragues de rester encore longtemps à la présidence de la section car son activité est appréciée de tous.

Le monument aux morts fut restauré en 1990 sur la demande de M. Ducourneau, ancien combattant. Le 11 novembre 1994, les "Camarades de Combat" et les membres de la F.N.A.C.A. ont commémoré ensemble l'armistice de novembre 1918. Les habitants se sont déplacés toujours nombreux au monument aux morts pour honorer ceux qui ont laissé leur vie pour défendre le droit à la liberté. Le maire, M. Constant, assisté par deux jeunes conseillers du C.M.E et de M. Guy Tauzin, blessé et prisonnier de guerre à Dien-Bien-Phu, déposait une gerbe au pied du monument aux morts.

Puis, M. Tauzin, déjà titulaire de la Croix de guerre avec palmes (Indochine, Extrême-Orient), de la Croix de la valeur militaire, de la Médaille commémorative des opérations en Indochine, de la Médaille commémorative des opérations en A.F.N., recevait des mains de M. Constant, au nom du ministre des A.C., la Croix du combattant. Le verre de l'amitié réunit tout le monde pour féliciter l'heureux récipiendaire, avant le repas traditionnel.

En 1994, la section de Castres pose sa candidature pour recevoir à nouveau le congrès et l'assemblée générale de la F.R.S.O. de 1995. Le samedi 1er avril 1995, le comité directeur de la F.R.S.O. est accueilli par M. Constant, maire, et M. Pierre Ragues, président de la section. La délégation accompagnée de Mme Légglise se rend sur les tombes de l'ancien président René Légglise et du dévoué trésorier René Labat, pour y déposer des gerbes et observer une minute de recueillement.

Le président de la F.R.S.O., Jean Baron, rappelle le chemin de dévouement et de l'honneur suivi par nos deux disparus. Le maire nous présente ensuite l'ancien presbytère tout juste restauré. C'est ainsi que l'A.G. et le congrès de la F.R.S.O. inaugureront l'utilisation de ce splendide bâtiment. Ensuite, le comité directeur et les responsables de la section se réunissent dans la salle du conseil municipal pour mettre au point le programme du lendemain. A 17h00, le président lève la séance qui est suivie d'un sympathique verre de l'amitié offert par M. le maire.

Dimanche 2 avril, les congressistes sont accueillis, venant de toute la Gironde, par Pierre Ragues. Le cortège défile depuis la place jusqu'à l'église, derrière le fanion de la R.F.S.O. et 18 drapeaux, accompagné par la batterie-fanfare "Le Réveil de Castres". Au cours de la messe, le père Roger, aumônier

des “Camarades de combat”, rappelle les valeurs qu’ont défendues nos aînés et que nous devons transmettre aux jeunes. Mais un malaise le surprend et jette quelques temps l’émotion dans l’assistance.

Au monument aux morts, un hommage est rendu aux militaires de Castres tués au combat. Cette cérémonie est suivie de remises de décorations et de récompenses de la F.R.S.O. dont la Croix du combattant à René Jauréguy, la Médaille d’honneur de la Fédération à Pierre Ragues.

L’assemblée générale se déroule dans la salle du presbytère, avec élection du nouveau bureau de la F.R.S.O. et remise de récompenses. Le congrès termine une matinée bien remplie et c’est en début d’après-midi que 336 congressistes peuvent se restaurer dans la salle des fêtes qui n’a jamais été si pleine.

Plusieurs discours furent prononcés au cours de ce congrès en présence des personnalités suivantes :

- M. Philippe Cazentre, président national des “Camarades de combat”, représentant M. Chaban-Delmas,
- M. Ducout, député de la Gironde,
- MM. les maires de Castres, Sadirac, Lapouyade, Gradignan et Lège- Cap-Ferret,
- M. Lagoueyte, conseiller général,
- M. Pierre Labare directeur de l’O.N.A.C,
- M. le chef de corps des pompiers de La Brède,
- M. le commandant de la gendarmerie de Castres.

Nous voici arrivés en 1997. M. Pothet, qui assume la tâche de secrétaire de la section depuis 1964, ne se représente pas. Il a bien mérité de la section. Il est élu secrétaire honoraire, ayant largement dépassé les dix ans nécessaires pour obtenir cet honneur. Le représentant de la fédération lui attribua à l’issue de l’assemblée générale renouvelant le bureau, l’Insigne d’honneur, en attendant que la Médaille d’honneur lui soit remise, au cours d’une cérémonie officielle, pour ses longs et appréciés services. M. Pothet termina son mandat, en écrivant son dernier texte sur le registre :



TITRE POINT FINAL !

Devenu un des plus anciens, j'avais souhaité mettre fin à mon petit rôle dans le bureau de la section. Les camarades ont donc choisi un nouveau secrétaire, en même temps, ils m'ont remercié et honoré, ce à quoi je suis extrêmement sensible. Dans ce cahier que je remets, j'ai résumé réunion après réunion, la vie de notre association locale depuis plus de trente ans. En le parcourant, avant de cesser d'y écrire, je suis très heureux qu'il ait pu montrer que l'union des camarades de combat, tout en se renouvelant, selon les générations, s'est toujours maintenue dans la fidélité et la sincère amitié.

Pothen

Bravo ! M. Pothen ! Vous avez marqué votre temps, vous vous êtes dépensé sans compter à la section. Nous vous en resterons très reconnaissants. La section poursuit allègrement sa route. L'esprit, le souvenir de nos anciens, le devoir et le respect que nous leur devons ne faibliront pas.



LA GUERRE VUE DE CASTRES



1914-1918

En ce temps là, on voyageait sans crainte ; l'Europe, terre des arts, illuminait le monde. Paris, c'était la capitale du plaisir : Henri de Toulouse-Lautrec, la Goulue, Bruant, etc... C'était "la belle époque". L'année 1914 s'éveillait. Six mois plus tard, un terroriste inconnu assassinait un héritier du trône autrichien à Sarajévo, petite ville perdue au fond des Balkans dont personne n'avait entendu parler, mais qui redeviendra d'actualité quelques dizaines d'années plus tard. Ces trois coups de revolver tirés dans les Balkans ont provoqué la mort de 1 357 800 militaires français et blessé ou rendu invalides plus 3 595 000 autres, soit près de 11% de la population.

Au total, 8.574 000 militaires tués dans le monde, plus 13 000 000 civils tués dans les combats, morts de famine, de grippe espagnole ou de manque de soins.

21 millions de morts !

Ce fut la GRANDE GUERRE.

Ils ont souffert, ils sont morts dans les tranchées, dans les ruines, dans le froid, la boue glacée, les barbelés. Ils savaient ce qu'ils risquaient, ils se battirent quand même.

Castres a durement payé cette stupide et terrible époque par le sang de ses enfants dont le nom figure sur la plaque de la mairie. Nous n'avons pas le droit de les oublier. Afin que leur souvenir, leur courage, leur mémoire ne soient pas ensevelis dans le temps, afin que leur sacrifice ne soit pas vain, l'association des « anciens combattants de Castres » a pour mission de transmettre cette mémoire patriotique.

Le 3 août 1914, à 22h00, au moment même où le ministre français de la guerre, Messiny, écrit la lettre ci-jointe, la guerre est déclarée depuis deux heures et demie.

A Berlin, comme à Paris, à Castres, comme à Duisbourg, les soldats mobilisés partent vers le front sous les acclamations des foules.

Pour tous, il ne s'agit que d'une petite promenade de santé, au terme de laquelle ils vont revenir couverts de gloire. Une seule erreur : c'était une question de temps. L'Histoire nous dit le reste, hélas !

“ La guerre est une nécessité biologique, un régulateur indispensable de la vie humaine ” écrivait le Général allemand Von Bernhardi.

En même temps, notre grand poète, Charles Péguy, qui sera tué dans les premières semaines du conflit, confiait à ses proches :

“ Si je ne reviens pas, gardez de moi un souvenir sans deuil. Ce que nous allons faire, ne vaut pas les années d'une longue vie ”.

Grand Quartier Général, 6 septembre 1914

Au moment où s'engage une grande bataille dont dépend l'avenir du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière. Tous les efforts doivent être employés à attaquer et refouler l'ennemi. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer.

Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée.

Maréchal Joffre

Le carnage pouvait commencer...

L'Histoire dira combien fut la suite !

Verdun le 12 mai 1915

Recette

Prenez un embusqué, mettez lui un bon pétard au

derrière et allumez. Ramassez les morceaux, les cuire à feu vif, avec ail et piment, salez, poivrez. Envoyez votre plus mauvais ami à ceux d'en face dans les tranchées . Double résultat, vous vous débarrassez de votre mauvais copain et les ennemis qui mangeront de ce salmis spécial seront empoisonnés.

Maréchal des logis Vatel

1939-1945

Ne soyez pas surpris, amis lecteurs, de ne trouver ici que peu d'informations sur une période sombre de notre histoire, ce que l'on a appelé "l'Occupation". Les plaies ne sont pas encore refermées et je n'ai pas le droit de les raviver.

Je ne ferai que survoler un peu l'ambiance que les gens qui l'ont vécue ne peuvent oublier. Toutefois, j'ai le devoir de rendre un profond hommage à tous ces combattants dits "de l'ombre" qui, dans le moindre petit village, ont oeuvré, souvent au péril de leur vie, afin de retrouver un peu de dignité.

J'avais à l'époque environ 11 ans, et moi aussi je me souviens de ces jours difficiles que je voyais avec des yeux d'enfant. Je ne relaterai pas certains événements qui se sont passés à Castres, que ceux qui m'ont contacté par téléphone ou lettres non signées se rassurent. Je laisse ce travail à certains historiens. Donc, point de cocorico, seulement quelques mots sur la vie d'un village pendant l'Occupation.

C'était le temps des restrictions et des réquisitions qui ne profitaient qu'aux occupants et à leurs amis. C'était l'époque des fameux tickets d'alimentation et autres. Le rationnement apparut dès 1940. Les produits devinrent rares, leur acquisition réglementée. Des cartes avec tickets détachables furent distribuées par les mairies sur les instructions de la préfecture.

Les consommateurs étaient divisés en 8 catégories pour l'alimentation :

Catégorie	E	: enfants de moins de 3 ans ;
	J1	: enfants de 3 à 6 ans ;
	J2	: enfants de 6 à 13 ans ;

- J3 : enfants de 13 à 21 ans ;
- A : adultes de 21 à 70 ans ;
- C : agriculteurs ;
- T : travailleurs de force ;
- V : vieillards > 70 ans.

Un enfant de moins de trois ans (E) avait droit à cent grammes de pain et un quart de litre de lait par jour. Un travailleur dit “de force” se contentait de trois cents grammes de pain noir. Peu ou pas de viande pour certains. Il fallait pourtant survivre. Bientôt s’implanta une sorte de débrouille appelée le “marché noir”.

Combien se souviennent des longues files d’attente devant les commerçants. “On faisait la queue” pour bien peu de choses et souvent, lorsque votre tour arrivait, il n’y avait plus rien. Les étagères étaient vides. Lorsque le pain manquait, on broyait quelques graines de maïs dans le vieux moulin à café pour faire une sorte de pâte sans saveur “la cruchade”. Heureux celui qui avait trois poules et un petit coin de terre.

C’était l’époque des denrées de remplacement : “ersatz”, “succédanés”. Pour rendre moins amer le marc de café, on y diluait une pastille qui avait un vague goût de sucre “la saccharine”. Faute d’huile, on graissait la poêle avec du mauvais saindoux. Une fois la ration de tabac vite partie, on se contentait de fumer des queues d’ail ou de la barbe de maïs. L’odeur était horrible. Les pommes de terre très surveillées étaient réservées aux troupes d’occupation. La population devait se contenter de topinambours cuits à l’eau.

C’était l’époque des semelles en bois, des lampes à carbure ou à pétrole, de la tristesse des buffets vides. Je me souviens des larmes de ma pauvre mère lorsque je réclamais à manger. Nous ne pouvions comprendre, comme ne comprendront pas certains jeunes qui liront ces lignes.

On vivait dans une atmosphère lourde et noire, scandée par le bruit sourd des bottes des patrouilles ennemies.

Cela semble impossible en France et pourtant cela était, comme c’est encore le cas un peu partout dans le monde aujourd’hui.

Cette pénurie de nourriture et de marchandises continua, bien après la fin de la guerre. En 1949, les cartes de rationnement ci-jointes en font foi, la vie était beaucoup plus difficile que de nos jours. Les plus défavorisés peuvent actuellement être secourus s’ils l’acceptent. En 1949, c’est le manque de produits de base qui était difficile à supporter, alors que la guerre étant finie depuis longtemps, on avait espéré dès la Libération, une amélioration des conditions de vie. Bien des gens, à Castres et ailleurs, vivaient pourtant bien, mais je préfère ne pas en parler.



LA RESISTANCE

Les soldats de l'ombre luttèrent, afin que cela cesse. Des Français osaient défier les plus forts ! C'étaient aussi des anciens combattants. Il ne faut pas l'oublier. Beaucoup ont payé de leur vie leur fierté de rester français.

Grâce au sang pur, versé pour sa défense
Grande par ses enfants, puissante à l'avenir
La France veut aussi dans sa reconnaissance
Conserver de leurs noms, l'immortel souvenir.

Un ancien de chez nous.

Des réseaux s'organisèrent dans la région comme dans tout le pays. Ces résistants (pas ceux de la dernière heure) sont toujours par habitude très discrets. Leur vie, celles de leurs camarades et, surtout, leur mission, dépendaient de leur silence. Plusieurs furent récompensés et la visite du général de Gaulle à Castres fut certainement pour eux un moment émouvant.

A tous les Français !

La France a perdu une bataille
Mais la France n'a pas perdu la guerre
Des gouvernements de rencontre ont pu capituler, cédant
à la panique,
Oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude.
Cependant, rien n'est perdu, parce que cette guerre est
une guerre mondiale.
Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore
donné.
Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la
France ce jour là,

soit présente à la victoire. Alors elle retrouvera sa liberté et sa grandeur.

Tel est mon but, mon seul but.

Voilà pourquoi, je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent,

à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort. Luttons pour la sauver.

Général De Gaulle . Quartier Général, 4 Carlton Garden
London SW1



MONUMENT AUX MORTS



S'il est vrai que les hommes meurent deux fois, la première fois le jour de leur décès dit physique, la seconde fois, lorsque plus personne ne parle d'eux. Ayons garde, toujours et en tous lieux, de nous souvenir de ceux qui ont payé de leur sang le prix de notre Liberté.

Honneur à eux, honneur au pays qui les a vu naître.

Adressons à leur mémoire l'hommage de nos libertés reconquises.

Pierre Pasquini

Ministre délégué aux Anciens Combattants

8 mai 1997

Origine du monument aux morts

Le mot « monument », par lui-même, vient du latin « monumentum » qui peut se traduire par : montrer, conserver, avertir. C'est exactement le sens de la définition du terme « monument aux morts » qui, en ce qui nous

concerne, doit transmettre à la postérité la mémoire, le souvenir de personnes ou d'événements militaires importants qui ont marqué l'histoire des hommes.

C'est un témoignage pour le futur de l'existence de générations passées et des événements qui s'y rattachent. Il est certain que, dans quelques siècles, si notre belle terre existe encore, les archéologues de ces temps futurs attribueront aux monuments aux morts une importance certaine. Pour nous, simples mortels d'aujourd'hui, c'est un témoin, un gage d'honneur, un devoir de mémoire envers nos parents disparus tragiquement pour que nous puissions vivre. C'est la représentation du respect que nous leur devons.

Les historiens disent que les premiers monuments dédiés aux morts des guerres apparurent en Angleterre vers l'an 1680. Ils sont devenus le symbole du souvenir et de la reconnaissance.



Naissance de notre monument.

Au siècle dernier, suite à de nombreux bouleversements consécutifs à la suppression de l'ancien cimetière devenu trop petit, on ne pouvait trouver de meilleur emplacement que la place de l'église qui deviendra de nos jours la belle et ombragée place Henry de Coste.

Le 20 juin 1918, nous sommes en séance extraordinaire en la mairie de Castres. Sur décision du conseil municipal étaient invitées toutes les familles, amis et connaissances des enfants de la commune « morts pour la France ». Ce fut une rencontre historique et très émouvante. Au cours de cette mémorable réunion, les familles ayant perdu un des leurs reçurent, en leur nom, un diplôme de reconnaissance de la nation. M. le maire, au cours de l'amical vin d'honneur comme savent si bien le faire tous nos premiers magistrats castrais, M. le maire donc, invita les familles à une autre réunion extraordinaire et publique qui fut fixée au 2 novembre 1918, pour discuter d'un projet d'implantation d'un monument aux morts, ce superbe monument que l'on peut admirer sur la place de l'église, la place Henry de Costes.

Il fut donc décidé au cours de cette seconde réunion que le monument serait construit en granit de Bruxelles, symbole de la fermeté, fidèle au souvenir de tous ceux qui, là-bas, donnèrent tout ce qu'ils ont pu pour la patrie. Le prix de ce projet accepté par tous s'élevait à 1605 francs, selon le devis établi par la maison Robeau de Jeumont (Nord).

L'emplacement choisi à l'unanimité fut celui de l'ancienne croix centrale de l'ancien cimetière qui avait été transféré au cours du siècle dernier. Quelques villages ont conservé cette croix, mais, à Castres, elle a disparu. C'est donc sur la place de l'église, appelée alors « place des tilleuls » et maintenant « place Henry de Costes », que ce monument fut élevé et c'est très bien ainsi. Il est question de le déplacer, mais ce n'est pas le sujet actuel. Eventuellement, ce sera l'objet d'un complément d'information dans une édition future.

L'inauguration officielle eut lieu le 11 novembre 1919. Il fallut donc un an pour construire ce monument. Il faut dire que la moindre commune se faisait, au même moment, un honneur de témoigner sa reconnaissance à ses enfants et les sculpteurs devaient être débordés. Importante et très émouvante cérémonie. Une foule énorme y assistait, pratiquement tous les habitants de la commune et bien des gens venus des communes voisines, ainsi que de très nombreuses personnalités civiles et religieuses.

Cérémonie empreinte d'une exceptionnelle solennité, suivie d'un imposant défilé de troupes françaises et d'une compagnie de la 84^e division d'infanterie américaine cantonnée dans la région. Un magnifique feu d'artifice eut lieu, suivi d'un mémorable bal public : une journée exceptionnelle !

Le conseil municipal d'alors, pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de développer ici, décida que les noms des soldats morts « pour la France » ne seraient pas gravés sur la stèle, mais sur une plaque déposée à la mairie. Etrange décision ? Le cas n'est pas unique, mais quand même assez rare. Deux monuments de ce type existent non loin de Castres.

A toutes les époques, les municipalités en place furent sollicitées afin de remédier à cet état de fait. Mais cette plaque est toujours dans la salle de réunion de la mairie de Castres. Il semble donc à un étranger de passage que Castres n'a pas eu de pertes pendant les guerres.

Bien des gens m'ont demandé des informations sur la « rosace » et la « poterie » que l'on peut voir devant le monument.

Cette belle poterie porte l'inscription « VERDUN 1914-1918 ». Grâce à l'amabilité de certaines personnes qui se reconnaîtront et que je remercie, je suis en mesure de vous donner des précisions. C'est au cours du quarantième anniversaire de la Grande Guerre que fut déposé ce vase du souvenir, ainsi que la rosace et une plaque de marbre. Cette poterie fut réalisée par un castrais, M. Lemoine, avec de la terre récupérée et pieusement conservée en provenance des tranchées de Verdun, cette terre, baignée du sang versé et des larmes de ceux qui vécurent cet enfer avant d'y perdre la vie.

Au cours de cette même cérémonie, M. Brou, fondateur de la batterie « la Liberté de Castres », que les castrais n'ont pas oublié, eut l'heureuse idée d'installer devant le monument cette flamme symbolique brûlant au centre d'un motif reproduisant habilement celui qui se trouve sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris.

Cette flamme était ranimée à chaque cérémonie, le plus souvent par le garde-champêtre ou par un représentant des anciens combattants de la commune. C'était un grand honneur. De nos jours, ce geste ne se fait plus. Certains le regrettent.

Grâce à l'obligeance du président des A.C., j'ai le plaisir, et il faut bien le dire la chance, de vous présenter tous les objets pieusement conservés qui servaient à ranimer la flamme.

Une sacoche en cuir dans laquelle on trouve la fiole contenant encore du pétrole de l'époque ; un curieux entonnoir fabriqué avec un boîte de sardines (curieuse destinée) ; la perche au bout de laquelle se trouve une petite mèche que l'on imbibait de pétrole et qui une fois allumée était présentée au centre de la rosace contenant une petite quantité de liquide inflammable. Cette opération très officielle était respectée de tous. Il est souhaitable que ces précieux témoins du passé soient conservés et transmis aux générations futures de Castres. Ils font partie intégrante de notre patrimoine patriotique. De simples mais émouvants souvenirs.

Nous ne pouvions terminer cet épisode important sur la vie de notre commune, sans vous présenter les noms de nos morts, gravés sur la « plaque du souvenir » de la mairie.

Les noms de ces héros méritent le plus profond respect.

A LA MEMOIRE DES ENFANTS DE CASTRES MORTS POUR LA FRANCE

1914-1918

Vancoelle Joseph	Lemick Raymond	Mensencal Louis
Veaux Paul	Beaudiment Paul	Galois Albert
Lacaze Henri	Destrac	Laffitte Gabriel
Taris Marcel	Bounauront Louis	Labat Louis
Labayle Roger	Verront Jean	Ameau Maurice
Balet Emile	Boude Maurice	Demons René
Ducourneau Alcide	Duplantier Aristide	Multrier Georges
Pebayle Marcelin	Sarazin Auguste	Seguet Joseph

1939-1945

Collardeau Alexandre

Lestruhaut René
Martin Henri

Rabaud Yves

LA GENDARMERIE DE CASTRES

L'ancienne gendarmerie de Castres-Gironde était installée dans une belle demeure du XVIII^e siècle ayant appartenu à la famille Lamarque, très honorablement connue dans la commune. Sur cet émouvant cliché de 1910, on reconnaît à droite, le chef de brigade Duchamp (membre de ma famille), qui resta de longues années dans cette brigade.

En bas, le petit garçon est M. Schouartz, lui aussi très connu et qui nous a quitté il y a peu d'années. Ce cliché m'a très aimablement été remis par Mme Schouartz, née Lamarque, que je remercie sincèrement.

En ce qui concerne notre petit survol de l'histoire de la gendarmerie, il m'est très agréable de remercier chaleureusement M. le major Chevanton qui a été muté ici dernièrement. Il a mis à ma disposition tous les éléments possibles pour réaliser cette étude de notre histoire locale. Son aide et ses connaissances me furent très utiles.

La gendarmerie de Castres-Gironde a toujours été implantée en bordure de l'axe routier actuel, la route nationale 113, qui fut autrefois route royale à Sète, mais aussi route n°10 Bordeaux-Bayonne.

Déjà, sous l'appellation de maréchaussée, la gendarmerie était présente chez nous depuis très longtemps.

J'ai eu la chance de retrouver aux archives départementales un document en date de mai 1789, par lequel, le brigadier Minvielle suppliait Monseigneur l'Intendant de lui accorder une vacation, pendant le temps que dura la grande disette des grains qui secoua notre région au cours d'un hiver extrêmement dur.

Je cite : “ *Monseigneur, la rivière Garonne étant prise par les glaces en janvier 1789, les bateaux ne purent apporter les grains pour les populations..*”. Les routes étant mal entretenues et peu sûres, le sieur brigadier fut chargé d'établir un magasin chez lui, à Castres, afin de pouvoir entreposer quelques sacs de blé ou de maïs et de les distribuer aux castrais affamés.

Ce ne fut pas sans peine. Il ne dormit pratiquement pas pendant plus de douze jours. Il lui fallut aussi surveiller les voleurs sur la place et les chemins des alentours. Estimant avoir dépensé beaucoup de bois, de lumière et de peine,

il en demandait rétribution. L'histoire ne dit pas si notre courageux brigadier obtint satisfaction.

Nous avons pu également trouver trace de courrier vers 1782, entre cette maréchaussée et le lieutenant de maréchaussée de Bordeaux, ainsi qu'avec M. l'Intendant de Guyenne, en ce qui concernait les frais d'hébergement des grenadiers royaux s'arrêtant à Castres. Il ne faut pas oublier que cette paroisse était une étape importante sur le passage des troupes en marche.

Par contre, jusqu'en 1810, nous n'avons trouvé aucune trace de la gendarmerie dans la commune. A cette époque, c'était la gendarmerie royale, puis impériale. Le 17 octobre 1830, la commune de Castres eut l'honneur de recevoir, avec tout le cérémonial dû à son rang, le lieutenant inspecteur général de la gendarmerie royale. Ce fut un événement dans toutes les chaumières.

En 1831, je ne sais pour quelle raison, la brigade de gendarmerie de Castres avait ses locaux à Beautiran. Cette situation anormale est connue par une lettre de M. le préfet au maire de Castres, à qui il reproche de s'occuper de la partie militaire de cette brigade dite "casernée" sur la commune voisine qui, il faut le dire, avait quelques atomes crochus avec Castres.

Offensé et touché dans son honneur, le maire de Castres répondit au préfet qu'il cessait toute intervention dans l'administration normale de la brigade tant qu'elle resterait à Beautiran. Il précisait que la dite brigade était déjà à Castres en 1813, sous sa surveillance. Il en signait tous les états et les procès-verbaux.

Situation curieuse et paradoxale, d'autant que cette brigade à cheval venait d'être nommée le 31 mai 1830 "Brigade de Castres à cheval" ; j'ai gardé l'expression telle qu'elle figure sur le document (ce n'est pas Castres qui est à cheval). Un autre titre venait en même temps de lui être octroyé : "Brigade de gendarmerie de Beautiran". Il semble que quelque part, cela ne tournait pas très rond. En fin de compte, l'erreur fut corrigée et, en 1864, la brigade était revenue à Castres.

En cette même année, une mise à l'ordre du jour émanant de la 10^e région de gendarmerie impériale adressait un chaleureux et honorable témoignage au sieur Salens, gendarme de Castres, pour sa belle conduite au cours d'une opération.

Après la belle époque des gendarmes à cheval, la brigade de Castres devint brigade de gendarmes à pied, par décision ministérielle du 12 août 1891. C'est le 23 du même mois que notre brigade vint s'installer dans une maison construite en 1746, appartenant à la famille Lamarque, comme il est dit en début de chapitre.

Elle faisait partie d'un important ensemble : le fameux relais de poste (le plus fréquenté depuis la grande ville comme on disait). Une étape très connue sur la route royale.

A cette époque, la brigade de Castres composée de cinq militaires faisait partie du 18^e corps d'armée, compagnie de la Gironde, arrondissement de Bordeaux, 2^e section. La brigade resta dans cette maison jusqu'à son transfert dans des locaux modernes en 1983, où elle se trouve toujours. L'effectif est alors de 6 hommes, 1 chef et 5 gendarmes.

Bien que située à peu de distance de Bordeaux, la circonscription se trouve uniquement en zone rurale, au milieu des vignes des Graves, entre le fleuve Garonne et la forêt de pins toute proche. Site pourtant très animé par la traversée de la route nationale 113, très fréquentée, l'autoroute A62 et la voie ferrée Bordeaux-Sète. Pays merveilleux, aimé de Montesquieu et de Mauriac, qu'il est très agréable de visiter.

Un petit sourire en passant.

Le gendarme blessé

J'ai bien aimé cette histoire
Arrivée à un brave gendarme du coin
Un gars de chez nous, né près de la Garonne,
Qui faisait son service au Tonkin.
A la visite médicale,
En passant à la radio
Parce qu'il avait les amygdales,
Le très vieux major lui dit aussitôt :
Vous avez dans votre poitrine,
Une balle de mousqueton,
Faut pas que ça vous chagrine,
Vous toucherez une pension.
Mon ami, il vous faut du courage,
Vous allez rentrer au logis,
Allez rendre votre paquetage,
Car pour vous, le service est fini.
Triste et gai, ne sachant que faire,
Le gendarme revint au pays.
Peu de temps après, il fut élu maire,
Comblé d'honneurs par ses amis.
Il mourut heureux et tranquille,
Très fier à quatre-vingt-quinze ans.
Le grand deuil fut pris dans la ville,
Par tous les anciens combattants.
Cette histoire serait banale,

Si elle n'avait dans les cieux,
Fait sourire un jour le bon Dieu.
Car personne n'a jamais su
Que sur le gendarme, torse nu,
Ce que le vieux major avait vu,
Avec ses verres de presbyte.
Cette balle de mousqueton,
Qui parfois, hélas ! est mortelle,
C'était le fer de la bretelle
Qui soutenait son pantalon !!!
Texte de F. Serra, revu et adapté par Guy Tauzin.



Petite étude historique

La gendarmerie est issue d'une très longue histoire. Ses missions, son organisation, la conception de son service ont été progressivement déterminées en fonction de circonstances très anciennes et de besoins progressivement apparus avec la formation de la France, le passage d'une société rurale et agricole à une société industrielle et urbaine.

Les éléments qui composent la gendarmerie ont été créés et modifiés au cours des siècles et même le souvenir des temps anciens reste sur les uniformes. La gendarmerie porte l'aiguillette blanche, insigne distinctif de la maison du Roi dont elle est issue. Les structures actuelles sont le reflet même des additions survenues au cours de l'Histoire et cette évolution se poursuit.

Les principes essentiels de l'organisation et du service sont ainsi définis par :

La loi du 28 germinal an VI (17 avril 1798).

Le décret organique du 20 mai 1903.

L'instruction du 27 juin 1929.

Le décret du 10 septembre 1935.

La gendarmerie fait partie intégrante des forces armées et les dispositions générales des lois et règlements militaires lui sont applicables, sauf modifications et exceptions motivées par la spécialité de son service. Son organisation repose sur une adaptation des structures au niveau des différentes échelles administratives, militaires et judiciaires et la rend présente en tous lieux.

Décret du 16 janvier 1791

(Nous ne transcrivons ici que les extraits les plus importants de ce monument rédigé par les Constituants et qui dégagé de son archaïsme est resté parfaitement valable).

TITRE I - COMPOSITION DU CORPS

Art.1 La Maréchaussée portera désormais le nom de gendarmerie nationale.

Art.2 Elle fera son service partie à pied, partie à cheval, selon les localités.

TITRE II - FORMATION ET AVANCEMENT

Art.1 Il ne sera reçu aucun gendarme national qui n'ait vingt-cinq ans accomplis, qui ne sache lire et écrire et qui n'ait fait au moins un engagement sans reproche dans les troupes de ligne.

Art.16 Tout privilège de nomination aux places dans la gendarmerie est aboli.

Art.17 Les gendarmes seront assimilés aux brigadiers de la cavalerie, les brigadiers aux maréchaux des logis ordinaires et les maréchaux des logis aux maréchaux des logis en chef de la cavalerie.

TITRE III - ORDRE INTERIEUR

Art.1 Les officiers, sous-officiers et gendarmes conserveront l'uniforme dont ils ont fait usage jusqu'à présent ; ils ajouteront néanmoins un passepoil blanc au collet, au plastron et aux parements et porteront à leur chapeau cocarde tricolore et pompon écarlate ; les boutons porteront ces mots FORCE A LA LOI.

Art.5 Les colonels prêteront serment.... Ils recevront le même serment des maréchaux des logis, brigadiers et gendarmes.

TITRE VII - DES FONCTIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Art.1 Les fonctions essentielles de la gendarmerie nationale sont de faire des marches, tournées, courses et patrouilles, de les faire constater, à peine de suspension de traitement ; de recueillir tous renseignements sur les crimes et délits publics ; de rechercher et poursuivre les malfaiteurs, de saisir toute personne surprise en flagrant délit ou poursuivie par la clameur publique, quelle qu'elle puisse être ; de saisir tous gens porteurs d'effets volés, d'armes ensanglantées faisant présumer le crime ; de saisir les brigands, voleurs, assassins, dévastateurs de bois et de récoltes, les chasseurs masqués; de dissiper les révoltes et attroupements séditions ; de prendre à l'égard des mendiants et vagabonds sans avoir les précautions de sûreté prescrites par les anciens règlements ; de dresser les procès-verbaux de l'état des cadavres trouvés sur les chemins dans les campagnes ou retirés de l'eau ; de dresser les procès-verbaux

des incendies, effractions, assassinats et autres crimes qui laissent des traces après eux et les déclarations faites par les voisins et autres ; de se tenir à portée des grands rassemblements d'hommes tels que foires, marchés, fêtes et cérémonies ; d'escorter les deniers publics, les convois de poudre de guerre et de faire la conduite des prisonniers ou condamnés de brigade en brigade.

Art.5 La gendarmerie nationale ne pourra saisir aucun criminel dans sa maison sans un mandat spécial de justice.

Art.6 Il est expressément défendu aux dépositaires de la force publique de faire aux personnes arrêtées aucun mauvais traitement ni outrage, même d'employer contre elles aucune violence.

Art.13 La gendarmerie nationale pourra être chargée de transmettre aux municipalités des campagnes et aux citoyens qui les composent les avis et instructions des administrations et directoires des départements, ainsi que les instructions décrétées par le corps législatif....

Une évolution très importante est en cours qui porte notamment sur une réorganisation du haut commandement (la Direction générale qui était chargée d'administrer et de gérer, prendra en compte la fonction "Opérations"), une plus grande participation à la défense opérationnelle du territoire, mais aussi la création de nouvelles unités spécialisées, dont certaines sont déjà en place, sans oublier la modernisation des matériels.

En ce qui concerne la commune de Castres, nous avons grand plaisir d'avoir dans nos murs quelques anciens, issus de la "vieille école" et qui profitent en notre petit et accueillant village d'une retraite bien méritée, que nous leur très longue. Nous conservons avec eux d'excellentes et amicales relations.

La gendarmerie est héritière des unités de "prévôté". Ces unités, créées dès la fin du XIIe siècle (1191) sous le nom de "connétablie et maréchaussée de France" étaient chargées par la police des gens de guerre et de l'exécution de la justice dans les armées.

Par un édit du 25 janvier 1536, François Ier attribue à la maréchaussée la répression et le jugement des "crimes de grand chemin". L'ordonnance de Moulins en 1566 et l'ordonnance criminelle de 1670 subordonnent la maréchaussée au pouvoir judiciaire. Cependant un édit de l'an 1645 interdit aux juges royaux de s'adresser à la dite maréchaussée en termes impératifs.

Les missions de police et de justice furent d'abord exécutées sous forme de "chevauchées", objets, à partir de 1548, de procès-verbaux certifiés par les juges royaux.

L'édit du 9 mars 1720, complété par l'ordonnance du 28 avril 1778, répartit les unités dans les campagnes sous formes de brigades de quatre à cinq hommes, établies en résidences séparées de telle sorte que chacune d'elles ait

quatre ou cinq lieues (16 à 20 km) à garder d'un côté et de l'autre sur une grande route et regroupées en compagnies à raison d'une par généralité (l'ancêtre du département).

L'ordonnance de 1778 établit le principe de la "tourné journalière" de deux hommes et des correspondances périodiques entre les brigades afin d'étendre sur toute la France une surveillance permanente.

Les compétences de justice prévôtales disparaissent sous la Révolution, selon le principe de la séparation des pouvoirs. Mais la maréchaussée nouvellement rebaptisée « gendarmerie nationale » est reconnue "le corps le plus utile de la Nation".

Son statut n'est cependant fixé, après plusieurs tentatives d'élaboration d'une loi organique, que le 17 avril 1798 par la loi du 28 germinal an VI. Cette loi réunit en un seul texte toutes les dispositions relatives à la destination de l'institution, au service des brigades, aux rapports de gendarmerie avec les autorités judiciaires, administratives et militaires. Les grands textes ultérieurs portant organisation de la gendarmerie, en fait l'ordonnance du 29 octobre 1820, le décret impérial du 1er mars 1854 et enfin le décret du 30 mai 1903, n'ont apporté que des changements de forme bien plus que de fond.

Les caractéristiques de la gendarmerie ainsi définies par la loi de germinal an VI sont restées jusqu'à nos jours, bien que les nombreux développements des nouvelles techniques aient entraîné la création d'unités spécialisées.

Note de l'auteur : Pardon de nous écartier un peu de la brigade de Castres que nous ne pouvions présenter sans dire quelques mots sur l'histoire de ce corps d'élite.

Au terme de cette modeste étude, il me semble que je ne puis ne pas parler un instant de ces gendarmes, en temps de guerre, en France, en Afrique, en Indochine ou ailleurs.

Loin de leur pays, de leurs familles, de leurs chefs, ils ont fait et feront leur devoir et parfois, hélas ! beaucoup plus.

Ayant été moi-même officier en Indochine et en Afrique, j'ai pu les rencontrer, car ils partaient avec nous pour des opérations parfois dramatiques. Je me devais de leur rendre hommage pour leur action, leur présence, leur courage dont ils peuvent être fiers, pour eux-mêmes, mais aussi pour le prestige de la gendarmerie.

Un ancien officier, de nos jours écrivain et journaliste, Erwan Bergot, que j'ai eu l'occasion de rencontrer dans des moments difficiles, en parle très bien dans un de ces livres.

Ces gendarmes, en temps de guerre ou de paix, loin de chez eux, au service de la France, ont bien honoré leur belle devise :

“HONNEUR ET DISCIPLINE”



LE NOM DES RUES



Route nationale Plan C1 à E6

Très vieille dame notre R.N.113. Elle fut l'un des premiers itinéraires empruntés par les Romains et par toutes les générations et armées au cours des temps. C'était un passage obligé des gens venus du Nord vers l'Espagne. Nous en avons déjà parlé, son tracé dans Castres fut modifié au siècle dernier. Au départ, « camin ferrat », « route royale », puis « route impériale », « grande route », « route nationale », de nos jours « R.N.113 ». Bien des anciens à Castres disent toujours la « grand-route ». Elle fut le cordon ombilical entre Burdigala et Tolosa.

Malgré les modernes et rapides autoroutes, la R.N.113 reste très fréquentée. Ce ne fut pas toujours le superbe ruban de bitume sur lequel il est agréable de rouler sans être secoué. Bien des chariots, charrettes, diligences et autres véhicules y ont cassé des roues et des essieux. Elle est quand même restée une grande dame. Pratiquement, presque toute l'histoire de France a eu besoin d'elle. Si elle pouvait parler, elle nous en raconterait des choses.

Place de la mairie. Plan C3.

Il fallut attendre l'année 1935 afin que la place dite de la mairie soit baptisée. C'est seulement en 1940 que le nom de cette place fut officiel. Plusieurs propositions de noms furent envisagées : « Place des anciens combattants », « Place de l'armistice » par exemple. Mais la seconde guerre mondiale était, hélas ! à nos portes. En 1940 donc, la place prit officiellement le nom de « Place du maréchal Pétain et des combattants ».

De nos jours, ces lieux ont retrouvé le nom initial de « Place de la mairie », espérons-le pour longtemps. Ce serait un site très agréable sans la circulation intense. L'endroit est quand même accueillant.

Ruelle Gérard-Menguin.

Les anciens écoliers de la commune connaissaient bien cette petite ruelle longeant le côté gauche de la mairie. Elle permettait de rejoindre les deux salles de classe de l'époque. M. Gérard Menguin fut le premier maire républicain de Castres, il était normal que cette petite rue lui soit dédiée.

Place de la Croix. Plan A3.

Il est très fréquent de voir, à de nombreuses intersections ou sur des places de villages, comme à Castres, ces belles croix de pierre témoins d'un passé pas très lointain. Souvent, elles furent érigées pour marquer un événement religieux, une mission. Parfois, une date y est gravée. Quelques passionnés, dont nous sommes, pensent que cette croix provient de l'ancien cimetière. Elle se trouvait sur l'emplacement actuel du monument aux morts. Nous n'avons, à ce jour, aucun document qui puisse nous éclairer sur ce sujet. Par contre, aux archives religieuses à Bordeaux, j'ai retrouvé un document qui fait mention d'une telle croix dans le secteur.

S'agit-il de cette croix ? Je ne puis l'affirmer. La plupart furent mises en place à l'époque des longues marches sur les chemins de Compostelle ; elles servaient de point de ralliement et les bras indiquaient la direction à suivre. Les ancêtres, en fait, de nos modernes panneaux indicateurs. C'était aussi un endroit de prières pour ceux qui ne pouvaient aller à l'église, je veux parler des lépreux, galeux et autres pauvres gens à qui on interdisait les églises. N'étant plus utilisées de nos jours, certaines municipalités ont décidé de les enlever et c'est une chance que Castres ait gardé la sienne. Ces croix font partie du patrimoine régional.

Place Henri de Coste.

Ancienne « place des tilleuls », puis, « place de l'église » et, enfin, « place Henri de Coste », ce très beau site ombragé était autrefois le très vieux cimetière de la commune. C'est un lieu plein de souvenirs qu'il convient de respecter. De Coste : vient de « costa » (montée, pente, versant) ; ce nom assez fréquent est souvent accompagné des articles le, la, les. Peut venir aussi de costat ou coustat, d'origine gasconne et qui veut dire côte, petit raidillon ou rapalhon, plus dur à gravir que les autres. La famille de Coste est très honorablement connue chez nous. Henri de Coste fut conseiller municipal puis élu maire de Castres de 1912 à 1929. La plus grosse des cloches de l'église Saint-Martin porte le nom gravé de « Henri de Coste, maire ». Dans le choeur, on peut admirer un magnifique vitrail offert par cette grande famille castraise.

Rue du Petit bout du banc. Plan F et G4.

Curieux nom de rue, à la limite des territoires de Castres et Portets. Cette voie se termine sur le chemin de la Contau, au milieu des vignes. On peut penser qu'il s'agit d'une extrémité d'un banc, cela est possible, mais comment l'adapter à cette rue ? Toutefois, une étude approfondie aux « Archives départementales » nous a fait découvrir des documents qui font apparaître une autre hypothèse que nous vous proposons.

Autrefois, le bout était aussi un homme un peu bête, un fada, comme nous disons amicalement dans le sud de la France. Peut-être qu'autrefois, à Castres, et principalement dans ce secteur, vivait un personnage, disons perturbé, qui avait l'habitude de venir s'asseoir sur un banc. Pourquoi pas ? Ces bancs, en campagne, étaient nombreux dans les villages, pratiquement chaque quartier en avait un ou deux. Les gens âgés et les plus jeunes venaient s'y asseoir souvent le soir si le temps le permettait.

On y parlait du pays, de Pierre, de Paul ou de Gaston. Tous les gens de Castres n'étaient pas toujours très intelligents. Il en est pour preuve le document que j'ai retrouvé aux archives de la mairie. Document curieux et amusant.



Petit clin d'oeil amusant sur la population castraise (archives de la mairie) :

1856 - 776 habitants en 167 maisons ; pas d'école laïque ; une école religieuse avec 7 élèves ;
2 idiots ;
1 aveugle ;
2 sourds muets.

1861 -739 habitants en 162 maisons ;
2 étrangers (Espagnols) ;
1 fou ;
2 idiots ;
1 sourd-muet.

1866 - 741 habitants dont 373 hommes et 368 femmes, en 189 maisons dont 92 rez-de-chaussée, 95 avec un étage , 2 avec deux étages ;
1 étranger ;
2 idiots ;
113 hommes illettrés, 112 femmes illettrées ;
26 hommes et 47 femmes sachant lire ;
230 hommes et 213 femmes sachant lire et écrire.

1876 - 752 habitants en 183 maisons ;
4 étrangers (Américains) ;
1 idiot ;
1 goitreux.

Il y avait même des chiens enragés.....

Avis du maire du 17 juin 1844, affiché et proclamé par tambour :

« Les habitants de la commune sont impérativement prévenus que, pour éviter les grands malheurs qui se sont produits il y a quelque temps par les morsures de chiens atteints de la rage, il est très formellement conseillé de garder les bêtes enfermées. Toutes bêtes, chiens ou chats, trouvés dans la commune, seront impitoyablement abattus par le garde-champêtre, les gendarmes, ou le concierge de la mairie. »



Chemin de l'Hermitage Plan B2-B3-C3-D3-D4.

Hermitage : racine « herm » qui veut dire nu, en friche. Vient aussi du latin ancien « eremum », c'est à dire désert. A une époque très reculée, les terres mises en valeur n'étaient pas toujours bien généreuses. Ce mot hermitage peut expliquer le caractère déshérité de ce site dans le temps. Dans l'hypothèse la plus facile, c'est un lieu ou un bâtiment à l'écart du monde et abritant un être seul, une sorte de sage. Mais la racine est toujours la même. Dans tous les textes anciens, ce mot, sur le plan de l'orthographe, ne porte pas de h mais il était toléré de l'écrire des deux façons. Les dictionnaires modernes sont revenus à l'orthographe d'origine, sans la lettre h.

A mi-chemin, sur le côté droit, une curieuse borne rouge sur laquelle on peut relever des chiffres et des lettres. Renseignements pris, il s'agirait d'une borne délimitant deux parcelles de terrains attribuées entre joyeux drilles castrais. La pose devait donner lieu à de succulentes dégustations (entrecôtes). Hélas ! ce projet gustatif ne s'est jamais concrétisé..... C'est un souvenir du 23 mars 1990. Un des participants ne désespère pas de la manger un jour, cette désirée entrecôte. Il est fort possible que la borne serve, si tel est le cas, de table. (Amusante anecdote contée par ce même participant).

La Contau. Plan E4-F4.

Du latin « contae » (villa) ou « contal » (domaine) également « contos » avec la même signification. La Contau de Castres et la Contau de Portets n'étaient autrefois qu'un seul domaine propriété du baron de la seigneurie de Portets, Castres et Arbanats.

A la Révolution, il y eut le partage des terres, ce qui provoqua, et ce pendant de nombreuses années, de sérieuses contestations qui allèrent même jusqu'à déclencher de grands procès, dont je possède tous les éléments, mais qu'il serait trop long de vous narrer. Bien d'autres procès avaient déjà eu lieu en d'autres temps. Sur les terres de Contau existait un « bourdillot » (petit bourg), mais, de nos jours, il ne reste plus que deux petites maisons habitées par des employés du château Ferrande ainsi que quelques dépendances. La plupart des terres de Contau furent donc acquises par ce château qui les exploite toujours. D'après certaine rumeur publique, il existait, nous dit la légende, une chapelle à la Contau dans laquelle fut enterré un trésor par un grand seigneur, à l'époque

Renaissance. Il n'existe à notre connaissance aucune trace de cette affirmation qui est peut-être plausible. Enfin, il est permis de rêver, comme disait ma grand-mère, cela ne mange pas de pain !

Portets et Castres en Contau.

Le mot « contau » dans le pays a trois sens.

- ❖ Le substantif désigne une propriété collective : la contau de Castres et Portets.
- ❖ Le nom propre, actuellement en usage, s'applique à un magnifique vignoble de Graves et à des bois de pins qui s'étendent sur les deux communes.
- ❖ Enfin, le mot historique est réservé, depuis bien des siècles et jusqu'en 1777, à l'étendue entière de Castres et à la portion occidentale de Portets.

Le franc fief.

Entendue dans ce dernier sens, la « contau » était un « franc-fief », terre noble achetée par des roturiers au duc de Guienne. Or, les roturiers n'avaient pas le droit de porter les armes, faire la guerre et, de ce fait, privaient le duché de tout service militaire. Le vendeur leur avait imposé, à titre de compensation, le versement d'une somme d'argent et le Roi de France, héritier du duc, continuait à exiger des taxes et des dons gratuits. Ces quelques mots résument les débuts de l'histoire de la Contau.

Dans tous les documents, les Contatistes ne reconnaissent pour seigneur, en matière de justice et d'impôts, que le duc de Guienne, leur premier suzerain en date, puis ses successeurs, suivant le temps, le Roi d'Angleterre et enfin le Roi de France, et ne veulent traiter qu'avec leur représentant officiel, le grand sénéchal. Des prétentions aussi catégoriques ne pouvaient cadrer avec les exigences du seigneur du lieu. En effet, quand le baron revendiqua la directe universelle sur toutes les terres de sa baronnie, en invoquant la maxime féodale : « Pas de terre sans seigneur », les hommes du Roi exhiberont la maxime contraire : « Pas de seigneur sans titre ».

De la rencontre de ces deux thèses va sortir un interminable procès.

Après son installation en Guienne en 1270, le Roi d'Angleterre demanda à ses sujets de la Contau, en signe de foi et hommage, un dénombrement de leurs biens. Ceux-ci s'exécutèrent et, depuis ce jour, devinrent, par libre consentement, sujets de sa majesté britannique. Satisfaite de cette commission de soumission, celle-ci prit parti pour eux contre le baron et les confirma dans leurs anciens privilèges.

Au terme de l'édit de 1273, le suzerain reconnaît la mobilité des terres de la Contau et la directe du Roi aux conditions suivantes :

- 1/ Héberger le sénéchal à Castres ou Portets, ou payer six bordelais ;
- 2/ Rendre foi et hommage au Roi d'Angleterre en la personne du sénéchal de Guienne, lui offrir 40 pains blancs et 3 porcs ;
- 3/ Ne pas sous-louer ni bailler à cens les terres de la Contau.

Les Contatistes étaient si fiers de leur situation particulière qu'ils en acceptaient allègrement les charges et observaient les clauses avec respect. Ils faisaient fidèlement les dénombrements prescrits, les affichaient à Castres et à Portets sous les yeux du baron. De telles précautions ne suffirent pas à les défendre contre les ambitions des seigneurs. Ceux-ci, qui convoitaient la directe universelle sur les trois paroisses, profitèrent des deux situations équivoques pour rendre nécessaire un recours en justice. Le procès se termina par un arrêt du Parlement du 24 mars 1560. Le baron était maintenu dans son droit de pêche et obtenait le titre de haut et de bas justicier sur les trois paroisses. Les juges firent deux heureux. Les Contatistes triomphèrent, les privilèges de franc-fief leur étant conservés. De son côté, le baron n'avait pas à se plaindre. Son droit de justicier était officiellement élargi. Il pouvait donc, avec plus de raisons, exhiber ses qualités : « Baron de Portets, Castres, Arbanats et autres places »

Chemin de Janicon. Plan B4.
--

Janicon : vient de Janicou, c'est-à-dire Petit Jean.

Ce prénom était très utilisé au moyen-âge ; il était souvent attribué à un fils dont le père s'appelait Jean ; on disait aussi le Petit du Jean, le Janicou qui, avec le temps, s'est transformé en Janicon (c'est moins poétique !). On retrouve, dans cette sorte d'étude, des lieux, des routes, des quartiers qui ont leurs origines dans le nom ou le prénom de gens qui y ont séjourné. Mais le contraire est aussi valable. De nos jours, le chemin de Janicon fait partie du hameau de Roqueton, bordé de très agréables maisons modernes dans un cadre idyllique de calme et de verdure où, certainement, il fait bon vivre.

Ruelle des Cabris Plan C3.

Cabri : jeune bouc, chevreau, vient du latin « capra » chèvre.

Il devait sans doute exister, dans cette petite mais sympathique ruelle, une importante étable abritant des chèvres. Les prairies ne manquaient pas aux alentours.

Cabri : a donné cabrioles (sauts de chèvres) qui fut plus tard adapté aux personnes lestes.

Racontée par un ancien Castrais, voici une petite anecdote que l'on peut appeler « une marée noire à Castres..... ». Nous sommes en 1918, la der des der se termine ; une escouade de troupes militaire, allant rejoindre son régiment à Toulouse se reposait sur la place Lamarque. Un très gros réservoir de pétrole était garé à l'entrée de la ruelle des Cabris. A la suite d'un stupide accident, cette réserve fut percée et une grande quantité de liquide visqueux se répandit sur le chemin en pente et dévala jusqu'à la route nationale. Affolement général, les pompiers de l'époque furent bien vite dépassés, faute de matériel adéquat. Avec l'aide de la population et d'un camp de scouts qui, eux aussi, stationnaient sur place, le pétrole fut ramassé avec des pelles et des « bayots » en bois. Dans cette affaire, ce fut le pétrole qui, longtemps, laissa des traces dans la ruelle mais aussi sur les mains et les vêtements des ramasseurs. (Informations M. Schouartz et archives mairie).

Chemin du Plantey ou Plantié.
Plan D1-D2.

Vient de l'étymologie gasconne « Planta » qui signifiait lieu planté d'arbres ou de vignes. C'était l'ancienne allée donnant accès au domaine du même nom au fond d'un superbe cadre de verdure.

Rue de Verdun.
Plan C4-C5.

Verdun, la plus sanglante des batailles de la première guerre mondiale où les Français résistèrent héroïquement, de février à décembre 1916, aux plus violentes attaques ennemies. De nombreux enfants de chez nous y laissèrent leur vie. Nous avons, aujourd'hui et pour toujours, un devoir de mémoire envers eux. La rue de Verdun fut officiellement inaugurée le 13 octobre 1991, lors de la cérémonie en l'honneur de notre ancien maître et directeur d'école, M. Pothet. Cérémonie relatée dans la partie « Ecole » de notre petite histoire.

Rue du Vieux Port.
Plan C2-E2.

Au temps de l'activité intense du port, cette rue était très fréquentée. Au coeur du village, elle est de nos jours plus calme. Au début du XVIIIe siècle, elle fut une partie de la route royale (R.N.113), avant que le tracé ne fut changé. A cette époque, seules les diligences passaient tout droit pour aller au relais de poste.

Route de Pommarède.
Plan A3-C3.

Les documents anciens disent qu'une « Pommarède » était un lieu planté de pommiers. C'était une époque où la vigne était encore assez rare ; il y avait aussi de grandes prairies et bien plus de forêts que de nos jours. Le domaine castrais de Pommarède devait donc être une importante exploitation de pommes.

Passage des Ecus.
Plan D2.

Le passage des Ecus est une des plus anciennes et pittoresques rues de la commune d'antan. Dans ce cas précis, peut-être s'agit-il d'une origine

numismatique ? L'écu était une pièce ainsi nommée car elle était chargée de l'écu de France et de l'écu des armoiries des Rois, dont la valeur et le poids changeaient souvent. Peut-être une origine bien plus récente ?

Rue de Renonville.
Plan F2.

Renonville ou Remonville vient du latin « rano » ou « ramovilla » c'est-à-dire un domaine près d'une ville. Renon était sans doute le patronyme du propriétaire de ce domaine.

Cela est très fréquent en recherches étymologiques

Rue de Nouchet.
Plan B4-C3.

La rue de Nouchet porte le nom d'un ancien propriétaire terrien à Castres.

Route de Nadon.
Plan F5.

Nadon vient de la forme gasconne « nadau » ou « nado » qui veut dire Noël. Du latin « natalus » ou « natalis ». Autre possibilité, « nadon » peut provenir de « naudo » ou « nauda » mot grec qui veut dire sol gras et humide cultivé en terrains bas inondables. Cette hypothèse me semble bien convenir.

Rue de Faures.
Plan E-F3.

Du nom d'un propriétaire terrien de Castres.

Chemin des Pâtisseries. Plan E4.

Au départ, on peut penser aux dames de pâtisseries, c'est bien possible. Toutefois, j'ai voulu aller plus loin et j'ai retrouvé dans un livre ancien, une autre hypothèse. Ce qui ne veut pas dire que c'est la bonne origine. Au moyen-âge, les pâtisseries étaient des dames qui fabriquaient des pâtes avec de la farine de blé, de seigle ou de maïs. Ce n'était pas que pour des gâteaux ; ces pâtes, pétries et cuites, servaient de support à toutes sortes d'aliments.

Y avait-il dans cette voie qui arrive du chemin de Mongenan au chemin de Savis, une maison dans laquelle les pâtisseries travaillaient sur la pâte ? Pourquoi pas ? De nos jours, ce chemin, liaison entre Portets et Castres, est un havre de verdure où il fait bon se promener l'été.

Chemin du Grand-Bos. Plan B3.

Grand-Bos : le mot « bos » vient de l'occitan « bosc », dérivé du germanique « bock » (bois très étendu). Largement utilisé pour désigner une forêt de bois et accompagné d'un déterminant, ce mot recouvre une vaste famille de noms de lieux. Fixé au moyen-âge, paradoxalement, ce mot apparaît sur les vieux grimoires surtout au moment des défrichements. C'est pourquoi, bien des abbayes furent fondées par des moines défricheurs. Leurs noms proviennent souvent du nom de la forêt où elles furent construites. Ces noms conservent donc, en négatif, la trace de sites disparus, précieux témoins pour ceux qui s'intéressent à l'histoire des occupations des sols. Le Grand-Bos, sur lequel est bâti depuis des lustres un important ensemble terrien, et dont nous reparlerons en son temps, a longtemps été habité par la famille Lapeyre, très connue à Castres.

Elie Lapeyre fut conseiller municipal. Les anciens s'en souviennent. Bonne lignée car une fille, Yvette Garcia, est de nos jours maire de Saucats et fut longtemps aux bureaux du conseiller général du canton. A la fin de leur vie, les parents Lapeyre quittèrent le « Grand-Bos » pour le « Petit-Bos », nom qu'ils donnèrent à leur nouvelle maison, dans le bourg, en face du groupe scolaire.

Route du Bois de Savis.

Plan A5-B5.

Le nom de « Savis » vient du nom d'un ancien propriétaire terrien de la région. Il semblerait qu'aux XIV^e et XV^e siècles, la route actuelle qui longe le bois n'existait pas. On passait par le chemin qui traverse le bois et qui arrivait au coin du groupe scolaire actuel. C'était le seul chemin pour rallier Saint-Michel-de-Rieufret, étape important sur les chemins de Compostelle. Une partie du chemin est utilisée de nos jours par le parcours de santé communal. C'est également aux abords de ce chemin que furent découverts, il y a quelque temps, des vestiges de l'époque du moyen-âge, une petite halte pour les pèlerins. Les recherches sur ce site sont en cours. Déjà, une partie de la chapelle a été retrouvée ainsi que les assises de l'autel et une partie du mur qui enfermait le bétail. La route du Bois de Savis, autrefois déserte, commence à se peupler d'habitations modernes et d'entreprises. Le secteur prend vie. A l'orée du bois, la maison de retraite de Castres, érigée sur le site ancien datant des Romains. Ce fameux Castrum qui donna son nom à la commune.

Rue du Général-Leclerc.
Plan D3.

Philippe de Hautecloque dit Leclerc est né en 1902 et mort en 1947. Il se distingua dans les conflits de nombreux pays. Il fut le premier à entrer dans Paris pour la Libération à la tête de la fameuse 2^e division blindée (2^e D.B.). Il fut commandant des troupes en Indochine en 1945, Inspecteur des troupes d'Afrique du Nord. Il périt dans un terrible accident d'avion et fut promu Maréchal de France à titre posthume en 1952. Autrefois rue de l'église, la rue du Maréchal-Leclerc (la plaque n'a pas été rectifiée) n'a pas beaucoup changé en presque 100 ans. Remarquez, sur la vue ancienne, la poule à côté du facteur. Vous ne risquez plus de voir cela aujourd'hui. L'endroit était bien moins bruyant et aussi bien moins dangereux.

Rue des Lilas.
Plan G3.

Enjambant la voie de chemin de fer au 2^e pont, cette rue devait autrefois être bien fleurie pour prétendre à cette appellation. De nos jours, j'ai cherché le moindre petit brin de lilas, hélas ! il n'y en a plus.

Lilas : cette superbe fleur que nous aimons tous car elle symbolise, avec les jonquilles et les pâquerettes, l'arrivée du printemps, est d'origine persane. Ces belles grappes de fleurs blanches ou mauves, très odorantes, font partie de la famille des Cleacées, plantes dicotylédones jasminées. Ces fleurs, pour les grosses têtes pensantes, sont appelées, en botanique, thyrses. Les feuilles sont très amères et vous ne verrez jamais un animal les brouter, même les insectes n'y touchent pas.

Je te revois sous le dais de verdure,
Que forment les lilas aux panaches fleuris.....
Béranger

Passage des Remparts.
Plan E3.

D'après les informations de bonne source que j'ai pu recueillir aux archives de Bordeaux, il est certain qu'à l'emplacement de notre église Saint-Martin il y avait une importante construction, peut-être fortifiée. Nous ne savons pas si cet édifice était un lieu de culte plus ancien. Mais l'importance des remparts, dont il nous reste quelques vestiges, prouve incontestablement qu'ils ont été érigés à une époque beaucoup plus lointaine. D'après un spécialiste que j'ai eu la chance de rencontrer, ces remparts seraient du Xe siècle, peut-être même plus vieux.

Ces vénérables murs, enserrés par des constructions actuelles, commencent sérieusement à se dégrader. Témoins les plus anciens du passé de la commune, il serait dommage de les laisser ainsi, d'autant plus qu'ils sont un support pour la stabilité de l'église.

Rue du Chemin de Foncla.
Plan D4-E5.

Le nom de Foncla vient d'une famille noble du XVIIIe siècle qui possédait sur Castres des terres et des bois. A droite de cette rue, au delà de la ligne S.N.C.F, le château Foncla, de nos jours, si je puis dire, plus musical que viticole par le propriétaire, M. Coussillan, ce qui n'enlève pas la très bonne qualité de ses vins. A l'emplacement du lotissement Pedesclaux actuel, il y a

encore peu d'années, une allée, privée disent les uns, communale disent les autres, aboutissait au château ; chose très singulière, un passage à niveau existait, je l'ai bien connu, passage privé dont les propriétaires avaient obtenu le privilège rare, pratiquement unique en notre région, d'utiliser les services d'un garde-barrière appointé par la S.N.C.F.

**Chemin de Mongenan.
Plan A5-F5.**

Paradoxalement, cette portion de chemin comprise entre le chemin de la Contau et le chemin des Pâtisseries est loin du château du même nom. C'est la limite de ce secteur entre les deux communes. Mais il n'y a jamais eu de vignes ou de bois ayant appartenu à Mongenan. Alors, pourquoi chemin de Mongenan ? Nous n'en savons rien. Mongenan, en plein coeur de la région noble des Graves, fut construit en 1736 par le baron Antoine De Gascq, seigneur de Portets, Castres, Arbanats. Le château, délicieuse folie d'époque Louis XV, est l'un des témoignages les plus vivants de l'art néoclassique du XVIIIe siècle. Son jardin botanique créé par Jean-Jacques Rousseau qui y vécut, son superbe cèdre, le plus vieux de France, et son incontournable musée, font de Mongenan un lieu très connu et visité. Ce fut également la demeure d'un autre baron célèbre, Waldeck de Lessart, directeur de la Compagnie des Indes, collaborateur de Necker, dernier ministre des Affaires étrangères du Roi Louis XVI. Grâce à ces hauts personnages, le musée est très riche d'histoire, y compris la loge maçonnique d'Aquitaine. Sans oublier aussi l'excellente qualité des vins dignes de figurer sur les meilleures tables. Cette continuité est l'apanage de la même famille depuis plus de 200 ans. Madame Faivre-Mangou en prit la direction en 1936. C'est sa fille, écrivain très apprécié, qui décida d'ouvrir le musée au public, un des lieux les plus visités du sud de la France. Mme Florence Mothe organise, à longueur d'année, avec l'aide de l'Association de Mongenan, une multitude d'animations et visites culturelles et artistiques, très suivies, car toujours enchantées.

**Rue des Deux ponts.
Plan F5-F6.**

Cette appellation est assez récente et date, on peut s'en douter, de l'époque où le chemin de fer fit son apparition au XIXe siècle. Si le premier pont, qui relie la route de Nadon et la rue du 19 mars, est refait à neuf, le second, sur la rue des Lilas, est un peu tristounet. Il aurait bien besoin d'une bonne

toilette. Il est certain que peu d'usagers l'empruntent, mais un léger entretien ne lui ferait point mal et la rue des Lilas en serait enchantée.

**Chemin du Rocher.
Plan B1-B2.**

Magnifique chemin ombragé, propice aux rêveurs et aux amoureux, mais de rocher..... point ! Sans doute, autrefois, il devait exister, à moins que ce ne soit le nom d'un ancien Castrais épris de solitude, c'est aussi possible. C'est quand même un site enchanteur, royaume des oiseaux

**Chemin des Anes.
Plan C1-C2.
Plan B4-B5.**

Pourquoi deux chemins de la commune loin l'un de l'autre, portent-ils le même nom ? Mystère. En des sites opposés, il ne peut s'agir d'un seul et même chemin. Chemins des Anes ?

Faut-il déduire qu'il y avait dans ces secteurs beaucoup de ces très sympathiques animaux ? S'agissait-il, peut-être, de lieux de rencontres d'hommes peu instruits ? Mystère.... . A vous de trouver l'origine de ces deux très calmes et également ombragés sentiers en forêt de Castres. A Portets, il existe également un Chemin des Anes qui n'est lui non plus pas du tout dans le même axe d'orientation. Le problème reste posé.

**Chemin de Brame-Pan.
Plan D3.**

Encore un nom de chemin Castrais à la fois curieux et intéressant pour notre étude étymologique. Bram veut dire cri du cerf en rut. Brame est aussi l'ancien nom de la brème, ce délicieux poisson de rivière. Les textes anciens décrivent Pan, entre autres origines, comme un être horrible. En gascon, bramer signifie pleurer. Si nous réunissons tous ces éléments, il ressort que Brame-Pan pouvait désigner un brave Castrais qui pleurerait souvent car il devait être très laid !

Hypothèse un peu simpliste, mais fort possible tout de même. Il ne faut pas perdre de vue que, dans notre région d'Aquitaine, beaucoup de noms de lieux, de routes et également de noms de famille, ont une origine gasconne.

Le chemin de halage.

Action de haler un bateau, tirer avec un câble depuis une rive du fleuve ou de ruisseau. L'invention du moteur à vapeur contribua à faire oublier ce dur métier d'autrefois. Le chemin de halage du Gât-Mort, remis en état pour le plaisir des promeneurs et pêcheurs, est une excellente initiative.

Chemin des Palus de Garonne. Plan H3.

Du latin « paludis » dont on a tiré le mot paludisme qui est une maladie des pays chauds et humides. Plusieurs orthographes pour ce mot : palus, paluds, palude. Bande de terre d'alluvions en bord de Garonne, terre grasse, souvent inondée, mais très riche pour la culture de la vigne. Les Romains l'avaient bien compris ; s'efforçant de conquérir en Gaule tout ce qui était bon, ils s'intéressèrent très vite à ce sol pour y cultiver la vigne. Ce mot fut parfois employé pour parler de marécages. En botanique, une plante est dite paludeuse lorsqu'elle croît dans des marais ou des lieux humides. Les charmantes bestioles, très nombreuses, que l'on appelle ragondins en notre région étaient, antan, appelés rats paludeux.

Chemin du Moulin. Plan E3.

Plus de 2000 routes et hameaux portent ce nom de moulin. Du latin « molinum », reposant sur une vieille racine indo-européenne « mol » et qui se continue dans la langue d'oc en « molin » qui sert de base à un grand nombre de noms. De nos jours, moulin est employé pour une action de mouture des céréales mais, en fait, la racine de ce mot est bien différente. A notre connaissance, il n'y a pas trace d'existence de moulin à vent ou à eau dans ce chemin.

Par un beau temps d'été, le promeneur passant par le Chemin du Moulin à Castres est un peu surpris de rencontrer une croix un peu oubliée, près des beaux vignobles du château Haut-Pommarède. On en trouve parfois dans les campagnes, mais celle-là n'est pas tout à fait comme les autres. En ces lieux, un soir de juin du XIXe siècle, mais aussi soir d'orage, un habitant de la commune, employé communal, fut foudroyé. C'est à sa mémoire que fut érigé ce monument par les services officiels de Castres. Monument funéraire dédié à M. Larrieu, un peu tristounet dans sa solitude, là-bas au bord d'un chemin. Le temps commence à faire son oeuvre sur ces nobles pierres.

<p>Rue des Jacquets. A2-B3.</p>

Rue située dans le quartier du même nom. Il est très important de rester prudent sur l'origine du mot jacquets. J'ai eu la chance d'avoir les avis éclairés et précieux d'un spécialiste en toponymie agrégé d'étymologie et professeur de faculté, le chanoine Pierre Léglièse, très connu et estimé dans la région. Le mot jacquet désigne probablement le paysan. On retrouve un certain nombre d'hypocoristiques dans bien d'autres régions de France. Jammes en Béarn, par exemple, relève de la même racine. Il est possible que dans notre quartier des Jacquets à Castres, vivaient des paysans aisés qui y laissèrent le nom. Toutefois, et sauf erreur de ma part, il semble bien que ce mot n'a pas de rapport avec saint Jacques de Compostelle, comme on pourrait le penser... Il est certain que parmi les mille et un petits chemins vers Compostelle, je ne parle pas des grands axes, une de ces voies passait sans doute par ce quartier. Le bois de Savis est tout proche. Des documents en font foi. On peut imaginer aussi qu'un de ces pèlerins, découragé ou malade, ait pu s'arrêter là et s'implanter dans ces lieux. Le mot jacquet peut avoir aussi un lien avec saint Jacques apôtre, fils de Zébédé et de Salomé, frère de l'évangéliste saint Jean. Dans certaines communes, on retrouve des traces de ces pèlerins chevaliers et leurs insignes ; il existe également de vieux grimoires où figure ce nom. En ce qui concerne Castres, à ce jour, aucune trace. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas quelque chose en ce domaine. Je poursuis mes recherches. On retrouve aussi ce mot aux archives militaires : saint Jacques était le patron des soldats espagnols. Nous pensons, pourquoi pas ? qu'un ou plusieurs de ces militaires, envoûtés par le charme de nos belles Castraises d'alors, décidèrent de ne pas aller plus loin et s'implantèrent dans le quartier. Sans oublier, bien sûr, les fameuses jacqueries, ces meurtrières révoltes des paysans français vers 1358. Il se peut que dans ce quartier eurent lieu de graves affrontements qui marquèrent les esprits de l'époque. Cela fait beaucoup d'hypothèses, je le conçois, mais le temps a changé bien des choses et il est très risqué de nos jours d'affirmer une origine sérieuse

de ce mot jacquets. J'espère que des Castrais érudits peuvent peut-être m'aider, car ce problème m'intéresse beaucoup. Pour le moment, chacun puisera dans cette petite étude le sens qui lui semblera le plus approprié.

Rue du 8 mai 1945.

8 mai 1945, capitulation de l'Allemagne mettant enfin un terme à une période qui laissera dans les esprits et dans les coeurs un bien triste souvenir.

Dans cette tragédie, la France a perdu 211 000 militaires et 330 000 civils, soit un et demi pour cent de la population.

Une date à ne pas oublier. Cette petite rue étroite est, elle aussi, le témoin d'une époque où le village était bien plus petit et blotti autour de son église comme une poule avec ses poussins.

Rue du 19 Mars 1962. Plan E5-E6.

Cette date fut instaurée suite à une décision ministérielle pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie. Date très contestée et qui fit couler beaucoup d'encre. Ayant moi-même participé à ces combats, je puis affirmer que bien des gars de chez nous ont laissé leur vie après cette date. D'autres en ont gardé bien des séquelles.

Hélas ! ils rencontrèrent bien des embûches pour obtenir la carte de combattant. Respectueux des institutions de la République, nous devons, bien entendu, accepter cette date officieuse de la fin des combats et nous y conformer. Cette nouvelle rue, du pont de Nadon à la R.N.113, est assez récente et il fallait bien lui trouver un nom.

Clos de Roqueton. Plan B4.

De l'occitan « roca » qui désigne une roche, un ou plusieurs gros rochers mais aussi, ce qui semble être le cas, une faible hauteur du sol, très rocailleux. C'est dans ce sens qu'il faut rechercher l'origine de ce nom. Il existe de nombreuses variantes sur cette base « roca », d'autant que ce petit hameau se trouve sur la rive de l'ancien lit de la Garonne qui, il y a plusieurs siècles, avait une largeur de plus de 5 kilomètres. Etant gamin, je m'y suis promené souvent. Il n'y avait que quatre à cinq vieilles maisons de style mi-landais, mi-girondin, perdues au milieu des ronces et des genêts. Aujourd'hui, miracle !, les vieilles demeures ont fait place à une vingtaine de superbes maisons agréables, nichées dans un cadre merveilleux de verdure aménagé avec goût. Un petit coin des Landes de Gascogne où il fait certainement bon vivre à l'écart de toute pollution et nuisances. Un petit coin de paradis.

Rue Jules Ferry.
Plan A3-C5.

Qui ne connaît pas ce brillant avocat et homme d'état français né à Saint-Dié en 1832 ? Député républicain en 1869, membre du gouvernement et maire de Paris en 1870, ministre de l'Instruction publique (1879/1883) et des Affaires étrangères, il marqua l'Histoire par sa fameuse loi du 28 mars 1882 proclamant l'enseignement primaire laïque, obligatoire et gratuit pour tous les enfants de 7 à 13 ans. Il décéda en 1893. Son nom restera dans les mémoires.

Impasse des Domaines.
Plan F2.

Perdue dans un cadre superbe de verdure, cette impasse donne accès, comme elle l'indique, aux domaines très connus de Sansaric et Perin de Naudine. Autrefois, ce n'était pas une impasse et le chemin aboutissait aux grands vignobles des alentours jusqu'au château Pommarède. De nos jours, cette impasse aboutit à la cour d'habitation d'une Castraise connue de tous par sa gentillesse et qui, pendant de longues années, tint le « Bar Landais » sur la place de la mairie.

**Chemin du Relais de
Poste.
Plan C2.**

Ce discret petit chemin, au coeur du bourg, était très connu autrefois, au temps des diligences, par de petits malins qui s'éclipsaient sans payer. Il existait une petite sortie du relais de poste (au fond du jardin actuel de Mme Schouartz). Ce passage était aussi utilisé par les gens venant du port et se rendant au même relais. Cela leur évitait de faire un détour.

**Chemin de la Fontaine-Poneillan.
Plan F2.**

Comme son nom l'indique, ce chemin était emprunté pour aller à un lavoir, à l'époque très fréquenté. Poneillan : les noms latins suffixés « an » (anum) sont caractéristiques de la colonisation romaine. Ils étaient utilisés de la période classique jusqu'aux grandes invasions. Les noms en an prennent le sens de quatre groupes correspondants à des zones de fixation des colons romains. Le mot Poneillan était peut-être un nom de lieu ou de station des romains à Castres.

**Allée de Genêts.
Plan C3-B4.**

Chemin longeant le petit et agréable hameau de Roqueton qui, autrefois, était certainement bordé de ces belles plantes des bois.

Les genêts : plantes de la famille des légumineuses. Il en existe plus de 70 espèces différentes dont la plupart sont utiles en milieu rural. Très utilisés autrefois par les paysans, un peu oubliés de nos jours. Pourtant, ils fertilisent la terre végétale, leurs graines sont très appréciées des volailles et les jeunes pousses sont un régal pour les bestiaux. L'élégance du genêt, la permanence de la belle couleur jaune de ses fleurs et sa teinte vert bronze font de lui le prince des jardins paysagers. Ses boutons de fleurs, très recherchés par les gourmets, peuvent être confits et remplacent les câpres.

Sur ces bouquets méconnus des Zéphyr,
Un pinceau sûr, adroitement dépose,
L'or du genêt, le carmin de la rose.
Campenon

Rue Prion.
Plan F2.

Anciennement rue de l'Hospital, elle fut rebaptisée rue Prion à la demande d'un Castrais. Nous n'avons à ce jour aucune information sur la présence, autrefois, d'un édifice de soins.

Rue de Mautemps.

L'étude étymologique de ce mot nous pose quelques problèmes, mais nous arriverons bien à trouver ce que cela veut dire. Si l'on fait la synthèse du mot, on retrouve l'expression mau, en langue gasconne « mal » ou « maou » et le latin « malum » ou « malus », c'est à dire un terrain ingrat, mauvais. Quant au complément temps, tout en conservant une idée de durée des choses, il peut être utilisé dans de nombreuses expressions différentes de l'origine du mot. C'est peut-être le nom d'un ancien Castrais qui marqua son temps (si je puis dire) mais cela ne nous donne pas l'origine.

Si l'on considère mautemps ou mauvais temps sur le plan historique, cela peut vouloir marquer des périodes de troubles, de disettes, d'oppressions. C'est, me semble-t-il, une bonne hypothèse. En attendant, le chemin Mautemps garde son mystère.

Place Gustave-Lamarque.
Plan C3.

Par délibération en date du 29 octobre 1903, le conseil municipal décide à l'unanimité, l'implantation d'une place publique dans le bourg de la commune,

avec possibilité, plus tard, de prévoir une halle. Les travaux furent confiés à M. Alexandre Carrère.

La plantation des arbres fut décidée le 19 novembre 1904. Cette nouvelle place prit le nom de Place Neuve, Place du Marché et enfin Place Gustave-Lamarque du nom d'un ancien maire (1893 à 1905). En 1915, les premiers arbres furent enlevés et remplacés par les magnifiques tilleuls que l'on peut voir aujourd'hui.

La halle de la place Lamarque.

Au cours de la séance du conseil municipal du 19 août 1926, un conseiller, M. Abadie, président de la société des fêtes, eut l'idée de présenter un projet de construction d'une halle avec toiture métallique, ce qui était à l'époque possible mais peu courant en campagne. Un devis fut donc présenté par la société Bordeaux-Sud et la société de constructions métalliques. Ce projet et le devis furent acceptés à l'unanimité par M. Henri de Coste et son conseil municipal. Le 29 mai 1936, la halle était terminée, le sol en terre battue fut également cimenté. Cette halle, ouverte à tous vents, abrita quelques années le très suivi marché aux petits pois, marché très florissant entre les deux guerres.

Ce marché fut autorisé à Castres par arrêté du 28 avril 1890. Ouvert de 17 heures à 21 heures, aucun droit de plaçage n'était demandé. Toutefois, une taxe de cinq sous était exigée par pesée. Opération surveillée par le garde-champêtre. L'achat de la bascule indispensable a été de cent seize francs quatre-vingt-quinze. Quelques années après, la halle fut améliorée et entourée de murs afin de pouvoir l'utiliser comme salle des fêtes. En 1998, hélas ! un grave incendie détruisit une grande partie intérieure de l'édifice, privant ainsi les habitants et les associations sportives et culturelles d'un lieu de travail et de réunion. Il est prévu que cette salle revive bientôt.



LA POSTE



Le relais de poste

Nous avons eu la chance d'avoir, en notre commune de Castres, le plus important relais de poste après Bordeaux sur l'axe routier de Bordeaux à Toulouse. Si vous le voulez bien, voici un petit survol sur l'historique de ces relais, préfiguration de nos modernes services postaux actuels.

Depuis que l'homme est apparu sur terre, il voulut savoir ce qui se passait autour de lui, aussi loin qu'il le pouvait. C'est de ce désir et de ce besoin qu'est née la nécessité de correspondre avec ses semblables. Les premiers moyens utilisés ont sans doute été la parole et le cri quand la distance était plus longue. Mais le son est resté longtemps impossible à conserver. L'homme qui, peu à peu, tentait d'évoluer, eut l'idée d'utiliser des signes que nous appelons de nos jours, pictogrammes. Ils permettaient de noter des événements, des informations qu'il était possible de transmettre.

L'homme en fit le premier moyen, mais ses performances étaient très limitées sur la distance. Au cours de fouilles, en Italie, on retrouva un petit gobelet avec des inscriptions, une sorte d'itinéraire avec des chiffres, certainement des distances. L'homme en se déplaçant emportait ces informations afin de les transmettre à d'autres. Ce fut le premier moyen de communication que l'on pouvait conserver.

Bien vite, on pensa au cheval qui pouvait porter un messager sur 15 à 30 kilomètres. Cyrus avait calculé la distance que pouvait couvrir un cheval et, très longtemps, on utilisa cette distance de référence. Par exemple, on disait que de Castres à Bordeaux il fallait compter « un jour de cheval ». Plus tard, cette distance fut utilisée pour établir des sortes de haltes, afin que l'homme et le cheval puissent se reposer avant de poursuivre leur route. Ce furent les premiers relais. On appelait ces relais « les relais de poste aux chevaux ».

Ces premiers réseaux furent utilisés par l'Empereur Auguste qui se servit des voies romaines pour se déplacer. Ces réseaux appelés « cursus-publicus » avaient des relais entre 12 et 20 kilomètres, que l'on nommait aussi « mutationes » (lieux où l'on changeait de monture). Il existait aussi, tous les 40

kilomètres environ, des sortes de gîtes d'étapes, les « mansiones », où l'on pouvait se restaurer et se reposer la nuit. Ces hommes à cheval, les courriers ou messagers, portaient des plis importants appelés « tabellarii » ; car ces messages étaient inscrits sur des tablettes de bois recouvertes de cire et reliées deux à deux par des liens de cuir.

Ces messagers utilisaient soit une simple monture, soit un « cislum », petite charrette légère à deux roues, ancêtre des futurs carrosses et autres diligences qui viendront plus tard.

Après la chute de l'Empire romain d'Occident en l'an 453, les nouveaux pouvoirs ont tenté de conserver cette organisation de relais ; mais peu à peu les échanges d'informations se faisaient plus rares, car les fameuses routes romaines étaient abandonnées et le réseau routier de ce temps était très pauvre, voire inexistant. Il fallut attendre l'an 1380 pour que le roi Charles VI réorganise ce genre de services privés. Il utilisait lui-même huit messagers à pied, mais aussi un corps de chevaucheurs, mi-coursiers, mi-ambassadeurs, sous les ordres du Grand Ecuyer de France. Bien vite se développèrent des services de messagers-chevaucheurs réservés à une clientèle bien précise et fortunée : hauts dignitaires, religieux, abbayes ou corps de métiers. Ces services étaient très coûteux. Les gens dits de petite condition ne pouvaient les utiliser et avaient recours aux voyageurs fortunés qui parfois acceptaient de prendre des plis. C'était « la poste des occasions ».

Ce fut Louis XI, vers la fin du XV^e siècle, qui ressuscita les relais de poste inventés par les Romains. Il mit peu à peu en place, sur les grands itinéraires plus ou moins praticables, ces haltes-relais très utiles et nécessaires aux chevaucheurs. La poste aux chevaux reprit donc un énorme essor et devint en France très importante. Dans notre secteur, la seule voie de communication terrestre de l'époque était notre bonne vieille route dite nationale, seule en mesure de transmettre les plis et d'acheminer quelques voyageurs riches et aventureux, car ces voyages n'étaient pas de tout repos.

Les voies par eaux étaient plus pratiques. Après avoir utilisé les cours des rivières, les hommes ont transformé les vieilles pistes en sentiers puis en chaussées.

C'est sans doute de cette manière que naquit notre route nationale 113 actuelle, la « grand-route », comme disaient nos grands-parents. Appelée en premier lieu « camin herrat », puis « route royale », « route impériale » et « route nationale 113 », elle eut l'honneur de relier Burdigala à Toloza, la faveur d'être mêlée aux grands événements de notre Histoire de France. Elle vit passer les légions romaines qui la laissèrent pour de longues années en un bien triste état : vallonnée d'ornières, de pierraille et autres poussières. Sans oublier la boue, suivant les saisons, et qui plus est, surveillée sans arrêt par des hordes de

malandrins qui rançonnaient en toute quiétude les voyageurs qui osaient s'y aventurer.

Le riche passé de la commune est dû, sans doute, au passage de cette vénérable route. La distance depuis Bordeaux plaçait Castres en premier plan pour l'implantation d'un relais de poste. Sur le territoire de la commune, la route royale de l'époque n'avait pas le même tracé qu'aujourd'hui ; elle utilisait la rue actuelle du vieux port, passait devant l'église et reprenait son cours normal sur la place de la mairie. Il existe aux archives départementales un très vieux document qui en fait foi, mais que je n'ai pu photographier. Il peut toutefois être consulté. J'ai donc dû reporter cet ancien tracé sur un plan de 1835 (archives mairie). A cette époque, la route nationale passait déjà devant le relais de poste. Avant cette modification, pour accéder au relais, il fallait emprunter une portion de route, plutôt un chemin pierreux, sur lequel les chevaux venant de la grande ville peinaient beaucoup.

Notre relais était donc très important et, de ce fait, très fréquenté. Les bâtiments actuels ne datent que du XVIII^e siècle ; ils furent érigés sur les assises d'une construction très ancienne qui servait déjà de relais mais dont, hélas ! nous ne possédons aucune information. Nous savons que ces documents ont été détruits ou brûlés à la Révolution, comme beaucoup d'autres preuves écrites du passé. Les bâtiments abritaient une importante écurie, des réserves de fourrage, une maréchalerie, une sellerie, un charron, mais aussi une boulangerie, une taverne et une hostellerie, car les voyageurs fortunés allaient à l'hôtel, les employés à la taverne. Le relais était implanté des deux côtés de la route. Plus tard, cette vieille hostellerie fut achetée et remise en état par la famille Lamarque, très honorablement connue à Castres, puis par alliance, avec M. et Mme Schouartz que tous les Castrais connaissent ou ont connu. C'était déjà hier. La diligence s'arrêtait à notre relais. Elle portait les bagages dans la malle arrière et le courrier à l'avant, sous le siège du postillon. Pour la petite histoire, il arrivait parfois que le postillon fatigué s'endorme un peu et la diligence se retrouvait perdue en forêt ou dans des marécages, mais cela faisait partie des risques acceptés par les utilisateurs, peu nombreux au départ, à tenter l'aventure.

Compte tenu de son importance, le relais de Castres eut l'honneur de recevoir d'illustres personnages. Nous possédons de nombreuses notes à ce sujet. :

- ❖ En 1539, Charles Quint, allant en Espagne, a dormi au relais avec toute sa suite ; pour ce faire, il fallut déloger les clients déjà installés qui passèrent la nuit où et comme ils le purent.
- ❖ En 1565, Charles X et sa mère, en route pour Bayonne, s'arrêtèrent chez nous pour se restaurer et changer de chevaux.

- ❖ En 1659, le roi Louis XIV lui-même s’y reposa quelques instants.
- ❖ En 1679, la reine d’Espagne est restée deux jours, mais son rang ne lui permettait pas de loger en ces lieux. Elle fut hébergée par un habitant de la commune, Pierre Sotte qui, sans le vouloir, entra dans l’Histoire.
- ❖ Enfin, lors de son passage en 1744, l’Infante d’Espagne Marie-Thérèse, future épouse du Dauphin, dut elle aussi attendre trois jours au relais de Castres : le petit pont enjambant le Gat-Mort, près de l’ancienne pharmacie, était en si mauvais état que le carrosse royal et sa suite ne pouvaient passer.

On eut recours à M l’Intendant de Tourny qui, par ordonnance du 17 décembre 1744, ordonna la construction d’un pont plus solide en bois.

L’actuel pont en pierre date du siècle dernier. Les archives font état de bien d’autres visites, certaines amusantes, d’autres tragiques, mais je manque de place pour vous les narrer toutes.

Les voyageurs et les chevaux trouvaient dans ces relais-étapes les dispositions nécessaires pour ménager la santé des gens et des montures. Sauf pour quelques hôtes dits de haut rang, la priorité était donnée aux chevaux. La diligence s’arrêtait environ toutes les deux lieues. Les utilisateurs avaient la possibilité de reposer leurs nerfs, parfois mis à rude épreuve, et de s’épousseter un peu : le bitume n’était pas encore né. Avant de se reposer, les postillons s’occupaient des bêtes qu’il fallait nourrir, soigner et souvent changer.

La maîtresse de maison, le plus souvent épouse du responsable du relais appelé maître de poste ou étapier, devait donc faire son possible pour entourer ses hôtes de passage de sa sollicitude. Tout le monde ayant récupéré quelques forces, la cloche sonnait pour annoncer le départ, et les puissantes et grinçantes voitures « tout terrain » s’ébranlaient vers la prochaine étape, Podensac, pour la direction de Toulouse. Il existait un petit relais à Virelade dont j’ai parlé dans l’histoire de cette commune, mais ce n’était qu’une annexe de Podensac.

Supposons qu’un Castrais du XVIIIe siècle décide de braver les nombreuses embûches de la route pour aller à Paris. Il devait se rendre au relais, choisir le mode de transport : diligence ou monture particulière. Dans le deuxième cas, un nouveau choix s’imposait : soit un cheval sellé ; soit une petite voiturette à deux roues et à deux places ; dans cette hypothèse, il lui fallait louer la voiture, le cheval et un postillon. Ce n’était pas à la portée de toutes les bourses. Si le voyageur prenait la diligence, c’était, bien sûr, moins cher, mais aussi moins rapide. Malgré le galop des chevaux (deux ou quatre suivant le modèle de diligence), la lourde voiture ne parcourait que 25 lieues par jour (une lieue = 4180 mètres) à raison de 2 lieues et demie par heure.

Il va sans dire qu'un trajet de six à sept jours sur des routes chaotiques, boueuses ou poussiéreuses, bien que riche en événements, n'était pas une partie de plaisir. Quant au courrier, les messagers à cheval continuèrent à fonctionner jusqu'à la fin du XIXe siècle, mais toujours pour des dépêches privées ou importantes. Ils existent toujours de nos jours, ce sont nos très utiles motards de la police nationale sur leurs superbes destriers d'acier. Ces relais étaient dirigés par un responsable, le maître de poste ou étapier, sous la surveillance des hautes personnalités régionales et nationales.

Les grands ordres religieux échangeaient d'importantes pièces et correspondances, afin de diffuser rapports et instructions ; on en retrouve encore des traces (abbaye de la Sauve- Majeure par exemple, avec les divers couvents des environs). Ces documents, la plupart du temps secrets, étaient parfois de véritables oeuvres d'art. Initialement, c'était une feuille de parchemin qui, de couvent en couvent, s'allongeait à chaque visite, d'un accusé de réception ou de nouvelle directive. Pour en faciliter le transport, ils étaient enroulés autour d'un axe en bois des îles dont les extrémités étaient protégées par des sortes de petites poches en cuir serrées par de fines cordelettes de chanvre. Le musée de la poste à Bordeaux conserve un document de ce genre, de 8 mètres 50 de long, concernant le décès de l'abbé Vital en 1122. Il est écrit en vers et en prose. Le musée de La Réole en détient également un, un peu moins long, mais toutefois très précieux ; d'après d'éminents historiens, y figurerait un beau poème attribué à Héloïse, qu'elle aurait rédigé au passage d'un messager à cheval en l'abbaye d'Argenteuil.

Nous espérons que ce modeste survol sur ce sujet vous sera de quelque intérêt. Nous concluons ce chapitre en vous informant que les services de la poste actuelle, dont le récit va suivre, continuité de l'histoire des relais, utilisèrent ces derniers jusqu'à la fermeture des relais de poste aux chevaux et l'arrivée du chemin de fer.



De la démission du maître de poste de Castres (1731)

(A.D.Gironde C.2533)

Monseigneur,

Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire vous me marquès que le 11 du mois d'aoust de l'année dernière vous m'envoyattes copie d'une lettre qui vous avoit été écrite par M. Pajot Donsembray contenant les représentations faites par le nommé Tiberge, maitre de la poste de Castres, avec ordre de m'informer comment les choses s'étoint passées et de vous en rendre compte, sans que j'y aye cependant satisfait.

Vous me permettrés de vous observer, s'il vous plait, Monseigneur, qu'il n'est point de ma faulte sy vous n'avez pas reçu d'éclaircissement à ce sujet, car peu de temps après la réception de votre lettre, ayant voulu vous informer du tout, vous me fittes l'honneur de me dire que vous scaviez de quoy il estoit question.

Comme il se pourroit néammoins que vous n'en estes pas mémoratif par le long temps qui s'est écoulé depuis, je ne manqueray pas d'écrire sur les lieux pour en avoir des nouveaux esclairsissements afin de vous en rendre exactement compte le plus diligemment qu'il me sera possible.

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect,
Monseigneur,
votre très humble et très obéissant serviteur.

Thomas

A Bordeaux, ce 3 juin 1731

Nomination d'un maitre de poste à Castres (1733)

(A.D. Gironde C2533)

Soumission

Je soussigné, Jean Renard, cy devant maitre de la poste de Poudensac, y demeurant à présent route de Bordeaux à Toulouze, généralité de Bordeaux, me soumet envers le Roy et M. le grand maitre et surintendant général des couriers, postes et relais de France de monter la poste de Castres, dite route et généralité, et d'y entretenir à mes risques, périls et fortunes un nombre suffisant de bons chevaux, postillons, arnois, fourrages et équipages pour y faire le service du Roy, celui du public et celui des malles ordinaires, ainsy qu'il s'est fait ou dû faire aux conditions des gages du Roy, augmentations et suplémens tant de Sa Majesté que de la ferme générale des postes, privilèges, exemptions et franchises accordées par le Roy et attribuées à lad. poste, et plus aux conditions qu'il me sera payé les gages de poste et demie de Castres à Barsac, attendu que Barsac, où l'on a mis nouvellement la poste autrefois située à Poudensac, est éloignée de Castres d'une bonne lieue de plus que ne l'est Poudensac.

Memoire pour la poste de Castres,
route de Bordeaux à Toulouse

La poste de Castres, qui est démontée depuis près de cinq ans, trouve aujourd'huy un maitre de poste.

Celle de Podensac, sa voisine, qui est aussi démontée depuis deux ans, cesse d'être un lieu de poste parce qu'on n'a pu trouver dans cette paroisse personne en état de la remonter. Monseigneur l'intendant de Bordeaux, qui a bien voulu donner ses soins à cet égard, a fait transporter celle-cy à Barsac, bourg situé sur la même route entre Poudensac et Saint-Macaire, et conséquemment de trois lieues de Castres.

Celuy qui se présente pour monter lad. Poste de Castres le fait aux conditions qu'il luy sera payé des gages du Roy comme faisant le service de poste et demie de Castres à Barsac, ce qui luy paroît d'autant plus juste que la poste de Barsac à Saint-Macaire ne sera désormais que simple, n'y ayant d'un lieu à l'autre que deux petites lieues, et jusqu'à présent la poste de Saint-Macaire à Poudensac a été sur l'état du Roy pour poste et demie. Il ne s'agit donc que de transporter la demie poste et les gages qui y sont attribués de Saint-Macaire à Castres.

Supplique de Jean Renaud, maître de poste à Castres,
demandant à l'intendant d'être déchargé d'une amende
(avril 1744)

(A.D.Gironde C2573)

A Monseigneur de Tourny
Intendant général de Guienne

Supplie humblement Jean Renaud, maitre de poste de Castres, disant que par jugement du 5 mars dernier rendu entre le suppliant et le s. Casenave, chirurgien, au sujet d'un cheval que le suppliant a donné aud. Casenave en troc d'un autre qu'il a receu de celui-cy Votre Grandeur, sur les enquettes respectives des parties, a jugé que le cheval donné par le suppliant étoit attaqué de la morve pour raison de quoy le suppliant se trouve condamné de payer aud. Casenave la somme de soixante livres pour la valeur du cheval qu'il a receu de luy, en 90 l. de dépens, de plus encore en une amande de 300 l.

Le suppliant est très malheureux de se trouver dans une scittuation aussy triste. Quoy qu'il soit résigné à se soumettre avec respect et la soumission due à Votre Grandeur, il ne cessera de luy représenter son inoçence sur le fait imputé par led. Casenave. M. le subdélégué, M. le directeur des postes et généralement ceux qui ont inspection sur l'exercisse de la poste du suppliant sont parfaitement instruits

que lad. poste de Castre, quoyque la plus ruineuse et qu'elle ayt été longtemps abandonnée, est pourtant à présent la mieux entretenue depuis que le suppliant la tient, se privant de tout pour ne s'attacher qu'à avoir de bons chevaux. Votre Grandeur est suppliée de considérer l'état malheureux où le suppliant se trouveroit si la condamnation de 300 l. subsistoit. Il seroit inutile au suppliant de se justifier, quoiqu'il soit vray que le cheval en question faisoit lors du trocq le service de la poste comme les autres cheveaux, ce qui seroit facile de faire attester par les maitres des postes voisines.

Mais la contestation est jugée, il faut que le suppliant y obéisse. Il a seulement l'honneur de vous représenter que cette

malheureuse affaire le ruine. Sy Votre Grandeur n'a charité de le décharger.

Requete de Bernard Venthouse,
maître de poste à Castres,
relative au paccage des chevaux de poste
(août 1745)

(A.D.Gironde C 2573)

A Monsieur de Sorlus,
subdélégué de Monseigneur l'Intendant
en la province de Guyenne

Monsieur,

Bernard Venthouse, maître de poste de Castres, vous représente très humblement que n'ayant pas de paccage propre pour faire paccager les chevaux de la poste il se pourveut devers Monseigneur l'Intendant non seulement pour avoir à titre de ferme la maison qu'occupe la veuve Causour, mais encore le pred qui en est une dépendance, et comme Monseigneur l'Intendant prévit que cella pourroit porter préjudice à cette veuve il dit à l'exposant de tacher de trouver une autre maison et qu'à l'égard du pred il tachat de s'accomoder avec elle. L'exposant exécutta ses ordres. Il fut chez la veuve Causour et il lui afferma verbalement le paccage dud. pred à raison de 60 l. par an. Cependant maintenant cette veuve, sous prétexte qu'il y a quelques 4 à 5 particuliers qui ont des cheveaux quy en offrent plus pour nuire à la poste, refuse

d'effectuer sa promesse. C'est pourquoi l'exposant recourt à votre justice, Monsieur, aux fins que ce considéré, veu le certifficat du s. Maurion justificatif de l'afferme verballe dud. pred, il vous plaise de vos graces ordonner que lad. ferme sera exécuttés et sous les offres que l'exposant fait de payer à lad. veuve Causour lesd. 60 l. par an pour le prix d'icelle pour le paccage des chevaux de la poste, faire inhibitions et deffences tant à lad. Causour qu'à tous autres de le troubler dans led. paccage à telle peine qu'il vous plaira indire et il continue à faire ses voeux et prières pour votre santé et prospérité, Monsieur.

Vantouze, suppliant

Soit la requête communiqué à la veuve Causour pour sa réponse ou faute de ce faire être ordonné ce qu'il apartiendra.
Fait à Bordeaux le 21 août 1745.

Sorlus,
subdélégué.

Rapport sur les relais de poste de Castres
et de Podensac, s. d. (avant 1745)

(A.D.Gironde C 2573)

Postes de Castres et de Poudensac

Les postes de Castres et de Poudensac sont d'une nature différente des autres postes tant par plusieurs raisons qui les rendent onéreuses à ceux qui s'en chargent que par l'esprit mutin des habitans en ces deux endroits qui voudroient faire en sorte de n'avoir à supporter les charges que les privilèges des maitres des postes rejettent sur la communauté.

L'expérience a fait voir depuis longtems que ces postes ne se peuvent monter que par autorité. Tous les habitans en sont riches et aisés, ou hors d'état d'entreprendre un pareil service. Les premiers ne veulent point s'en embarasser et les autres ne sont pas assez forts pour s'en charger. Les loueurs de chevaux font tout l'ouvrage facile et ne laissent au maitre de poste que l'onéreux. Ils vont dans les auberges débaucher les couriers qui arrivent et les engagent de prendre leurs chevaux à un modique prix, aimant mieux cela que rien, et le maitre de poste nourrit ses chevaux à rien faire dans son écurie, de sorte qu'il est obligé nécessairement de succomber s'il n'a que la poste pour vivre et les

communautés ont toujours évité qu'il y eut un sujet qui eut beaucoup de biens parce que les privilèges dont il jouiroit retomberoient sur elles.

Cependant elles jouissent depuis un certain temps de ces privilèges. On assure même que Monsieur de Coursson déchargea celle de Castres d'une portion de sa taille en faveur de sa poste. Ce n'est dont point une injustice d'obliger la communauté à se nommer un maitre de poste, puisque depuis l'établissement de cette route elles doivent être chargés des privilèges que le Roy accorde aux maitres des postes.

Celle de Castres a fait sa soumission en may 1723 à M. Thomas, subdélégué de Monseigneur l'Intendant, d'établir la poste aud. lieu de Castres et d'en faire faire le service à commencer du 25 juin suivant et s'obligea de la tenir bien montée. Cette soumission est signée de trente habitans du lieu pendant un certain temps. Ce temps fini, ce particulier se trouve libre, mais la soumission par laquelle la communauté de Castres s'oblige de tenir cette poste bien montée subsiste toujours, ne prescrivant pour ce aucun terme.

Ordre donné par Tourny de faire examiner un cheval de la poste de Castres soupçonné d'être atteint de morve (décembre 1748)

(A.D.Gironde C 2573)

Louis-Urbain Aubert, chevalier, marquis de Tourny, baron de Selongey, seigneur de Pressaigny, Mercey, Lafalaise, Carcassonne, Lambroise, Le Mesnil, Pierrefite et autres lieux, conseiller du Roy en ses conseils, maitre des requêtes ordinaire de son Hôtel, intendant de justice, police et finances en la généralité de Bordeaux, ayant eu avis que le maitre de poste de Castres tient chez luy séparément de ses chevaux une jument blanche soupçonnée de morve, comme pareille chose est en contradiction des réglemens et qu'il y doit être pourvu d'autant plus promptement que le passage prochain de Mesdames les Infantes par Castres y va occasionner l'arrivée de beaucoup de chevaux qui pourroient prendre le même mal, nous avons commis le nommé Pierre Oliveau, syndic des maréchaux de la présente ville de Bordeaux, et le nommé Jean Adèle, maréchal de lad. ville, pour se transporter aud. lieu de Castres chès led. maitre de poste pour se faire représenter lad. jument blanche, la visiter avec attention, et si elle est attaquée de la morve la faire tuer et faire bruler les harnois, scelles,

rateliers et crèches qui luy ont servi, ensemble ordonner de notre part aud.

maitre de poste de faire blanchir avec de l'eau de chaux l'écurie où elle a été et la faire parfumer des parfums dont on se sert en pareille occasion.

Se feront en outre lesd. maréchaux représenter tous les autres chevaux du maitre de poste pour connoitre s'il n'y en auroit pas dans le même cas, de tout quoy les maréchaux, qui ont preté serment par devant nous de bien s'acquitter de leur commission, dresseront et nous rapporteront leur procès-verbal.

Fait à Bordeaux ce 12 décembre 1748

Aubert de Tourny

Supplique de Mathieu Parthais, maitre de poste à Castres,
à l'Intendant au sujet de son maintien
en fonction et de son logement
(juin 1756)

(A.D.Gironde C 2573)

A Monseigneur le marquis de Tourny,
conseiller d'Etat, intendant en Guienne

Supplie humblement Mathieu Parthais, maitre de poste à Castres, disant que le huit de ce mois de juin 1756 il fut mandé à une assemblée qui s'est tenue par les habitans de la paroisse de Castres dans laquelle il luy été communiqué une requette que lesd. habitans ont présenté à Votre Grandeur aux fins qu'il vous plut décharger lad. communauté de payer au suppliant une somme de 120 l. qu'elle a accoutumé de luy payer pour fournir à son logement, sous prétexte qu'il se présente un habitant de lad. paroisse qui offre de faire le service de la poste sans aucune rétribution de la part de lad. communauté.

Le suppliant, après avoir en connoissance du motif de cette assemblée, crut ne point devoir entrer en matière, se réservant d'avoir recours à l'hautorité de Votre Grandeur pour luy faire connoitre le tort considérable qu'il a souffert les années précédentes à cause de la rareté des fourages et cluy qu'il souffriroit s'il étoit remercié du service de lad. poste, persuadé que la justice de Votre Grandeur vous portera à le maintenir dans son poste. Plusieurs raisons concourent ensemble pour cela.

Les habitans de Castres ne scauroit disconvenir que pendant que le nommé Reynaud a fait le service de la poste la communauté de Castres luy a payé l'espace de vingt ans ou

environ la somme de 325 l., à la vérité qu'il conduisoit la male jusques à Barsac.

Lorsque la poste fut établie à Virelade, cette somme de 325 l. fut modérée à 120 l. Le suppliant y consentit de bonne grace, en sorte que c'est 205 l. de moins qu'il en coûte à lad. communauté, de quoy elle auroit eû lieu d'être satisfaite.

Cependant le suppliant a toujours tenu la poste et l'a servie depuis cette modération à la satisfaction du public et sans mériter aucun reproche. Il a même essuyé les trois dernières années où à cause de la rareté des fourrages il a dépencé au-delà des profits de lad. poste. Il lui seroit donc bien dur aujourd'huy de se voir débarqué dans une année où il pourroit espérer de se récupérer des pertes qu'il a fait pendant lesd. trois dernières années.

D'ailleurs celui qui offre de tenir la poste sans aucune rétribution de la part de lad. communauté semble leur offrir un avantage. Mais les habitans ne sentent pas d'avance que dès que c'est un foncier de lad. paroisse, loin de leur procurer un avantage, il leur occasionera une plus grande dépence en ce que ce foncier qui paye peut-être 200 l. de taille et autres impositions en sera déchargé au moyen du service de la poste, d'où il suit que lad. communauté, qui ne paie que 120 l. au suppliant pour son logement, sera obligé de payer, de supporter la taille de ce particulier qui s'élève à une

somme plus forte, en sorte que loin d'y avoir du profit la communauté se trouvera en perte. D'un autre côté le suppliant fait la poste par luy-même, au lieu que le particulier qui se présente la fera servir

par des valets qui non seulement ne feront pas le service avec autant d'exactitude que fait le suppliant, mais encore ce prétendu particulier venant à ne point y trouver son compte, abandonera le service de lad. poste, au moyen de quoy, lad. communauté se trouvera dans le même embarras qu'elle a été autrefois, c'est-à-dire de faire monter la poste par eux-même, ce qui entrenne après soy une foule d'inconvénians.

Le suppliant n'a rien exigé jusqu'à présent que ce qui est accordé aux autres maitres de poste, c'est-à-dire le logement. Ceux de Virelade et Barsac sont logés par la paroisse où ils

sont. Le suppliant n'a pas la même faveur, puisque outre les 120 l. que la communauté lui paye il luy en coûte chaque année 90 l. de surplus pour son loyer.

Cependant, comme le suppliant ne veut point être à charge à lad. communauté, il veut bien consentir d'abandonner les 120 l. qu'elle luy paye, mais ce ne peut être encore de quelques années parce qu'il est juste qu'il se récupère des pertes qu'il a fait les trois années précédentes et que d'ailleurs il ne peut le faire qu'après qu'il aura réparé une maison qu'il a dans le bourg dud. Castres dans laquelle il ne peut se loger qu'en faisant quelques réparations. Pour raison de quoy il s'en remet à la justice de Votre Grandeur afin qu'il luy plaise de fixer le temps qu'elle jugera à propos pendant lequel lad. communauté continuera de luy payer lad. somme de 120 l. qu'elle a accoutumé de luy payer.

Ce considéré, Monseigneur, il vous plaise de vos graces ayant égard aux années dizeteuses des fourrages qu'il a essuyé, maintenir le suppliant

dans le service de la poste, en conséquence ordonner que la communauté de Castres continuera de luy payer pendant les années qu'il vous plaira fixer lad. somme de 120 l. pour fournir à son logement

sous l'offre qu'il fait de faire réparer sa maison pendant led. temps et iceluy expiré de s'y loger et alors d'abandonner à lad. communauté lesd. 120 l. et il continuera ses vœux pour la prospérité de Votre Grandeur

Parthaix

Fonctionnement de l'étape de Castres
(1782)

(A.D.Gironde C 125)

Bordeaux, ce 26 janvier 1782

M. Dudignon

Je joins ici, Monsieur, une requête par laquelle le syndic de Castres se plaint de ce que vous n'avez point d'étapier dans ce lieu de passage et qu'il y a des particuliers qui ne sont pas remboursés de leurs avances. Je vous prie de pourvoir au paiement de ce qui peut être dû et d'établir à Castres un etapier ou un préposé qui fasse la fourniture au besoin. Je suis

M. Pellé, syndic de Castres

J'ai donné ordre, Monsieur, au s. directeur des étapes d'établir à Castres un etapier ou un préposé qui fasse la fourniture au besoin et de payer aux habitans ce qui leur est dû. Je vous prie d'en prévenir ceux qui ont des billets et si dans quelque temps ils n'étoient point satisfaits ils n'ont qu'à me les adresser et je ferai à leur paiement.

Je suis entièrement à vous.....

Monseigneur Dupré de Saint-Maur,
Intendant de la généralité de Guienne

Supplie très humblement le syndic de Castres près de Bordeaux sur Garonne, disant quand conséquence de votre ordonnance vingt-six janvier année courant Votre Grandeur a ordonné au suppliant de vous adresser les billets qui étoit chez les particuliers pour les avances des étapes pour les faire ranvourser. Ce qui est légitimement juste, on a joint dans la présante un billet du boulanger pour fourniture du pain de l'étape d'un détachement des grenadiers royaux du cinq aoust mille sept cens huitante, autre copie de billet d'étape à un cavalier de maréchaussée de Bordeaux, le billet portant trente-cinq sous, autre billet d'étape fourni par un autre particulier montant à trente-un sous neuf deniers. Ces fournitures sont été faite à défaut d'étappier en vertu de votre ordonnance portant qu'elle aura la bonté de faire pourvoir à leurs payemens et de plus qu'elle auroit ordonné qu'il seroit établi un étappier ou un préposé pour faire fournisseure dans tous besoins dans la paroisse de Castres et pour libérer les particuliers de ces fournitures.

Si Votre Grandeur a la bonté de donner un coup d'oeil à ce qui a été dit, elle ordonnera le paiement de trois billets ci-inclus, de plus un étappier dans lad. paroisse pour fournir dans le besoin. Le suppliant ne cessera ses voeux au Ciel pour la sancté et propriété de Votre Grandeur.

La poste aux lettres

Le bureau de la poste aux lettres fut créé à Castres en 1903, le service des télégraphes date de 1884. A cette époque, il s'agissait de deux administrations différentes qui fusionnèrent plus tard. La poste aux lettres, en tant qu'organisation autonome, apparaît au début du XVIIe siècle en de rares points de France et va, sous l'influence de ceux qui en tiraient bénéfices, monopoliser très rapidement le transport des missives. La lutte sera rude entre ces nouveaux services et les anciens relais de poste. Bien des courriers, messagers et autres employés de la poste aux chevaux, attirés par cette nouveauté, délaissèrent les relais pour s'engager à la poste aux lettres. Les

salaires étaient nettement plus intéressants. La poste aux chevaux continua à survivre jusqu'à la fin du XIXe siècle, mais, dans bien des endroits ce n'étaient plus, que de simples loueurs de chevaux. D'autant que les routes devenant plus carrossables, l'automobile à moteur pointait son nez, le chemin de fer envahissait le pays, la vieille poste aux chevaux vivait ses derniers instants. Les rois et hauts dignitaires, voyant la véritable manne des revenus de cette nouvelle poste, s'y intéressèrent bien vite.

Les responsables de ces bureaux de poste aux lettres, qui de plus en plus s'implantaient dans les campagnes, ne s'appelaient pas encore « receveurs » mais « maîtres des courriers » ; ils devaient acheter leur charge.

Les Castrais devaient se rendre au bureau de poste pour envoyer et recevoir les lettres ou plis cachetés. La distribution chez les particuliers ne sera mise en place que plus tard. Le timbre n'existant pas non plus, pour prendre possession de son courrier, il fallait payer une taxe basée sur la distance de provenance de la lettre.

Seuls, les documents officiels étaient distribués dans les administrations et chez les gens fortunés par des employés payés par les destinataires. C'étaient les premiers « facteurs » qui s'appelaient « piétons. » L'opération qui consistait à porter ces lettres spéciales était le « piétonnage. »

L'essor du trafic postal vers le milieu du XIXe siècle est fulgurant ; parallèlement, la télégraphie électrique, jusque là réservée aux militaires, commençait à vouloir s'intégrer au système.

Cette télégraphie sans fil fut grandement améliorée par la mise en service des appareils et du système appelé Morse et Hugues (1854 et 1861) du nom de leurs inventeurs. La télégraphie sans fil fut mise en service dans la commune de Castres en 1884. Il y eut aussi la pose du câble transatlantique, révolutionnaire pour l'époque. Mais la guerre de 1870 stoppa gravement cette évolution de technique : en 1877, seulement 53 départements communiquaient par télégraphie. Pour notre région, il existait un seul relais de télégraphie à Saint-Médard-en-Jalles. Quant au téléphone, seuls quelques privilégiés en bénéficiaient sur Castres.

Mais revenons un peu sur notre distribution à pied pour les courriers officiels.

A Castres, le conseil municipal de l'époque, considérant ces nouvelles techniques du téléphone et du télégraphe, décida de créer un ou deux postes de piétons. Un document d'archives des P.T.T fait état en 1809, le 12 novembre, de la nomination à Castres de deux piétons, MM. Arnaud Faguel et Jean Tauzia. Bien entendu, ces services de portage ont vite pris une belle expansion avec

l'arrivée du chemin de fer. La toute nouvelle administration des postes prit donc à sa charge ces ancêtres de nos facteurs ou préposés actuels qui étaient toujours payés par le destinataire, en fonction de la distance de l'opération.

Quant au bureau de poste de la commune, nous avons un document d'un renouvellement de bail en 1908, ce bâtiment étant en location privée. Il a peu changé de nos jours, sauf le petit muret qui n'existe plus pour faire place à un mini-parking, pas très commode à utiliser, à cause de la route nationale 113. Le téléphone, le télégraphe, le chemin de fer, que de bouleversements dans la riante commune de Castres ! Mais aussi que de palabres, de polémiques, de disputes pour les Castrais un peu dépassés par la rapidité de cette modernisation venue troubler leur petite vie de campagne.

Cela peut faire sourire aujourd'hui, mais qui peut, maintenant, se passer de ces inventions qualifiées à l'époque d'infemales et inutiles...

Le premier maître des courriers à Castres fut M. Méris que l'on commençait à appeler receveur ; mais aussi germait dans l'illégalité la possibilité de détourner une loi de l'époque qui interdisait aux femmes de postuler pour des postes réservés aux hommes. Et cela réussit, car la première receveuse prit ses fonctions en 1911. Fonctions officielles en remplacement de Mme Laire qui ne faisait qu'assumer les fonctions de receveuse et qui arrivait à l'âge de la retraite, je veux parler de Mme Gaunille en provenance de sa Creuse natale pour s'implanter à Castres (décision du secrétariat des postes du 8 Juillet 1911). Mme Gaunille en 1923 laissa son poste à Mme Cassiède.

Entre-temps, l'administration des postes avait fait fusion avec celle des télégraphes et avait prit le titre de P.T.T. En ce qui concerne les services des télégrammes qui, depuis l'implantation du chemin de fer, arrivaient par le train en gare de Beautiran, le chef de gare refusait énergiquement de faire porter les télégrammes au bureau de Castres ; il y eut de sérieux accrochages.

Au cours d'une séance du conseil municipal de Castres en date du 29 mai 1883, M. Lassale, maire, MM. les conseillers Anneau, Blancan, Chauraud (adjoint), Pau, Allegrand, Dubes, et Bordelais envoyèrent une réclamation à M. le préfet concernant ce refus de la gare de Beautiran de collaborer. Ce fut d'ailleurs le début de bien d'autres accrochages entre les deux communes. Cette réclamation n'ayant reçu aucune réponse du préfet, force fut au conseil municipal de Castres de solliciter l'implantation d'un bureau de services télégraphiques au bureau de poste aux lettres. Le directeur des Postes et Télégraphes de Bordeaux, considérant le fait que la commune possède une brigade de gendarmerie, donne son accord pour appuyer cette demande auprès du ministre élu. Enfin, le 30 novembre 1883, l'autorisation est accordée et le nouveau service est implanté dans les mêmes locaux que la poste actuelle.

La patience, l'assiduité des élus castrais ont enfin payé (décision ministérielle n°1853/1). Cette décision obligea quelques années plus tard le conseil municipal à redoubler de travail pour que le téléphone soit posé chez davantage de gens de la commune. En 1906, il y avait 10 abonnés, en 1912 il y en avait 12.

J'ai pu en retrouver la liste suivante aux Archives des P.T.T à Bordeaux.

- Poste n° 1 : M. Farcot Ambroise, propriétaire terrien,
- Poste n° 2 : M. Verrout au bourg,
- Poste n° 3 : M. Balet et fils, charpentiers à Nadon,
- Poste n° 4 : M. Laval Camille, pharmacien au bourg,
- Poste n° 5 : M. Ulrich et Cornette, engrais au bourg,
- Poste n° 6 : M. Tardy Maurice, notaire au bourg,
- Poste n° 7 : M. Pareau, médecin,
- Poste n° 8 : M. Brosson Léony, bois de Castres/Beautiran,
- Poste n° 9 : M. Les Eaux de Bordeaux, domaine de Bellefont,
- Poste n°10 : effacé,
- Poste n°11 : effacé,
- Poste n°12 : M. Desclaux Massy, boucher au bourg.

Il fallut attendre l'après-guerre 14/18 pour que, pratiquement, tous les Castrais puissent avoir le téléphone à domicile.

HYMNE DES POSTIERS EN 1900

C'est nous qui portons la pensée,
Qu'on lit aux lettres des mamans,
Les aveux de la fiancée,
Les tendres baisers des amants.
Par nos mains, commerce et
science,
Répandent partout leurs bienfaits,
Au loin nous jetons la semence,
D'amour, d'espoir, de progrès.....

L'installation du téléphone, cette nouvelle invention, ne faisait pas, à Castres comme ailleurs, l'unanimité. Pour beaucoup, du moment que le

télégraphe marchait bien, le téléphone n'avait pas d'avenir. On en connaît la réponse aujourd'hui !

Ce fut par la séance du 16 août 1902, que M. Lamarque, maire de Castres, assisté de MM. Flaquière, Ducourneau, De Coste, Exatafal, Laugnac, Honte, Dubes, Saint Marc, Miaille, Poumaroux et Carrere, décida de solliciter auprès de M. le ministre la pose d'une ligne téléphonique entre Castres, Portets et Langoiran. Il n'existait alors qu'une ligne entre Bordeaux et Castres.

Une fois de plus, ce projet a fait couler beaucoup d'encre. Les fonds disponibles de la commune étaient au plus bas et les frais s'élevaient à 16 430 francs. Pour l'époque, c'était trop lourd.

C'est alors que le 30 novembre 1902, un habitant de Castres, M. Verrout, propriétaire terrien, vigneron et négociant en vins à Bordeaux, directeur de la maison de tissus « A la Dame Blanche » que certains anciens ont dû connaître, très attaché à Castres, sa commune de naissance, s'engage à fournir cette somme moyennant un intérêt de quatre pour cent. Cette offre miraculeuse fut, bien entendu, acceptée par tous.

C'est ainsi que Castres put enfin communiquer par phone avec ses voisins. Le 23 juin 1924, le réseau put s'étendre sur La Brède, Saint-Selve et Saint-Morillon. Mais encore beaucoup de Castrais, ne pouvant payer, allaient toujours téléphoner au bureau de poste.

En 1925, d'autres abonnés s'ajoutèrent au réseau :

L'hôtel du Commerce, ancien relais,
M. Laconfourque, vins et spiritueux,
Mme veuve Martineau, château Ferrande,
M. Midouze, percepteur,
M. Moncade, machines agricoles.

En 1931, une seconde ligne fut mise en place sur Portets. Nous étions encore loin du merveilleux réseau international actuel. Telles sont les grandes lignes (si je puis dire...), d'une petite histoire des P.T.T. à Castres. Histoire qui s'arrêtera en 1939, car, après, c'est autre chose. Nous allons passer aux facteurs, ils méritent bien que l'on parle un peu d'eux.....

Note de l'auteur : Je dois remercier chaleureusement M. Teulie, du Musée postal d'Aquitaine, qui a bien voulu mettre à ma disposition bien des informations sur ce sujet que je viens de vous présenter. Le présent exposé ne prétend pas constituer une histoire complète des P.T.T à Castres. J'ai relaté un certain nombre de points et d'informations sous réserve d'erreurs possibles de

ma part. La plupart des documents utilisés proviennent du dépôt préfectoral classés dans les liasses 6/P des archives départementales de la Gironde, documents que Mme le Conservateur et directrice générale a également mis à ma disposition, ce dont je lui suis très reconnaissant.



Le facteur

Personnage important dans nos campagnes de France, haut en couleur, disponible pour tous et par tous les temps, il mérite bien ces quelques lignes.

La distribution du courrier par piétons et pour des services dits officiels et privés n'a débuté que vers 1830.

Avant cette époque, à Castres, le courrier arrivait par la diligence puis, par la suite, par route et par fer ; il était conservé au bureau de poste. Mais Castres avait déjà ses propres distributeurs. Nous en avons parlé plus haut.

Jusqu'au XVIIIe siècle, le courrier était, en premier lieu, centralisé au bureau principal de Bordeaux. Vers la fin de ce siècle, un bureau annexe fut implanté à Cadillac qui répercutait sur Castres. Mais ce n'est qu'en janvier 1759 que le bureau de Castres reçut les lettres directement et devint autonome. Pendant une période assez longue, les « piétons » que l'on commençait à appeler « facteurs », car ils devaient aussi payer certaines factures aux clients (d'où le nom), étaient encore nommés par le préfet de région. Aux archives préfectorales de Bordeaux (liasse 6/P) j'ai retrouvé un document sur lequel figure, en ce qui concerne Castres, les noms des facteurs suivants :

1887 : MM. Duras, Delugin, Tournier,

1890 : MM. Filleau, Tournier,

1896 : MM. Falies, Saignes,

1905 : M. Darriet,

1908 : MM. Mongasdey, Darriet,

1910 : MM. Filleau, Galleteau,

1911 : M. Saignes,

1926 : MM. Bernard, Saignes.

Dès 1878, le facteur rural portait une blouse bleue à col rouge. Une plaque de cuivre était passée dans la courroie de sa sacoche en cuir, fournie par

l'administration régionale .En cette même année, est adoptée la coiffure en forme de képi, très proche de celui des militaires, en remplacement du béret.

Ce képi, en drap de couleur verte avec sur le fond une ganse en forme de noeud hongrois, portait, fixée sur le devant par un cordon et un petit bouton, la cocarde tricolore. Pour la petite histoire, il est amusant de noter qu'en 1900, souhaitant réduire les frais (déjà !) et l'encombrement aux guichets, le ministre Mougeot qui avait un esprit très inventif, eut l'idée de commander à l'industriel Leoni, très connu, des distributeurs automatiques de cartes postales.

Cet appareil était un facteur en zinc tenant un plateau sur lequel venait se placer une carte postale après que l'on eut glissé une pièce de 10 sous dans une fente sur sa poitrine.

Un autre modèle était en forme de borne de route avec un crayon intégré et une boîte au-dessous pour recevoir les lettres ou cartes.

Ces créations, de nos jours très recherchées par les collectionneurs, ne furent utilisées que bien peu de temps, car de petits malins les dérobaient, emportant systématiquement l'objet et son contenu.



La bicyclette

Dès 1887, Amédée Maquaire importe à Paris des bicyclettes anglaises sous la marque « Securitas ». C'est une nouveauté qui coûte très cher, 375 francs, soit plus de la moitié du salaire annuel d'un facteur de campagne. L'administration des postes se fait tirer l'oreille, boude cette invention qui, pourtant, rendrait bien service à nos facteurs à pied.

Ces machines infernales, disait-elle, sont source de graves accidents par la vitesse. Mais, en 1893, devant l'essor important de cette invention, les P.T.T. changent d'avis et encouragent son usage. Une bicyclette spéciale est mise en circulation : la « passe partout ». Une bicyclette d'une grande simplicité : pas de freins, pas de garde-boue, pas d'éclairage ni grelot (le timbre actuel n'existait pas encore). Toutefois, elle avait, comble de luxe, derrière la selle, une petite sacoche contenant les petits outils nécessaires en cas de crevaison. Cette petite sacoche existe encore de nos jours. Ce type de vélo avait été conçu en fonction de son prix modeste, le montant devait être prélevé sur le salaire du facteur.

Mais les P.T.T. voyaient surtout, en cette machine, un moyen de réduire les dépenses locales et rurales.

Le 6 août 1900 une circulaire généralisa l'usage de la bicyclette pour les P.T.T.

Par la suite, la venue des engins à moteur laissa cette machine un peu à l'écart. Elle revint en force en 1970, compte tenu de l'important courrier à distribuer dans les petits villages qui, peu à peu, prenaient de l'extension.

En 1996, d'après un sondage SOFRES effectué sur le plan national, sur 72 335 tournées de facteurs, 26 185 étaient assurées en bicyclette.



La boîte aux lettres

Les boîtes aux lettres en bois furent utilisées de 1850 à 1880, uniquement à Paris et Lyon. De nos jours, on peut en voir quelques rares exemplaires au musée de la poste à Paris, ainsi qu'au musée de la poste de La Réole. Les premières boîtes apparaissent avec la petite poste dite de Renouard de Villayer (1653). Placées au coin d'une rue, il n'était pas rare de les voir remplies d'ordures. Les gens n'avaient aucune confiance en ces objets nouveaux. Elles eurent donc une existence assez éphémère.

En 1692, à Bordeaux, on ne comptait que quatre boîtes aux lettres dans le centre ville. Elles étaient relevées une fois par jour par des employés que l'on appelait « boîtiers », et ce jusqu'en 1850. Ces « boîtiers » devaient en assurer la surveillance.

L'instruction générale des postes définissait ainsi leur fonction :

« Le boîtier est le gardien d'une boîte aux lettres qui est fermée, et dont il ne doit pas avoir la clef. ».

Des boutiquiers, des épiciers ayant pignon sur rue, assuraient ce service et recevaient 50 livres par an. A Bordeaux, en 1796, afin de ne pas confondre les boîtes de la poste aux lettres avec les très rares boîtes des particuliers, qui commençaient à naître, l'administration fait apposer, en 1829, des écussons aux armes de France estampés en cuivre.

Il s'agissait d'éviter les erreurs des étrangers et des nombreux illettrés.

La multiplication des boîtes est concomitante à la mise en place, en 1829, des services ruraux. En 1836, on comptait en France 35 000 boîtes, chiffre qui s'éleva à 45 000 en 1876. Faites en bois, elles étaient encastrées dans le mur des maisons rurales et dotées vers 1850 de portes en métal, portes sur lesquelles était indiquée l'heure de la dernière levée.

Après une période de flottement, les P.T.T. sont rattachés au ministère du Commerce et de l'Industrie le 22 février 1889.

Un sous-secrétaire d'Etat fut nommé, Louis Jules Mougeot, le 28 juin 1891. Chapeauté de 1899 à 1902 par Alexandre Millerand, devenu ministre, celui-ci pense à Louis Mougeot pour le portefeuille des P.T.T. (sous le ministère Combes).

Dès son début de mandat, le ministre Mougeot s'étonne de la vétusté des rares boîtes aux lettres et invente la première boîte en métal, « la mougeotte ». Vert bronze, scellée au mur ou sur pied, cette boîte eut tout de suite un grand succès. Sur sa face, un système de roues blanches émaillées permettait d'indiquer si la levée avait été faite.

Ces boîtes, de nos jours très recherchées, étaient construites aux fonderies françaises de Lachanal. Un journaliste de l'époque écrivait : « La mougeotte, c'est la course évitée au bureau de poste, c'est la poste chez soi, c'est le progrès français ».

De nos jours, les boîtes se sont modernisées, mais même amélioré, le modèle du ministre Mougeot est toujours de rigueur.



La médaille des P.T.T.

Le personnel des P.T.T, surtout dans les villes, était recruté parmi les anciens militaires. Il est certain que cette origine a beaucoup conditionné le choix des uniformes et la création de la médaille d'honneur des P.T.T.

L'organisation dans les services garda très longtemps un côté caserne, même pour les grades des facteurs.

Le ministre Cochery pensa qu'une décoration spécifique aux P.T.T. établirait une continuité aux habitudes militaires.

Le 22 mars 1882 fut créée cette médaille, par un décret de M. Jules Grévy, Président de la République. Le but était de pouvoir récompenser les employés pour leur devoir et leur dévouement, devise des P.T.T. toujours en vigueur de nos jours.

Sur le revers de la médaille : la devise des P.T.T ainsi que le nom du récipiendaire ; sur l'avvers : le profil d'une Marianne couronnée de laurier, de chêne et de pampre. La bélière qui supporte le ruban reprend les symboles de la poste (une paire d'ailes) et du télégraphe (une gerbe d'étincelles).

Très longtemps, les facteurs décorés devaient porter la médaille sur leur poitrine pendant leur travail. Il existe deux modèles : l'un en bronze, pour ceux ayant au moins quinze ans de services ou qui se sont distingués par des actes de courage ; l'autre en argent, pour les titulaires de la médaille de bronze depuis plus de cinq ans, ou les médaillés militaires et membres de la Légion d'Honneur. Les femmes employées des postes pouvaient, elles aussi, prétendre à cette décoration. En 1884, la première femme décorée fut Mme Saulnier, factrice dans l'Allier.

En 1902, l'avvers de la médaille changea : un bonnet phrygien coiffa Marianne, oeuvre du graveur Paulin Tasset.

Le premier facteur décoré fut Jean Gendre (1843-1906), facteur à Verdun. Au cours d'une grande inondation, il sauva au péril de sa vie, avec la barque de son père, plusieurs personnes et reprit son travail comme si rien ne s'était passé. Il reçut, exceptionnellement, la belle médaille d'or du sauvetage, la Légion d'Honneur et la médaille d'argent des P.T.T. Le facteur Gendre est resté, dans l'histoire de la poste, un exemple très respecté.

Le « Soutien fraternel des P.T.T » fut créé dans un café de Paris en 1882. Après avoir assisté aux funérailles de Léon Gambetta, quelques postiers décidèrent de fonder une société de secours mutuels, afin d'aider les employés sans distinction de grades. Le soutien fraternel vit donc le jour le 1er mai 1883 et existe encore.

En 1930, dans certaines régions, les facteurs des villes, au lieu de monter aux étages, utilisaient un sifflet pour prévenir les clients. Ce n'était pas très réglementaire, mais le sifflet fut quand même toléré plusieurs années.

Pardon pour ce long bavardage, mais je devais rendre hommage à cette corporation qui le mérite bien.



L'ECOLE A CASTRES



Histoire de l'école

Nous allons aborder maintenant l'histoire de l'école, laïque ou religieuse, histoire riche d'un passé encore tout près de nous. Nous allons, si vous le voulez bien, survoler un peu cette vieille école primaire de campagne où tous et toutes retrouveront quelques souvenirs enfouis au fond de leur mémoire, qu'ils soient de Castres ou d'ailleurs.

J'ai le devoir de remercier tous ceux qui ont bien voulu me donner quelques informations et, particulièrement, M. et Mme Pothet qui ont mis à ma disposition de nombreux souvenirs et documents. Leur aide me fut très précieuse.

Qui dit ancienne école dit ancien régime. A cette époque, les instituteurs que l'on appelait « maîtres », se louaient au cours des foires du village. Ils vendaient leur savoir au milieu des légumes, des poules et du bétail. On reconnaissait leur expérience par la plume qu'ils portaient sur leur chapeau ; un spécialiste de l'enseignement arborait au moins trois plumes.

Le conseil municipal, je devrais dire « les conseils de communautés villageoises de Castres », ayant besoin d'un « maître », venaient à ces foires proposer un emploi, mais il fallait l'aval du curé.

Beaucoup d'instituteurs ne trouvaient pas de travail officiel ; avec seulement une plume ou deux, leurs chances étaient réduites. Ceux qui ne trouvaient pas à se caser partaient, tels des commis voyageurs, proposer leur savoir chez les gens dits de bonne condition qui pouvaient payer à leurs enfants des cours privés à domicile. Ces maîtres n'étaient pas très bien vus par le clergé. Les prêtres, eux aussi, enseignaient à la maison.

Les enfants de paysans ou de gens moins fortunés devaient, eux, partir très tôt travailler la terre. Dès l'âge de 7 ans, le travail primait sur l'école. La vie n'était pas aussi facile que de nos jours.

Il y avait des communautés de religieuses qui enseignaient aux filles et à quelques rares garçons les rudiments du savoir. Un peu de calcul, un peu de lecture, mais surtout une étude très poussée sur la religion. Cela coûtait très cher et peu de familles pouvaient faire face. Ces religieuses, par charité, acceptaient un petit nombre d'enfants pauvres, surtout des filles, dont les parents ne pouvaient payer les cours. On les appelait « les Indigents ».

Nous possédons à Castres des listes de l'époque avec les noms de ces indigents. Par correction pour ces familles, dont certaines sont encore à Castres, nous ne les publierons pas.

Il est certain que ces communautés religieuses avaient pignon sur rue en notre commune, les archives de la mairie en font foi.

<p>Savoir ce que l'on sait de ce que l'on sait, et savoir que l'on ne sait pas toujours ce que l'on pourrait savoir, voilà la véritable science de la vie</p> <p>Confucius</p>

Dans la rue du 8 mai 1945, existe toujours une maison qui a bien changé de nos jours, autrefois occupée par des religieuses de la Doctrine Chrétienne qui ont enseigné à Castres jusqu'au début du XXe siècle.

Beaucoup d'anciens s'en souviennent encore. Comme partout, seuls pouvaient bénéficier de leur enseignement les enfants dont les parents pouvaient payer. Mais il faut dire quand même que ces religieuses faisaient preuve d'une grande bonté en accueillant plus d'enfants pauvres que prévu.

Si vous le voulez bien, quelques mots sur cet ordre religieux. Sous cette dénomination, deux ordres différents existaient. Les pères et soeurs de la Doctrine Chrétienne appelés aussi Doctrinaires. Cette congrégation religieuse, fondée en 1592 par César de Bus en Avignon, se consacrait exclusivement à l'instruction des enfants du peuple dans les campagnes. Une fraction, ayant refusé de prononcer officiellement les voeux, se sépara en 1619 de César de Bus pour se réunir aux oratoriens.

Les calvinistes étaient aussi appelés doctrinaires, mais sans aucun rapport. Cette congrégation de religieuses laïques fut fondée à Reims en 1680 par J.B. de la Salle pour enseigner gratuitement aux enfants du peuple les plus pauvres les principes et éléments de l'instruction primaire. On les désignait parfois sous le nom de frères et soeurs Ignorantins, ou simplement soeurs et frères de Dieu. Cet

ordre survécut à la suppression des autres ordres religieux et rendit de grands services à l'éducation infantine.

Ne nous limitons pas à passer dans un monde et à accepter d'y vivre passivement. Que l'adoption nécessaire à cette existence ne soit pas un motif de s'isoler dans l'égoïsme.

Guy Tausin.

Rue du Vieux port, existait une autre maison dite d'enseignement, dirigée par des dames patronnesses, sous la haute direction du prêtre de la paroisse. Un petit nombre de fillettes en bénéficiait. Nous avons retrouvé, aux archives de la mairie, des traces de cette petite classe, dirigée entre autres par Mlle Noguès.

Au lieu-dit « le Prieuré », et ce jusqu'en 1914/1918, des religieuses, les soeurs dominicaines des campagnes, prodiguaient également quelques notions d'enseignement religieux à des enfants en bas-âge. Par la suite, et jusqu'à nos jours, « le Prieuré » abrita plusieurs groupements catholiques dont nous parlerons plus loin. J'ai eu la chance et le plaisir de rencontrer, dernièrement, quatre de ces religieuses, très estimées à Castres, qui ont bien voulu m'expliquer leurs fonctions. De nos jours, « le Prieuré » fonctionne toujours mais les principes se sont adaptés à notre époque. Ce n'était pas à proprement parler une école ; pourtant, beaucoup d'enfants aujourd'hui adultes en ont gardé de bons souvenirs.

Quelques mots sur la congrégation des soeurs dominicaines des campagnes : saint Dominique de Guzman fonda au XIIIe siècle, l'ordre des dominicains appelés aussi frères prêcheurs. Ils s'orientèrent vers une forme de vie communautaire et démocratique entièrement commandée par la prédication de la parole de Dieu. Saint Dominique, né en 1170 à Calahorra (Vieille Castille), se fête le 4 août. Il devint moine à 24 ans. Le pape le chargea de lutter contre l'hérésie dans le sud de la France en 1218. Il créa l'ordre des dominicains. Il s'éteignit à Bologne en 1221. Saint Dominique fut le fondateur de la fameuse Inquisition. Les soeurs dominicaines sont des noniales ou des religieuses du tiers ordre régulier (noniales signifie contemplatives) à vœux solennels. Elles se consacraient à la prière. Par la suite, avec l'accord du Pape, fut créé l'ordre des soeurs dominicaines des campagnes ; tout en restant contemplatives, elles furent quand même autorisées à s'occuper des enfants en bas-âge. Elles pouvaient, de ce fait, par dérogation, être autorisées à avoir des rapports avec le monde.

Sainte Catherine réforma en profondeur la règle des dominicaines au XIVe siècle. Il existait aussi, pour la petite histoire, un autre saint Dominique, dit l'Encuirassé, car il portait une lourde cuirasse de mailles de fer qu'il ne

quittait que pour se flageller. Il vivait au XI^e siècle et mourut en l'an de grâce 1060. Les dominicaines des campagnes ont laissé à Castres d'excellents souvenirs, tant par leur bonté que par leur compétence. De nombreuses personnes gardent toujours de solides liens avec ces soeurs qui jouissent d'une retraite bien méritée en région bordelaise.

Une fois conquis, le souvenir demeure en nos yeux comme une île au milieu de la mer. E. Jabes.
--

De vieux grimoires de 1690 disent que 29 pour cent des hommes et 14 pour cent des femmes en campagne savaient tout juste lire et écrire. Ces pourcentages passent à 97 pour cent et 95 pour cent en 1900. L'effort des dirigeants nationaux commence à porter ses fruits.

Mais c'est en 1793 que la Convention admet le principe de l'école gratuite. Faute de moyens, l'enseignement n'est toujours pas obligatoire.

L'Eglise en profite pour tenter d'étendre ses ramifications jusqu'aux plus lointains hameaux. Bien des petites écoles se formèrent alors, surtout dirigées par des religieux ou religieuses aidés par des maîtres civils. Il y avait peu de locaux adaptés, l'enseignement était donné dans des granges ou des salles prêtées par l'habitant. Plus tard, cette façon d'apprendre s'organisa.

Jusqu'à la Révolution de 1789, les enfants pouvaient apprendre à lire, écrire et compter, du moins les premières notions en ces matières. Il fallut attendre la fameuse loi du 28 mars 1882, qui proclama l'enseignement primaire obligatoire et gratuit, pour que tous les enfants de 6 à 13 ans puissent apprendre. A cette époque, la commune de Castres avait, elle aussi, son école laïque de garçons. Le maître était en partie payé par la mairie et par l'habitant.

Bien sûr, il y avait toujours une liste d'indigents, établie par le conseil municipal après délibération et toujours avec l'avis du curé.



L'école primaire a castres



EN RENTRANT DE L'ECOLE

En rentrant de l'école de Castres, par un chemin
perdu,
J'ai rencontré la lune, derrière le bois de Faurés ,
Elle était ronde et claire, brillante dans le ciel,
En rentrant de l'école de Castres, par un chemin tordu,
J'ai entendu la chouette qui vole,
Et le chant harmonieux du rossignol.

Un ancien élève de la commune



L'année 1881 vit la naissance des écoles dites maternelles. Les locaux, appelés salles d'asiles, accueillait les plus petits. Toutefois, sans être officiellement reconnues, ces sortes de maternelles existaient déjà depuis plus de cinq ans. C'est une bordelaise, Pauline Kergomard, qui contribua très efficacement à l'évolution des méthodes pédagogiques d'enseignement des petits en mettant en valeur la conception selon laquelle :

« L'enfant doit s'épanouir en santé physique et morale, en grâce, en intelligence et en esprit de conduite ».

L'école enfantine trouve sa place entre la maternelle et le primaire, elle est mise en valeur par la loi du 16 juin 1881, au nombre des écoles donnant lieu à dépenses. En 1880, on en comptait déjà deux à Bordeaux.

En 1911, il y en avait 779 en Gironde. Bien avant cette date, des religieuses s'occupaient déjà des petits à Castres, aidées par quelques dames de

bonne volonté qui dirigeaient des petits groupes de scouts et autres, tout en organisant voyages, rencontres et concerts. Je pense, entre autres, à Mlle Tardy.

Avant 1882, l'instituteur, privé ou public, devait, pour exercer, posséder un certificat de capacité et de bonnes moeurs, ainsi qu'une autorisation du rectorat. Ces dispositions s'appliquèrent aussi aux femmes dès juin 1819, mais ce n'est que le 8 avril 1824 que cet enseignement primaire est placé sous l'autorité du clergé et cela jusqu'en 1831 : le certificat d'enseignement et d'instruction religieuse n'est plus obligatoire, laissant ainsi aux maîtres laïques la possibilité de reprendre le collier. En fait, à la tête du pays, à cette époque, entre les laïques et le clergé, c'était une véritable pagaille ! Il fallut attendre l'apparition de l'Inspection d'Académie et de l'Inspection primaire, le 28 juin 1833, pour qu'enfin la situation soit plus claire et mieux structurée. C'est également à cette époque que l'on vit arriver les premières écoles de Maîtres (Ecoles normales). Mais l'Eglise réagit très vite et obtint par la loi Falloux, l'enseignement dit congréganiste, ce qui va renforcer l'autorité du clergé sur les instituteurs.

Des écoles laïques de filles virent également le jour dans nos petites communes, très surveillées par les prêtres des paroisses. Castres a eu tout de suite la sienne. Les communes prirent alors conscience de l'importance de l'enseignement primaire et firent de gros efforts en conséquence. Jusqu'à la fin du siècle dernier, ces classes eurent une place reconnue dans le budget municipal. L'instituteur, ou l'institutrice, était payé par la mairie. Le C.E.P.(Certificat d'études primaires) fut instauré par la loi du 28 mars 1882.

Il existait déjà à Bordeaux depuis 1872 sous le nom d'Examen de capacité primaire. Il n'y a que peu d'années que les écoles mixtes sont en service. Avant, les filles et les garçons ne devaient pas être ensemble. Souvent, un haut mur séparait les deux classes, comme à Castres derrière la mairie. (Mur devant lequel presque toutes les photos que nous vous présenterons ont été prises. J'ai cherché à en savoir plus sur cette interdiction.).

En 1598, tout le monde sait que Charlemagne a bouleversé l'enseignement, mais jusque là, seuls y avaient accès les garçons pouvant payer. Les pauvres pouvaient y assister mais, hélas ! relégués dans un coin.

Les filles, dont les parents étaient fortunés, recevaient le savoir par des maîtres privés, souvent des religieux. Les filles pauvres étaient, elles aussi, laissées à l'écart. En 1599, un modeste curé de village, l'abbé Pierre Fournier, était depuis longtemps hostile à l'enseignement mixte qui existait déjà, mais dans la clandestinité. C'est ce brave religieux qui pensa à créer des classes de filles de quelque origine qu'elles soient. Elles devaient recevoir une instruction et une éducation sérieuse, pas toujours gratuite, moyennant de temps en temps quelques poulets ou autres aliments remis par des paysans peu fortunés. Cet

enseignement bénévole était assuré, comme toujours, par des religieuses que l'on appelait les Filles de la bienheureuse Marie. Les élèves les plus douées pouvaient recevoir une solide formation leur donnant la possibilité d'enseigner à leur tour. Mais c'était aussi, de la part des religieuses, avec le secret espoir que ces filles prendraient le voile plus tard. Les élèves moins chanceuses apprenaient la couture et la broderie.

C'est ainsi que naquirent les premières écoles de filles dans nos campagnes. L'initiative du père Fournier était promise au succès. L'histoire dit qu'il se heurta longtemps à bien des obstacles. Il n'en reste pas moins que cet enseignement religieux puis, par la suite, laïque, persista de longues années. C'était encore hier.

Si mon petit enfant lit bien, je ne lui refuserai rien,
Et lui ferai danser la carmagnole, au son du violon.
Si mon petit enfant lit mal, au lieu de l'emmener au
bal,
Je l'enverrai très loin, seul dans un petit coin,
Danser la carmagnole, sans le son du violon

Extrait de « La chanson du papa et de la maman »
Epoque Républicaine AN II

La classe d'antan, c'était hier ! Quelle aventure ! Je vais essayer de vous la narrer comme je l'ai connue, ainsi que bien des Castrais, en espérant qu'ils retrouveront, avec peut-être une certaine nostalgie, leurs souvenirs d'enfants. Ainsi, les jeunes d'aujourd'hui, verront que, malgré tout, cet enseignement, cette ambiance n'étaient pas si mauvais que cela. C'était l'école de leurs parents ou grand-parents.

Depuis le début du XXe siècle, peu à peu, les salles de classe devinrent plus nettes, mieux éclairées par de grandes et hautes fenêtres donnant sur la cour de récréation. La chaire du maître, appelée estrade, était un peu surélevée, ainsi il pouvait, sans en avoir l'air, mieux surveiller les élèves assis sur de solides bancs de chêne. Meubles, bancs et bureaux, lourds et trapus, étaient soudés ensemble. Au départ, ces bureaux étaient prévus pour quatre élèves ; bien vite, ils ne furent plus que pour deux, comme nous les avons connus. Bureaux creusés de deux trous dans lesquels se logeaient deux petits encriers blancs en porcelaine. L'élève, dit de service, devait, en arrivant le matin un peu avant les autres, les remplir d'encre ; il devait aussi effacer le fameux tableau noir, sauf la

date du jour et la devise ou morale journalière écrite par le maître. Ce terrible tableau noir, hantise de bien des élèves peu doués et qui, systématiquement, y étaient appelés, s'il pouvait parler, il nous dirait combien il a vu de détresse dans les yeux larmoyants de ceux qui ne pouvaient comprendre la leçon, qui n'arrivaient pas à saisir la clé de ces sacrés robinets et baignoires, ou ces interminables histoires de trains qui partaient à des heures différentes et dont il fallait trouver l'heure du croisement. Cela, sous le regard sévère du maître prêt à user sa règle sur nos bouts de doigts. Ce n'était pas toujours très facile, d'autant que planaient sur nos têtes les innombrables lignes à faire le soir après les devoirs ou l'étude. Mais on y arrivait quand même.

Pastiche à la manière d'Alfred de Musset d'après Le
Pélican

Revu et adapté par votre serviteur.

Lorsque l'instituteur, lassé de ses élèves,
S'endort à son bureau, par un beau soir d'été,
Il croit rêver parfois que le chahut s'achève,
Mais le rêve est bien loin de la réalité.
Les enfants énervés, délaissent leurs pupitres,
Organisant bientôt les jeux les plus divers,
Et, monté sur un banc, un véritable pitre,
Chante un refrain nouveau et récite des vers.
Tout à coup, le veilleur, placé à la fenêtre,
A vu surgir, là-bas, tout au bout du préau,
Le sévère Directeur, qui vient faire connaître,
Qu'un élève, ce matin, a cassé un carreau.
Aussitôt, le signal est donné dans la classe,
Le maître est réveillé, les livres sont ouverts,
Et, tout le monde en chœur, reprend d'une voix lasse,
L'histoire inachevée du bon roi Dagobert.....

Le plus souvent, au fond de la classe, l'énorme poêle de fonte avec son long tuyau, trônait ; il était le refuge des petits malins. Longtemps, les jours d'hiver, les élèves ont dû apporter chaque jour leur bûche de bois. C'était aussi le rôle de l'élève de service de veiller au bon fonctionnement de ce mode de chauffage. Au mur, des cartes de France, de sciences, d'histoire, des lectures et des devises qu'il fallait connaître par coeur, au même titre que les départements avec leurs préfectures et sous-préfectures (c'était pour moi un calvaire), sans

oublier les inévitables articles de la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ».

Dans les classes de campagne, souvent, le maître était obligé de faire suivre plusieurs cours, faute de locaux, où les élèves n'étaient pas assez nombreux pour faire deux classes. Cela n'a pas beaucoup changé de nos jours.

Il se consacrait surtout aux grands, la préparation du célèbre C.E.P. ayant priorité sur les petits des cours préparatoires. Parfois, l'un des meilleurs élèves l'aidait un peu auprès des autres divisions. Il fallait apprendre de tête des résumés, des formules, des définitions. L'écriture avait droit à des soins particuliers à l'aide de jolis porte-plume et de la très connue plume sergent-major.

La discipline était sévère, il fallait marcher droit, sinon les oreilles et les petits cheveux en prenaient pour leur grade. Pourtant, personne n'allait se plaindre aux parents car cela faisait partie du programme éducatif. Ce n'était pas bien grave. Si l'on était puni, c'est que c'était mérité. La méthode, qui fera sans doute sourire de nos jours, avait quand même du bon. Les bons devoirs et les leçons bien assimilées étaient récompensés par un ou plusieurs bons points, ces jolies petites images tant espérées. C'était la preuve que l'on avait bien travaillé et l'on était fier de la montrer aux parents le soir. Avec dix bons points, on avait droit à une grande image. Récompense très appréciée.

Souvent, cette grande image était encadrée par les parents heureux de la montrer à leurs amis.



La distribution des prix

En fin d'année scolaire, un peu avant les grandes vacances, c'était un événement. On fêtait joyeusement les succès obtenus pendant l'année.

L'école réunissait, autour des lauréats, le conseil municipal, le corps enseignant, les parents et amis.

Fête de l'école, fête de la République, fête d'un village.

Parfois, M. l'Inspecteur d'Académie faisait le grand honneur d'y assister. C'était convivial et très émouvant.

Quel honneur pour un enfant de gravir les marches de la grande estrade décorée afin de recevoir de M. le maire une couronne dorée, ou de la part de M. l'adjoint une couronne argentée, parfois une simple couronne verte, toute simple, pour des résultats un peu moins brillants. C'était un encouragement à mieux faire. Tous étaient unanimement applaudis. De superbes livres étaient remis aux élèves rougissants et très émus.

Manifestation symbolique qui, hélas ! de nos jours, a perdu de son panache ; c'est à mon sens, bien dommage. Les élèves étaient, dans l'ensemble, sages et obéissants ; ils avaient le respect des maîtres. L'heure de la récré était attendue ; c'était un véritable défoulement sous les arbres ou sous le préau, suivant le temps. Les garçons jouaient aux billes (berles ou boulettes), aux gendarmes et aux voleurs, ou à la bagarre. Les filles sautaient à la corde, jouaient à la poupée, faisaient des rondes ou tout simplement bavardaient entre elles. Le maître, devenu moins sévère, surveillait tout ce petit monde brailard et remuant. C'était un moment de détente salubre.

Pourtant, un seul coup de sifflet et tout le monde se taisait car le moment était venu de rentrer en classe et de reprendre sérieusement le travail.

Le petit enfant, avec son innocence, est chez lui le premier maître d'école.

S.S. Jean XXIII

Le maître était aussi un notable, au même titre que le curé, le notaire ou le pharmacien. Mais il ne faut pas oublier ce haut personnage dans la hiérarchie de l'enseignement, je veux parler de M. l'Inspecteur d'Académie qui, de temps en temps, sans rien dire à personne, faisait irruption dans la classe au grand dam de l'instituteur. L'inspecteur était autant redouté des élèves que du maître. De son rapport dépendait parfois le devenir de l'enseignant. Un petit coup discret à la porte et l'inspecteur faisait son entrée, aussi fier qu'un paon, les lorgnons sur le nez, l'air sévère. Alors d'un seul élan, toute la classe était debout pour saluer M. l'inspecteur. Il s'installait souvent au fond de la classe et, semblant absorbé par ses papiers, demandait au maître de poursuivre son cours. Parfois, il posait des questions aux élèves et les réponses étaient souvent bafouillées tant les élèves étaient pris d'un terrible trac. En général, tout se terminait bien. Mais il fallait quand même que M. l'inspecteur trouve quelques reproches à formuler pour justifier sa présence. Ces visites se terminaient par des félicitations au maître, très confus et aussi tendu que ses élèves, mais qui, soulagé, n'en demandait pas tant.

Ces Inspecteurs d'Académie ont été créés dès 1835. Avant de nous pencher un peu sur quelques diverses matières qui rappelleront à certains bien des souvenirs, j'ai pensé vous présenter un texte très curieux pour les gens de notre temps, mais qui, à une certaine époque, devait être très suivi. Ce petit texte a été écrit par un élève-maître en 1879 et traite des obligations, qui vous paraîtront ridicules, mais que les instituteurs de ce temps là devaient absolument respecter, sous peine de se voir exclus de l'enseignement.

Obligations des maîtres d'école au XIXe siècle en Gironde

Je cite :

« L'intérieur de la maison de l'instituteur doit répondre en tout point à sa position très modeste et à l'éducation qu'il a reçue.

La propreté et l'ordre sont les deux ornements de cette maison.

C'est l'administration qui a tracé le programme de son mobilier et il doit s'y rapporter impérativement. Il est convenable que son lit doit être muni de rideaux, ainsi que les fenêtres de son logement. Des rideaux tout à fait ordinaires.

Il n'est pas défendu de garnir la cheminée d'une petite pendule fort simple, deux petits chandeliers et deux vases suffiront. La chambre devra être tapissée d'un papier ordinaire et de couleur gris foncé. Cette pièce devra servir également de salle de réception et de cabinet de travail, sur une table de bois modeste. Les murs des autres pièces seront passés au lait de chaux.

La femme de l'instituteur devra toujours être digne de lui. Elle devra être instruite et présenter une bonne éducation, de la simplicité et beaucoup de réserve. La femme ne devra pas exciter l'envie ni la jalousie. Sa toilette sera conforme à la modeste et simple condition de son mari. Elle n'aura rien qui choque ou rien de ridicule.

La plus grande union devra régner dans cette famille, les enfants seront polis, bien élevés et discrets.

L'instituteur sera tenu d'occuper utilement ses loisirs par la lecture, l'étude, la musique saine, uniquement de l'orgue et, enfin, du jardinage.

On ne doit le voir ni au café du coin, ni dans des réunions publiques, ni traîner dans les rues du village la nuit tombée. Il ne doit pas prendre part aux divertissements bruyants des gens du village. Sauf, une fois par an, à l'opéra.

Il ne doit pas courir le risque d'y perdre son autorité, sa notoriété, sa dignité, sa considération. Ses distractions devront être des promenades dans les vignes ou les champs avec des jeunes de son école ou des anciens élèves, avec sa femme et

ses enfants, mais jamais avec une tierce personne féminine ne faisant pas partie de sa famille.

Seuls seront autorisés des entretiens avec ses voisins, le curé, le maire, le notaire, le pharmacien et le docteur, il devra dans ces entretiens se montrer très discret. Il lui sera interdit de rentrer dans des baraques foraines où sont exhibés des monstres. Toutefois, il peut visiter une ménagerie, des musées, des églises, des jardins, des bibliothèques.

Il ne devra pas lire n'importe quel journal ni livre à caractère licencieux, il peut consulter la Bible, ainsi que le journal des instituteurs dans lequel il trouvera toutes les nouvelles utiles et profitables. »

Tels devaient être au XIXe siècle les impératifs à respecter pour être un excellent instituteur. Comme l'on dit vulgairement, ce n'était pas de la tarte !.. mais il fallait s'y conformer strictement.

Puisque l'on ne peut être universel et tout savoir sur ce que l'on peut savoir sur tout, il faut savoir un peu de tout. Il est bien plus beau et profitable de savoir un peu de tout d'une chose. Cette universalité me semble la plus belle.

Pascal.



Morale Instruction-Civique

Les leçons de morale et d'instruction civique étaient suivies avec beaucoup d'attention. Ces matières étaient étudiées dès la rentrée en classe le matin et avaient une grande importance sur le plan psychologique. On y apprenait par exemple la recommandation de l'Etat d'honorer la famille, car c'est elle qui assure la prospérité de la Patrie et qu'il est un devoir impérieux de se montrer respectueux, obéissant, mais aussi reconnaissant envers les parents. Bien d'autres vertus y étaient enseignées.

Je me souviens d'un instituteur, vers les années 43 qui, tous les matins, nous disait les mêmes paroles : « *Mes enfants, votre devoir de Français sera de défendre notre beau et doux pays de France, que ce soit dans la guerre ou dans la paix. Vous devez respect et fidélité à notre drapeau, car il représente votre pays, les vivants et les morts, ceux qui ont déjà lutté, ceux qui sont tombés pour votre liberté.* » Nous connaissions ces paroles par coeur. Dehors, les bottes de l'occupant martelaient le sol. Si la famille, l'école, la patrie, occupaient une grande place dans le savoir, on ne négligeait pas pour autant les grandes vertus individuelles. Quant aux habitudes de politesse et de savoir-vivre, il faut bien l'avouer un peu oubliées de nos jours, elles étaient si imbriquées dans les esprits, qu'aujourd'hui il est parfois difficile d'admettre une certaine liberté, sans doute inconsciente, des rapports entre enfants et adultes ainsi qu'avec les parents. Les enfants de nos jours sont aussi charmants et gentils qu'autrefois. Il suffirait parfois d'essayer de les comprendre, cela changerait sans doute bien des comportements, bien des relations entre enfants et adultes. Nous vivons quand même une drôle d'époque où il est navrant de constater que certaines valeurs sont remises au musée, mais je dois être vieux jeu !..

Un des plus grands classiques de l'histoire dans les années 1950 était celui de Lavisse, auteur très connu de tous nos instituteurs. Il a publié des livres primaires qui ont servi pendant plus d'un demi-siècle. Cet éminent historien organisait son enseignement autour des grandes leçons qui se dégageaient de notre histoire nationale. Il était fidèle à des récits clairs, à des images légendaires, images de références restées dans bien des mémoires : Saint-Louis rendant la justice sous son chêne, Jean Le Bon à la bataille de Poitiers, Jeanne d'Arc brandissant son étendard sur les remparts d'Orléans. Combien d'anciens élèves devenus grands, certains très âgés, ressentent parfois de réelles émotions en retrouvant, par hasard, des livres d'école d'hier qui leur rappellent d'émouvants souvenirs. C'était une autre école. Collection de clichés parfois puérils d'un peuple généreux, acharné à défendre la liberté, l'égalité, la fraternité. Tels se présentaient autrefois les manuels d'histoire.

C'est ainsi que dans notre commune de Castres, l'instituteur et son petit Lavisse défendaient les valeurs éternelles de la société rurale d'antan.

L'homme pense et agit, ses pensées sont bonnes ou mauvaises, parfois méchantes, ses actions sont dignes d'éloge ou encourent le blâme. Ainsi, nous nous rendons compte de ce que valent nos sentiments et nos propres actions. Ce verdict, disait notre instituteur, est celui de notre conscience.

Je connus mon bonheur et qu'au monde où nous sommes, nul ne peut se vanter de se passer des hommes, et, depuis ce jour-là, je les ai tous aimés.

Sully Prudhomme

Tous les jeunes écoliers, dès les premières années, devaient apprendre à bien apprécier la valeur de l'instruction qui reste de nos jours le présent le plus précieux que l'on puisse offrir. Ce sermon des valeurs était inclus dans le déroulement des rites scolaires bien contrôlés par l'instituteur. Qui ne se souvient pas de la présentation des mains et des ongles avant de rentrer en classe, de la tenue vestimentaire qui devait être correcte, des cheveux bien coupés et non habités par les poux combattus par « la Marierose ». Tous les enfants étaient conscients de cet univers pédagogique. Oui, les instituteurs ont vraiment contribué à nourrir un très profond respect des hommes en général. Vaillants maîtres d'école, vous avez formé des hommes riches des plus belles et anciennes vertus françaises.



Calcul

Dès le cours préparatoire, l'élève apprenait à compter jusqu'à cent et il était initié au si redouté calcul mental. Mais aussi à la pratique et applications des opérations sur les nombres à un ou deux chiffres. Il fallait savoir les tables de multiplications, divisions et soustractions martelées au rythme de la baguette ou règle de bois. On y faisait aussi connaissance avec le mètre, le décimètre, ce sacré mètre considéré alors comme la dix-millionième partie du méridien terrestre. OUF !... Quelle révélation pour un gamin de sept ans.

Toutefois, le système métrique était le plat de résistance aux environs de 1910.

On ne connaissait que la mesure, la demi-mesure, le quartier, le sou, le boisseau.

Connaître les ares, centiares, hectares et autres hectolitres était une véritable découverte.

Que sont devenues les fameuses balances Roberval, le verre d'eau renversé, défiant la pesanteur dans les cours de leçons de choses ?

Qui se souvient de l'aiguille aimantée flottant sur un morceau de liège dans une bassine ?

Autant et bien d'autres expériences qui captivaient l'attention des élèves de l'école primaire.



Lecture - grammaire

La lecture française est une femme. Cette femme est si belle, si fière, si modeste, si hardie, si touchante, faste et noble, familière autant que sage. C'est pourquoi on l'aime de toute son âme et qu'on est jamais tenté de lui être infidèle.

Anatole France

Il n'y a jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé.

Montesquieu

Autre époque, autre manière d'apprendre cette belle matière, la lecture, assise de toute intelligence. En dehors de la maîtrise des mécanismes, ou plutôt, en même temps, se développait la bonne compréhension du message écrit par une sorte de déclic entre le livre objet et son conteur littéraire (l'illustration, la typologie graphique) ; par les sensations qu'ils engendraient, les livres de lecture exhalaient un parfum subtil qui émoustillait l'intelligence. L'Inspecteur d'Académie, M. Taris, vers le début du siècle, rapportait ces paroles attribuées à la mère du chevalier Bayard : « *Enfants, faites de votre père, votre mère, avant leur mort, faites qu'ils aient à se réjouir de vous avoir pour enfant.* »

La moindre dictée, la plus simple lecture, récitation ou rédaction, entraient dans un habile et formidable programme de formation morale destiné à

inculquer la croyance au progrès, l'amour de son pays, le culte sacré du travail, le respect aux parents et à la famille. Bien des Castrais n'ont pas oublié la page de lecture qui nous contait l'histoire du vase de Soissons, Jeanne d'Arc, ou Napoléon au pont d'Arcole.

Le système d'éducation de nos jours n'est plus le même ; est-il meilleur ? je n'ai pas la prétention de juger. Il faut quand même reconnaître que la façon d'enseigner nos parents avait aussi du bon et a laissé de solides bases, un peu bousculées de nos jours. Mon intention est de rapporter ici quelques réflexions sur cette école disparue et ses principes qui étaient pour le moins très efficaces et qui sont incontestablement la base de l'enseignement moderne.

Ne croyez pas que le système actuel de lecture d'après l'image est une trouvaille.

En 1900, lorsque le gamin de six ans entrait à l'école, il recevait un syllabaire qui introduisait à la composition des syllabes un assemblage de lettres illustrées par l'image. On apprenait déjà à lire à partir de supports visuels, de l'image, du commentaire de l'image, du mot-clé qui fixait la lettre.

Par exemple, la très utilisée méthode Fournier (GEDALGE) se prévalait d'être la meilleure manière rapide de lecture et de langage. Cette méthode fut reconnue par l'Académie et utilisée dans presque toutes les écoles de France. Le culte de l'orthographe reposait sur la liaison lecture-écriture perçue comme le fondement de l'acquisition de la langue. Une technique privilégiée par la fameuse dictée. L'instituteur choisissait un texte, souvent moralisateur, tout cela pour affronter l'épreuve à douze ans, puis par la suite à quatorze ans de l'inévitable et très redouté C.E.P, le Certificat d'études primaires, où cinq fautes déclenchaient l'élimination du candidat.

L'examineur, tolérant vis à vis d'un graphisme plus ou moins acceptable, devenait intransigeant si la règle grammaticale était un peu bousculée. D'où l'absolue nécessité de dominer les accords de conjugaison (c'était pour moi une vraie galère !!) Et c'est ainsi qu'étaient ressassées collectivement les déclinaisons verbales. De véritables chœurs pédagogiques forgeaient l'unité de la classe. Pour les faibles, le soir, à la lueur de la lampe à pétrole, il fallait repasser les règles apprises dans la journée et ce n'était pas toujours facile. Tout cela n'était sans doute pas très gai, mais efficace. C'est si beau une lettre ou un texte bien écrit et surtout sans faute. Je ne parle pas, bien sûr, des petites fautes d'inattention. J'ai pu lire, il y a quelques mois, une lettre écrite par un étudiant titulaire de grands diplômes et promis à un brillant avenir. J'ai été horrifié par le nombre de grosses fautes qui défilaient devant mes yeux. Je ne prétends pas être meilleur que d'autres, il m'arrive, moi aussi, de faire des fautes, mais enfin, je sais encore ce qu'est un complément direct d'objet et autres formules apprises dans cette vieille école d'antan. Si l'on devait faire

passer ce Certificat d'études primaires à certains super étudiants de nos jours, il serait parfois curieux d'en savoir les résultats. J'ai la chance de connaître et de côtoyer quelques professeurs de niveau universitaire. Ils m'ont confirmé qu'aujourd'hui il existe bien des étudiants dans ce cas en ce qui concerne l'histoire ou la géographie ; je préfère ne pas en parler car cela laisserait sans doute à penser que je prends plaisir à matraquer une certaine catégorie d'étudiants. Ce n'est absolument pas le cas. Ce n'est qu'une triste constatation.

Mais revenons à hier.

En milieu d'année arrivaient quelques souriants subjonctifs, un tantinet oubliés de nos jours, mais qui faisaient la richesse de notre langue

Les rarissimes : « *que je remerciasse, que je conduisisse, que je crusse, que je moulusse* », mais aussi les équivoques : « *que je pusse ou qu'il plût* ».

On peut dire qu'à l'issue de l'école primaire d'hier, les élèves savaient les principales règles de grammaire et la masse des dérogations qui suivaient, les notions essentielles d'analyse de la phrase. Toutes ces connaissances mémorisées et appliquées.

Cette maîtrise explique sans doute la pratique courante, à cette époque, des fameuses et si redoutées dictées-pièges, mais acceptées par les élèves, fiers de savoir écrire en français. Ces exercices pratiques étaient nombreux, variés, choisis avec soin.

Tout en éveillant l'attention des élèves, ils leur fournissaient de sérieuses notions de géographie, d'histoire, de littérature, de science et constituaient aussi une véritable encyclopédie, un peu oubliée de nos jours ; c'est navrant. Mais je dois être un peu trop « vieux jeu ».



Géographie

La carte murale et le cahier de croquis étaient les deux supports de la géo. A l'aide de sa redoutée baguette, le maître suivait le cours des fleuves et leurs affluents, en partant de la source, sans oublier les villes traversées.

Moins attrayante était la représentation des espaces géographiques qui laissait l'élève confronté au respect de l'échelle et aux sempiternels départements appris sur le bout des ongles. Quant à la mémoire, on jouait souvent sur des effets mnémotechniques, par exemple :

*Un jour, ayant une soif de l'yonne (lionne),
Voulant savoir à quoi l'auxerre (l'eau sert)
En homme de sens, j'y joigny
Un bon vin, c'est pas grave, servi par une fille gironde
Et je m'écriais : tonnerre, avallons ! ! ! !*

On savait les affluents, les sous-affluents, les longueurs des fleuves et les régions traversées. Dès dix ans, on connaissait et savait définir la longitude et la latitude, sans oublier les courbes de niveaux. On était capable de réciter les préfectures et sous-préfectures ainsi que leurs départements comme si, demain, on entrait dans les services postaux. Les enfants étaient fiers d'expliquer aux parents, pas toujours au courant, ce qu'étaient les solstices et équinoxes. Fallait-il apprendre tout cela ?

Pardon pour les esprits un peu chagrins, mais il me semble que cela pouvait être utile. Ces mêmes esprits chagrins que, bien sûr, je respecte, affirment qu'on ne doit pas encombrer la mémoire de nos enfants modernes de tels détails que l'on peut trouver de nos jours dans de superbes livres aux merveilleuses couleurs. Ils disent même qu'à chaque événement qui se passe à Bordeaux, Toulouse, Paris, en Afrique, en Russie, au Liban ou ailleurs, on peut avoir recours à la carte ou au manuel illustré. Je veux bien, encore faudrait-il que ces noms de villes, de pays, éveillent dans les jeunes mémoires un souvenir, une représentation sur le plan géographique. Mais nous ne sommes pas ici pour débattre sur la manière d'enseigner. Bien des gens plus érudits que moi l'ont déjà fait et très bien fait. Je ne fais que rappeler, à ceux qui me feront l'honneur de me lire, quelques instants d'une jeunesse studieuse dans un contexte qui semblera peut-être désuet, d'une époque et d'un état d'esprit que bien des pères et grands-pères ont connu et vécu et qui se souviennent parfois avec une certaine nostalgie. C'était l'école d'avant les ordinateurs qui ont bouleversé l'enseignement. C'est sans doute une très bonne chose.

Nous pourrions parler ainsi bien plus longtemps de cette école primaire d'autrefois ; nous possédons encore bien des documents sur d'autres matières enseignées. La totalité des photos que nous avons pu trouver fera l'objet d'une présentation à part, à la disposition de tous ceux que cela intéresse. Nous terminerons cette partie, disons historique, de l'école de Castres, en disant que les instituteurs de cette époque avaient pour but de donner aux enfants de bonnes bases et règles de vie pour leur avenir, de leur inculquer le sens des valeurs morales et d'hygiène. Principes un peu perdus de nos jours, ou du moins, envisagés autrement. Une méthode pédagogique qui fait sourire aujourd'hui,

mais qui visait avant tout l'efficacité et un large savoir général. Courageux instituteurs et institutrices, vous n'avez pas démerité.

Nous voici arrivés peu à peu à notre époque et, à ce niveau, nous ne pouvons ne pas dire quelques mots sur M. le directeur Maurice Pothet qui jouit aujourd'hui d'une retraite bien méritée. Il fut l'âme de cette ancienne école de Castres. Il débuta dans notre village comme jeune instituteur en 1935. L'école se trouvait derrière la mairie. Il y termina sa longue carrière en 1970 avec tous les honneurs qui lui sont dus.



Inauguration de la salle Maurice Pothet

Le 13 octobre 1991, M. Constant, maire de Castres, et la municipalité ont honoré M. Maurice Pothet, instituteur et directeur d'école en notre commune de 1935 à 1970. En cette belle occasion, M. Ducout, député, et M. Lagouette, conseiller général, ont tenu à saluer et à féliciter une figure sympathique certes, mais aussi très aimée de tous. Emouvante et très conviviale cérémonie qui marquera pour toujours cette belle journée dans l'histoire de notre commune, en l'honneur de M. l'instituteur. Il fut un maître et, par la suite, un directeur digne de l'honneur qui lui est rendu. Sévère, certes, mais aussi d'une extrême sensibilité et d'une compétence exceptionnelle. Il en est pour preuve cette manifestation amicale à laquelle assistaient les autorités et pratiquement tout le village.

Beaucoup retrouvaient celui qui, autrefois, avait su les guider sur les premières routes de la vie. Il sut inculquer aux petits Castrais présents, devenus des hommes, le sens du devoir, de la politesse, du savoir-vivre, de l'amour du prochain, mais aussi de la patrie. Ils étaient tous là, ses anciens élèves, comme avant, autour de leur instituteur, lui-même un peu dépassé par tant de reconnaissance. Oui, ce fut pour tous une journée qui marqua les esprits. En cette occasion, une superbe plaque fut découverte sur le mur de son ancienne classe devenue de nos jours salle commune, la salle Maurice-Pothet. Aussi émue que son mari, Mme Pothet, longtemps secrétaire de mairie, reçut une magnifique gerbe de fleurs. Cet instant émouvant fut particulièrement marquant pour lui, son coeur devait battre très fort, car j'ai pu l'apprendre par une aimable indiscretion, à l'instant où fut découverte la plaque, tout près de là, on entendait une sublime chanson de Pierre Bachelet, et bien de circonstance, « Adieu, M. le professeur ! ». Je sais que cette délicate attention toucha beaucoup M. Pothet. Mais notre instituteur n'était pas au bout de ses surprises, car le maire, quelques

amis et ses anciens élèves lui avaient concocté une autre surprise prouvant combien on l'aime, M. l'instituteur. Non sans une certaine surprise, notre ami fut invité, après l'inauguration extérieure, à entrer une dernière fois dans cette sacrée classe, une partie de sa vie d'enseignant. D'autant plus que, quelque part, revenue d'un autre temps, tintait joyeusement la cloche de fin de récréation.

C'est ainsi que M. l'instituteur éberlué se retrouva dans sa classe entièrement reconstituée par on ne sait quel mystère. Rien n'y manquait, les cartes au mur, les textes de morale, les tables de multiplication, sous le bureau, les litres, décalitres et autres équerres et ustensiles utiles ; bien sûr, le vieux tableau noir, sur lequel un ancien élève avait noté cette belle phrase d'Alfred de Vigny : « *Tout homme qui a été professeur garde en lui quelque chose de l'élève* ».

Sur le bureau du maître, les fameux livres d'histoire, de géographie, de morale, étaient là aussi. La salle de classe était bien trop petite pour contenir tous les Castrais venus à cette occasion. Il ne savait plus où il en était notre brave instituteur, car en plus, à leur place, comme avant, et plus ou moins sages !.. ses anciens élèves étaient tous là, aussi émus que le maître.

Certains de ces anciens élèves que j'ai pu rencontrer m'ont avoué avoir remarqué qu'à cet instant les yeux de leur instituteur étaient plus brillants que d'habitude. Hé ! oui, monsieur ! il vous fallait bien pourtant la faire cette classe du 13 octobre 1991. Surmontant son grand désarroi, notre maître reprit bien vite son air sévère d'antan pour faire taire ces sacrés garnements aussi bruyants qu'avant. Tout ceci dans une ambiance de fête.

Toutes belles et bonnes choses ont une fin, mais cette journée exceptionnelle restera dans les mémoires en notre charmante commune. Pour la postérité, notre ami, M. Maurice Pothet restera une grande figure à Castres.

Bonne retraite, M. l'instituteur, vous avez bien mérité de vous reposer avec au coeur, croyez le bien, la certitude d'avoir fait quelque chose de solide et de très apprécié de tous.

Journée chargée d'émotion, d'amitié, de souvenirs, qui se termine par l'inauguration, par M. le député Ducout, d'une belle exposition viti-vinicole, en présence des autorités invitées, ainsi que de M. Pralong, président du comité des fêtes, et de toute la population de Castres. Un important vin d'honneur vint clôturer ces cérémonies, offert par la municipalité et gentiment servi par l'équipe très dynamique du comité des fêtes. C'était l'an 1991, le 13 octobre. Avant de poursuivre notre histoire sur l'école de Castres, plus près de nous, terminons cette très importante partie, qui nous l'espérons, aura pu vous plaire, par quelques vues de la plaque dédiée à M. Pothet. Ces photos furent prises le même jour à 20 minutes d'intervalle. Pourtant, on peut remarquer que, au premier abord, ce ne

sont pas les mêmes. Sur la seconde, on peut voir un charmant jeune homme en train de s'admirer. Ce n'est bien sûr qu'un amusant et malin reflet.

Nous n'oublions pas pour autant les autres enseignants de cette époque jusqu'à nos jours. Nous allons en parler un peu plus loin.



La renaissance de l'école

Les jours sombres des années 39/45 s'estompent peu à peu, les gens réapprennent à vivre. Tant bien que mal, l'école, elle aussi, renaît. La population de Castres est en augmentation. Nous sommes en 1946, les deux anciennes classes sont surchargées.

Afin de parer au plus pressé, une classe supplémentaire provisoire est installée dans une salle de la mairie dès le 1er octobre 1948. Surcharge pénible pour l'instituteur M. Pothet et ses collègues. Impossible, vu la configuration du terrain derrière la mairie, de construire une autre classe. Les deux classes très anciennes ne sont plus adaptées. C'était, vers 1884, une maison acquise et transformée par la mairie. Depuis cette époque, à part l'entretien minimum, aucune modification n'y fut apportée. Sur le plan de la sécurité, pas d'issues suffisantes sur les voies publiques. Devant l'urgence de la situation, le nombre d'enfants scolarisés augmentant encore, il est envisagé de construire une école plus grande. D'autant que la classe provisoire dans la mairie n'est pas conforme : d'une part, trop éloignée et isolée des deux autres et, d'autre part, pas très accessible à la cour de récréation et aux W.C pour les élèves. Les autorités académiques n'ayant donné qu'une dérogation assez courte, avec l'assurance par les édiles de Castres de trouver rapidement un terrain constructible. Ce qui fut suivi avec sérieux, vu l'urgence.

En conséquence, par décision du conseil municipal du 13 mai 1956, le principe est accepté de faire construire un groupe scolaire afin de réunir ces trois classes, donner un espace suffisant pour les 90 élèves inscrits à cette époque, mais en prévoyant aussi un terrain assez grand pour de futurs agrandissements ainsi que pour un espace sportif. Gros problème qui dut souvent provoquer de sérieux maux de tête aux élus. Mais où trouver, sur le territoire de Castres, un terrain assez vaste ?

La commune, n'en possédant pas, décide l'achat dudit terrain si nécessaire, par expropriation. C'était le 18 juillet 1956. Le 3 décembre 1956, un appel est lancé

aux propriétaires castrais susceptibles de vendre une partie de leurs domaines. Hélas ! aucune offre ne fut faite, au grand désespoir des responsables qui pensaient ainsi ne pas avoir recours aux expropriations. Il fallut quand même trouver une solution. Une commission fut mise en place par le conseil municipal, commission mandatée pour rechercher dans le secteur un emplacement, afin de demander, pour celui qui sera retenu, l'inévitable expropriation pour cause d'utilité publique. Ce qui donna lieu à bien des soucis pour les intéressés.

Quatre terrains furent désignés pour étude :

- Terrain Daubas, 1 hectare 75, assez vaste, mais un peu isolé du centre ;
- Terrain Oriède, 1 hectare 70, vaste, lui aussi également un peu à l'écart mais en friche ;
- Terrain Fraisse, 25 ares, pas trop mal situé, en face d'une place, un peu petit, ce qui ne peut convenir avec les projets prévus ;
- Terrain Coussillan, 1 hectare, moins bien placé, plus en pente, et surtout planté de vigne en rapport.

Suite à une étude et compte rendu de l'autorité de tutelle, M. l'Inspecteur d'Académie, venu sur place, désigne par lettre officielle du 25 janvier 1957, le terrain Daubas. C'était sans connaître l'opiniâtreté de son propriétaire qui, restant dans son droit, refuse tout net de céder son terrain et réclame de la part des responsables une enquête plus approfondie, estimant que son terrain ne peut convenir pour la construction de ce groupe scolaire.

Une autre étude est donc ordonnée et il est effectivement reconnu que le terrain Daubas est assez dangereux avec le voisinage de la R.N.113 et de la route de Castres à Portets, elle aussi très fréquentée par les voitures. En plus, le terrain étant argileux, cela nécessiterait de gros travaux d'assainissement onéreux. Le projet Daubas est donc abandonné pour le terrain Oriède. Par décision du conseil municipal de 11 voix contre 1 et 1 abstention, le terrain Oriède fut définitivement accepté pour l'implantation de la nouvelle école. Je vous passe les multiples et parfois orageuses discussions au sujet de cette affaire, surtout sur le plan financier. L'expropriation pour cause d'utilité publique fut donc reconnue et mise en route. Décision du 12 septembre 1958, M. Pralong étant le maire de cette époque. Mais il fallut attendre le 28 octobre 1961, à 15 heures, à la mairie de Castres, pour connaître l'avis officiel du nouveau maire M. Laconfourque, avis d'adjudication restreinte au rabais.

C'est ainsi que fut décidée la construction d'une classe, d'un préau, d'un W.C de maître et de 2 W.C pour les élèves (première tranche de travaux s'élevant à 28 920,82 francs. Opération confiée à M. Bessagnet architecte D.P.L.G. de Bordeaux. La commune de Castres pouvait enfin respirer, les enfants allaient avoir enfin une nouvelle et superbe école. Ce terrain Oriède provient par héritage à la famille Oriède d'une autre vieille famille de la

commune, les Gourd, qui le possédaient depuis 1878 et jusqu'à 1910. Superficie exacte suivant acte de 1 hectare 74 ares 45 centiares.

La construction pouvait donc commencer. Très rapidement, la première classe fut mise en service, dirigée par M. Pothet, dès octobre 1961.

Déjà, le terrain prévu pour l'éducation physique était en fonction, ainsi qu'un préau et les W.C. Le 5 septembre 1962 naissait une deuxième classe, la troisième le 18 novembre 1964. Il fallut attendre juin 1966 pour voir l'achèvement de la quatrième classe, des locaux privés et du garage à vélos.

Le 27 avril 1978 fut inauguré un autre préau, à côté du premier, ainsi que deux autres classes avec vestiaires. Ces réalisations sont tout à l'honneur des équipes municipales qui ont mis tout leur cœur, toutes leurs énergies dans la création de ce magnifique groupe scolaire. Dès cette époque, l'idée était dans l'air pour la construction d'une maternelle et d'une belle cantine sur place. En attendant, les repas sont servis dans l'ancienne salle de classe des filles, derrière la mairie. Une autre idée commençait à germer dans les esprits, mais à plus longue échéance, une future cérémonie officielle, afin de donner un nom à cette nouvelle école. Il fallait en premier lieu terminer ce grand et spacieux complexe dont les Castrais peuvent être fiers.



Les lieux d'aisances

Suivant la définition d'un ancien dictionnaire, le mot cabinet se définit par petite cabine isolée pouvant servir à bien des choses. Au temps de François 1er, par exemple, lorsqu'une personne de rang noble ressentait des besoins naturels, il était courant de dire : « Je vais me faire aise ». Cette expression devint un peu plus tard « aller en aisance » à laquelle on ajouta ensuite le mot « cabinet ». C'est à dire s'isoler pour prendre des aises. C'était quand même plus poétique que les W.C d'aujourd'hui. Afin d'éviter que certaines personnes ou esprits chagrins ne se manifestent, je les rassure, le mot « chiotte » est français. Une Chiotte est une habitante de l'île de Chio en Asie Mineure. Pour les calés en histoire, ce fut la patrie d'Homère, de Théopompe, de Métrodore. Avant 1822, les « chiottes » fournissaient les meilleurs jardiniers de l'Empire Ottoman. Il faut quand même savoir qu'en France, c'est l'école qui, indirectement, fit prendre conscience aux gens de la nécessité d'avoir chez eux des lieux d'aisance, surtout dans les villes.

Avant la Révolution, à la campagne, bien des enfants pauvres allant à l'école, se faisaient une joie « d'aller aux cabinets », car ils n'en avaient pas chez eux. Au moyen-âge, seuls les seigneurs, en leurs énormes forteresses, utilisaient ce genre de commodités. Ce n'était pas dicté par un souci d'hygiène, mais simplement parce qu'enfermés dans leurs forteresses, il leur fallait bien prendre « leurs aises » quelque part. Il n'est pas rare de nos jours, lorsqu'on visite un château fort, de voir ces petites cabines accrochées sur les hauts murs. Au départ, ces cabinets se trouvaient au ras de l'eau des douves. Il fallut bien vite les mettre plus haut car les assaillants en profitaient pour entrer par ces petits passages pour envahir les lieux. En ce qui concerne notre groupe scolaire, c'est en fin d'été 1996 que furent démolis les premiers cabinets devenus vétustes et hors norme d'hygiène. Ils furent remplacés par des locaux modernes de six compartiments côté primaire, ainsi que deux autres ouverts côté stade, l'un pour tout public, l'autre affecté au tennis-club. Et je ne vous parle pas des dégradations qui en résultèrent.



Baptême du groupe scolaire

Un complexe tel que celui-ci se devait d'avoir un nom. Importante et très sympathique manifestation suivie par tous les habitants de la commune invités par M. le maire et à laquelle assistait M. le conseiller général Lagouette qui dévoila, aidé de deux élèves en costume médiéval, une magnifique plaque au nom de groupe scolaire « Lions de Guyenne ».

Manifestation surhaussée par la présence inattendue du Roi d'Angleterre et de son aide de camp sur deux superbes destriers. Après une charmante petite représentation par les élèves, un grand vin d'honneur clôtura cette mémorable journée qui restera dans l'histoire de Castres.

UNE RENTREE.....

C'est le 5 septembre 1994 qu'eut lieu la première rentrée scolaire dans les locaux nouvellement baptisés, sauf les tout-petits de deux ans, qui n'entrèrent que le lendemain afin que le premier contact avec l'école soit d'autant plus chaleureux qu'il est précoce. Cette bonne initiative dite « de séduction » fut rendue possible grâce aux parents d'élèves de trois ans qui, ce jour-là, ont accepté avec compréhension, d'en assurer la garde. Des élèves pour

qui, à cet instant, se mêlent souvenirs d'école et de vacances, au premier rang desquels figurent ceux encore proches de la traditionnelle kermesse de fin d'année scolaire, toujours très suivie et qui, aux plus belles heures de l'été, réunit petits et grands autour d'un thème, cette année-là : la mer, brillamment mis en scène autour d'un mot d'ordre « amusons-nous ».

Très vite, en ce matin de rentrée, la richesse du moment présent l'emporte sur les trésors de la mémoire. Le temps d'écouter les derniers conseils de maman ou de papa et de sacrifier au rituel des retrouvailles et, déjà, on se dirige vers les salles de classes sous l'oeil bienveillant de M. Constant, maire, venu par sa présence, apporter ses encouragements aux élèves tout neufs et à l'équipe enseignante. En cette année 1994, l'effectif est de cent quarante-deux élèves (cent dix-huit de Castres, vingt-quatre hors commune) sur six classes de dix-neuf à vingt-huit élèves. Maîtresses maternelle : Mmes Dupuy, Grasset, Bordelais, assurant chacune 2 jours de classe. Enseignants du Primaire : Mmes Billon, Malartic, Laconfourque, ainsi que le directeur M. Bataille. Une rentrée qui marquera les mémoires.



Une petite anecdote par un ancien élève de monsieur Pothet

« LE TIGRE »

Eh ! oui ! nous avons un « tigre » à Castres, pendant les sombres années 1939/1945. M. Pothet étant absent pour des raisons militaires, il fut remplacé provisoirement par un instituteur habitant Beautiran, M. Nau. Ce dernier se rendait en vélo à Castres drapé d'une grande pèlerine sombre ; on aurait dit un grand oiseau lorsqu'il montait la côte de la commune à une allure vertigineuse. Il fonçait tel un tigre jusqu'à sa classe. Les élèves, avertis de son arrivée, étaient déjà bien sagement alignés, prêts à rentrer, et présentant leurs mains pour la revue de propreté. C'était un rituel journalier et il fallait surtout s'y conformer sous peine de lourdes sanctions. On l'appelait « le Tigre » mais c'était quand même un bon instituteur, d'une autre époque.

« LE BAMBOU »

Toujours en l'absence de M. Pothet, un ancien élève m'a conté cet autre amusant souvenir sur M. Nau. Celui-ci se servait toujours d'un très long bambou, presque aussi long que le tuyau qui traversait la classe, et qui

servait à frotter les oreilles des élèves un peu trop turbulents.

Très souvent, M. Nau prenait de sérieuses colères car quelques petits malins trouvaient le moyen de couper le bambou pour le mettre au feu. C'était toujours l'élève Coussillan qui en portait un autre, ce qui lui valait souvent le titre de chouchou.



La cantine d'antan à nos jours

Les enfants d'aujourd'hui sont heureux d'avoir de grandes cantines claires, spacieuses, bien aérées. Les petits élèves d'antan, avant la Révolution, n'avaient pas cette chance. Les cantines n'existaient pas. Parfois, l'hiver, quelques bonnes âmes venaient apporter aux enfants un peu de soupe chaude, parfois du lait ; c'était alors une véritable fête. Très souvent, les élèves venaient de loin, à pied, par tous les temps, du moins ceux dont les parents acceptaient car la terre était prioritaire sur l'école chez les paysans de cette époque. Avant 1800, et jusqu'à l'apparition des premières cantines qui naquirent vers 1895, les enfants venaient à l'école avec leur petit panier et leur gamelle de fer. Ils mangeaient leur maigre pitance comme ils pouvaient, dans la cour ou sous le préau quand il y en avait un. Les premières cantines n'étaient souvent que de simples abris sans surveillance, il y avait une table et deux ou trois bancs.

C'était déjà beaucoup. J'ai pu retrouver un rapport d'un inspecteur d'Académie au conseil général de la Gironde en 1904.

En voici un petit extrait :

« Dans le panier de l'élève, j'ai constaté y trouver un morceau de pain noir, un hareng, parfois 2 noix, rarement un oeuf dur. Encore plus rarement un morceau de viande froide, ou une galette de seigle ou de sarrasin. Beaucoup, hélas ! n'avaient qu'un oignon. Ces pauvres enfants étaient partis pour certains avant 6 heures du matin pour une longue et pénible route. A 16 heures, ils repartaient vers la maison où les attendaient des travaux à la terre jusqu'au coucher du soleil. »

Telle était, jusqu'à la fin du siècle dernier, la dure vie d'un petit élève pauvre de chez nous. Si, de là-haut, ces petits nous voient, avec nos belles écoles, nos succulents repas et modernes moyens de transports, combien leurs

yeux doivent briller d'envie et d'admiration ! Pour un élève de nos jours, même si ça ne va pas, son sort est quand même heureux et c'est tant mieux.

Nous sommes heureux, nous les anciens, de constater l'énorme effort réalisé en quelques années en ce qui concerne le temps de repas des enfants. Nous sommes bien loin de la si triste cantine du XIXe siècle. Mais, que dis-je, nous devons dire maintenant « restaurant scolaire », ça sonne mieux à l'oreille et c'est bien mieux adapté à notre époque. Témoin, cette heureuse initiative organisée pour la première fois à Castres, qui présente aux enfants l'heure du repas comme une agréable détente. Ils ont bien de la chance nos jolis bambins d'aujourd'hui.



LE GÂT-MORT

CHAT-MORT, GUA-MORT, GAMORT ou CALEMORT ? ...



Depuis bien des lustres, les Castrais se demandent souvent quelle est l'origine du mot « Gât-Mort ». Plusieurs hypothèses ont souvent été avancées.

Certaines sont plausibles, d'autres un peu plus fantaisistes. Nous allons tenter d'y voir un peu plus clair, si nous le pouvons. A la suite de nombreuses recherches sur le plan étymologique et toponymique, après des visites chez l'habitant et aux archives départementales et religieuses, nous sommes en mesure de vous soumettre des réponses qu'il vous sera libre d'interpréter à vos convenances.

Suivant quelques notes écrites par un ancien Castrais, aujourd'hui disparu, voici donc une de ces hypothèses. Gât-Mort, en patois, voudrait dire chat-mort. En voici l'explication qu'il m'a été donnée de lire. Au moyen-âge, et à diverses périodes de notre histoire, d'épouvantables épidémies de peste décimèrent beaucoup de monde. Surtout dans les grandes villes souvent assiégées. La ville de Bordeaux ne fut, hélas ! pas épargnée. Les rats porteurs de cette terrible maladie devant laquelle, à ces époques, on était impuissant, profitant des marées, remontaient la Garonne et les ruisseaux. Mortes ou vivantes, mais inévitablement contaminées, ces tristes bestioles portèrent la peste dans nos campagnes. Il y eut de nombreuses victimes à Castres et dans les communes voisines. Les gens, impuissants devant un tel fléau, eurent l'idée de faire venir beaucoup de chats, espérant ainsi qu'ils mangeraient les rats. Drôle d'idée, mais il fallait tenter l'impossible. Trois fois hélas ! cette initiative se solda par un échec. Quelques rats furent effectivement tués par les chats mais, eux-mêmes contaminés ne firent qu'accentuer cette épidémie. Tous les chats furent donc jetés dans le ruisseau, d'où le nom actuel de Gât-Mort (chat-mort). Légende, affabulation, je ne me permets pas de juger. Il m'a semblé quand même amusant de vous présenter cette solution qui, je dois dire, n'a pas fait beaucoup d'adeptes.

Autre hypothèse : Un grand historien de nos paroisses, l'abbé Baurein, au XVIII^e siècle, a fait une sérieuse étude sur ce mot et nous a laissé quelques notes. J'ai moi-même, à mon petit niveau, consulté de vieux grimoires et ce que j'ai pu lire semble concorder avec les études du dit abbé. L'origine de Gât-Mort

viendrait, semble-t-il, de « Cale-Mort » et « Calemort ». Nous allons, si vous le voulez bien, faire une petite analyse de ces deux mots. Au début du moyen-âge, et suivant de vieux documents, peut-être même de temps bien plus anciens, existait un supplice dit de la cale. Par un jugement de l'an de grâce 1342, il est fait mention de l'exécution d'un criminel dans la rivière de Calemort à Saint-Magne (archives mairie de cette commune). Mais nous avons trouvé trace de bien d'autres exécutions du genre ayant eu lieu à l'embouchure du Gât-Mort, depuis la passerelle qui est une bien vieille dame.

J'ai publié dans le journal municipal, dans le cadre de notre histoire locale, quelques explications sur cette pratique, ainsi qu'une photocopie d'une très ancienne miniature représentant une phase de ce supplice. En voici la description : deux formes.

La première, le supplice de la cale, était réservée aux dames dites de petite vertu, ainsi qu'aux dames adultères. A cette époque, le très puissant clergé ne plaisantait pas avec la morale. Après excommunication publique sur le parvis de l'église, ces braves dames étaient enfermées entièrement nues dans une sinistre cage en fer et plongées de nombreuses fois dans l'eau du ruisseau, depuis le haut de la passerelle et toujours devant toute la population de Castres réunie et très friande de ces spectacles. Chaque fois que la victime était relevée, ce n'était que jets de pierre et autres noms d'oiseaux que je ne puis dire ici. Epouvantable humiliation, mais la mort était évitée. Après un tel traitement, les dames devaient ne plus reparaître dans la commune. Nous pouvons le comprendre.

La deuxième, et c'était bien plus grave, les criminels, les violeurs, et ceux qui insultaient publiquement l'Eglise étaient, après un jugement plus sérieux, enfermés eux aussi dans ces cages. Ils n'étaient pas dévêtus, mais ce n'était pas mieux, car ils étaient plongés plusieurs fois et ce jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ils étaient ensuite exposés dans la cage, suspendus sous la passerelle pendant plusieurs jours. Pas très réjouissant, et pourtant authentique. Des écrits en font foi.

Quelques siècles plus tard, ce supplice fut oublié mais remplacé par d'aussi tristes instruments de mort. De l'avis de plusieurs historiens très compétents, il semble donc, que l'origine de Gât-Mort provienne de ces tristes pratiques. Du moins ce serait l'hypothèse la plus plausible.

L'étude des noms anciens, ainsi que la toponymie, sont au carrefour de la linguistique, de la géographie et de l'histoire. C'est une discipline très délicate. Bien des racines des noms de nos villages ou de nos rivières remontent très loin dans le temps et, au cours des âges, l'orthographe a bien changé. Les études de A. Dauzat et Rostaing ainsi que celles de Paul Lebel (Principes et méthodes d'hydronimie française) se rejoignent pour penser qu'effectivement l'origine de Gât-Mort proviendrait de cet antique supplice. Toutefois, si d'aventure des

lecteurs ont une autre hypothèse sur ce mot, il nous serait agréable de la connaître et, éventuellement, de la publier dans le cadre de notre petite histoire locale. Il suffit de contacter la mairie ou moi-même. Nous sommes ouverts à toutes propositions dans ce domaine.

Je ne prétends pas tenir la solution, car il faut se méfier de certaines réfections pseudo-savantes par certains scribes et savoir déceler les graphies erronées. Bien facile à dire, mais bien moins aisé à mettre en pratique. Il est parfois utile de recueillir des informations sur le terrain. Paysage, personnes âgées, parfois ultimes locutions d'un dialecte presque disparu. Il ne faut pas non plus négliger les prononciations locales ainsi que l'observation du paysage et du milieu. Pour cette étude sur le Gât-Mort, nous nous référons à des documents ou informations de source sûre, mais laissons la porte ouverte à toutes les idées en ce domaine. Enfin, l'interprétation étant l'une des phases les plus délicates de ce genre de recherches, il faut tenter d'étayer ses réflexions sur l'étude comparative des structures mêmes des formes et ne pas oublier aussi que bien des noms de lieux ou de choses impliquent des phénomènes, disons « de mode », assez commodes pour identifier certaines générations. Mais nous essayons de ne pas trop nous engager dans cette direction. Pour terminer cet exposé, je dirais ceci : pour trouver une origine valable au mot Gât-Mort, il faut peut-être aussi rester dans le cadre de la Gascogne linguistique en se basant sur les racines du mot eau (aiga), le petit ruisseau (lo riu, l'ariu) sur lequel existaient antan des passages appelés gués (du latin vadu, vadum) ou gua. Gât-Mort est peut-être aussi une déformation de Gua-Mort qui figure dans la toponymie gasconne.

Comme vous le voyez, chers lecteurs, j'ai tenté de vous présenter le plus clairement possible les diverses possibilités de l'origine de ce mot. Je laisse à tous la liberté de sa propre interprétation.



Naissance du Gât-Mort. Hostens.

Hostens. charmant petit village à la porte de la Grande Lande. Planté dans un écran de verdure, baigné par de petits lacs, paradis des promeneurs, cavaliers, pêcheurs, botanistes ou forestiers. Un petit coin de Gironde qu'il faut connaître.

Nous sommes aux temps préhistoriques. A la suite d'un grand refroidissement d'ordre climatique, toute la végétation fut détruite. Les arbres furent ensevelis les uns sur les autres et recouverts de dépôts d'argile et de sable.

Restant immergés et par cela même à l'abri de l'air, cette masse de bois se transforma peu à peu en lignite. En 1930, cette lignite avait, à certains endroits, plus de 10 mètres d'épaisseur. Un trésor pour l'E.D.F. qui exploita ce gisement de 1933 à 1963. Plus de 15 millions de tonnes furent extraites du sol, laissant à la place des trous énormes.

La nappe phréatique remonta peu à peu et forma ainsi les très jolis lacs actuels, paradis des baigneurs et des pêcheurs. C'est en ces lieux idylliques que vit la charmante commune d'Hostens. C'est aussi à partir de ces retenues d'eaux que notre Gât-Mort prend ses trois sources, sur le site du domaine d'Hostens, propriété du département de la Gironde, à l'entrée du parc national des Landes de Gascogne. Ces lieux pleins de fraîcheur, de verdure, sont un des plus beaux paysages façonnés par l'homme et la nature. Actuellement, des essais de plantations, comme autrefois, de thuyas, séquoias, cyprès, châtaigniers et chênes sont effectués et sont du plus bel effet. Ceci sous la gestion de l'Office national des forêts.

Cette région d'Aquitaine est occupée depuis la nuit des temps, comme le prouvent les silex et fragments de poteries découverts. Ce furent les Celtes au Ier siècle avant Jésus-Christ puis, pendant 1000 ans, les Romains, les Wisigoths, les Francs et les Carolingiens. Cette terre porte un patrimoine culturel des plus diversifiés. Alors indépendante, cette partie d'Aquitaine devint terre anglaise en 1152 par le mariage d'Aliénor avec le Comte d'Anjou qui devint par héritage roi d'Angleterre. Le mariage d'Aliénor avec Louis VII avait été cassé. Après la guerre de Cent Ans, (1339-1453), notre région redevint française. Hé ! oui, chers amis lecteurs, un peu d'histoire de temps en temps, cela ne peut faire de mal !.. C'est donc aux lieux-dits : lac de Bernadas, Bourdiou et Picard, à quelques sabots du bourg, que naquit notre célèbre Gât-Mort. Formant une patte d'oie, les trois rus se rejoignent dans les marais du Cla, pour ne former qu'un joli petit ruisseau en route pour atteindre la Garonne. C'est à partir de cette jonction que le ruisseau prend le nom de Gât-Mort. Il coule avec une certaine nonchalance jusqu'à la côte 56, entre les territoires de Saint-Magne et de Louchats ; c'est à cet endroit qu'une adorable petite cascade le réveille un peu. Ce ne sont pas bien sûr les chutes du Niagara, mais le site est agréable. Le cours du Gât-Mort, alimenté par de nombreux petits fossés et par le Pujoulet-du-pont, prend du poil de la bête et, déjà large de plus d'un mètre, se prépare fièrement à rentrer dans Cabanac et Villagrains.



Le Gât-Mort à Cabanac et Villagrains

Niché dans la verdure, à la porte des belles Landes de Gascogne tant aimées et si bien décrites par François Mauriac, les villages de Cabanac et

Villagrains ne forment sur le plan administratif qu'une seule et même commune. Mais, dans le coeur des habitants, chacun est fier de conserver ses propres racines. Notre Gât-Mort s'y faufile doucement, niché sous un magnifique manteau de verdure, gardant sur sa rive le souvenir de ses moulins, preuve d'une grande activité autrefois. Mais Villagrains a quand même conservé sa jolie petite église et sa minuscule petite école communale.

Il y a quelques années, la poussée du modernisme et aussi l'indifférence des hommes ont fait que le ruisseau, pourtant importante voie de communication, a été abandonné. Ne reste de nos jours, d'une petite ligne de chemin de fer, qu'une petite gare avec son ancien poste d'aiguillage, le tout joliment et parfaitement conservé. La route devenue elle aussi plus carrossable, notre Gât-Mort, peu à peu, s'endormit. Triste récompense des services rendus. Des documents anciens parlent du bourg de Villagrains qui se trouvait à mi-chemin des deux villages. Ne restent que quelques pierres et les assises de l'église perdues au milieu des ronces et des fougères. C'est à la Révolution que se fit la fusion des deux villages. bercés doucement, nous glissons sans bruit vers Villagrains.

Permettez-moi une petite diversion, car je dois reconnaître avec regrets, que mes recherches, dans cette commune, ne m'ont pas été favorisées. Il n'a jamais été dans mes intentions de leur dérober l'histoire de leur village, très bien décrite d'ailleurs par un habitant du pays honorablement connu, M. Méric. J'ai seulement voulu, en passant au fil de l'eau, dire quelques mots sur ce charmant village. Merci aux rares personnes, édiles et autres qui, malgré une certaine méfiance, ont accepté de me recevoir.

Il me plaît, avant de pousser plus loin notre descente du ruisseau, de dire quelques mots pour ceux qui, nuit et jour, par n'importe quel temps, veillent sur notre sécurité. Certains sont professionnels, beaucoup sont bénévoles, nous ne le dirons jamais assez. Malgré tout, quels qu'ils soient, ils aiment leur métier. Je suis fier de parler des sapeurs pompiers de Cabanac et Villagrains. Ils donnent beaucoup et parfois, hélas ! beaucoup plus, mais ils font leur travail si éreintant, si redoutable, avec tout leur coeur. Particulièrement adaptés aux feux de forêt, toute proche, ils interviennent aussi avec rapidité et compétence partout où l'on a besoin d'eux. Ils méritent toute notre reconnaissance et notre respect. La caserne de Cabanac est sous les ordres du chef de corps le lieutenant Dubern ; son effectif est de 12 professionnels et 40 volontaires et bénévoles. Ils sont dotés d'un matériel important et très performant. Nous ne pouvions passer sans leur dire un grand merci. Ils le méritent bien.

Reprenons notre petit voyage au fil de l'eau, vers Saint-Morillon, à quelques coups de rames.





Le Gât-Mort à Saint-Morillon

Déjà plus fort, prenant de l'audace, il serpente toujours aussi vif et chantonnant dans Saint-Morillon, sous une cathédrale de verdure fraîche et fleurant bon la saine campagne. Je fus, je dois le dire, émerveillé par cette visite d'une autre époque. M. Pauly parle avec amour mais aussi une certaine nostalgie de sa dernière mouture de maïs : c'était en 1939. Jusqu'à cette époque, le moulin fournissait 13 dépôts dans la région et chaque mouture était de 100 kilos de farine de blé ou autre céréale. Il est quand même étonnant de constater que ce modeste et charmant petit ruisseau avait une telle force, capable d'entraîner des ensembles aussi importants. Avant d'appartenir, au début du siècle, à son propriétaire actuel, il venait de la famille Guillemin résidant à Saint-Morillon. Merci M. Pauly pour votre très aimable collaboration. Quel cachottier, notre Gât-Mort ! Sa modestie n'a d'égale que la beauté du superbe cadre de verdure qui l'accompagne tout au long de son périple. Il s'y prélassait avec volupté au gré des fantaisies de son tracé sinueux. Un autre moulin existait à quelques gouttes d'eau de là. Propriété de Mlle Gisquet, il semble qu'il ne reste plus grand-chose sur la partie extérieure, à part quelques vieilles pierres à côté desquelles se trouve une petite plage de sable jaune connue des gamins du coin. Il s'agit du moulin dit de Garat. Propriété privée, nous avons obtenu l'autorisation de nous y promener. Merci à la propriétaire et à M. le garde-champêtre de Saint-Selve qui a bien voulu m'accompagner. Profitons d'un petit et agréable coup de vent pour glisser sur le bourg de Saint-Selve, petite commune très riche de son passé où j'ai reçu là aussi un très bon accueil de la municipalité et des habitants. Il est vrai que je suis assez bien connu dans le coin, ayant des attaches amicales et familiales.

<p>Ce frais et vert ruisselet serpentant tout au bord des bois et prés éveille en moi, par son mystérieux gazouillis, les souvenirs de ma vieille vie. Raoul Constantin (Beautiran)</p>

Il a tant donné notre Gât-Mort ! Il en est resté bien fatigué, mais il ne désespère pas de jours meilleurs, car mon petit doigt, assez bien informé, m'a dit que bientôt une sérieuse équipe serait formée avec l'ensemble des communes traversées et, espérons-le, avec leur accord, ce qui va redonner au ruisseau une nouvelle jeunesse. Au moulin de Luzier flotte encore la douce présence de sainte Jeanne de Lestonac, nièce du grand Montaigne, qui aimait se promener sur ses rives, rêver et prier dans ce cadre enchanteur. Il ne faut pas oublier aussi que

Saint-Morillon a abrité dans ses murs un homme de science qui a marqué son temps. Le professeur Bergonié habitait dans la maison même où se trouve, de nos jours, le cabinet médical. Il y aurait bien d'autres choses à raconter sur ce paisible et joli coin de notre région. Ce n'est qu'un petit clin d'oeil, une vue du ruisseau qui draine avec maintenant une certaine force ses eaux vers le territoire de Saint-Selve où nous nous arrêterons quelques instants avant de cingler, toutes voiles dehors, vers Beautiran et Castres, terme de notre petite escapade nautique.



Le Gât-Mort à Lacanau (Saint-Selve)

Pour la petite histoire, l'origine du nom Lacanau viendrait de « La-cano » ou le « Canal », d'après A. Dauzat. Je suis obligé de dire que les personnes rencontrées dans ce petit lieu-dit, qui dépend de Saint-Selve, m'ont accueillies avec plaisir et simplicité. Par rapport à d'autres lieux, c'est réconfortant. Sur la traversée du territoire de Saint-Selve, il existait aussi deux moulins. Grâce à la gentillesse de M. Pauly, personnage très bien connu dans la région et propriétaire de l'un d'eux, j'ai eu la chance de visiter un de ces vieux moulins parfaitement conservé et amoureuxment entretenu par M. Pauly. Je tiens à le remercier publiquement pour son aide très précieuse au cours de ma visite. La construction de ce moulin doit remonter au XVIIe siècle. Ses trois énormes meules, d'un poids respectable de trois tonnes chacune, étaient mues par la seule force de l'eau déviée de son cours par un ingénieux système de vannes actionnées à la force des bras par une crémaillère et des glissières en bois .

Les meules en pierre très dure écrasaient les grains par frottement de l'une sur l'autre. Situées dans une grande salle qui a gardé son style ancien, carrelée d'énormes carreaux d'époque, celle-ci renferme encore tous les outils, la plupart en bois dur, qui servaient à la bonne marche de ce magnifique ensemble. Etrange machine d'un temps révolu, précieux témoin de notre patrimoine qui mérite d'être conservé.



Le Gât-Mort à Saint-Selve

Que dire de Saint-Selve ? Cela fut fait et très bien fait par D. Lalande et G. Lacoste-Lagrange. Quant à l'origine du nom, je ne prendrai pas position. L'histoire locale dit qu'en 1170 des documents font état de Saint-Severe-de-la-Tangere, ou Fougère suivant d'autres ou même Saint-Seve. D'après A. Dauzat, Saint-Selve viendrait du latin Selius qui était un compagnon de saint Pothiun, premier évêque de Lyon au IIe siècle. Où est la vérité ? Je laisse aux spécialistes le soin de la trouver. Mais j'aimerais quand même connaître l'origine exacte.

Ici, le Gât-Mort a été très utile par ses moulins et à une époque où la route était trop aventureuse et peu carrossable. Le modernisme a fait qu'ici aussi le ruisseau s'est refermé sur lui-même ; mais il va bientôt se réveiller pour le bonheur des promeneurs et des pêcheurs. Une analyse effectuée par le G.E.R.E.A. témoigne d'une bonne richesse des eaux pour les poissons tels que l'anguille, le brochet et autres brèmes. Espérons qu'à Saint-Selve la pollution ne viendra pas perturber cet équilibre très fragile. Pour le moment, comme ailleurs, le Gât-Mort aurait bien besoin d'une sérieuse toilette. Déjà, en 1764, un arrêté du Parlement pour la réfection du ruisseau fut promulgué. Cela devenait nécessaire, car une fuite sérieuse au lieu-dit Laspeyres inondait tout le secteur et, de plus, perturbait le bon fonctionnement des moulins alors en pleine activité. Mais, même à cette époque, les hauts responsables ne se remuaient pas trop. Il fallut attendre 1897 pour voir des travaux d'assainissement. De nos jours, à Saint-Selve, les responsables locaux sont bien plus énergiques et le Gât-Mort va bientôt, espérons-le, retrouver une nouvelle jeunesse. Mais voilà qu'au fil de l'eau, au loin, se profilent les clochers de Beautiran et Castres. Le Gât-Mort, sentant l'appel de la Garonne, semble plus fort et coule plus vite.



Le Gât-Mort à Beautiran

Arrivé à Beautiran et Castres, le Gât-Mort avait un débit très important. D'une largeur de 4 à 6 mètres, une profondeur d'environ 3 mètres lui permettait de supporter le passage des barques et gabares à fond plat, lourdement chargées de poteaux de mines et autres barriques ventruées contenant ce si délicieux nectar que nous connaissons bien. Hélas ! la route et le chemin de fer prirent bien vite le dessus sur la navigation fluviale et notre brave ruisseau, délaissé, voué à l'indifférence et à la négligence de tous, peu à peu tomba dans l'oubli. La végétation et les mauvaises herbes eurent tôt fait de reprendre leur territoire.

La grande épopée du Gât-Mort se terminait et son agonie commençait. Il se colmatait de plus en plus et, inévitablement, les eaux mal canalisées se répandaient dans la campagne environnante. C'est pourquoi, en 1943, le génie rural dut creuser un nouveau lit afin d'assainir les marais. Si les responsables de l'époque revenaient, ils seraient très désagréablement surpris de constater l'état lamentable de ce petit bras du ruisseau qui, de nos jours, ne servant plus à rien, est complètement abandonné. Et pourtant, cela a du coûter bien des sous aux contribuables ! Enfin, telle va la vie. Nous ne sommes pas ici pour juger.

La papeterie occupait un vaste terrain près de la gare de Beautiran, sur l'emplacement d'un ancien moulin dont je n'ai pu retrouver trace, ni sur le site, ni aux archives. Se trouvant sur la rive gauche du Gât-Mort, elle utilisait ses eaux et se servait en plus du ruisseau pour déverser les résidus provenant de la fabrication du papier. Résidus beaucoup moins polluants que de nos jours partout en France. A l'aide de vieux papiers et cartons de récupération, avec de la pâte de bois venant des Landes toutes proches, ou à partir de bois de pin broyé, la papeterie fabriquait surtout du papier d'emballage (kraft) d'une épaisseur variable. Bien d'anciens Castrais s'en souviennent encore. Le chauffage était réalisé avec de la lignite tirée à Hostens et aussi avec de l'électricité par une ligne à haute tension et un transformateur propre à l'usine. Une partie du papier ainsi obtenu, environ un tiers, était utilisé sur place par une sacherie où l'on fabriquait des poches de tout format. Le papier brut et les poches étaient ensuite acheminés par des voies ferrées propres à l'usine, via la gare de Beautiran, vers Bordeaux et le centre de la France. On peut encore de nos jours retrouver quelques tronçons de rails, en partie recouverts de bitume ou envahis par les mauvaises herbes.

Comme je l'ai dit, la majeure partie de la main d'oeuvre provenait de Castres. Les hommes travaillaient à la papeterie et les femmes à la sacherie. Emplois qui étaient en rapport avec leur possibilité physique. La papeterie ne pouvait s'arrêter de tourner, ce qui rendait obligatoire le système des trois équipes de huit heures de travail chacune. Pour la sacherie, les horaires étaient plus souples : de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Il fallait bien que ces dames aient le temps de faire bouillir la marmite et de faire leur ménage. Ce qui, en fait, ne leur laissait que peu de temps pour se reposer.

Aujourd'hui, bien des bâtiments sont en partie abandonnés et l'activité de l'usine est bien atténuée. Le modernisme a tué cette florissante entreprise. Tristement dressée vers le ciel, la cheminée, de nos jours, ne crache plus de fumée. En partie reconvertie, l'usine a perdu beaucoup de son activité d'antan. Castres était autrefois et reste de nos jours peu industrialisée, quoique depuis quelques temps un renouveau semble se faire jour grâce, ici aussi, à une équipe municipale résolument tournée vers l'avant. Il existait autrefois, sur les deux communes, une économie basée sur les poteaux de mines qui, faute de débouchés, a disparu. Jusqu'en 1960 environ, un douzième de la population de

Castres travaillait à la papeterie de Beautiran qui attirait aussi une certaine main d'oeuvre étrangère.

Mais le Gât-Mort s'en soucie peu ; il continue sa course vers l'embouchure toute proche, coulant au ras des maisons dont certaines sont assez anciennes. Seuls, restent les noms des rues, témoins d'une activité révolue.



Le Gât-Mort à Castres

Nous revenons côté Castres et nous voici bientôt arrivés au terme de notre petit survol du ruisseau qui, à Castres, était autrefois beaucoup plus large.

Nous allons, noblesse oblige, nous y attarder un peu plus longtemps. Etant aussi plus profond, jusqu'à la fin du siècle dernier, la navigation était importante, mais hélas ! déclinait bien vite. De nombreux débris encombraient le chenal et provenaient, en grande partie, d'un très ancien barrage entre Castres et Saint-Selve. Un document aux archives départementales en fait foi. Mais ne brûlons pas les étapes. Après avoir passé le lavoir de Pareillan, dont nous parlerons plus tard, nous voici arrivés au lieu-dit « la cale » tout près de la « route royale » (R.N.113). Au XIXe siècle, les voyageurs et bateliers qui voulaient emprunter la « Grande route », comme on disait, débarquaient à « la Cale ». De nos jours propriété privée, il en reste encore quelques vestiges au pied du petit pont de pierre. Je remercie le propriétaire des lieux de m'avoir permis d'y entrer. Ce petit pont était, il y a très longtemps, construit en bois et il fallait être un peu cascadeur pour traverser. Au temps des diligences, la route royale était, elle aussi, dans un état lamentable. En 1745, l'Infante d'Espagne devait passer sur ce pont pour traverser Castres et rejoindre son pays. Le pont étant impraticable, M. l'Intendant de Tourny, par ordonnance du 17 décembre 1744, fit réparer ce passage et ordonna la reconstruction en pierres afin, disait-il, de ne pas mettre en péril la vie de l'illustre voyageuse. Il fut donc construit très solidement puisque nous l'utilisons encore de nos jours. Mais, à cette époque, il était encore agréable de flâner sur le pont ou la route sans jouer au toréador comme aujourd'hui. Heureux temps !! Au début du XXe siècle, on pouvait encore aller sans danger chez Moncade faire quelques emplettes ou tailler le bout de gras. Les temps étaient plus durs, mais on prenait le temps de vivre. Et, en même temps, pourquoi ne pas s'arrêter à la pharmacie pour y quérir quelques feuilles de menthe, verveine et autres médications de nos jours disparues ? Ces produits devaient être très bons car nous y revenons peu à peu aujourd'hui. Nous retrouvons toutes ces vieilles et bonnes plantes, bien sûr, sous un nom plus moderne.



La Pharmacie.

Elle a encore fière allure la pharmacie malgré ses paupières fermées. C'était là, aussi, un lieu de rencontres où l'on entendait parler du dernier vol de poules ou de l'accident de charrette du paysan du coin. Bien avant Mme Martin, très honorablement estimée, la pharmacie du petit pont avait aussi sa « cale », un petit débarcadère privé sur le Gât-Mort. On y débarquait médicaments et autres onguents en provenance de la grande ville et venus par bateau, car la route était encore peu sûre et gavée d'ornières. Le transport par voie fluviale était de loin le plus pratique, même s'il fallait attendre les heures de la marée.

C'était la pharmacie Dutaut, nom très connu en ce temps là à cause d'un produit fabriqué par le dit potache, la farine Dutaut, à base entre autres d'extraits d'escargots. Cette curieuse fabrication soulageait, paraît-il, les grosses fatigues et autres anémies. Cela redonnait le rose aux joues des jeunes filles et, disait-on aussi, ravigotait et survoltait les ardeurs des jeunes hommes.

Les gamins de l'époque, par temps de pluie, ne manquaient pas d'aller ramasser les cagouilles et les portaient au pharmacien Dutaut contre un petit sou ou un sucre d'orge. Mais ce pharmacien était un bon vivant, il aimait la bonne chère, aussi je doute que tous les limaçons finissaient dans ses préparations médicamenteuses. Certains, les borgnes, devaient de temps en temps glisser dans le grand faitout sur la cuisinière au feu de bois.

Un des derniers bateliers, vers le début du XXe siècle, s'appelait Adrien Subervie. Blessé gravement à Bordeaux en 1943 et devenu invalide, il dut arrêter son activité sur le Gât-Mort déjà en perte de vitesse depuis quelques années. Je ne résiste pas au plaisir de vous narrer ici une petite historiette de pharmacien qui me fut contée par un ancien de Castres, aujourd'hui, hélas ! disparu. Il tenait beaucoup à ce que je la raconte. Là-haut, il doit être content. Je cite : « A Beautiran, bien avant Mme Sérès, elle aussi bien connue, il y avait le docteur Jeanton. Ce pharmacien avait installé devant son officine une grande pancarte sur laquelle on pouvait lire : *“Vous ne crèverez plus grâce au très bon régénérateur du docteur Jeanton”*. Nous ne savons pas si les gens qui en prenaient ne mouraient plus, mais les clients ne s'en trouvaient pas plus mal. Par contre, ce brave pharmacien, amoureux sans doute d'un certain art

décoratif, avait badigeonné sa cuisine et sa chambre avec du bleu de méthylène. Ce devait être d'un effet saisissant !.. Curieuse idée, quand même.

Après ce petit intermède souriant, reprenons notre fin de voyage, pour arriver, un saut de grenouille plus loin, au port de Castres.



Le port de Castres

En 1910, l'activité du port commençait à s'endormir. Quelques barques, yoles ou gabares y accostaient encore, mais déjà, le déclin était engagé. Par un arrêté en date du 23 janvier 1854, une demande fut faite à M. le préfet, par la municipalité de Castres pour la réfection du chemin de halage qui en avait bien besoin et ce de l'embouchure à la route royale. Cette demande fut accordée, mais la rapidité du développement routier et ferroviaire fit que ce chemin de halage ne servit que peu de temps. De nos jours, il a pratiquement disparu. Pendant encore quelques mois, les barques à fond plat transportèrent quelques denrées et bois.

Elles s'amarrèrent au bord du fleuve, près de la passerelle et les bois étaient embarqués sur les bateaux à vapeur de A. Dumeau. Cela ne dura que peu de temps. La mort lente du Gât-Mort était commencée. En 1901, il ne restait plus, dans la rue du vieux port, que deux ou trois familles de bateliers, derniers survivants d'un beau et fier métier de la navigation à voiles. Aujourd'hui, les péniches ont remplacé les gabares, les mariniers ont remplacé les bateliers. Mais cela est une autre époque.

De nos jours, deux Béglaises, très connues et amoureuses des traditions, Priscille de Lignerolles et Jacqueline Gross, retrouvèrent, par hasard, les restes envasés d'une gabare et entreprirent de la restaurer. C'est le magnifique voilier que l'on peut, aujourd'hui, voir passer devant Castres, toutes voiles dehors, glissant majestueusement sur la Garonne retrouvée.

C'est la gabare « Deux-Frères » qui, autrefois, avait son port d'attache au port voisin de Portets, devant l'imposant château des barons, de nos jours château de Portets dont les propriétaires sont M. et Mme Théron, Mme étant maire de Portets.

La « Deux-Frères » mouillait très souvent au port de Castres. Etant jeune, j'ai eu la chance de connaître un des derniers bateliers, patron de cette gabare. Il s'appelait Gergeret dit « Galu » pour les amis à cause de son goût pour les

chapeaux. Au départ, une fois restaurée, la gabare devait s'appeler « Gabare de la Garonne » ; heureusement, les amoureux et ardents défenseurs de notre patrimoine local et régional, dont j'ai l'honneur de faire partie, réussirent, après maintes palabres, à faire rebaptiser la gabare de son nom d'origine « Deux-Frères ». C'est la digne représentante de l'âge d'or de ces solides bateaux entre 1840 et 1940. Cent ans de bons et loyaux services. Il doit être heureux, là-haut, Galu.

Les gabariers vivaient en osmose avec la nature au rythme des marées. Se réveillant avec le clapotis de l'eau contre la coque au moment où l'eau « tourne », également appelée « La Renverse ». Leur costume était tout simple, veste et pantalon bleu foncé, casquette et sabots de rigueur. Quant à l'équipage, c'était souvent la famille plus un marin, car la gabare était un second foyer. Elle mesurait douze mètres cinquante de long et pesait quand même ses trente tonnes. François Mauriac disait : « *Avec le bout dehors fier et le cul imposant, la gabare est le percheron du fleuve.* ». Du port de Castres autrefois très actif, ne restent que quelques grosses pierres et un petit embarcadère.

Le ruisseau, enserré entre deux rives envahissantes, coule toujours, malgré tout. Il sait peut-être que, dans quelques temps, il fera l'objet d'une bonne toilette. Aux environs de 1830, bien des registres ont disparu. Le plus ancien que j'ai pu consulter date de 1818 (archives mairie). Il concerne la surveillance des travaux d'amélioration du port. J'ai relevé aussi quelques notes sur une correspondance de hauts fonctionnaires qui font mention d'un port et embarcadère plus anciens en bois. Ces documents parlent aussi de l'entretien des abords qui, aujourd'hui, sortent de l'oubli. D'importants travaux de débroussaillage vont permettre à nouveau de se promener sur la rive, de la station d'épuration à l'embouchure. Excellente initiative des responsables, amoureux de la nature et de la conservation du patrimoine local.

Nous allons avoir la chance de retrouver un peu de ces plaisirs d'antan dans notre bonne commune de Castres. Cela grâce à l'initiative d'une association de Bègles et de Bacalan, l'A.P.C.L.P, qui a entrepris le nettoyage et la remise en valeur du chemin communal n°3, de la station d'épuration à l'embouchure du ruisseau : l'ancien chemin de halage qui longe le Gât-Mort.

Cette association a été créée dans les années 1980-1981 pour permettre aux jeunes et un peu moins jeunes, un peu défavorisés, de trouver, par un travail contrôlé par des animateurs compétents, un sens à leur vie et de retrouver aussi leur dignité. Ces travaux dits d'utilité publique sont appelés « opération, prévention, été » O.P.E. qui sera bientôt remplacée par V.V.V. c'est-à-dire « village, vie, vacances ». Le but reste le même, redonner aux personnes peu aidées par le destin une confiance en eux et envers les autres.

Un des animateurs habite Castres, M. Dion, et c'est grâce à son initiative auprès de la municipalité qu'un tel travail fut entrepris. Bien entendu, il n'est pas rare d'entendre déjà certaines personnes dire que cela va coûter très cher aux contribuables et, par exemple, qu'il aurait mieux valu mettre ces sous à d'autres utilisations. Que ces gens se rassurent, ils sauront bien vite que les deniers de la commune ne seront que très peu touchés et cela sans grande incidence sur les dits contribuables. En effet, ces associations sont financées par la coopération, d'une part de l'Etat et du conseil général et, d'autre part, par la D.A.S.S, la direction de la jeunesse et des sports, la direction départementale de la protection judiciaire et de la jeunesse, la caisse d'allocations familiales et la direction des rapatriés d'origine nord-africaine.

La commune ne participe que pour une très modique partie, ce qui permet une meilleure prise en compte des jeunes en légère difficulté. L'Etat a estimé cette action positive, car le budget accordé a doublé cette année. D'autre part, un syndicat intercommunal du bassin versant du Gât-Mort vient d'être mis sur pied sous la haute présidence de M. Constant. Toutes les communes traversées ont donné leur accord. Ce qui va bientôt permettre le nettoyage et l'aménagement du ruisseau lui-même. Qui sait, peut-être verrons-nous dans quelques temps glisser des canoës au fil de l'eau comme sur le Ciron, ruisseau voisin. De par ma modeste qualité de fervent défenseur du patrimoine et de la nature, je ne peux que me réjouir de telles initiatives. Par une belle journée ensoleillée, je suis allé me promener sur ce chemin de halage en pleine toilette. J'ai pu constater l'excellent travail de ces jeunes de Bègles et de Bacalan qui se dépensent tant pour remettre en valeur ce charmant petit coin de Castres. Le soleil, à nouveau, pénètre et joue entre les branches très judicieusement taillées et se reflète en mille pépites d'or sur l'eau du Gât-Mort, tout surpris d'une telle fête. Tout d'un coup, au détour du ruisseau, quelques vestiges d'une importante entrée dorment sous les ronces. Cette entrée était utilisée au temps de la navigation fluviale. Une large allée menait au château Foncla, perdu là-bas, tel une île, dans un océan de verdure. Seule, s'élance vers le ciel, une belle et fière tour. Il serait heureux que ces vieilles pierres restent où elles sont, elles ne font qu'enrichir ce petit coin de verdure. Le 17 août 1999, les responsables et les autorités, intéressés par cette opération de remise en valeur du chemin de halage communal n°3, se retrouvèrent sur le terrain afin de constater de visu les travaux menés à bien par ces équipes de jeunes qui méritent tous nos compliments, tout comme leurs éducateurs. Les dieux du ciel étaient avec nous pour cette visite des travaux, le soleil a bien voulu sécher un peu le sol détrempé par les marées de ces derniers jours, qui ont dépassé la côte normale. Cette promenade a enchanté les visiteurs invités par la municipalité. Une promenade qui ressemblait un peu à une équipée tout-terrain, car les travaux, déjà bien avancés, ne sont pas encore terminés. Il est indéniable que cette visite sur le terrain a laissé un excellent souvenir qui va certainement se concrétiser par une aide très précieuse des pouvoirs publics, bien représentés au cours de cette belle matinée. M. le maire, ses adjoints et quelques conseillers étaient présents. Parmi les personnalités ayant répondu à

l'invitation : M. Bernard Rivaille (D.S.G) conseil général, M. Jean-Louis Tore représentant la préfecture pour la prévention de la délinquance, M. Maestre protection judiciaire de la jeunesse (P.J.J), Mme Forgue prévention délinquance, Mme Arnaud (D.D.A.S.S), Mme Monique Bois direction départementale de la jeunesse et des sports. L'association pour la promotion des clubs de loisirs et de prévention (A.P.C.L.P) était représentée par M. Lionel Peyrout. Le service de la prévention spécialisée de Bègles-Bacalan était également représenté. M. Dion de Castres et Mme Vert, n'ont pu assister à cette manifestation pour des raisons de service. Les jeunes de Bègles et de Bacalan, encadrés par leurs moniteurs, ont mis tout leur coeur pour remettre en état ce chemin communal près du Gât-Mort. Ils ont réalisé un excellent travail. La visite des lieux sous un soleil de plus en plus ardent a bien vite desséché les gosiers. La municipalité, toujours aussi accueillante, avait organisé un petit pot sur le bord du ruisseau, à l'ombre des magnifiques bambous et autres ombrages.

Petite cérémonie très conviviale qui permet à tous de se désaltérer et d'apprécier quelques excellents crus de la région. Cela permet également d'échanger des idées sur ces travaux d'utilité publique, ainsi que de parler et d'ébaucher des projets futurs dans l'intérêt de tous. Même les mules, ces délicieux poissons de Garonne, étaient de la fête. Profitant de la marée montante et des rayons de soleil, ils passèrent majestueusement, glissant entre deux eaux. Le temps passa beaucoup trop vite et il a bien fallu se séparer.

Peut-être, dans quelques temps, aurons-nous le plaisir d'assister à une possible inauguration officielle, c'est une sympathique tradition.



Fin du voyage au fil de l'eau

Nous voici arrivés à l'embouchure du Gât-Mort, enjambé par la passerelle, presque aussi connue que l'église. Ce pont a, souvent, au cours du temps, changé de visage. Construit en bois, puis en béton armé, ce qui est bien plus solide mais bien moins poétique.

Il se dégrade un peu de nos jours, mais avec la toilette du site en cours, espérons que lui aussi bénéficiera d'une nouvelle jeunesse. Cet édifice est un autre des précieux témoins du passé. Nous sommes à l'endroit même de l'origine du mot Gât-Mort. Du moins, c'est d'après les nombreuses recherches, l'hypothèse la plus plausible : le supplice de la calemort. Plus tard, les rives du ruisseau et la passerelle devinrent des endroits rêvés très fréquentés par les

promeneurs venant respirer l'air pur et regarder passer les bateaux sur la Garonne et ceux qui passaient sous la grande arche pour remonter le Gât-Mort. Lieux rêvés aussi pour les pêcheurs et les amoureux en quête de doux serments et rapides baisers volés. Il n'y avait pas encore nos bolides actuels qui vous transportent à deux cents à l'heure sans rien voir du paysage. Epoque bénie où l'on prenait encore le temps de vivre et d'apprécier les senteurs marines venues de l'océan proche avec les marées.



Les premiers vapeurs

Il était réservé à la vapeur de rompre avec la routine. En 1818, fut lancé le premier bateau à vapeur sur notre belle Garonne ébahie. Remettant au dernier plan chaloupes, chalands, barques et autres gabares. Leur rôle fut encore plus réduit quand les remorqueurs d'A. Dumeau remplacèrent les chevaux de halage. Vers 1828, un service régulier portait les voyageurs et les marchandises d'Agen à Bordeaux pour la foire Saint-Fort. Ce commerce devenant lucratif, on vit bientôt passer et même accoster à Castres plusieurs compagnies fluviales. Il existait près de la passerelle un petit embarcadère en bois. Pour les voyageurs, il y avait un beau bateau, ancêtre de l'Aliénor, le Télégraphe. On faisait Langon, Portets, Castres, Bordeaux pour un franc en première et zéro franc cinquante en seconde. Rapidement, la ligne étendit son parcours et en 1841, le « Clémence-Isaure » desservait les petits ports entre Agen et Toulouse.

Pour la petite histoire, le 7 octobre 1852, la population de Castres s'était rassemblée sur les bords de la Garonne, près du Gât-Mort, pour voir passer le Prince Louis Napoléon qui effectuait un voyage historique de La Réole à Bordeaux sur le bateau « L'éclair n°3 ». Cette date correspond à l'apogée des vapeurs sur le fleuve. Le train, en 1855, après un moment de flottement des habitants en face de ces monstrueuses machines lançant des tourbillons d'étincelles et de fumée, oublièrent bien vite les services rendus par le fleuve et le Gât-Mort. La société A.Dumeau connut alors des heures désespérantes. Le reste de sa flotte ne servit plus que pour transporter les rares pèlerins en route pour Verdélais, vite repris d'ailleurs par le nouveau petit train de Cadillac sur l'autre rive. Quant à la clientèle commerciale, elle continua un certain temps à faire confiance aux routes fluviales, même après la guerre de 1914-1918. Les promeneurs amoureux de la nature et du bon air, pouvaient encore, de temps en temps, voir passer sur le fleuve, un vieux remorqueur tirant deux ou trois chalands lourdement chargés de bois ou de barriques de vin. En fait, la vie active

de ces sociétés de navigation fluviale ne fut rentable que de 1817 à 1858. Mais les services rendus furent très appréciables.

Avant 1920, vieille route et vieille rivière auraient pu se consoler de leur commune disgrâce, lorsque le train orgueilleux insultait leur misère. Seule, la route s'est relevée et, puissamment servie par l'essence et le pétrole, semblait narguer la jeune installation ferroviaire. Abandonnées par les pèlerins et les derniers voyageurs, les voies fluviales furent oubliées. Il ne resta plus, pendant la belle saison, que quelques amateurs de beaux paysages et autres sites historiques. Disparues aussi les belles et fringantes gabares qui sillonnaient la Garonne et remontaient le Gât-Mort jusqu'à Saint-Selve. Bien sûr, il fallait, pour passer les ponts, abaisser le mât.



LAVOIR - PUIITS - FORÊT



Petit survol historique

Les hommes ont mis beaucoup de temps avant de se faire à l'idée qu'il fallait, non seulement sauvegarder, mais aussi restaurer et entretenir les monuments du passé. Quand ils ont commencé à le faire, à partir du XIXe siècle, ils se sont surtout préoccupés à restaurer des châteaux, des palais, des cathédrales. Il faudra attendre une époque plus récente pour que l'histoire puisse s'intéresser un peu à la vie quotidienne des hommes, et que l'on daigne jeter un petit coup d'oeil sur des constructions plus humbles de leur habitat, moulins à vent ou à eau, puits, pompes, fermes, pigeonniers et lavoirs.

A Castres, nous ne possédons que deux lavoirs : l'un complètement en ruines, l'autre encore en état mais qui, peu à peu, faiblit sous les attaques du temps. Pour certains, l'humidité des sites, l'absence d'écoulement, l'abandon des hommes, fit naître une végétation envahissante. Les ronces, orties et arbustes s'infiltrèrent dans les pierres qui, ne pouvant résister, s'éboulèrent. C'est ainsi que nos braves lavoirs, centre d'une vie intense d'antan, tombèrent dans l'indifférence. Il est grand temps que l'on s'y intéresse, du moins à ceux qui, péniblement, résistent encore. C'est une partie de notre patrimoine à ne pas négliger.

Jusqu'aux années 1960, le lavoir était l'outil indispensable pour laver ou rincer le linge. Le « Monsieur Propre » de l'époque en quelque sorte. Dès l'aube, on allumait le feu sous la vieille chaudière en fonte ou sous la moderne lessiveuse et l'on y mettait le linge à bouillir. Nos arrière-grands-mères y jetaient une poignée de bonne cendre de bois pour le blanchir. On était encore loin de nos super... super... et re-super lessives d'aujourd'hui. Puis les nippes étaient énergiquement frottées sur une rude planche de bois à l'aide d'une grosse brosse à poils durs et d'un énorme savon dit « de Marseille ». Il fallait une sacrée dose d'huile de coude, car c'était très pénible. Après quoi, on entassait le linge fumant dans de grandes corbeilles en osier placées sur les incontournables et grinçantes brouettes, et en route vers le lavoir communal. C'est à partir du XVIIIe siècle, et surtout au XIXe, avec les progrès de l'hygiène, l'amélioration du confort, que furent construits les premiers bassins de retenue d'eau à côté d'une source ou sur un petit ruisseau.

Le fond du bassin fut pavé de larges carreaux dits « de Gironde », un petit rebord en ciment permit une plus grande retenue d'eau.

Afin de protéger les belles lavandières castraises du soleil ou de la pluie, on recouvrit le lavoir d'un petit hangar coquet qui leur donna un air de halle pour marché miniature. Le lavoir entra ainsi dans la vie de tous.

Les femmes, à qui revenait depuis le fond des âges le soin de veiller à la propreté du linge, trouvèrent ainsi un lieu idéal de rencontres avec leurs voisines et une occasion de sortir quelques instants de leurs éternels fourneaux. Et ça papotait dur entre elles... tout en frappant inlassablement le linge à grands coups de battoirs en bois. Toutes les nouvelles du coin y passaient, les bonnes, les moins bonnes, et celles qu'on inventait, à genoux sur de petits tabourets de bois, le nez penché en avant ; elles s'en donnaient à coeur joie, nos lavandières ! Bien des gens du village devaient, comme on disait, entendre leurs oreilles siffler ! C'était un travail très dur, mais combien sympathique, une autre époque, bien des Castraises s'en souviennent avec une certaine nostalgie.

Classés objets inutiles, après l'invention du pressing et de la machine à laver électrique, les lavoirs furent abandonnés à leur triste sort. Ingratitude des hommes ! Les femmes, un certain temps, leur vouèrent même un brin de rancune, car ils étaient quand même, ces vieux lavoirs, un peu le symbole d'une sorte d'esclavage. Les longues heures à genoux devant le « trube » avaient laissé des relents d'humiliation. De nos jours, on n'y vient plus pour laver le linge. Le redressement de leurs toits, le nettoyage et l'entretien de certains lavoirs par les amoureux du passé, le bruissement de l'eau qui s'écoule à nouveau librement, font de ces lieux un havre de paix, d'ombre fraîche, où il est agréable de passer quelques instants loin du bruit infernal de notre vie moderne.

Pour qui aime écouter chanter les vieilles pierres, ils peuvent être aussi un émouvant souvenir à travers le temps, à la recherche de lointaines images d'une autre époque, d'un autre mode de vie, encore tout près de nous et pourtant si loin déjà. Les lavoirs, les fontaines comme on disait chez nous, méritent bien quelques égards. Ne dit-on pas que c'est la contemplation de l'eau qui rend les Vénitiens si calmes et les femmes plus amoureuses...



Le lavoir de Poneillan

Ce lavoir, « la fontaine » comme on disait chez nous, se trouvait sur le lit initial du Gât-Mort.

Construit en 1822 sur la propriété du sieur Fournie, c'était, à l'époque, un lavoir privé. Toutefois, le conseil municipal estimant ce bâtiment d'utilité publique, par sa délibération du 6 février 1881 (archives mairie) et après avis favorable du préfet, déclara le lavoir communal. Cela, afin de pouvoir y apporter les réparations et l'entretien nécessaires.

Nous avons des traces d'un grave différent qui défraya la chronique de nombreuses années. Cette construction fut effectuée par un entrepreneur pas très sérieux mais très « chérant », à tel point que les murs encore neufs menacèrent déjà de s'écrouler. Après maintes et maintes transactions et autres polémiques, force resta à la commune de Castres qui put enfin faire apporter les modifications nécessaires. Ce lavoir fut utilisé de nombreuses années par nos sympathiques lavandières castraises, jusqu'au jour où une modification du débit du ruisseau signifia son arrêt de mort. De nos jours, sous un lit de ronces, on peut encore voir quelques vieilles pierres qui ne veulent pas périr.

Seul le panneau de nom de rue fait penser qu'il existait, en ces lieux d'ombre et de fraîcheur, un brave et vieux lavoir si fréquenté autrefois. Même l'ancien chemin d'accès n'existe plus, lui aussi vaincu par la végétation. C'était encore hier.



Puits et pompes

Ils tremblent qu'un censeur, que sa verve
encourage,
Ne vienne, en ses écrits, démasquer leur visage,
Et fouillant dans leurs moeurs, en toute liberté,
N'aille au fond du puits, tirer la vérité.
Jean de La Fontaine

Notes de M. Pothet, instituteur en 1959.

Quoique nous trouvions au quartier Faurès la couche d'eau à trente mètres du sol, la profondeur moyenne des puits de la commune est d'une douzaine de mètres. Comme ils sont faciles à creuser, rares sont les maisons qui ne possèdent pas le leur, surtout dans le bourg. Au port, ils n'ont plus que trois à quatre mètres de profondeur, car la couche d'eau est très proche du niveau du

sol. Le puits le moins profond se trouve en bordure du Gât-Mort (deux mètres cinquante).

Un astrologue, un jour se laissa choir au
fond d'un puits,
On lui dit : Pauvre bête ! tandis qu'à peine à tes
pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au dessus de ta tête ? ? ?

Boileau

Il y a quelques 10 000 ans, c'était presque hier ! commençait, en notre pays, une longue période de réchauffement, suite à une période glaciaire dite de Würm qui dura environ 80 000 ans. Castres était encore bien loin.

Le processus de réchauffement, qui se poursuit encore de nos jours, permit aux glaces de fondre, puis les eaux recouvrant notre région se retirèrent peu à peu, laissant à découvert ce que l'on appelle l'étage burdigalien. En se retirant, ces eaux mirent à jour un grand nombre de sources, et les fleuves et ruisseaux se formèrent. Notre Gât-Mort faisait ses premiers pas. Une grande quantité d'eau resta dans des poches en sous-sol. Ce que nous appelons la nappe phréatique.

Il a donc suffi aux premiers Castrais de creuser des trous pour avoir cette eau indispensable à la vie. Ce ne furent au départ que de simples trous, souvent éboulés, plus ou moins bien étayés par du bois. A l'époque romaine, la pierre remplaça le bois : le puits était né. En ces temps anciens, les premiers Castrais s'agglutinèrent autour d'un castrum et plus tard de l'église. Ce ne furent que trois ou quatre maisons, puis un hameau et enfin un bourg. La recherche d'eau fut une priorité. Parfois, on creusait le puits et on construisait la maison autour. C'est ainsi que l'on pouvait voir, à Castres, avant les travaux, un tel puits. Au début du XXe siècle, deux maisons avaient le puits, surmonté d'une pompe, dans la cuisine.

Pendant de longues années, le puits de Faurès fut utilisé. Il fut rasé au début du XXe siècle et on installa la superbe pompe que l'on peut voir encore aujourd'hui. Ce fut, lors des travaux pour approfondir ce puits jusqu'à quarante quatre mètres (après la guerre de 1939/1945), que fut mise en place cette pompe. Avant, il fallait apporter son seau et sa corde.

Hélas ! ce changement de profondeur mit à sec tous les autres puits du secteur, y compris celui tout proche de M. Meoule qui existe toujours (je veux parler du puits bien sûr...). Puits surmonté d'une magnifique pompe à roue et

toujours bien fleuri. La pompe actuelle, sur le domaine communal, fut gracieusement offerte par M. Meoule (information prise auprès de ce dernier).

Un bon puits équivalait à une source de vie. Même les grandes sécheresses n'arrivaient pas à les tarir. Toutefois, on déplorait déjà quelque pollution à cause de fosses à purin proches de certains puits ou de tas de fumier (eh ! oui ! on en parlait déjà). Mais on versait une bonne bouteille de vrai vinaigre du pays et l'affaire était oubliée. Chaque quartier, chaque hameau venaient puiser au puits commun. C'était un lieu de rencontres où tous les potins du coin allaient bon train. Il y a quelques années encore, certains puits de la commune étaient toujours en service. Mais le progrès était là et, dès que fut construit notre imposant château d'eau, bien vite furent oubliés les précieux puits. Et pourtant, je m'en souviens, qu'elle était bonne et fraîche cette eau ! De nos jours, il est quand même réconfortant de voir quelques Castrais amoureux de leur passé entretenir et restaurer leur puits. Bien sûr, l'eau n'est presque plus utilisée, sauf pour quelques bons arrosages, mais il est très agréable de voir un joli puits bien entretenu et fleuri.

Autrefois, un puits commun abreuvait au moins huit à dix maisons et tous les troupeaux. Ceux qui avaient droit de puisage étaient appelés « tirants ». Peu de travaux d'entretien étaient faits, mais lorsque cela se produisait, les riverains qui refusaient d'y participer étaient démis de leur droit de puisage. De temps en temps, on fauchait les grandes herbes autour de la margelle et c'était tout. Celui qui cassait la chaîne ou la corde était tenu de les remplacer. Quand le seau restait au fond, on allait en chercher un autre.

Bien d'autres objets de toutes sortes tombaient plus ou moins volontairement au fond des puits. C'est la raison pour laquelle les modestes chercheurs et amoureux du passé sont toujours intéressés par l'éventuel nettoyage d'un puits, car les vestiges d'objets remontés sont de précieux renseignements sur les gens et les époques passés. Bien entendu, il n'était pas conseillé d'y jeter sa femme ou sa belle-mère, pourtant, bien des anecdotes s'y rattachent. En l'an 1612, un brave Castrais, dont je ne citerai pas le nom, eut la curieuse idée d'y jeter l'amant de sa belle. Ce ne fut pas du tout du goût des voisins. Ce petit fait divers est relaté dans les archives religieuses de Castres.

En 1920, à Castres, pour forer un puits, il en coûtait 128 francs. Le puisatier bourrait un trou de mine avec un mélange détonant. On disait qu'un bon puisatier savait faire péter sans casser une vitre des alentours. Quand le trou était suffisamment profond, il fallait étayer avec des planches jusqu'à ce que la paroi soit maçonnée. Il était très rare de voir le puits s'écrouler sur le puisatier. Et pourtant, c'était un dur travail, on n'avait pas les moyens actuels.

Voies de communication entre l'air, l'eau et la terre, le puits était, dans les temps anciens, un lieu sacré dans toutes les traditions. Dans la Bible, c'est auprès d'un puits qu'ont eu lieu les rencontres providentielles, les pactes, les

unions, les alliances. Pour les Hébreux et les gens des régions désertiques d'autrefois, le puits était source de vie. Il valait mieux avoir un puits qu'un lingot d'or. Oserais-je dire que, dans la littérature dite érotique d'antan, le puits était le sexe féminin (Platon).



Le puits du bois de Savis

Quand la municipalité décidera de faire nettoyer ce puits - nous l'espérons - on trouvera bien des informations sur le passé des gens qui vécurent en ce lieu. C'est, à notre connaissance, le plus vieux puits de Castres. Il doit dater du moyen-âge, époque où les bâtiments voisins furent construits. Quoique sur le versant d'une butte, il n'a pas l'air très profond, à moins que les nombreux débris qui l'encombrent ne se soient ainsi accumulés avec le temps. Le bois de Savis nous réserve encore bien des surprises.



L'eau des temps modernes

On peut penser, en regardant cet imposant château d'eau construit en 1960, que c'est lui qui alimente les communes de Castres, Portets, Arbanats et Virelade avec l'eau des sources de Budos, car l'important aqueduc passe au pied de ce beau monument des temps modernes. Mais que nenni !

En fait, l'eau emmagasinée pour être distribuée provient de trois forages : un à Castres, deux à Portets. Ce superbe bâtiment pouvant contenir 650 mètres cubes, est, en son temps, resté dans les mémoires. En effet, au cours de la construction, le réservoir déjà en place, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas de développer ici, s'écrasa brusquement sur les bases qui devaient le soutenir, ensevelissant plusieurs ouvriers sous des tonnes de béton et de ferraille. Heureusement, il n'y eut pas de morts mais des blessés graves qu'il fallut dégager très vite car le béton durcissait rapidement. Ce fut un événement dont certains Castrais, qui assistèrent au sauvetage, se souviennent toujours.

Premier forage

Situé à l'orée du bois de Portets, tout près de l'ancien orphelinat de Crabitey. Creusé à 35 mètres de profondeur, il a un débit de plus de 60 mètres cubes par heure.

Deuxième forage

D'une profondeur d'environ 35 mètres, il a un débit de 47 mètres cubes par heure. Situé au lieu-dit « Curcie-Petiton », à quelques centaines de mètres du premier.

Troisième forage

Au pied du château d'eau, ce forage n'a pas donné les satisfactions que l'on espérait.

Creusé à plus de 575 mètres de profondeur, il atteint la couche dite du « Crétacé ». Hélas !, il ne fournit que 14 mètres cubes par heure et, qui plus est, l'eau est absolument imbuvable : elle ne peut même pas servir pour l'arrosage des jardins.

L'alimentation par les 2 autres forages, compte tenu des besoins de plus en plus importants des communes desservies, commence à donner des signes inquiétants de faiblesse, ce qui, dans quelques années, va poser de sérieux problèmes pour satisfaire toutes les exigences des usagers. Cette situation préoccupante pour le syndicat intercommunal présidé par M. Pezat, impose une étude très sérieuse, déjà engagée, afin de trouver une solution.

Peut-être un ou deux autres forages, mais il faudra aller chercher l'eau potable très profond et cela coûtera très cher. Nous faisons confiance aux responsables. En attendant, la Lyonnaise des Eaux de Budos, a accepté de nous venir en aide, par une mesure provisoire, en effectuant un branchement sur le réseau souterrain qui passe tout près du château d'eau. La situation n'est pas dramatique, mais devient préoccupante, d'autant plus que l'eau des 2 forages contient une quantité un peu trop importante de fer et les canalisations en souffrent beaucoup.

Le réseau des eaux en provenance des sources de Budos a été créé pour l'alimentation de toute la communauté urbaine de Bordeaux. Cet important aqueduc souterrain passe dans notre commune et il est matérialisé par d'énormes bornes en pierre, on peut en voir une près du groupe scolaire, rue de Nouchet.

L'accès à cette canalisation, qui est un énorme souterrain, doit être possible pour les visites de contrôle et les éventuelles et très fréquentes réparations. A cet effet, environ tous les kilomètres, se trouvent de petites constructions en dur contenant un puits d'accès. Sur le territoire de la commune, il en existe deux : l'une près du château d'eau, l'autre sur les rives du Gât-Mort.

Peut-être qu'un jour le château d'eau de Castres sera complètement branché sur cet aqueduc. Mais ceci est une autre histoire !



La forêt

On n'a jamais fini de découvrir les visages de notre belle Gironde. Ils sont à la fois calmes, émouvants, emplis de sagesse.

Autrefois, la forêt castraise venait faire ombre au seuil des portes de la commune. De nos jours, la vigne qui, elle aussi, fait notre renom, a peu à peu gagné sur les bois, cette belle forêt des Landes girondines où l'on retrouve toujours une grande sérénité.

Terre des vendanges vermeilles,
Aux verts manteaux rayés de tuiles,
Au col fourré de bois feuillus....
André Berry

Castres, à l'orée de cette merveilleuse étendue boisée, eut besoin, autrefois, des richesses de la forêt ; de nos jours, sans pour autant l'abandonner, cette riante commune se tourne vers un avenir qu'elle saura exploiter. La lande de Gascogne, vaste couverture verte ondulant aux vents où le pin est roi, où l'acacia, l'ormeau, le frêne et le chêne se disputent les meilleures places, avec les châtaigniers et autres essences, profitant de la moindre occasion qui leur est offerte de se prélasser au généreux soleil de chez nous. On a parfois l'impression qu'un malin génie court sur cet éden de verdure et monte dans la finesse aiguë des délicates aiguilles des pignadas.

Domaine très apprécié aussi des amateurs de champignons dont notre délicieux bolet national, ce merveilleux cèpe qui trône en souverain indiscutable, entouré d'une brillante cour de cèpes de pin, girolles et autres coulemelles.

J'ai un ami, c'est un champion, pour la cueillette
des champignons,
Moi, bien sûr, je les aime, avec ail, échalotes et
persil,
Quand ils sont mijotés à feu doux, dans la graisse
d'oie ou saindoux.
Viens avec moi, mon ami, je te promets de te
guider,
Dans les endroits tenus secrets, où la seule peine
est de se baisser
Pour récolter avec délice ces merveilleux
bolets.....
Michel Coussillan

Castres fut très peu industrialisée autrefois. Les textes des archives départementales font état d'une ancienne industrie basée sur la fabrication des poteaux de mines chargés au port sur des gabares en direction de la grande ville, comme on disait alors. Cette industrie a depuis longtemps disparu, faute de débouchés. Pendant de nombreuses années, une partie de la population de Castres allait travailler à la papeterie de Beautiran où beaucoup de bois de notre région entrait dans la fabrication de la pâte à papier (kraft). Un tiers de ce papier était utilisé sur place dans une sacherie ; bien des Castrais s'en souviennent encore. A cette époque trouble de notre histoire, les travailleurs catégorie T (travailleurs de force) pouvaient prétendre auprès des autorités de la commune, sous contrôle de l'occupant, à quelques petits avantages. Ce n'était pas à dédaigner.



Pays castrais où le ciel est doux, souvent
clément, où la terre,
les bois, la vigne toujours arrosés, terre bonne et
féconde
où le printemps est long
et l'hiver vite passé....
Ausone



Le jeune oiseau et le vieux chêne de Faurès

L'oiseau s'était posé sur le chêne de Faurès
Le soleil brillait dans le ciel
Au milieu des pins des frênes et des chênes
L'air sentait le thym et le miel

Il avait traversé des vallées et des plaines,
Car il volait depuis longtemps,
Et son cri joyeux dans les forêts sereines,
Modulait un rythme au printemps.

Le vieux chêne était heureux d'abriter cet hôte
Qui le charmait si gentiment,
Et pour l'accompagner dans ses belles notes,
Il le balançait doucement

Hélas tout près de là, caché dans le feuillage
Des haies pas loin du chemin,
Un jeune braconnier bien connu au village,
Attendait une arme à la main.

Il avait à, présent le doigt sur la gâchette,
Evitant de se découvrir,
La mort, sournoisement épiait la pauvre bête,
Qui, en chantant allait mourir.

Alors, on vit soudain une branche du chêne,
Tomber bruyamment sur le sol,
Le chasseur apeuré, se mit à courir,
Et l'oiseau reprit son vol.

Dans le ciel, maintenant, remis de sa peur,
Il s'en allait vers les nuages,
Tandis qu'en s'inclinant, les arbres, en chœur
Lui souhaitaient de loin, bon voyage

Un Castrais Juin 1997



LE CHEMIN DE FER



« ATLANTIC NORD »

O ! Toi beau train de Gironde,
Bêlant comme un cabri perdu,
A travers les plaines et vignes,
Grinçant aux courbes de ta ligne,
Entouré d'un tourbillon noir,
Que fait tournoyer sur la campagne,
Ta cheminée en entonnoir,
C'est grâce à toi, crache-fumées,
Que j'ai pu en ma jeunesse revoir,
Bordeaux la grande ville encombrée,
Et revenir à Castres, mon si charmant terroir

André Berry - arrangé par Guy Tausin

Bien des Castrais virent passer cette locomotive ; elle faisait le trajet Bordeaux-Langon, aller et retour.

Pour les initiés : Type : 141 TD 703 à 742 ; date de construction : 1930-1931 ; amortissement : 70 ; fonctionnant sur trois cylindres en simple expansion ; surface grille foyer : 2.8 m² ; pression : 16 kg/cm² ; diamètre du cylindre : 510 mm ; diamètre roues motrices : 1.42 m ; masse totale : 106 t ; longueur : 15 m ; vitesse maximale : 90 km/h ; constructeur : ingénieur Duchâtel ; firme : ateliers d'Epernay. (Informations relevées aux archives S.N.C.F. de Bordeaux.)



Petit survol historique du train

Le chemin de fer, « la ligne », comme on disait chez nous, peut aller chercher ses lettres de noblesse fort loin dans l'Antiquité. Il existe de nos jours, entre le Pirée et Athènes, des vestiges d'un véritable chemin de pierre, si je puis dire, que j'ai eu la chance de visiter : une sorte de voie charretière à deux rangées de dalles en pierre mises bout à bout et comportant des sortes de profondes ornières dans lesquelles passaient les roues des chars romains. Il n'est pas impossible, même si les textes anciens en parlent peu, car il y a des traces écrites, il n'est donc pas exclu qu'il existât ces sortes de rails en creux sur des dalles de bois dur.

Ces « chemins à ornières » se retrouvent plus tard dans les mines où se posait le problème du transport de lourdes charges. Il n'est donc pas étonnant que le chemin de fer soit né dans lesdites mines en Angleterre, pays mineur par excellence. C'est aussi la raison pour laquelle les trains roulent à gauche.

Si ce chemin de fer, sous sa forme moderne, à traction vapeur, mécanique ou électrique, est né chez nos amis anglo-saxons, le rail, par contre, retrouvé au XV^e siècle dans les mines d'Alsace et d'Allemagne, est une invention française. La traction de ces petits wagonnets était assurée au départ par des hommes, puis des chevaux ou mulets, à la retraite sur terre, qui terminaient leur dure vie au fond des mines. Les moteurs à vapeur supprimèrent heureusement ces pratiques... .

De nombreux documents font état, en Angleterre, au XVIII^e siècle, de rails en bois dans ces mines. Pour en augmenter la durée d'utilisation, un mineur français, dont l'Histoire n'a pas retenu le nom, eut l'idée de clouer sur ces rails de bois des petites plaques en fonte. C'est ainsi que, peu à peu naquit, vers 1796, le rail métallique, que l'Anglais John Curr améliora, rail qui prit une place de plus en plus importante dans ce genre de transport. C'est en 1825 qu'apparut le premier rail en fer malléable dont la forme rappelle nos rails à double champignon d'aujourd'hui. Au XIX^e siècle, les conditions sont enfin réunies pour la naissance du chemin de fer.

En 1771, l'ingénieur Cugnot fit rouler pour la première fois un engin qu'il baptisa « Fardier » et il put démontrer la possibilité d'utiliser la pression à vapeur d'une chaudière pour la traction. Le 13 février 1804 la locomotive à vapeur fit son apparition en Pays de Galles.

La science, la technique et l'industrie sont prêtes pour la grande aventure du rail. Les gros financiers de l'époque y voyaient déjà une bonne occasion de remplir leurs bourses, y compris en France.

En 1821, le marquis de Lur-Saluces, grande famille viticole de notre région, acheta la première concession de chemin de fer de Saint-Etienne à la Loire. Ce fut, en France, le premier chef d'entreprise ferroviaire de cette étrange invention qui, pour certains, n'avait aucune chance d'évoluer dans l'avenir. Les grands patrons des transports par voies navigables commençaient à froncer les sourcils.

La première voie de chemin de fer en France n'avait, au départ, qu'un rôle modeste dit d'affluent de cours d'eau.

En ce temps là, le chemin de fer était géré par des sociétés pauvres qui ne réalisaient que bien peu d'affaires. Mais, en haut lieu, on avait déjà compris que ce genre de transport pouvait rapporter de gros sous.

C'est ainsi que le 30 octobre 1848 une première société fut placée sous le contrôle de l'Etat. On l'appela « Compagnie des Chemins de Fer de l'Etat ». Ce dernier, en 1852, concéda dans le sud de la France, le chemin de fer à une compagnie qui prit le nom de « Chemins de Fer du Midi. »

En ce qui nous concerne, la ligne entre Bordeaux et Langon fut mise en service le 31 mai 1855. A cette occasion, la compagnie fit construire à Bordeaux, tête de ligne, une halte provisoire toute en bois. Ouverte aux voyageurs, peu nombreux, sauf les plus courageux, le 27 mai 1856, ce fut l'ancêtre de la gare Saint-Jean actuelle.

Elle fut édifiée en deux temps :

- la gare « Arrivée » en 1893.

- la gare « Départ » en 1895.

La mise en service de la ligne Bordeaux-Langon va être la cause de bien des polémiques, en campagne surtout, dès que l'on commença à parler d'expropriations. Il y avait les pour, c'étaient ceux qui, dans cette affaire, n'avaient rien à perdre ; il y avait les contre, et ils étaient nombreux : on allait leur prendre des terrains, couper leurs propriétés en deux par exemple ; donc, un important manque à gagner et une dévaluation du prix des terrains. A cette époque, les travailleurs de la terre étaient très attachés à leur sol pour le sol et bien moins pour le profit comme de nos jours.

Mais l'argent, à un certain moment, ouvre bien des portes et fait pencher bien des consciences. Les responsables du chemin de fer l'ont bien vite compris

et proposèrent aux paysans des sommes énormes pour leurs terrains, et ça a marché. Mais, avant ce résultat bien étudié, la présentation des titres d'expropriation déclencha, bien sûr, d'énormes contestations ; des émeutes éclatèrent et la garde nationale sédentaire dut intervenir très souvent. Il y eut même, dans bien des endroits, des blessés.

Ils n'étaient pas contents, nos paysans, car ils pensaient que cette diabolique invention n'avait aucune retombée sur le plan économique et commercial. Mais comme partout, les Castrais durent, bon gré mal gré, céder à cette intrusion. Peu à peu, les colères s'estompèrent, étouffées par l'appât du gain, malgré certains politiciens en mal de voix d'élection qui s'efforçaient de saboter ce plan, ce qui n'arrangeait pas le climat assez tendu de l'époque.

L'argent fut le grand vainqueur et la ligne put passer. Dans beaucoup de villages, d'autres problèmes surgirent.

La voie coupant les terres dans les campagnes mais aussi dans les villages, il fallut penser à construire des ponts et surtout des passages à niveaux avec les fameux gardes-barrières. C'étaient souvent les femmes des employés du chemin de fer qui se consacraient à ces services. En ce qui concerne Castres, c'est une des rares communes de la région qui n'a pas eu de passage à niveau, sauf toutefois un passage privé sur le domaine de Foncla (emplacement occupé de nos jours par le lotissement Pedesclaux) ; c'était une exception à la règle qui, certainement, avait dû coûter très cher aux propriétaires car, il s'agissait d'un passage à niveau privé, mais avec un ou une garde-barrière payé(e) par la compagnie du chemin de fer. C'est, à ma connaissance, un cas unique dans notre région.

Un autre problème aussi important devait faire couler, lui aussi, beaucoup d'encre : l'implantation des haltes (on ne disait pas encore gares). Ayant vite compris où étaient leurs intérêts, tous les gens des villages traversés voulaient avoir leur gare. Ce fut, à Castres, le début d'une lutte âpre, parfois violente, sur le plan administratif bien entendu : Castres voulait sa gare, Beautiran voulait la sienne. C'est ainsi que débutèrent les premières disputes entre les deux communes, qui durèrent quelques années, déviant sur d'autres sujets et que nous allons, un peu plus loin, vous exposer sommairement. Les documents suivants prouvent combien les Castrais et leurs élus se battirent pour obtenir cette sacrée gare. Malgré l'intervention de hautes personnalités régionales et nationales, les demandes réitérées furent rejetées. Castres n'eut pas sa gare. Elle fut implantée à Beautiran, sous le nom de Beautiran-Castres, décision qui accentua les différents entre les élus, car chacun voulait que le nom de sa commune soit mis en premier. Querelles de clocher dont on peut sourire de nos jours, mais qui furent très préoccupantes en ces temps là. Plus tard, seul le nom de Beautiran figurera sur la gare qui existe toujours mais peut-être pas pour longtemps. Il faut bien vivre avec son temps.

De nombreux documents font état de ces querelles administratives et des retombées sur les habitants qui, bien sûr, avaient leur mot à dire. Ce ne fut pas très facile. Une consultation eut lieu à Castres auprès de la population ; nous appelons cela de nos jours un sondage officiel. Beaucoup de Castrais l'ont signée. Mais, hélas ! ce ne fut pas assez puissant pour faire pencher la balance en notre faveur.

Il faut quand même rendre hommage à tous ces gens de la commune qui ont, par leur participation, tenté de faire fléchir l'administration. A bien y réfléchir, la position géographique de Castres était bien adaptée, me semble-t-il, à l'implantation de cette gare chez nous.

Cette opinion n'engage que moi-même, bien entendu.



Discours prononcé par Guy TAUZIN

à l'occasion de la présentation du livre

« Raconte-moi Castres »



Si vous voulez bien me le permettre, il me serait agréable de débiter ce petit exposé par une pensée de notre grand Pascal, pensée sur laquelle je me suis souvent penché (je cite) :

« Puisqu'on ne peut être universel et savoir tout ce que l'on peut savoir sur tout, il faut savoir un peu de tout. Il est bien plus profitable de savoir tout d'une chose. Cette universalité me semble la plus belle ».

Dans le cadre de la connaissance, de la protection et de la conservation de notre patrimoine local et régional, j'ai le plaisir d'effectuer depuis le début de ma retraite, et à plein temps, des recherches passionnantes sur le passé de l'ancienne seigneurie de Portets-Castres-Arbanats, ainsi que sur la commune de Virelade, par amitié pour son maire, mon ami M. Dominique Faubet.

D'autre part, dans le même ordre d'idées, je m'amuse à faire quelques modestes études sur des sujets bien ciblés, par exemple, les vieux fours à Paris, les colombiers, les moulins, les lavoirs et autres croix de campagnes. Une copie de ces travaux est déposée dans les municipalités à la disposition de ceux que ces questions intéressent.

Au cours de l'année 1994, lorsque M. Constant, maire de Castres, m'a aimablement proposé de publier l'histoire de la commune sur le bulletin municipal, je fus agréablement surpris et très honoré. Cette publication est toujours en cours et je peux le dire sans vanité, cette histoire que j'ai intitulée « Raconte-moi Castres » a reçu, et reçoit toujours, un accueil chaleureux.

Je tiens à remercier M. Jean Pol Puisné, lieutenant colonel à la retraite et habitant Castres, qui, bénévolement, m'a proposé d'éditer une partie de notre histoire. Ce petit livre, sorti à peu d'exemplaires, a reçu, de la part de ceux qui ont pu le lire, un succès positif.

Je dois également mes remerciements à un sympathique et très serviable habitant de la commune, ancien directeur des écoles, qui a bien voulu me confier documents et photos qui me furent bien utiles.

Merci de grand coeur, M. Pothet.

A cette époque, je priais tous les dieux du monde qu'un mécène accepte un jour de publier cette histoire en sa totalité. Non pas par gloriole, mais dans l'espoir de pouvoir transmettre aux générations à venir une petite pierre sur l'édifice de notre patrimoine, que nous n'avons pas le droit de dédaigner ni même d'oublier.

Ce devoir de mémoire, nous le devons à nos ancêtres, nous en sommes les dépositaires et ne pouvons que le transmettre, après l'avoir, si possible, enrichi, pour ceux qui viendront après nous.

Ce virus de recherche sur le passé, sur nos origines, nos coutumes, je l'ai attrapé étant encore en activité et passionné de documents, livres anciens et vieilles pierres. Je fus bien vite entraîné dans un engrenage, une passion que j'espère pouvoir faire partager. J'étais loin de me douter que j'aurais aujourd'hui l'honneur et le plaisir de me présenter devant un auditoire aussi brillant.

Votre présence m'encourage, me reconforte et je vous en suis très reconnaissant.

J'ai remarqué, dans cette docte assemblée, la présence de personnalités connues, cela me fait beaucoup d'honneur. Je n'ai pas l'outrecuidance de me prendre pour un écrivain, pour un érudit, comme j'ai pu le lire dans la presse, quoique cela me flatte beaucoup. Je n'ai pas essayé de faire assaut d'esprit, à la recherche de ronflantes tirades ou autres phrases percutantes. J'ai tout simplement tenté de présenter le résultat de mes recherches, de mes enquêtes, par un modeste travail d'amateur d'histoire régionale, avec mes erreurs, toujours possibles, et mes dérapages de langage. J'ai cherché à réveiller quelques consciences sur une époque révolue qui nous a amenés où nous sommes tous aujourd'hui.

Epoque de souvenirs, tristes parfois, mais aussi joyeux ou nostalgiques, quelquefois un peu oubliés par la vie de folies que nous vivons de nos jours et qui nous absorbe complètement.

Mais, chers amis, avant de vous endormir par mes pensées philosophiques, il me faut vous citer, car cela me tient à coeur, l'Association Saint-Blaise de Cadillac, son incontournable et très sympathique président M.

Hervé Dorian, qui a su s'entourer d'une solide équipe très compétente et qui, aimablement, m'a proposé d'éditer cette histoire de Castres sur Gironde.

Il est presque inutile de présenter l'Association Saint-Blaise tant elle est plus qu'honorablement connue en Benauges et Entre-Deux-Mers. Association gérée de main de maître par M. Dorian et ses irrésistibles casquettes aussi nombreuses que les manifestations culturelles, littéraires et autres, organisées par cette équipe dynamique. J'ai l'agréable devoir et le grand privilège de les remercier publiquement pour l'incroyable travail effectué pour la publication de ce livre sur Castres.

Saint-Blaise n'en est pas à son coup d'essai, beaucoup de gens ont eu le plaisir de lire les nombreux ouvrages déjà publiés sur l'histoire de Cadillac, des Benauges, des chanoines et du château des ducs d'Épernon. De superbes oeuvres, magnifiquement présentées et très joliment illustrées et dont Monsieur Dorian se fera un honneur de vous parler, de vous présenter et, il faut le dire, d'un prix très abordable compte tenu de la richesse de ces publications.

La plupart de ces livres furent écrits par un écrivain et conférencier de grand talent qui m'a fait l'honneur d'assister à cette agréable réunion, j'ai le plaisir de citer : M. Pouvreau.

Permettez, Monsieur, à l'élève de saluer le maître.

J'aimerais revenir, rapidement, soyez rassurés, sur les nombreuses visites effectuées chez l'habitant.

Un grand érudit a dit : « Pour s'instruire, il faut savoir écouter ». J'ai donc écouté les anciens, les jeunes aussi, car il est réconfortant de constater que ces sujets intéressent aussi des jeunes. J'ai donc appris à écouter les anciens, ils m'ont fait revivre des événements, des aventures, des légendes sur la vie d'autrefois.

Les livres, aussi bien écrits soient-ils, ne disent pas tout. J'ai eu aussi la joie de constater que ces gens qui ne disaient plus rien, reprenaient plaisir à parler.

C'est grâce à toutes ces raisons, à tout ce que j'ai pu apprendre, que nous avons la joie, l'avantage, de vous présenter « Raconte-moi Castres », et ce n'est pas sans une certaine appréhension que je sou mets ce travail à votre jugement.

Il me semble être à l'âge de 14 ans, au moment de passer le Certificat d'études primaires. Quoiqu'un peu ému, je suis très honoré, et croyez bien que cela me touche beaucoup.

J'ai débuté ce bavardage par une pensée de Pascal, je terminerai par une autre réflexion d'un grand girondin, M. Charles Louis de Secondat, Baron de La Brède et de Montesquieu qui écrivit :

« Pour écrire correctement, il faut sauter les idées préconçues et intermédiaires, assez pour ne pas être ennuyeux, pas trop de peur de n'être pas entendu ».

Au nom de l'Association Saint-Blaise, je vous remercie de votre patience et de votre aimable attention.

Guy TAUZIN



Bibliographie



Abbé Baurein	Variétés bordelaises	Ferret et Fils Bordeaux 1876
Brutails	Les vieilles églises de la Gironde	Ferret et Fils Bordeaux 1912
Léo Drouyn	La Guienne militaire	Laffitte Reprints Marseille 1977
Jean Favier	La France médiévale	Fayard Paris 1983
Armand Got	Visages de la Gironde	Delmas Bordeaux 1956
Mgr Olivier Laroza	Guide touristique historique et archéologique de Bordeaux et de la Gironde	Ferret et Fils Bordeaux 1988
P. Dubourg-Noves	Eglises de Gironde	

Table des matières

I - CASTRES « Présentation »

- Les temps préhistoriques
- Situation géographique
 - *Petit survol de l'Arruan*
 - *Relief*
 - *Le sol et le sous-sol*
 - *La Garonne à Castres*
- Le Bois de Savis
 - *Trouvailles à Savis*
 - *Savis*
 - *Le mortier de Savis*
 - *Savis Conservation du patrimoine*

II - L'EGLISE SANCTUS MARTINUS

- Nef et patrimoine
- Vitraux et décoration
- L'abbé Venot et le clocher
- L'art campanaire
- Les presbytères et l'abbé Venot
- Tableaux
- Les cimetières

III - LA MAIRIE

- Origine
- Le maire
- Le garde-champêtre
- Les cantonniers
- Le conseil municipal des enfants

IV - L'ARBRE DE LA LIBERTE

V - LES ANCIENS COMBATTANTS

- Vie de la section

VI - LA GUERRE A CASTRES

- 1914-1918
- 1939-1945
- La Résistance

VII - LE MONUMENT AUX MORTS

- Origine du monument aux morts
- Naissance de notre monument

VIII - LA GENDARMERIE DE CASTRES

IX - LE NOM DES RUES

X - LA POSTE

- Le relais de poste
- La poste aux lettres
- Le facteur
- La bicyclette
- La boîte aux lettres
- La médaille des P.T.T.

XI - L'ECOLE A CASTRES

- Histoire de l'école
- L'école primaire à Castres
- La distribution des prix
- Le programme scolaire
- La renaissance de l'école
- Les lieux d'aisance
- Baptême du groupe scolaire
- Anecdote au sujet de M. Pothet
- La cantine

XII - LE GÂT MORT

« *Au fil de l'eau des sources à l'embouchure* »

- Naissance du Gât-Mort à Hostens
- Le Gât-Mort à Cabanac et Villagrains
- Le Gât-Mort à Saint-Morillon
- Le Gât-Mort à Lacanau (Saint-Selve)
- Le Gât-Mort à Saint-Selve
- Le Gât-Mort à Beautiran
- Le Gât-Mort à Castres
- La pharmacie
- Le port de Castres

XIII - LAVOIR - PUIITS - FORETS -

- Petit survol historique
- Le lavoir de Poneillan
- Puits et pompes
- Le puits du bois de Savis
- L'eau des temps modernes
- La forêt

XIV - LE CHEMIN DE FER

- Petit survol historique

Mmes Anne-Marie Badie
Isabelle Dorian
Stéphanie Rameau

MM. Jean-Claude Palissat-Bégarie
Hervé Dorian
Norbert Pouvereau
Denis Potié
Eric Villejoubert

ont collaboré à la réalisation de cet ouvrage.

Il a été achevé d'imprimé en Juin 2000
(sixième centenaire de la naissance de Gutenberg)
par

COPIFAC
548, Cours de la Libération
33400 TALENCE

Dépôt légal - Juin 2000